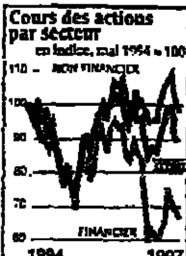
Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Indispensable Japon

■ Immobilier : 3 pages d'annonces



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16443 – 7,50 F

MARDI 9 DÉCEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Situation bloquée à France 3

Les négociations entre les syndicats et la direction de France Télévision achoppent sur les salaires et sur le temps de travail. p. 21

■ Le sida en Afrique

A la dixième conférence sur le sida, à Abidjan, Jacques Chirac propose la création d'un fonds international pour stopper le développement d'une *« épidémie à deux vitesses »*. p.3, 30 et notre éditorial p. 15

■ L'Iran réhabilité

En accueillant, du 9 au 12 décembre, l'Organisation de la conférence islamique, le régime de Téhéran sort de son statut de paria de la communauté internationale. p. 4

■ Désarmer les polices municipales

Un avant-projet du gouvernement propose de supprimer les missions de nuit des policiers municipaux et de leur interdire le port des armes à feu. Un syndicat appelait à une grève du zèle lundi 8 décembre. p. 9

■ Vingt peintres aborigènes à Paris



M. CHAUMEIL

Une quarantaine d'œuvres de quatre régions d'Australie sont exposées au Parc de La Villette. p. 27

■ La droite face au FN

Le débat est vif à droite, au moment où deux législatives partielles, en Alsace et en Lorraine, se traduisent par l'élimination des candidats Front national dès le premier tour. p. 6

■ La FSU contre M. Allègre

En congrès à Toulouse, la première fédération des syndicats enseignants dénonce les *« multiples provocations »* de Claude Allègre. p. 10

■ Siemens déçu par la France

Le président du groupe allemand, Heinrich von Pierer, déplore que son groupe ait tant de mal à s'imposer sur le marché français. p. 18

■ Débats du «Monde»

Axel Kahn défend la production de maïs transgénique. Alain Badiou, Sylvain Lazarus et Natacha Michel défendent *« une France pour tous »*. p. 16 et 17.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1209 - 7,50 F

Américains et Européens s'affrontent à la conférence climatique de Kyoto

Désaccord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre

À *TROIS JOURS* de la clôture de la conférence de Kyoto sur le réchauffement climatique, Américains et Européens continuent de s'opposer sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Lundi 8 décembre, le vice-président américain Albert Gore s'est contenté de répéter la position des Etats-Unis de seulement stabiliser les émissions de gaz nocifs. Washington a beau avoir annoncé que sa délégation allait faire preuve d'une plus grande *« souplesse »* dans la négociation, l'Union européenne a jugé ces propos *« extrêmement décevants »*. Un éventuel compromis prévoyant jusqu'en 2010 des taux d'émission variables selon les pays a été qualifié de *« plaisanterie »* par la ministre française de l'environnement, Dominique Voynet. *« Ce sont d'abord les pays les plus industrialisés, ceux qui sont à la fois les plus riches et les plus pollueurs, qui doivent faire les efforts les plus rapides et les plus intensifs »*, a-t-elle déclaré.

Lire page 2



Banque : la fusion UBS-SBS supprimera 13 000 emplois

Naissance d'un géant suisse de la finance

L'UNION de banques suisses (UBS) et la Société de banque suisse (SBS), respectivement première et troisième banque helvétiques, ont annoncé, lundi 8 décembre dans la matinée, leur fusion après la multiplication de rumeurs sur les marchés financiers depuis plusieurs jours. La nouvelle entité, qui s'appellera United Bank of Switzerland, deviendra le deuxième groupe bancaire au monde par le total de son bilan. Mais elle occupera le premier rang mondial pour la gestion de fonds avec un total de 1 320 milliards de francs suisses (5 400 milliards de francs français). Dans ses métiers de base, le nouveau groupe entend figurer *« parmi les trois groupes financiers les meilleurs et les plus profitables du marché mondial »*, indique un communiqué publié lundi matin.

Cette fusion s'inscrit dans la droite ligne des regroupements récents dans la finance internationale, à l'image de ceux d'AXA et de l'UAP en France, du Crédit suisse et de Winterthur en Suisse ou encore des OPA récemment lancées par Generali et Allianz sur les AGF. Elle entraînera des suppressions d'emplois : 13 000 sur un effectif combiné de 56 000, dans les trois ou quatre prochaines années. Environ 6 000 postes de travail, au moins, vont disparaître dans les implantations internationales, notamment à la City de Londres, tandis qu'en Suisse 7 000 postes seront supprimés. Le coût de la restructuration atteindra 7 milliards de francs suisses et les deux banques afficheront en 1997 une *« perte technique »*.

En revanche, la future United Bank of Switzerland prévoit pour 2002 un bénéfice consolidé après impôts d'environ 10 à 11 milliards de francs suisses (41 à 45 milliards de francs). La Bourse de Zurich a salué la fusion par une envolée des actions UBS (+ 17 %) et SBS (+ 10 %) lundi en tout début de matinée.

Lire page 32

Des Français découvrent la tombe de la nourrice de Toutankhamon

CE SONT DES ANGLAIS, Howard Carter et Lord Carnavon, qui ont découvert, en novembre 1922, la tombe de Toutankhamon, dans la Vallée des Rois, en face de Louxor. Soixante-quinze ans plus tard, des égyptologues français viennent de prendre une petite revanche en mettant au jour, sur le site de Saqqara, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest du Caire, la tombe de... la nourrice du pharaon. Rien de commun entre les deux caveaux. Si celui de « Maya » ne renferme pas de fabuleux trésors, il n'en représente pas moins une découverte majeure pour les membres de la Mission archéologique française. *« Cette tombe confirme l'importance de la ville de Memphis au Nouvel Empire*, affirme Alain Zivie, directeur de la Mission. *Elle pourrait apporter des lumières nouvelles sur les origines de Toutankhamon, dont on ne sait finalement pas grand-chose. »*

Sur ce site du sanctuaire antique de Bastet, connu sous le nom de Bubasteion, où étaient inhumées des milliers de momies de chats, les égyptologues français ont découvert plusieurs entrées de tombes. Parmi elles, celle du chef des peintres Kenna, datant du quatorzième siècle avant notre ère, et celle de Nemtymes, directeur du trésor et surintendant de Memphis à l'époque de Ramsès II. Leur intérêt s'est cependant porté sur la tombe d'une grande dame de la cour, qualifiée de *« nourrice royale »* et désignée de manière plus poétique comme *« celle qui a nourri le corps du dieu »*. A l'entrée de la tombe, Maya est représentée assise, tenant le roi Toutankhamon sur ses genoux, ce qui est exceptionnel. Le jeune souverain, qui porte les insignes de sa fonction, a l'allure d'un jeune garçon et non d'un bébé. Son chien est couché sous le siège. La main de la nourrice est proche de son visage, comme si elle cherchait à le protéger.

Encore remplie de déblais, la tombe de dame Maya compte trois salles au premier niveau, le seul accessible jusqu'à présent. La troisième salle est encore obstruée par des maçonneries d'époques tardives. Les égyptologues estiment que la tombe a pu être réutilisée bien après sa construction pour recevoir des chats momifiés. Des incendies ont noirci les parois et malheureusement dégradé certains décors. Plusieurs saisons de fouilles seront sans doute nécessaires pour en terminer l'exploration. Dépendant du ministère français des affaires étrangères, la Mission archéologique du Bubasteion est soutenue par diverses institutions. On lui doit précédemment la découverte de la tombe du vizir Aper-El, qui contenait un riche matériel funéraire.

A Saqqara, une autre mission archéologique française, dirigée par le professeur Jean Leclant, se consacre à l'étude des pyramides à textes et de leurs ensembles cultuels. C'est également à Saqqara que Jean-Philippe Lauer, âgé de quatre-vingt-quinze ans, a fait toute sa carrière et reconstitué un important complexe funéraire.

Pour les égyptologues français, ce lieu semble être béni des dieux. Le premier à y avoir fait merveille est Auguste Mariette, qui, au début des années 1850, a mis au jour le Serapeum. Cela lui vaudra, quelques années plus tard, de fonder le Musée du Caire et de devenir le premier directeur des antiquités égyptiennes, poste que la France détiendra jusqu'en 1952.

Robert Solé

Chronique des prud'hommes

PRÈS DE 14 millions de salariés et 920 000 employeurs sont invités, mercredi 10 décembre, à élire les 14 646 prud'hommes – moitié salariés et moitié employeurs – qui seront chargés d'arbitrer les conflits individuels du travail. En 1995, 49 % des plaintes contestaient la rupture d'un contrat de travail, 27 % le paiement d'un élément de rémunération et 9,2 % les indemnités pour rupture d'un contrat. Les 270 conseils de prud'hommes – répartis en cinq sections : agriculture, commerce, industrie, activités diverses et encadrement – jugent environ 200 000 affaires par an. *Le Monde* a enquêté à Caen et à Paris, où étaient évoquées quelques-uns de ces dossiers.

Lire page 13

Le paradoxe de l'automobile

HIER, quand Renault éternuait, la France s'enrhumait. Leur sort était commun. Aujourd'hui, le divorce est prononcé. L'implantation par Toyota d'une usine dans l'Hexagone est sans conteste une bonne nouvelle pour le pays. Elle l'est moins pour les constructeurs automobiles européens.

Le numéro un japonais va produire en France la Funtime, sa future petite voiture. A l'heure où Ernest-Antoine Seillière, candidat à la présidence du CNPF, clame à tout vent que le passage à la semaine de 35 heures pénalisera les entreprises françaises et fera fuir les investisseurs étrangers, le premier constructeur japonais vient de donner un argument de taille à Lionel Jospin : près de 5 000 emplois créés, directs et indirects.

Trois mois après la fermeture définitive de l'usine Renault de Vilvorde, vécue dans l'opinion publique comme la première trahison du tout nouveau premier ministre à ses engagements, Lionel Jospin tient une revanche. L'exploitation politique de cet événement, qui devait être annoncé officiellement à Paris mardi 9 décembre par Hiroshi Okuda, le président de Toyota, sera sans doute importante.

La venue de Toyota est, bien entendu, une victoire pour la France. Comme l'a été l'ouverture en octobre de l'usine de Hambach, en Lorraine, qui produit la Smart, née de la collaboration entre Mercedes et Nicolas Hayek, l'inventeur de la montre Swatch. La France est compétitive. Elle est à même de rivaliser avec des pays à relativement bas coût de main-d'œuvre, comme l'Angleterre, l'Espagne, l'Irlande et même la Pologne. Et de l'emporter. Ses charges sociales, sa fiscalité, la rigidité de sa législation sociale, ses grèves – tous ces maux dont elle est régulièrement accusée par les tenants d'un modèle plus libéral – n'égalent pas ses attraits : main-d'œuvre qualifiée, salaires dans les moyennes européennes, infrastructures de qualité, tissu dense de sous-traitants.

Les subventions dont bénéficiera Toyota, que le gouvernement affirme modérées, n'ont *a priori* pas constitué l'argument décisif.

Virginie Malingre

Lire la suite page 15

LES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

Sortie mondiale du Rapport 1997-1998 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

CE NOUVEAU RAPPORT DU HCR FOURNIT UNE ANALYSE DÉTAILLÉE DU PROBLÈME DU DÉPLACEMENT FORCÉ EN S'ATTACHANT AU SORT DES GROUPES DE PERSONNES DONT S'OCCUPE DIRECTEMENT LE HCR.

"L'ACTION HUMANITAIRE PEUT JOUER UN RÔLE IMPORTANT LORSQU'IL S'AGIT DE SAUVER DES VIES HUMAINES MAIS EN AUCUN CAS ELLE NE PEUT SE SUBSTITUER À LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS POUR CE QUI RELÈVE DU RESPECT DES DROITS DE LEURS CITOYENS."

Éditions La Découverte

297 pages, 148 FF.

Un rugby heureux



CLIVE WOODWARD

L'ENTRAÎNEUR de l'équipe de rugby d'Angleterre, Clive Woodward, est un homme heureux. Il semble avoir trouvé la parade tactique au jeu époustouflant des nations de l'hémisphère Sud. En invitant ses hommes à *« jouer à la main »*, il leur a permis d'obtenir face aux Néo-Zélandais, samedi à Twickenham, un match nul (26-26) d'anthologie qui, en ces temps, a valeur de victoire.

Lire page 23

هكذا من الاصل

CLIMAT Le discours du vice-président américain Al Gore, prononcé lundi 8 décembre à Kyoto lors de l'ouverture des réunions ministérielles de la conférence sur le réchauffement climatique, a déçu la plupart des délégués qui espéraient des propositions plus concrètes. M. Gore a cependant déclaré que Washington était prêt à *« une souplesse accrue »* dans les négociations sur l'effet de serre. ● DANS LE CENTRE de conférence de Kyoto, de multiples groupes de pression s'emploient à faire triompher leurs thèses tandis que les représentants des grandes industries mettent en garde sur les conséquences économiques de propositions trop radicales en matière de réduction des gaz nocifs. ● PAYS HÔTE de la conférence, le Japon est l'un de ceux qui consacrent la part la plus importante de leur aide au développement à des projets de protection de l'environnement.

Le discours d'Al Gore provoque une grande déception à Kyoto

L'intervention du vice-président des Etats-Unis n'a pas permis de débloquer la négociation lors de la conférence sur le réchauffement climatique. Washington promet cependant que sa délégation fera preuve d'une « souplesse accrue » dans les discussions sur la réduction des gaz à effet de serre

KYOTO
de notre envoyé spécial

Avant de prendre l'avion pour Kyoto, Al Gore n'avait pas hésité à déclarer qu'il venait au Japon pour *« donner un élan »* aux négociations de la conférence climatique qui doit aboutir à la signature d'un protocole de réduction des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète. Mais, lundi 8 décembre, après le discours du vice-président des Etats-Unis, prononcé devant un parterre de ministres et de chefs de gouvernement qui avaient spécialement fait le déplacement, la déception était forte. A la mesure de l'espoir qui avait été placé dans la venue de M. Gore. Celui-ci passe aux yeux de beaucoup comme le seul à pouvoir réconcilier démarche environnementale et démarche économique. Le sentiment qui prévalait parmi les délégués des 159 pays présents était que le vice-président, contrairement à ce qu'il avait laissé croire, avait peut-être bloqué les négociations, voire précipité leur échec.

Al Gore s'est en effet contenté, dans une intervention de quelques minutes, de réaffirmer la position des Etats-Unis, telle que le président Clinton l'avait exprimée en octobre et que l'Union européenne, ainsi que la plupart des pays en développement, rejette obstinément : stabilisation – et non réduction – des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2012 à leur niveau de 1990 ; introduction simultanée d'un marché de la pollution pour concourir plus efficacement à la réduction ; participation *« significative »* des pays du Sud les plus importants.

LA STRATÉGIE DU « RÉALISME »

« Les Etats-Unis, promet M. Gore, *se sont préparés à agir* [dans ce sens] *et ils le feront. »* Quoi qu'il advienne à Kyoto, semble-t-il sous-entendre. Mieux vaut, ajoute-t-il, *« faire ce que nous promettons plutôt que promettre ce que nous ne ferons pas »*.

La stratégie du *« réalisme »* et du *« pas-à-pas »* que le vice-président Al Gore est venu défendre à Kyoto ne convainc pas l'Union européenne. *« Des propos extrêmement décevants »*, a immédiatement réagi le ministre luxembourgeois Johny Lahure, qui s'exprimait au nom de l'UE. D'autant plus décevants que M. Gore n'a pas manqué, dans la première partie de son intervention, de sacrifier à la solennité, parlant du réchauffement comme d'une *« étape nouvelle de civilisation »*, évoquant les conséquences désastreuses de l'aggravation de l'effet de serre *« auxquelles je n'ose pas penser »*.

Au début de son discours, le Al Gore de Kyoto ressemblait au Al Gore de la campagne présidentielle américaine, qui identifiait la perspective de réchauffement climatique à un *« holocauste »*. Mais, une fois entré dans le vif des propositions, le verbe du vice-président a provoqué une vague de frustration. La conférence de Kyoto est en effet convoquée pour aboutir à un protocole de réduction des gaz à effet de serre. Un objectif de réduction *« significative »* est jugé essentiel et urgent, à la fois par les scientifiques du Groupe intergouvernemental sur l'évolution climatique (GIEC) et par les politiques, qui, comme la ministre française de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, y voient *« une inversion de logique »*. *« Notre position est que l'Union européenne, les Etats-Unis et le Japon doivent avoir le même objectif »*, a martelé Britt Bjerregaard, commissaire à l'environnement, au nom de la Commission européenne.

Pour l'instant, on en est loin. Ces derniers jours, la conférence semblait pourtant avoir progressé sur plusieurs questions « techniques » (comme la prise en compte des forêts ou le nombre de gaz concernés), politiques (comme la définition d'une approche volontaire et non plus obligatoire pour les pays du Sud) ou encore économiques – l'Europe ne s'opposant plus à la mise en place de mécanismes de marché ni les Etats-Unis à leur contrôle par un organisme indépendant.

Mais la négociation semble maintenant revenue à son point de départ : la distance séparant Européens et Américains sur la question élémentaire des réductions est toujours entière. Une distance que certains observateurs jugent désormais trop grande pour être comblée en quelques jours et qui pourrait ouvrir une crise entre les deux puissances occidentales.

S'écartant de son texte écrit, le vice-président Al Gore a cependant évoqué dans sa conclusion un dernier contact téléphonique avec Bill Clinton au cours duquel les deux hommes sont convenus de donner à leur délégation à Kyoto (M. Gore repartait lundi soir) *« une souplesse accrue »*. Certains y voient la possibilité d'un accord de dernière heure. Les Etats-Unis accepteraient le principe de réduction pour « sauver » la conférence en s'arrangeant pour que son niveau soit le moins élevé possible. On reparlerait alors du compromis élaboré par le président argentin de la conférence, Raul Estrada-Oyuela, qui n'a pas encore été rendu public mais semble déjà rejeté par les Européens.

Jean-Paul Besset

Un proposition de compromis

Le président de la conférence de Kyoto, l'Argentin Raul Estrada Oyuela, a élaboré un compromis sur les objectifs de réduction des gaz à effet de serre qu'il va présenter aux ministres. Selon ce document encore confidentiel, les pays industrialisés se verraient fixer, pour 2010, des objectifs différenciés : +5 % pour l'Australie, 0 % pour l'Islande, la Norvège, la Russie et l'Ukraine, -2,5 % pour le Japon, -5 % pour les Etats-Unis, le Canada et la Nouvelle-Zélande, -10 % pour les quinze pays de l'Union européenne (selon leur propre répartition interne), la Suisse et les pays d'Europe centrale et de l'Est. Cette position, qui aurait l'aval du Japon et des Etats-Unis, est très en retrait par rapport aux propositions européennes.

Quand l'écologiste Gore appelait à « prendre des risques »

WASHINGTON
de notre correspondant

« Le problème le plus grave auquel nous ayons jamais été confrontés. » Ainsi Albert Gore définit-il le défi de l'environnement dans son livre *Earth in the Balance (L'avenir de la Terre)*, un ouvrage sur la biodiversité (paru en 1992), que les écologistes ne manquent pas une occasion de lui rappeler. Crédité d'une véritable compétence dans un domaine scientifique généralement peu prisé des hommes politiques, le vice-président a bâti une partie de sa carrière sur cette spécificité. Celle-ci lui avait valu d'être qualifié avec dérision de *« Monsieur ozone »* par George Bush, tout en lui permettant de devenir le champion des défenseurs de l'environnement, une « clientèle » importante du Parti démocrate.

« Le respect de l'environnement, écrit notamment Al Gore, *n'est pas seulement un thème de plus à utiliser dans les jeux politiques dans le but d'obtenir popularité, votes ou attention. Il est largement temps de prendre davantage de risques politiques – et de supporter davantage de critiques –, en proposant des solutions plus radicales et plus efficaces, et de se battre pour leur mise en œuvre. »* Pour l'ancien sénateur du Tennessee, il convient donc de faire du sauvetage de l'environnement *« le principe central de l'organisation de la civilisation »*.

Al Gore a défendu cette thèse avec conviction lors du Sommet de la Terre de Rio, en juin 1992, et il n'a cessé depuis de se faire l'avocat d'une prise de conscience à l'échelle planétaire. *« Les bonnes intentions et une rhétorique ambitieuse ne nous aideront pas à relever les défis importants liés à la réduction des émissions* [de gaz à effet de serre], rappelait-il en mars 1995 ; *ce qu'il nous faut, c'est une action concrète. »* En juillet dernier, à l'occasion d'une conférence sur les changements climatiques organisée par la Maison Blanche, il insistait encore : *« Les scientifiques sont par nature gens prudents, mais la communauté scientifique mondiale nous dit clairement sa conviction que nous bouleversons l'équilibre climatique de la planète. »*

De son côté, Bill Clinton mettait les points sur les « i » : *« Avec 4 % de la population mondiale, nous profitons de plus de 20 % de la richesse mondiale, ce qui explique que nous produisons aussi plus de 20 % du total des gaz à effet de serre. Si nous demandons à d'autres nations d'agir, nous devons montrer notre leadership. »* Les discours du vice-président sur l'environnement sont donc nombreux, mais force est de constater qu'ils sont assez avares en propositions concrètes et ambitieuses. En 1993, Al Gore a certes défendu le principe d'une taxe sur la consommation énergétique, mais ce projet n'a pas été retenu. S'il devait décevoir à Kyoto, Al Gore, candidat démocrate officieux pour la prochaine présidentielle, apparaîtrait comme l'homme des promesses et d'une ambition écologiste avortées.

Laurent Zecchini

La « foire aux groupes de pression » bat son plein

KYOTO
de notre envoyé spécial

Dimanche à 16 heures, les cloches de tout ce que Kyoto compte de temples, sanctuaires ou églises ont sonné dans le ciel lourd de l'ancienne capitale japonaise pour appeler bouddhistes et chrétiens à prier ensemble pour la réussite du sommet climatique. La cause de la planète vaut bien toutes les messes. Pendant ce temps, une vague bleue, rouge, jaune et verte se répandait dans les rues de la ville. A l'appel du Kiko Forum (un regroupement d'écologistes japonais), plusieurs milliers de personnes, bariolées et maquillées, paradant à la manière d'un carnaval, formaient ce qui restera comme la première manifestation « contre le CO_2 » de l'histoire.

Situé dans l'horrible bloc de béton du Centre international de conférence de Kyoto, le quartier général de la lutte est moins avenant. C'est là que les quelque 2000 délégués des 159 pays représentés se livrent à une rude empoignade pour savoir qui agira le plus et qui paiera le moins. Déclarations de tribune et accommodements de couloir se succèdent depuis une semaine dans une atmosphère fiévreuse et quelque peu ésotérique où il n'est question que de *« Quelros »* (objectifs quantifiables de réduction des émissions de gaz), de stratégie *« win win »* (dite *« sans regret »*), de *« puits absorbants »* de carbone (les forêts), d'influences respectives du CH et du CF, de mesures *« à double dividende »*, de *« bulles »* différenciées, de *« hot et super heated air »* ou de *« joint implementation »*... Le meilleur météorologue pourrait croire un instant qu'il s'est trompé de latitude et qu'il est tombé en plein conseil d'administration d'une secte technocratique bizarre.

Autour des délégués, qui ne se départissent jamais de l'air pénétré que leur confère leur statut d'expert, s'agitent plusieurs milliers de personnes (on cite le chiffre de 10 000), lobbyistes, écologistes, parlementaires, industriels et journalistes, qui les prennent littéralement en otage. Les délégations sont soit poussées en avant, soit tirées en arrière. Tracts, brochures, communiqués pleuvent en abondance pour dénoncer les unes ou applaudir les autres. Bilan : trois tonnes de papier par jour !

« PAS DE CHARABIA »

A ce jeu d'influence, les 250 ONG regroupées dans le Climate Action Network (CAN) ne sont pas les plus maladroites. Il faut dire que les vieux renards de Greenpeace ont fait le déplacement, et ils savent trouver des images pour que la meute des caméras ne reste pas sur sa faim. Parades de masques, démonstrations théâtrales, sculptures fondantes... un dinosaure grandeur nature a même été construit avec de vieux bidons pour signifier que les partisans du pétrole et du charbon se trompaient d'époque. Le CAN publie chaque jour un journal qu'il distribue gratuitement à tous les participants. Ce quotidien de quatre pages, *Eco*, élaboré dans la nuit, est un joli coup. Il fournit les meilleures informations de la négociation en cours, y compris quelques indiscrétions sur les réunions et contacts informels.

En face, les groupes de pression économiques et industriels ne sont pas en reste. Moins imaginatifs dans la démonstration, ils sont passés maîtres dans l'art du « bouton de veste ». C'est ainsi qu'à chaque détour de couloir on peut voir quelques-uns des deux cents à trois cents envoyés spéciaux du Global Climate Coalition (GCC, l'association qui regroupe 230 000 sociétés américaines, dont les principales entreprises) prendre à part tel ou tel délégué, le caler contre le mur et lui expliquer combien une réduction de la consommation énergétique serait dommageable pour la croissance économique mondiale. Consigne de leur porte-parole, Constance Holmes : *« pas de charabia »*, énumérer les millions de dollars et les milliers d'emplois que cela coûtera.

Les représentants de l'OPEP, eux, ne font pas dans la dentelle. Avant même que le pourcentage de réduction des gaz à effet de serre ne soit connu, ils ont chiffré l'ampleur de leurs pertes : 20 milliards de dollars par an selon Shokri Ghanem, leur directeur de la recherche. *« Nous ne voulons pas payer l'addition »*, préviennent-ils. Aussi exigent-ils d'ores et déjà, par l'intermédiaire de la délégation iranienne, que le protocole de Kyoto inclue une *« compensation financière »* en leur faveur. Une proposition courtoisement repoussée jusqu'à présent.

J.-P. B.

L'hôte de la réunion est un élève assez moyen

KYOTO
de notre envoyé spécial

Hôte de la conférence sur les climats et briguant un *leadership* écologique qui donnerait substance à son ambition d'être une « grande puissance civile », le Japon est-il un modèle écologique ? Il a accompli d'incontestables progrès depuis les drames de la pollution des années 70. Ces résultats justifient aux yeux de Tokyo un taux de réduction des émissions de gaz provoquant le réchauffement de la planète intermédiaire (– 5 %) entre la « croissance zéro » des Etats-Unis et l'objectif des Européens (– 15 %). Sa situation écologique n'en est pas moins contrastée.

Depuis le Sommet de la Terre de Rio, le Japon est le pays qui consacre la part la plus importante de son aide au développement à des projets de protection de l'environnement (12,8 milliards de dollars depuis 1992). Il a en outre mis en place les meilleures technologies en matière de lutte contre la pollution et d'économies d'énergie pour la production de l'acier, du ciment ou de la chimie lourde.

Le Japon est cependant le quatrième émetteur de gaz provoquant les « effets de serre ». On cite en exemple les taxis japonais alimentés au propane, mais les rejets de CO_2 n'en ont pas moins augmenté de 8,3 % depuis 1990. L'archipel est critiqué pour son action destructrice de déforestation en Asie du Sud-Est et n'est guère plus soucieux de son propre environnement (plus de la moitié des côtes sont bétonnées ou endommagées). Le récent assèchement de la lagune de Isahaya dans la préfecture de Nagasaki (Kyushu) a bouleversé un écosystème très particulier, entraînant l'extinction de micro-organismes aquatiques, parmi lesquels des espèces très rares, et l'abandon de la région par les dix mille oiseaux migrateurs qui la fréquentaient pendant leur périple entre l'Australie et la Russie. La destruction de la dernière des grandes lagunes du Japon est un nouvel exemple des atteintes indiscriminées à l'environnement dont ce pays est le théâtre.

EFFORTS PASSÉS

L'archipel ne sera pas exempt des conséquences du réchauffement de la Terre : s'il se poursuit au rythme actuel, il provoquera en 2050 un relèvement de 10 à 15 centimètres du niveau de la mer qui entraînera des dommages évalués à 109 000 milliards de yens par l'Agence pour l'environnement. Mais le pays est-il prêt à faire preuve de la même détermination que dans les années 70, lorsque les crises pétrolières menaçaient sa croissance ? Beaucoup en doutent.

Les efforts passés ont atteint leurs limites et le Japon doit en consentir d'autres s'il veut conserver son avance en matière d'efficience énergétique. Mais les milieux d'affaires et le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) mettent en garde contre les effets négatifs de restrictions trop strictes des émissions de CO_2. Le Keidanren (patronat) est partisan d'*« actions flexibles »* et fait valoir que les industries sont à la source de 40 % des émissions de CO_2 : en vingt ans, bien que la production ait doublé, la consommation d'énergie n'a pas augmenté. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les industries japonaises sont trois fois moins consommatrices d'énergie que leurs homologues américaines.

« En dépit des résultats obtenus et des déclarations d'intention du gouvernement, le Japon reste soumis aux priorités de croissance industrielle », estime Takamitsu Sawa, directeur de l'Institut de recherches économiques de l'université de Kyoto. Auteur d'un récent livre sur l'économie et le réchauffement de la Terre, l'économiste est partisan de la mise en place d'une taxe sur les émissions de CO_2 par les entreprises qui permettrait de financer la protection de l'environnement. Le gouvernement y est opposé, faisant valoir qu'elle pèsera sur la compétitivité et encouragera la désindustrialisation.

Pour M. Sawa, c'est là un calcul erroné car, compte tenu de l'avance acquise dans de nombreux secteurs, les industries japonaises pourraient au contraire accroître leur combativité mondiale en développant les technologies de conservation de l'énergie.

Philippe Pons

GRANDES ÉCOLES

Une ou sept écoles ?

L'Iseg est à la fois une et septuple. Une, parce que à son nom et son titre s'attachent des programmes, des méthodes, des niveaux d'enseignement et des profils d'élèves qui sont harmonisés : d'où le fait que chaque antenne est habilitée à délivrer le titre national, homologué par l'Etat au niveau II. Mais chaque école s'inscrit dans sa région, plonge ses racines en profondeur dans le milieu économique et apporte son dynamisme à l'ensemble. Iseg, c'est une école éclatée sur sept villes de France.

3 filières Bac + 4 homologuées par l'Etat

- ISEG SUP - Hautes Etudes de Commerce et de Gestion
  Admissions sur concours
- ISEG CO - Etudes Supérieures Commerciales Appliquées
  Admissions sur dossier et entretien
- ISEG FI - Hautes Etudes en Gestion-Finance, Expertise Comptable
  Admissions sur dossier et entretien

GROUPE ISEG
ISEG Paris - Tél. 01 44 78 88 88
ISEG Bordeaux - Tél. 05 56 91 33 02
ISEG Lille - Tél. 03 20 85 06 96
ISEG Lyon - Tél. 04 78 62 37 37
ISEG Nantes - Tél. 02 40 89 07 52
ISEG Strasbourg - Tél. 03 88 36 02 88
ISEG Toulouse - Tél. 05 61 62 35 37

Pour tous renseignements, téléphonez ou écrivez à ISEG Centre Info :
28, rue des Francs-Bourgeois • 75003 Paris

ISEG GROUPE

Etablissement privé d'enseignement supérieur

L'ISEG, CE SONT NOS ETUDIANTS QUI FONT NOTRE ECOLE

هكذا من الاصل

En Somalie inondée, près d'un million de villageois aux prises avec les flots

Les secours de la Croix-Rouge arrivent lentement

Vallées de la JUBA et de la SCHEBELLE
de notre envoyé spécial

« Nous n'avons plus de place pour enterrer nos morts, dit Hussein Mohamed Ismaël, *si nous creusons trop près de la rivière, l'eau envahit le trou. »* Le chef du village de Marere pointe encore son doigt sur sa maison submergée à vingt mètres de là. Dans les ruelles de Marere transformées en canaux, un gamin pagaye sur un radeau de fortune. Depuis fin octobre, huit cents familles sont réfugiées sur la crête de cette étroite digue encerclée par une crue du fleuve Juba, la plus dévastatrice depuis trente-cinq ans.

REPORTAGE

Il n'y a pas assez de barques pour desservir tous les camps des 800 000 déplacés

Malgré tout, les habitants de Marere ont eu le temps d'évacuer une bonne partie de leurs biens et d'improviser sur cette bande de terre émergée un village de bric et de broc. Ils ont sauvé, qui un lit, qui une meule, des poules ou encore une machine à coudre… Mais au bout de cinq semaines, les vivres manquent. Quelques femmes pilent leur dernière réserve de maïs, dont certains grains pourris ont viré au noir.

Omar Aliow, avec ses quatre épouses et ses vingt-six enfants, a vite épuisé le petit stock de céréales qu'il conservait dans un container métallique, où il enferme désormais deux canards. Il coupe des quartiers de mangues vertes : *« Aujourd'hui, je n'ai rien d'autre à donner à mes enfants. Mon grenier a été emporté. Je n'ai même pas un filet pour aller pêcher. Et puis ils souffrent tous de la malaria et je ne peux pas aller acheter des médicaments. »* Si la malnutrition menace, les dangers immédiats sont le paludisme, les infections respiratoires et surtout les épidémies pour ces déplacés entassés sur la digue qui seront isolés pendant plusieurs semaines, voire des mois.

La levée de terre de Marere n'est qu'une partie des 200 kilomètres de digues érigées le long du Juba et qui ont été consolidées ces dernières années grâce à un projet du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Entre Marere et la bourgade de Jelib, relativement épargnée par les inondations, l'embarcation louée par des experts en mission d'évaluation longe d'autres portions de digues en haut desquelles des villageois agitent leurs bras comme des naufragés. Ceux-ci n'ont pas encore reçu les secours que la Croix-Rouge a fait parvenir aux 25 000 sinistrés de la région, sur un total de 200 000 déplacés dans la vallée du Juba.

Cent soixante-dix tonnes d'aide (bâches, couvertures, médicaments et biscuits protéinés) ont été acheminées à Jelib au prix de mille difficultés logistiques. Ils sont distribuées petit à petit, dans la mesure des possibilités : il n'y a pas assez de barques pour desservir tous les « camps » de déplacés. Par endroits, le Juba s'est engouffré dans les brèches des digues, envahissant les environs à perte de vue. Ici et là, il a formé des lacs où surnagent, entre les arbustes, les faîtes de quelques toits de huttes. *« Ça, c'était le village de Gomolé où habitaient 200 familles »*, explique Omar, un employé du CICR, en désignant une large étendue d'eau.

Quelques milliers de sinistrés ont pu atteindre Jelib, où ils reçoivent des secours. Mais, sur le marché de cette localité de 20 000 habitants, les prix des produits de base ont flambé car l'accès à Mogadiscio, à 400 kilomètres, est de plus en plus difficile. Après la crue du Juba, c'est au tour de la Schebelle, l'autre grand cours d'eau de Somalie, de déborder, coupant la route vers la capitale.

LA DERNIÈRE VOIE ROUTIÈRE

Il fait nuit noire lorsque l'équipe du CICR s'arrête dans le village de Haramka pour s'enquérir de l'état de la route, mais la panique s'étend. L'eau monte depuis le matin dans ce hameau situé à 50 kilomètres de Jelib, sur la route de Mogadiscio, parallèle à la Schebelle. Les hommes ont déjà envoyé femmes et enfants se mettre à l'abri et se préparent à évacuer le village. La Schebelle déborde. En vingt-quatre heures, l'eau est montée de 50 centimètres à certains endroits, rendant la route impraticable.

Plus loin sur la route, des déplacés marchent dans la nuit, les pieds dans l'eau, leur balluchon sur la tête. Un petit tracteur tirant une remorque évacue une famille, aisée, du village de Sablale, lui aussi sous les eaux. La dernière voie d'accès routière aux sinistrés de la région de Jelib est en train de se fermer, alors que les riverains de la Schebelle viennent grossir les rangs des déplacés, qui seraient 800 000 selon l'ONU. Comment leur porter secours ? L'option des hélicoptères, efficace mais coûteuse, semble compromise. La France a finalement refusé de prêter des appareils, pour des raisons de sécurité, et une compagnie sud-africaine a fait marche arrière pour le même motif. Le CICR envisage de faire atterrir un petit avion sur une portion non inondée de la route Jelib-Kisimayo, afin de dépêcher des ingénieurs, du personnel médical et une clinique mobile qui sera installée sur un bateau.

A Marere, vingt-six personnes ont été emportées par les flots, et dans toute la vallée, les Nations unies ont recensé à ce jour 1 542 victimes et 21 000 têtes de bétail noyées, ainsi que 60 000 hectares de terres cultivables dévastés. Mais ce bilan est sans doute plus élevé car plusieurs localités démunies d'émetteurs radio ont été englouties par la crue monstrueuse du fleuve Juba sans pouvoir donner signe de vie. Et les riverains situés près d'une digue, comme ceux de Marere, sont encore parmi les mieux lotis dans leur malheur.

Jean Hélène

Sida : la France propose de créer un « Fonds international de solidarité thérapeutique »

Jacques Chirac veut faciliter la diffusion des traitements dans les pays du tiers-monde

L'ouverture de la conférence sur le sida en Afrique a été marquée, dimanche 7 décembre, par la proposition de création d'un *« Fonds international de solidarité thérapeutique »* faite par Jacques Chirac, qui a estimé *« inacceptable »* de laisser se développer *« une épidémie à deux vitesses »*. *« On ne peut pas laisser mourir les Noirs et soigner les Blancs »* victimes du sida, a souligné Bernard Kouchner. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

S'exprimant, dimanche 7 décembre, en présence d'Henri Konan Bédié, président de la République de Côte-d'Ivoire, et de Blaise Compaoré, président du Burkina, dans le cadre de la cérémonie d'ouverture de la 10e Conférence internationale sur le sida en Afrique, qui réunit jusqu'au 11 décembre plus de quatre mille personnes à Abidjan, le président de la République française a lancé un appel solennel aux pays industrialisés pour qu'ils intensifient l'effort de lutte contre la pandémie de sida dans le tiers-monde. Il a par ailleurs proposé la création prochaine d'un *« Fonds international de solidarité thérapeutique »* contre cette maladie transmissible.

« La pauvreté, les guerres, les troubles politiques et sociaux, les famines, le déferlement de réfugiés sur des milliers de kilomètres, la déstructuration des Etats et le marasme économique ont contribué à l'embrasement de l'épidémie, a déclaré M. Chirac. *Quand bien même une solution scientifique serait découverte pour arrêter le sida, elle ne pourrait être appliquée sans que le développement économique et social ne soit en même temps consolidé, la paix et la stabilité durablement établies, l'Etat de droit définitivement conforté. Aucun service de santé n'est concevable dans le désordre politique ou économique. Sans paix civile, pas de paix médicale ! »*

« La parole dont je suis porteur se veut celle d'une France qui ne peut rester silencieuse devant le cataclysme humain que l'épidémie du sida est en train de provoquer, a-t-il ajouté. *C'est une parole d'affection pour vos malades, une parole de compassion pour vos morts (…). Au moins deux millions d'Africains sont morts des suites du sida. Cette maladie est aujourd'hui plus meurtrière que le paludisme. »*

Le chef de l'Etat a notamment demandé, pour la première fois dans une telle enceinte, que les multinationales pharmaceutiques participent plus activement aux nécessaires efforts de solidarité à l'égard du Sud. *« Une participation non négligeable des dépenses de recherche et de développement des grands groupes pharmaceutiques a pu être couverte grâce à la distribution des nouveaux médicaments sur des marchés solvables,* a-t-il déclaré. *Le moment est venu d'examiner comment ces produits pourraient être rendus accessibles aux populations des pays en développement. Les coûts déjà acceptés pour le Nord doivent permettre d'abaisser substantiellement les prix offerts au Sud à mesure que les marchés s'élargiront à l'Afrique et aux autres continents. »*

« Nous n'avons pas le droit d'accepter qu'il y ait désormais deux façons de lutter contre le sida : en traitant les malades dans les pays développés, en prévenant seulement les contaminations au Sud, a encore déclaré M. Chirac. *Il serait choquant, inacceptable et contraire à la morale et à la plus élémentaire des solidarités d'assister à l'instauration d'une épidémie à deux vitesses. Comment pourrions-nous continuer à invoquer les droits de l'homme et la dignité humaine dans les enceintes internationales si, dans le même temps, à l'abri des meilleures raisons, nous acceptions que des millions de malades restent privés pour toujours des thérapies les plus efficaces ? »*

> « Il serait choquant, inacceptable et contraire à la morale et à la plus élémentaire des solidarités d'assister à l'instauration d'une épidémie à deux vitesses »

Pour le président de la République, la France ne peut ici agir seule. *« Il est essentiel que les grands pays industrialisés accentuent avec elle leur mobilisation. Je tiens à ce que le prochain sommet du G 8, à Birmingham, marque une nouvelle étape pour répondre à l'attente de ceux qui placent une grande partie de leurs espoirs dans l'efficacité de nos actions. La France invitera prochainement ses partenaires à la création d'un Fonds de solidarité thérapeutique. »*

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, devait préciser, lundi 8 décembre, devant les participants à la conférence d'Abidjan, les grandes lignes de cette initiative française. *« Ce fonds international devra être une réponse mondiale à un problème mondial,* a déclaré au *Monde* M. Kouchner. *Il ne sera pas destiné qu'aux thérapies mais aussi à la formation, à l'information et à la recherche sur le vaccin. On ne peut pas laisser mourir les Noirs du sida et soigner les Blancs. »* M. Kouchner avait déjà proposé une telle structure en 1994 au Parlement européen, qui l'avait acceptée sans toutefois que le Conseil européen suive. M. Kouchner a fait une nouvelle proposition en ce sens le 4 décembre, lors du dernier conseil des ministres européens de la santé.

« La France présentera ensuite cette initiative à Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, car nous pensons que c'est à l'Onusida, programme commun des Nations unies de lutte contre le sida, associé à un comité international d'éthique, de gérer l'utilisation de ce fonds, précise Bernard Kouchner. *Trois types de financement sont prévus. D'abord, via la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, associé à des fonds privés et à des fondations spécialisées. Ensuite, les multinationales pharmaceutiques, selon des modalités qui restent encore à définir. Enfin, les systèmes de soins des pays industrialisés pourraient prendre en charge une part des coûts de thérapeutique. Et l'on va parvenir dans cette optique à organiser enfin la taxation des mouvements de capitaux. Face au Sud, les riches doivent, d'une manière ou d'une autre, payer pour les pauvres. »*

Jean-Yves Nau

Madeleine Albright commence une vaste tournée en Afrique

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT Madeleine Albright entame, lundi 8 décembre, une tournée africaine d'une semaine. Signe de l'intérêt croissant que portent désormais les Etats-Unis au continent noir, le chef de la diplomatie s'y rend un peu moins d'un an après son entrée en fonction, alors que son prédécesseur Warren Christopher n'avait effectué qu'une seule visite en Afrique sub-saharienne, juste avant de quitter son poste. Mme Albright se rendra en Afrique du Sud et en Ethiopie, où se trouve le siège de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dans plusieurs pays instables d'Afrique centrale, comme le Rwanda, la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), et l'Angola, ainsi qu'en Ouganda et au Zimbabwe.

L'administration américaine a défini les trois objectifs essentiels de cette tournée : défendre les intérêts de Washington dans la région des Grands-Lacs, établir des relations avec une nouvelle génération de dirigeants africains et s'adresser aux Africains grâce à des rencontres avec la population. L'étape de Madeleine Albright en République démocratique du Congo sera l'une des plus importantes, les relations entre Washington et Kinshasa ayant été assombries par une querelle sur la commission d'enquête de l'ONU sur les massacres présumés de réfugiés hutus commis par les soldats de Laurent-Désiré Kabila. Mme Albright devrait être ferme sur le mandat de la commission d'enquête, tout en veillant à ne pas contrarier les intérêts économiques américains. Elle devrait adopter une attitude semblable au Rwanda, où la guerre continue entre des groupuscules hutus et l'Armée patriotique rwandaise (APR, tutsie) de Paul Kagamé, l'homme fort (vice-président et ministre de la défense) de Kigali.

MARY ROBINSON AU RWANDA

En visite au Rwanda, le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson, a brisé dimanche le silence diplomatique sur la situation dans le pays, en formulant de violentes critiques à l'égard du gouvernement. L'ancienne présidente irlandaise a condamné *« l'absence de politique volontariste de réconciliation »* et dénoncé les *« sérieuses violations des droits de l'homme »*. Elle a reconnu que les violences attribuées aux extrémistes hutus se multiplient, mais s'est insurgée contre l'augmentation des *« violences liées à l'APR »*. Au cours des discussions, Kigali a remis en cause la présence de la mission de l'ONU au Rwanda. Selon un observateur étranger, *« Mary Robinson a sauvé la mission »*.

Les autorités ont exprimé leur *« surprise »* après l'intervention de Mme Robinson, qui *« ne reflète pas la vérité »*. Emmanuel Gasana, conseiller à la vice-présidence, a exprimé les réserves de Kigali sur la nécessité de la présence et les méthodes de la mission de l'ONU, souhaitant qu'elle se consacre à l'éducation et non à la dénonciation des violences. – *(AFP, Reuters)*

Les élections sénatoriales confirment l'éclatement du paysage politique marocain

LES RÉSULTATS des élections sénatoriales, rendus publics samedi 6 décembre par le ministre de l'intérieur, Driss Basri, ne vont pas faciliter *« l'alternance »* voulue par le roi Hassan II. Ils confirment, quelques semaines après les élections législatives, la « balkanisation » de la carte politique du royaume entre trois blocs d'importance à peu près égale.

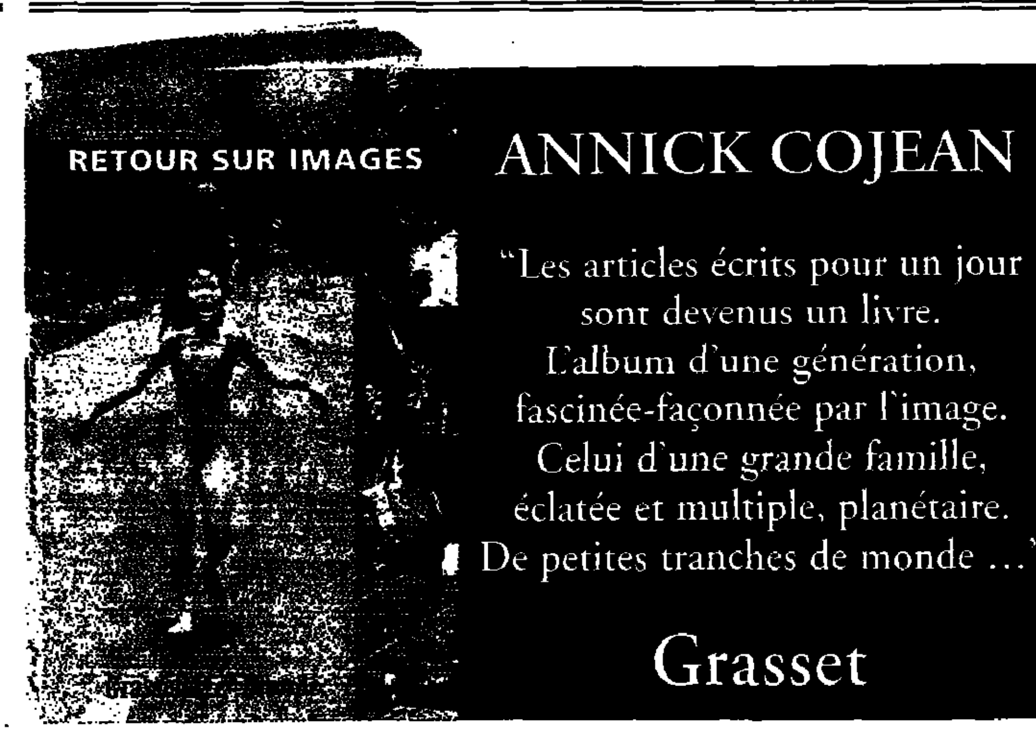
Avec 90 sièges sur 270 pour la nouvelle chambre de type sénatorial, dite des *« conseillers »*, le centre droit arrive en tête, suivi de la droite sortante (76 sièges), tandis que l'opposition, réunie dans la *« koutla »* (« le bloc ») remporte 60 sièges. Au sein de cette dernière, l'*Istiqlal*, le vieux parti nationaliste de Mohamed Boucetta, devance l'Union socialiste des forces populaires (USFP) d'Abderramane Youssoufi.

L'élection, vendredi, des conseillers, par quelque 5 000 grands électeurs représentant les conseils municipaux et provinciaux, les chambres professionnelles et les syndicats, a été marquée par le recours à l'argent, ont estimé, dimanche, plusieurs journaux marocains.

UN GOUVERNEMENT MINORITAIRE

« Il a été manifeste et a constitué un défi aux pouvoirs publics et à la commission nationale chargée du suivi des élections », écrit *L'Opinion*, le quotidien de l'*Istiqlal*, tandis que, pour *El Alam*, le journal arabophone de même tendance, *« les autorités sont intervenues clairement en faveur de certains candidats et contre certains autres »*. De son côté, l'organe de l'USFP a publié les résultats sans commentaire. Accueillis sans aucun intérêt par une majorité de Marocains, les résultats de ce nouveau scrutin ne vont pas faciliter la tâche du prochain gouvernement assuré d'être minoritaire, quelle que soit sa couleur politique.

Courtisés par le souverain, depuis des années, mais hésitant à sauter le pas, les dirigeants socialistes de l'USFP en particulier risquent de ne plus vouloir conduire la prochaine équipe gouvernementale. Pour vaincre leurs réticences, les convaincre de la neutralité de la droite parlementaire, le roi du Maroc dispose de quelques semaines puisque la composition de la prochaine équipe n'est pas attendue avant la fin du ramadan, à la fin janvier 1998.



هكذا من الأصل

L'Iran tire un profit politique du sommet de l'Organisation de la conférence islamique

Cette réunion sort Téhéran de son isolement diplomatique

L'Iran a bénéficié de circonstances favorables pour tirer profit de l'accueil du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qui commence le 9 décembre à Téhéran. De nombreux pays arabes opposés par le passé au régime issu de la révolution islamique sont ainsi venus pour témoigner de leur exaspération devant le blocage du processus de paix dont les Etats-Unis, hostiles à l'Iran, sont le parrain.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

La photo de famille sera belle et prestigieuse pour l'Iran, si dramatiquement isolé depuis l'avènement de la république islamique en 1979 : cinquante-cinq rois et chefs d'Etat – ou leurs représentants – des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) se réunissent du 9 au 11 décembre à Téhéran, pour le huitième sommet de cette organisation. Les autorités iraniennes boivent du petit-lait et ont mis les petits plats dans les grands pour assurer le bon déroulement de ce sommet qu'elles considèrent déjà comme un succès.

C'est certainement un succès non négligeable pour elles, mais il n'a été rendu possible que par un concours exceptionnel de circonstances, dont certaines échappent totalement à la volonté de Téhéran. Aussi, pas plus que le sommet de l'OCI qui s'est tenu à Dakar, en 1994, n'a pris une intonation sénégalaise ou africaine ou que celui de Lahore, vingt ans plus tôt, n'a débouché sur des résolutions pakistanaises ou asiatiques, le sommet de Téhéran ne prendra-t-il un accent iranien, comme l'auraient sans doute souhaité les autorités locales.

En d'autres termes, les participants ne devraient pas prôner la libération de toute la Palestine, c'est-à-dire la destruction de *« l'entité sioniste »*, selon la terminologie iranienne, ni l'ouverture des hostilités avec les Etats-Unis, dont l'écrasante majorité d'entre eux sont les amis. La politique du gouvernement du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, devrait être sévèrement condamnée et les Etats-Unis vivement critiqués pour leur soutien à l'Etat juif. Sans plus.

Les autorités iraniennes l'ont compris, qui, tout en affirmant que pour l'ensemble des participants Israël demeure *« la plus grande menace pour la sécurité »*, soulignent que le sommet a pour principal objectif de tendre vers une véritable *« solidarité de l'Oumma* [communauté] *musulmane »*, afin qu'elle puisse jouer un rôle plus positif et fasse entendre sa voix dans *« la construction du nouvel ordre mondial »*. Là réside l'ambition du sommet, qui *« ne cherche à adresser de message à personne »*, a dit le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Javad Zarif. Il voulait dire qu'aucun défi ne serait adressé aux Etats-Unis.

Cette sagesse relativement inaccoutumée, le régime iranien peut l'afficher parce qu'il a d'ores et déjà réussi son pari de réunir un bon sommet. Ce n'est pas rien, pour Téhéran, de recevoir, entre autres têtes couronnées ou dirigeantes, le prince héritier saoudien Abdallah – le roi Fahd ne se déplace plus depuis l'embolie cérébrale dont il a été victime en 1995. Il y a peu de temps encore, l'Arabie saoudite était traitée ici de principal suppôt des Etats-Unis et de vecteur de la présence militaire américaine massive dans la région du Golfe.

Le temps n'est pas non plus si lointain où les pèlerins iraniens à La Mecque jouaient les trublions et où, aux yeux de l'Iran, le régime wahabite n'avait de musulman que le nom. Et ce dernier le lui rendait au centuple, l'accusant de visées déstabilisatrices – d'où le soutien inconditionnel de Riyad à l'Irak durant la guerre qui a opposé ce dernier à l'Iran de 1980 à 1988. Les pressions des Etats-Unis, qui veulent maintenir l'Irak et l'Iran dans un double endiguement, jouent également, de même que les lourds soupçons qui, selon Washington, pèsent sur Téhéran dans l'attentat antiaméricain perpétré en territoire saoudien, à Khobar, et dont ont été victimes dix-neuf « marines » le 25 juin 1996.

Les rabat-joie font valoir que l'Arabie saoudite, dont le monarque porte le titre de *« serviteur »* des deux principaux lieux saints de l'islam, Médine et La Mecque, peut difficilement s'absenter d'un sommet de l'OCI. Ce qui est vrai, mais elle aurait pu être représentée à un moindre niveau. La présence du prince Abdallah comme le cadeau offert par le roi Fahd à l'Iran – un voile d'une centaine de kilos orné de versets du Coran tissé en fil d'or et d'argent, qui a recouvert pendant six mois la Kaaba, édifice sacré de La Mecque – sont doublement symboliques.

D'une part, Riyad saisit l'occasion de la récente accession au pouvoir en Iran d'un président modéré, Mohamad Khatami, pour tenter un début d'ouverture politique avec Téhéran. De l'autre, les dirigeants saoudiens adressent un message indirect aux Etats-Unis pour dire leur exaspération de voir Washington soutenir inconditionnellement Israël. Un sommet de l'OCI, réuni de surcroît en Iran – pays paria entre tous pour les Américains – offre l'occasion de le faire à peu de frais. C'est le même ras-le-bol que l'ensemble des pays arabes – ils sont vingt et un sur les cinquante-cinq membres de l'OCI – et nombre d'autres membres entendent faire parvenir en se faisant représenter à un bon niveau. Et ce n'est pas un hasard si Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne, pourtant brouillé avec la République islamique depuis le début des années 80, est venu lui aussi porter ses griefs à la tribune du sommet de Téhéran.

Le message prend davantage encore de clarté lorsqu'on compare le sucès du sommet de Téhéran à l'échec de la récente conférence économique de Doha (Qatar), pour laquelle les Etats-Unis avaient pourtant mis tout leur poids dans la balance, et dont l'objectif était de garantir l'intégration économique d'Israël dans la région. L'Iran avait été évidemment écarté de cette conférence.

Le régime iranien peut afficher une sagesse relativement inaccoutumée parce qu'il a déjà réussi son pari

D'une certaine manière, toutefois, la balle est dans le camp de l'Iran. Car s'il est certain que les autorités iraniennes tirent un bénéfice diplomatique au moins formel du forum de Téhéran, elles doivent désormais tenir leur rang, c'est-à-dire faire en sorte que les salamalecs et la bienséance prennent consistance. Cela suppose de leur part, comme le dit l'un de leurs principaux opposants, Ibrahim Yazdi, un *« changement de comportement dans leurs relations internationales »*. Et aussi une plus *« grande libéralisation »* de la vie politique iranienne. L'un et l'autre changement demeurent cependant tributaires de l'évolution de la lutte à peine feutrée entre les différentes factions du régime iranien – lutte mise en sourdine pour assurer le succès du sommet.

En attendant, sur les quelque cent cinquante projets de résolution qui seront présentés audit sommet, les plus attendus seront sans doute ceux qui ont trait au terrorisme, au statut de la femme et à la charte islamique des droits de l'homme. Ces droits sont également bafoués par tous les pays membres.

Mouna Naïm

Mobilisation générale à Téhéran

Les autorités iraniennes ont voulu marier l'ancien et le moderne pour le nouveau Centre des conférences qui abrite le sommet de l'OCI. Il en est né un bâtiment incongru, surmonté d'une étrange structure métallique en forme d'entonnoir à l'envers, dont les plans avaient été conçus pour une salle de concert du temps du shah. Son architecte a été invité à revenir des Etats-Unis, où il s'était exilé, pour achever les travaux. Le bâtiment a été construit en un temps record – moins de six mois –, et c'est aussi en un minimum de temps que les hôtels et résidences destinés à accueillir les hôtes de l'Iran ont été restaurés.

Les autorités de Téhéran ont aussi fait preuve d'une très grande efficacité pour le travail des journalistes. Lignes téléphoniques internationales, ordinateurs, réseau Internet, tout est à la disposition des centaines d'envoyés spéciaux qui couvrent le sommet. Bref, tout a été fait pour que l'image si malmenée de l'Iran soit enfin redorée.

Le candidat de Milosevic en tête du premier tour de la présidentielle en Serbie

L'extrême droite n'a pas progressé

BELGRADE
Correspondance

La Serbie a voté pour la troisième fois cette année, dimanche 7 décembre, afin de désigner le président de cette République qui forme, avec le Monténégro, la République fédérale de Yougoslavie. Après l'annulation du précédent scrutin, au mois d'octobre, en raison d'une participation inférieure à 50 %, les premiers résultats du scrutin de dimanche font apparaître une participation qui se situe autour de 54 %. Selon les estimations communiquées par les partis politiques et quelques associations non officielles, aucun candidat n'a cependant obtenu les quelque 1,8 million de voix qui représentent la majorité absolue du corps électoral.

Un deuxième tour devrait donc être organisé, le 21 décembre, pour départager les deux candidats arrivés en tête. Dimanche soir, le décompte des voix donnait de 42 % à 43 % pour Milan Milutinovic (parti socialiste, au pouvoir), 33 % à 34 % pour Vojislav Seselj (Parti radical serbe, extrême-droite) et 15 % à 16 % pour Vuk Draskovic (Mouvement du renouveau serbe). Le reste des voix se répartit entre les quatre autres candidats. Le deuxième tour devrait opposer Milan Milutinovic et Vojislav Seselj. Il s'agit d'une répétition de la situation d'il y a deux mois, lorsqu'étaient restés en lice Zoran Lilic, le candidat socialiste, et Vojislav Seselj. Celui-ci avait devancé son rival au second tour, mais n'avait pu être déclaré élu en raison de l'abstention supérieure à 50 %.

Questionné sur une éventuelle répétition de ce scénario, Vojislav Seselj, fort d'une amélioration de son score par rapport au premier tour de l'élection de septembre, se déclarait prêt à *« l'emporter contre tous les membres du comité directeur du parti socialiste au cours des années à venir »*. Du côté socialiste, on affichait une plus grande sérénité au soir de ce même premier tour. L'avance du candidat de ce parti est en effet cette fois beaucoup plus consistante, et il ne lui aurait manqué, selon les dernières évaluations, que 270 000 voix pour être élu dès le premier tour.

VUK DRASKOVIC EN BAISSE

Le premier tour de l'élection présidentielle de dimanche a aussi marqué une forte baisse du score réalisé par Vuk Draskovic. Déjà privé des voix des électeurs répondant à l'appel d'abstention lancé par plusieurs partis d'opposition, ce troisième candidat, qui dénonçait la *« Serbie rouge et la Serbie noire »*, semble avoir payé le prix de son obstination à vouloir être président contre tous. De plus, certains de ses électeurs n'ont pas forcément apprécié qu'il ait, au cours de sa campagne, volontairement ou non, rendu service aux socialistes en dirigeant avant tout ses attaques contre M. Seselj.

A vu de ces résultats non officiels, et à défaut d'un soutien ouvert et très improbable de M. Draskovic, M. Seselj devrait avoir du mal à renouveler la surprise d'il y a deux mois, lorsqu'il avait battu le candidat socialiste. Le président Slobodan Milosevic peut donc espérer que son vœu d'*« élection heureuse »*, adressé au peuple à la sortie du bureau de vote, se réalisera au second tour. Encore faudrait-il que les deux candidats restants, même s'ils se partagent de plus en plus les faveurs du corp électoral en Serbie, parviennent à mobiliser leurs électeurs en quantité suffisante.

Pierre Benvenuto

Bosnie : les hommes de Karadzic en recul au Parlement serbe

SARAJEVO
de notre correspondant

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a publié, dimanche 7 décembre, les résultats des élections législatives anticipées qui se sont tenues les 22 et 23 novembre dans l'entité serbe de Bosnie. Comme prévu, les ultranationalistes du Parti démocratique serbe (SDS) arrivent en tête mais ils perdent le contrôle du Parlement.

Le SDS de l'ancien dirigeant serbe Radovan Karadzic, inculpé de crimes de guerre, remporte 24 des 83 sièges de l'assemblée (contre 45 précédemment). Le déclin du SDS profite aux radicaux (extrême-droite), une émanation du Parti radical serbe de Vojislav Seselj, candidat à la présidentielle dans la Serbie voisine. La représentation des Radicaux passe de 6 à 15 sièges.

Biljana Plavsic, la présidente de la République serbe (RS ou Republika Srpska), qui avait convoqué ces élections pour en finir avec le conflit l'opposant depuis cinq mois aux ultranationalistes, fait une entrée remarquée au parlement. Créé il y a seulement trois mois, son parti, le SNS (Alliance populaire serbe), aura quinze députés. Les socialistes du SPRS, proches du président yougoslave Slobodan Milosevic, remportent, quant à eux, 9 sièges et 2 autres ont été enlevés par le petit Parti des sociaux démocrates indépendants favorable à Mme Plavsic.

Dans la Fédération croato-musulmane, où votaient les réfugiés expulsés des territoires serbes, l'alliance conduite par le SDA (Parti d'action démocratique) du président bosniaque Alija Izetbegovic disposera de 16 élus, et le Parti social démocrate (non nationaliste), de 2.

Au regard de ces résultats, il ne se dégage aucune majorité. Le parlement aura vraisemblablement toutes les peines à fonctionner, et la constitution d'un gouvernement s'annonce, d'ores et déjà, difficile. La communauté internationale, qui avait donné son feu vert à l'organisation du scrutin, espérait affaiblir l'emprise des ultranationalistes sur la vie politique de la Republika Srpska. Le SDS, qui s'oppose à l'application des accords de paix de Dayton, a, certes, perdu de son influence, mais le renforcement des Radicaux, allié au SDS dans l'ancien Parlement, est pour le moins inquiétant. Tenant le même discours ultranationaliste que le SDS, ils visent à réunir tous les Serbes dans un même Etat. Ils pèseront sur la nouvelle assemblée, au moment où, en Serbie, les idées de Vojislav Seselj séduisent de plus en plus de monde. Minoritaires, le SDS et les radicaux devraient reconduire leur alliance.

Ce scrutin aura surtout permis à la formation de Mme Plavsic, candidate « officielle » de la communauté internationale, d'entrer au Parlement où elle fera entendre son discours en faveur d'une meilleure application du traité de paix.

Le paysage politique de la République serbe demeure donc tourmenté tandis que son découpage géographique est clair. Les « durs » contrôlent la partie orientale de l'entité alors que les « modérés » règnent sur l'ouest. Un motif d'inquiétude supplémentaire pour les diplomates qui doivent déjà faire face aux multiples divergences opposant les autorités de la République serbe à celles de la Fédération croato-musulmane.

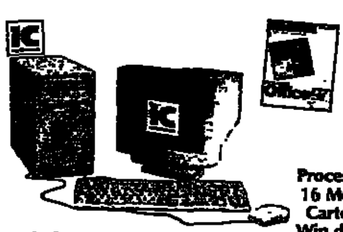
« La bonne nouvelle, note un observateur, *est que, pour la première fois en Bosnie, un des trois grands partis nationalistes traditionnels subit un échec. Un pilier se fracture. Les deux autres* [musulman et croate] *devraient connaître, un jour, la même mésaventure. En attendant, je ne serais pas surpris de voir le SDA voler au secours du SDS et des radicaux au Parlement de RS, si ces derniers sont en danger. Cette alliance, qui paraît contre nature, est envisageable : les nationalistes savent se serrer les coudes lorsque le besoin s'en fait sentir »*.

Christian Lecomte

Qui fait le plus :

Intranet - COMPAQ - Études de devis - Maintenance sur site - Formation - Nikon - Hot Line - Windows NT - Apple - Intranetware - 22 Showrooms en France - HEWLETT PACKARD - Gestion de parc - 100 000 clients - Installations - Location évolutive - Ingénierie - 5 000 références en stock - EPSON - Conseil avant-vente - Internet - Logiciels - Microsoft - Réseaux - Appleshare - AGFA - Périphériques - Financement - TOSHIBA - Consommables - 50 techniciens - etc... etc...

...fait aussi des prix !



10 359,54 F TTC
8590 F HT
ICP W-166MMX
Processeur Intel Pentium 166 MMX
16 Mo de DRAM EDO, DD 2,5 Go
Carte Video S3 Virge 4 Mo PCI 3D
Win dows 95, MS Office 97 PME
Moniteur ADI 15" SVGA
(Ref. ICP1010008 + CIB1400001)

12 289,14 F TTC
10190 F HT
Power Macintosh 6500/
Processeur PowerPC 603ev à 250 MHz
32 Mo de RAM, DD 3 Go E-IDE
CD24x, SGRAM 2 Mo, Modem 33.6
MàJ Mac Os 8 gratuite
(Ref. APP1010976)
Moniteur 15" AV Apple en option 1 890 F HT 2 279,34 (Ref. APP1400261)

Prix pour paiement comptant.

IC
L'informatique au service des professionnels
IC Paris Beaubourg : ... IC Paris 15ème : ... IC Paris Vendôme : ... IC Cergy 3 Fontaines : ... IC Evry 2 : ... IC Neuilly : ... IC Saint-Quentin en Yvelines : ... IC Avignon : ... IC Aix en Provence : ... IC Bordeaux : ... IC Lyon : ... IC Marseille : ... IC Montpellier : ... IC Nantes : ... IC Rennes : ... IC Reims : ... IC Toulon : ... IC Toulouse : ... IC Tours : ...

Le candidat de Milosevi
en tête du premier tou
de la présidentielle en Se

L'extrême droite n'a pas progressé

Bosnie : les hommes de
en recul au Parlemen

هكذا من الاصل

70 à 80 morts dans l'accident d'un avion-cargo russe à Irkoutsk

MOSCOU. Deux jours après la chute d'un Antonov-124, le plus gros avion-cargo du monde, sur des immeubles d'Irkoutsk-2, en Sibérie, les sauveteurs avançaient, lundi 8 décembre, un bilan de 70 à 80 morts. Une cinquantaine de corps ont été extraits des décombres, toujours fumants malgré une température de – 20 degrés. L'avion venait de décoller d'une piste distante d'un kilomètre et demi du quartier construit sur sa trajectoire. Les pilotes auraient signalé la panne de deux des quatre réacteurs, avant l'explosion et l'incendie des 110 tonnes de kérosène à bord. L'avion militaire, qui venait de Briansk, avait chargé à Irkoutsk deux chasseurs Su-27UB à livrer au Vietnam.

Il s'agit du cinquième accident en cinq ans d'un Antonov-124, *« fierté de l'aéronautique russe »*. Les autres sont survenus à Kiev, en Iran, en Russie et à Milan. Leur exploitation a été suspendue, pour trois semaines, par le premier ministre russe, venu sur les lieux, en attendant l'examen des enregistreurs à Moscou. – *(Corresp.)*

Recrudescence de la violence au Pays basque

BILBAO. Une permanence du Parti socialiste et trois succursales bancaires ont été incendiées par des groupes de jeunes cagoulés, dimanche 7 décembre, dans plusieurs villes du Pays basque espagnol (nord). L'attaque du local du Parti socialiste a eu lieu à Sopelana, près de Bilbao. Les assaillants ont mis le feu en lançant trois cocktails Molotov avant de prendre la fuite. Les dégâts matériels sont très importants. Des inconnus s'en sont pris de la même façon à deux établissements bancaires d'Azpeitia, dans la province basque de Guipuzcoa, ainsi qu'à une banque de Saint-Sébastien. Plus tôt dans la soirée, d'autres incidents avaient éclaté à Saint-Sébastien, au terme d'une manifestation de jeunes proches de l'organisation séparatiste basque ETA.

La région connaît ces derniers jours une recrudescence des actes de violence urbaine, provoqués par des jeunes séparatistes basques radicaux après la condamnation à sept ans de prison et l'incarcération des vingt-trois dirigeants de la coalition Herri Batasuna (HB, bras politique de l'ETA). – *(AFP.)*

Le ministre tchèque des finances visé par un attentat

PRAGUE. Le climat de crise qui règne en République tchèque depuis deux semaines s'est alourdi avec l'explosion d'une bombe d'environ 200 grammes de TNT, samedi 6 décembre, devant le domicile pragois du ministre des finances, Ivan Pilip, rival du premier ministre démissionnaire Vaclav Klaus. L'attentat, qui n'a pas fait de victimes, n'a pas été revendiqué. Absent au moment des faits, M. Pilip, molesté le samedi précédent par des partisans de M. Klaus, privilégie la thèse d'une *« tentative d'intimidation »*.

Le ministre, qui a lancé une *« guerre »* contre le crime économique, doit rendre publics, dans les prochains jours, les dossiers de plusieurs privatisations douteuses. Le président, Vaclav Havel, *« choqué et écœuré »* par l'attentat, devait par ailleurs charger, lundi, le chef de l'Union chrétienne démocrate (CDU) et ministre sortant de l'agriculture, Josef Lux (quarante et un ans), d'entamer des consultations pour la formation du nouveau cabinet. – *(Corresp.)*

L'opposition cambodgienne manifeste pour la paix à Phnom Penh

PHNOM PENH. Plus de 2 000 personnes ont manifesté dimanche 7 décembre à Phnom Penh pour réclamer la fin de la lutte armée entre les troupes du prince Norodom Ranariddh et celles de l'homme fort du Cambodge, le second co-premier ministre, Hun Sen. La manifestation, dirigée par le dissident Sam Rainsy, était la première à être organisée par l'opposition depuis plus de huit mois.

Le 30 mars, une manifestation également organisée par M. Rainsy avait fait l'objet d'une attaque à la grenade dans laquelle seize personnes avaient été tuées et plusieurs autres blessées. La manifestation de dimanche a été suivie attentivement par la communauté internationale, qui souhaite que les élections générales, prévues en mai prochain au Cambodge, puissent se dérouler normalement avec la participation de toutes les personnalités de l'opposition, y compris celle du premier co-premier ministre évincé, le prince Ranariddh. – *(AFP.)*

M. Nétanyahou ne convainc pas les dirigeants français

PARIS. Le premier ministre israélien a rencontré, samedi 6 décembre à Paris, Jacques Chirac et le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, sans que des avancées significatives soient enregistrées pour le processus de paix israélo-palestinien. M. Chirac a invité Benyamin Nétanyahou à prendre, selon Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, *« des initiatives fortes et crédibles »*. *« Les propositions présentées par le gouvernement israélien »* à propos d'un retrait imprécis de Cisjordanie *« ne nous paraissent pas de nature à donner l'impulsion nécessaire à la reprise du processus de paix »*, a ajouté le porte-parole.

De son côté, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, invité dimanche 7 décembre du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », a jugé *« très insuffisant »* le *« début de propositions »* fait par M. Nétanyahou. – *(AFP, Reuters.)*

Le parti du général Abacha en tête aux élections régionales au Nigeria

LAGOS. Le Parti du congrès du Nigeria uni (UNCP), favorable à une candidature à la présidence en 1998 du général Sani Abacha, l'homme fort du pays, a obtenu un avantage écrasant dans l'un des scrutins de samedi 6 décembre pour le renouvellement des assemblées régionales. L'UNCP s'est assuré 31 des 40 sièges à Lagos, la capitale économique du pays. Ce scrutin, dont les résultats définitifs doivent être connus au cours des prochains jours, s'inscrit dans le cadre du processus visant à rétablir la démocratie au Nigeria, rétablissement attendu pour octobre 1998, date à laquelle les militaires ont promis de se retirer du pouvoir. Des négociations seraient en cours, par ailleurs, entre le gouvernement militaire et Moshood Abiola, le chef de l'opposition, emprisonné depuis trois ans. Moshood Abiola avait été appréhendé en 1994 après s'être proclamé vainqueur de l'élection présidentielle de l'année précécente, dont les résultats avaient été annulés par les généraux nigérians. – *(Reuters.)*

Le gouvernement colombien se montre décidé à affronter les groupes paramilitaires

Près de cent cinquante paysans ont été massacrés en un an par les membres d'« Autodéfenses unies »

Pour forcer leur présence à d'éventuelles négociations entre la guérilla et le gouvernement, les groupes paramilitaires ont déclenché une vague de terreur contre les paysans, accusés d'aider la rébellion. Pour la première fois, le gouvernement reconnaît l'ampleur du problème et promet de réagir. D'éventuelles complicités au sein de l'armée ou de la police seront « sévèrement punies », a assuré le président Samper.

BOGOTA
de notre correspondante

Emu par le déferlement de violences attribuées aux groupes paramilitaires, le gouvernement colombien a enfin décidé de réagir. Début décembre, à l'issue d'un conseil de sécurité extraordinaire, le président Ernesto Samper a annoncé une série de mesures fortes. Celles-ci interviennent après plusieurs massacres récents de paysans. Les groupes paramilitaires *« seront poursuivis jusqu'en enfer »*, a déclaré le président lors d'une allocution télévisée en annonçant la création d'*« un groupe spécial de recherche contre la justice privée »*, analogue à celui créé en 1995 contre le cartel de la drogue de Cali.

C'est la première fois que le gouvernement colombien se montre aussi déterminé contre ceux qui, regroupés sous le nom des *« Autodéfenses unies de Colombie »* (AUC), ont déclenché une vague de terreur grâce à laquelle, massacre après massacre, ils prétendent combattre la guérilla colombienne.

Implantés dans presque tous les départements du pays, ils ont plusieurs fois fait savoir que, acteurs politiques du conflit, ils entendaient désormais être présents si des négociations s'ouvraient un jour entre le gouvernement et la guérilla. Une ambition qui explique la recrudescence de leurs exactions. En un an, près de cent cinquante paysans ont été assassinés lors de massacres attribués aux paramilitaires.

« DÉPLACÉS PAR LA VIOLENCE »

Le scénario, terrifiant, est chaque fois identique : de vingt à cinquante hommes, selon les cas, armés jusqu'aux dents, font irruption dans un village ; listes à la main, ils sélectionnent un certain nombre de personnes qu'ils exécutent. Parfois, les assassinats ont lieu sur la place du village ; parfois les victimes sont torturées. Les corps sont souvents jetés au fleuve. Les assassins menacent les survivants de revenir. Les villageois abandonnent leurs maisons et viennent grossir les rangs des *« déplacés par la violence »*, qui représentent aujourd'hui un million de personnes. Le 15 juillet, vingt-cinq à trente-cinq paysans ont été assassinés dans le village de Mapiripan (département du Meta, au sud-est de Bogota), la plupart égorgés. Seuls six des cadavres jetés au fleuve ont été retrouvés par les autorités.

Les massacres attribués aux AUC se sont multipliés dans plusieurs régions du pays depuis deux semaines. Le 21 novembre, quatorze paysans d'un hameau proche de Tocaima, petite ville située à moins de trois heures de la capitale colombienne, étaient assassinés. Le 25 novembre, à Concordia, dans le sud-est du département d'Antioquia (au nord de Bogota), quatre paysans étaient tués. Le lendemain, à Pitalito, au sud du pays, dans le département du Huila, sept corps étaient retrouvés sur une route. Le même jour près de Cienaga, sur la côte nord caraïbe colombienne, sept paysans, encore, étaient massacrés. Il y a une semaine, les témoignages de plus de deux cents personnes venues se réfugier à Dabeiba, petite ville à l'ouest du département d'Antioquia, faisaient état d'un nouveau massacre au cours duquel quatorze paysans au moins auraient été assassinés et les maisons de plusieurs hameaux brûlés. Moins de vingt-quatre heures après les mesures annoncées par le gouvernement, un nouveau massacre de cinq paysans était découvert dans le département du Cesar.

A plusieurs reprises, l'armée colombienne a été accusée de complicité. Lors de son allocution télévisée, le chef de l'Etat a affirmé qu'il *« avait donné l'ordre à tous les commandants des forces militaires et de police de combattre avec la même énergie tous les groupes armés, sans distinction »*. *« Toute relation de complicité ou de tolérance entre un membre de la force publique et ceux de ces groupes serait sévèrement punie »*, a-t-il ajouté, avant de préciser que les têtes des septs principaux chefs paramilitaires seraient mises à prix.

Anne Proenza



A PARTIR DE 55 500F*

Autoradio 4 HP avec commandes au volant - Direction assistée - Jantes alliage - Volant et siège conducteur réglables en hauteur - Vitres avant électriques et condamnation centralisée des portes - Projecteurs anti-brouillard - Décor exclusif - Antivol Fiat Code - Pare-chocs couleur carrosserie - Dispositif anti-incendie F.P.S.- Motorisations 60 Fire et TD 60 - 3 ou 5 portes. *Tarif conseillé hors options au 15.09.97 AM. 98 de la Punto 60 SX Diva 3 p. après déduction de la Prime Qualité Fiat de 5 000F pour la reprise de votre ancien véhicule (Prix Net : 60 500F). Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31.12.97, dans les points de vente participants.

TRANSPARENCE

FIAT

هكذا من الاصل

DROITE Les candidats de l'extrême droite ont perdu des voix, lors de deux législatives partielles, dimanche 7 décembre, au point de ne pouvoir être présents au second tour. Dans le Haut-Rhin et en Meurthe-et-Moselle, les candidats de droite invalidés sont en ballottage favorable face aux candidats du PS. ● LES LIBÉRAUX sont toujours divisés sur la stratégie à conduire pour les élections régionales de mars 1998. Face à François Léotard, qui souhaite que la droite laisse la présidence des régions à la gauche si celle-ci la devance, les dirigeants de Démocratie libérale sont tentés de renvoyer dos à dos la gauche et le Front national. ● AU RPR, Nicolas Sarkozy a déclaré que les dernières déclarations de Jean-Marie Le Pen devraient *« ouvrir les yeux »* aux électeurs. Charles Pasqua a assuré que le FN était *« dans la majorité »*, puisqu'aux législatives il avait aidé celle-ci.

La direction de Démocratie libérale récuse l'intransigeance face au FN

Les proches de M. Madelin critiquent la stratégie de barrage à l'extrême droite défendue par M. Léotard dans la perspective des régionales. M. Sarkozy estime que les derniers propos de M. Le Pen devraient « ouvrir les yeux ». Le Front national a reculé dans deux législatives partielles

CHAQUE JOUR en apporte une nouvelle illustration : rarement la controverse relative au Front national aura été aussi âpre au sein de la droite parlementaire. Entre ceux qui, comme François Léotard, annoncent par avance qu'à tout prendre, entre la gauche et le Front national, ils préfèrent voir les premiers diriger un conseil régional et ceux qui, comme Philippe Vasseur, ne voient pas d'inconvénient à se faire élire à la tête d'une région grâce à l'appui du parti d'extrême droite, l'approche des élections de mars 1998 attise les passions.

Avant la dissolution de l'Assemblée nationale, le RPR avait commencé, sous l'impulsion d'Alain Juppé, un travail de pédagogie en son sein, mais, depuis les élections législatives, il n'a pas été donné de suite au rapport rédigé par Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise. Du côté de l'UDF, Démocratie libérale, qui compte dans ses rangs Alain Griotteray, maire de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), ouvertement favorable à des désistements réciproques entre la droite RPR-UDF et le FN, et Gilles de Robien, député de la Somme et maire d'Amiens, hostile à tout rapprochement, est particulièrement exposée aux divisions sur ce sujet. Aussi son président, Alain Madelin, a-t-il chargé Laurent Dominati, secrétaire politique national de Démocratie libérale et député de Paris, de préparer un document de travail portant à la fois sur l'analyse du phénomène constitué par le FN et sur la stratégie que doit adopter Démocratie libérale.

Il s'agit, explique M. Dominati, de *« faire un travail approfondi »* afin d'aboutir *« à une attitude unitaire »* à l'égard du FN, faute de quoi *« l'opinion ne comprend rien »*. Or une position ne peut être unitaire, ajoute-t-il, que si elle se fonde sur une analyse *« de droite »* du phénomène du FN. *« Jusqu'à présent, nous avons cédé à la facilité en parlant de fascistes, de racistes. Notre argumentation par rapport au Front national était de gauche. Cela ne marche pas, car nous sommes différents de la gauche,* fait valoir le député de Paris. *Il nous faut donc élaborer une argumentation de droite à la fois sur le fond et sur la stratégie, qui permette de ne pas se faire enfermer dans un Front républicain. »* Pour M. Dominati, *« il serait absurde de considérer que tout a été fait par rapport au Front national »*.



Le document préparé par M. Dominati n'est pas encore abouti mais, déjà, les discussions qu'il a provoquées soit au bureau politique, soit lors de la réunion – plus restreinte – du comité exécutif de Démocratie libérale ont mis en évidence la difficulté qu'il y aura à dégager une position commune aux élections régionales. François Léotard s'est prononcé à plusieurs reprises pour que les partis républicains fassent bloc contre l'extrême droite au cas où celle-ci serait en mesure d'accéder à la présidence d'une région. La position d'Edouard Balladur, souhaitant que la droite ne présente de candidat à la présidence que si elle dispose de la majorité, absolue ou relative, est sensiblement différente : elle ne donne aucune consigne pour le cas où les élus RPR et UDF devraient choisir entre la gauche et le FN. Ces deux approches rencontrent pourtant de nombreuses oppositions au sein de la direction de Démocratie libérale.

PORTE DE SORTIE « MORALE »

Même si la discrétion est de mise, il apparaît nettement que les proches de M. Madelin sont farouchement hostiles au refus de toute addition entre les voix de la droite et celles qui viendraient de l'extrême droite ; ou, du moins, à la généralisation de ce refus. Ils estiment que cette position risque de faire disparaître la droite de l'échiquier politique et qu'elle relève de la tactique plus que de la stratégie. Ils observent que là où la droite présentera un candidat, elle ne pourra pas refuser les voix éventuelles du FN, tandis qu'elle les rejettera là où elle n'aura pas la majorité. D'autres assurent que la position Léotard-Balladur est une manière, pour des chefs de file qui ne sont pas certains de l'emporter, de se ménager une porte de sortie morale en cas de défaite. Tous estiment qu'il faut plutôt signifier clairement aux électeurs que la droite part sous ses propres couleurs et qu'elle n'entend passer d'alliance ni avec le FN ni avec la gauche. Ils résument leur position par la formule : *« Ne nationalisons pas les élections régionales ! »*

Ce slogan convient aux présidents de région. Certains d'entre eux craignent que, en laissant systématiquement les présidences à la gauche si celle-ci arrive devant le RPR et l'UDF, l'opposition ne se prive de sièges qu'elle pourrait conserver en ralliant les voix d'élus de petites listes comme les chasseurs, les socioprofessionnels ou même les divers gauche qui préféreraient voter pour un candidat de droite plutôt que pour un communiste. M. Léotard, qui a participé à certaines de ces discussions, paraît aujourd'hui assez isolé dans sa famille d'origine. Pourtant, il a indiqué récemment qu'il demanderait au bureau politique de l'UDF, dont il est le président, de se prononcer sur sa position (*Le Monde* du 2 décembre). A l'heure actuelle, nombre de dirigeants de Démocratie libérale seraient plutôt enclins à voter contre.

Cécile Chambraud

M. Sarkozy exclut un rapprochement avec l'extrême droite

LES DIRIGEANTS RPR ne font pas tous la même analyse du poids de l'extrême droite. Nicolas Sarkozy a été le permier à réagir aux dernières déclarations de Jean-Marie Le Pen. Dans un entretien au *Journal du dimanche* daté du 7 décembre, le maire de Neuilly assure qu'*« il n'y a aucun avenir »* dans un rapprochement avec le FN. *« Les dernières déclarations de M. Le Pen en direct de Munich devraient ouvrir les yeux de ceux qui nous ont quittés par déception et qui constatent aujourd'hui que le FN les conduit dans une impasse,* a déclaré le porte-parole du RPR. *Imaginez la catastrophe que représenterait pour l'image de notre pays Le Pen dans un gouvernement ? Ou pour l'image de nos régions ses amis dans un exécutif régional ? »*

Charles Pasqua, de son côté, dimanche 7 décembre sur TF 1, a déclaré : *« Le FN est dans la majorité, avec le PS, les Verts et les communistes,* [puisque] *70 députés socialistes ont été élus dans le cadre de triangulaires ou grâce à des transferts très importants de voix du FN sur les députes de gauche. »* Mais il a ajouté à l'intention de certains de ses amis : *« Les dirigeants qui envisagent de nouer le dialogue avec le FN font de toute façon un mauvais calcul, parce qu'ils raisonnent d'une manière arithmétique, et ils se disent le RPR et l'UDF, ça fait tant, plus le FN tant, donc ça fait 57 %. C'est oublier* [que] *les électeurs du FN viennent de milieux populaires et figurent parmi les blessés de la croissance ou les oubliés de la démocratie et de la République. Donc, ils ne se motivent pas forcément en fonction d'une idéologie. »* Il a donc redit : *« C'est seulement dans la mesure où le RPR affirmera ses propres valeurs, où il défendra l'idée de nation et de patrie, où il refusera une certaine forme de fédéralisme qu'il maintiendra l'électorat. »*

Pour autant, entre 2 000 et 3 000 personnes ont manifesté, samedi 6 décembre, à Nice contre le projet de loi sur l'immigration. Le député RPR et maire de la ville, Jacques Peyrat, transfuge du FN, l'ensemble des parlementaires de l'opposition des Alpes-Maritimes et quelque 70 maires du département ont défilé derrière une banderole *« La France se mérite »*.

A Lunéville, l'union de la gauche n'a pas bénéficié au PS

NANCY
de notre correspondante

Le second tour de l'élection législative partielle organisée à Lunéville, dans la quatrième circonscription de Meurthe-et-Moselle, se jouera entre l'ancien ministre RPR François Guillaume, arrivé en tête, et le socialiste Michel Closse, maire de Lunéville. Le candidat du Front national, Jean-Claude Bardet, est éliminé faute d'avoir recueilli les voix de 12,5 % des électeurs inscrits.

M. Guillaume, qui n'avait conservé son siège, lors des élections de juin, qu'avec neuf voix d'avance sur M. Closse, était reparti en campagne dès le lendemain du second tour, anticipant l'annulation qu'allait prononcer le Conseil constitutionnel en raison de la présence de quatorze bulletins excédentaires dans les urnes. Méthodiquement, il a visité chacune des 164 communes de cette circonscription plutôt rurale, et surtout très sinistrée économiquement. C'est en effet ici que l'on trouve le plus fort taux de chômage de la région Lorraine. Les trois quarts d'heure qu'il se vante d'avoir passés dans chacune de ces petites communes ont finalement porté leurs fruits, face à une majorité unie derrière la candidature de M. Closse.

EFFRITEMENT DU FN

En effet, le communiste Maurice Vuillaume, maire de Damelevières, qui avait obtenu 12,54 % des voix au printemps, ne s'est pas représenté afin de favoriser M. Closse, tout comme le Vert Antoine Ducret, qui avait recueilli 4,62 % des voix. Cette stratégie a été inefficace puisque le maire de Lunéville obtient un pourcentage de voix inférieur à celui totalisé par les candidats socialiste et communiste du printemps. Au lendemain de la victoire de M. Guillaume, M. Closse n'était pas sûr de vouloir repartir au combat, profondément blessé par la campagne très dure menée autour de thèmes sécuritaires et parfois avec des attaques personnelles. M. Closse peut cependant se satisfaire de devancer son adversaire dans la ville de Lunéville, mais seulement de 81 voix. En mai, il y était devancé de 683 suffrages. L'effet « rural » dont bénéficie l'ancien ministre de l'agriculture et ex-président de la FNSEA dans ce secteur a donc joué.

L'autre surprise de cette élection partielle est l'effritement manifeste du Front national. Son candidat, Jean-Claude Bardet, président du groupe d'extrême droite au conseil régional et rédacteur en chef d'*Identité*, la revue « intellectuelle » du FN, recule de trois points par rapport au mois de mai. Comme en juin, il tentait sa chance à Lunéville après plusieurs échecs à Nancy, comptant bien recueillir les fruits du travail de l'ancien conseiller régional Jean-Claude de Sars, qui a quitté le mouvement. M. Bardet a indiqué, dimanche soir, que ses électeurs seraient *« libres de voter comme ils l'entendent »* au second tour.

Monique Raux

L, 73 400 ; V., 32 678 ; A., 55,48 % ; E., 31 662.
François Guillaume, RPR, d. s., 12 599 (39,79 %) ; Michel Closse, PS, m. de Lunéville, 11 014 (34,78 %) ; Jean-Claude Bardet, FN, c. r., 5 042 (15,92 %) ; Geneviève Heilliette, LO, 1 743 (5,50 %) ; Michel Claire, MEI, 926 (2,92 %) ; Lionel Langard, div., 338 (1,06 %)... *BALLOTTAGE.*

[25 mai 1997 : L, 73 637 ; V., 49 306 ; A., 33,04 % ; E., 46 556. François Guillaume, 13 210 (28,37 %) ; Michel Closse, 10 753 (23,09 %) ; Jean-Claude Bardet, 8 838 (18,98 %) ; Maurice Villaume, PC, m., 5 838 (12,54 %) ; Geneviève Heillette, LO, 2 370 (5,09 %) ; Antoine Ducret, Verts, 2 147 (4,61 %) ; Michel Claire, MEI, 1 669 (3,58 %) ; Paul Luporsi, LDI-MPF, 1 387 (2,97 %) ; Jean-Loup Gondrexon, div., 344 (0,73 %).]

Le Monde
EDITIONS

DIX CLEFS pour comprendre L'ÉPIDÉMIE

Dix années de lutte avec Arcat-sida

Sous la direction de Frédéric Edelmann

Réflexions de fond, notamment éthiques, propositions d'actions, analyses ou évaluations des mécanismes mis en œuvre dans la lutte contre l'épidémie. Un livre utile pour faire face à la complexité du sida.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Le candidat UDF à Mulhouse-Nord est bien placé pour le second tour

MULHOUSE
de notre correspondant

« Sur la table ! Sur la table ! » Jean-Jacques Weber (UDF-FD), député sortant dont l'élection avait été annulée par le Conseil constitutionnel pour *« pression sur les électeurs »*, doit calmer ses troupes à la mairie de Sausheim : *« Attendez dimanche prochain. »* La thèse du *« complot »* et de l'*« invalidation inique »* qu'il a développée pendant sa campagne a été efficace. Avec 2 395 voix d'avance sur son challenger Jo Spiegel (PS), maire de Kingersheim et conseiller général de Wittenheim, le président du conseil général du Haut-Rhin améliore son score de près de 10 points par rapport au printemps et pense être *« hors de portée »*.

« C'est un scénario inattendu », admet M. Spiegel, reconnaissant à son adversaire d'*« avoir su mobiliser son électorat sur le thème du martyr »* et espérant à son tour *« mobiliser la gauche plurielle pour le second tour car le jeu reste ouvert »*. Celui-ci se tiendra en l'absence du chef de file départemental du Front national. Gérard Freulet, conseiller régional, conseiller général et conseiller municipal de Mulhouse, subit un échec sévère. Ayant obtenu les voix de moins de 12,5 % des électeurs inscrits, il est dans l'impossibilité de se maintenir au second tour. En pourcentage des voix, il est même en recul par rapport au score d'Aldo Zasio, candidat du FN au printemps. L'élection de M. Freulet, le 28 septembre, comme conseiller général de Mulhouse-Nord, l'un des trois cantons de cette circonscription, n'a pas eu pour lui l'effet d'entraînement escompté. *« Satisfait »* d'être en tête dans son canton avec 36,7 % des suffrages, M. Freulet estime *« avoir sauvé l'essentiel »* et s'abstiendra de toute consigne pour le second tour.

M. Weber avait déjà fait connaître son avis sur la question : *« Si les électeurs du FN veulent voter pour moi, ils seront les bienvenus. Toutefois, l'extrême droite est dans l'incapacité de revendiquer le rôle d'arbitre. Pour moi, d'un point de vue éthique, c'est fondamental. »* Pour M. Weber, l'issue de cette élection revêt une importance particulière. Mis en examen pour abus de confiance, travail clandestin et subornation de témoin, il doit comparaître devant le tribunal correctionnel de Colmar le 15 janvier. Une défaite l'aurait mis en difficulté au sein de son propre camp lors du renouvellement des présidents de conseils généraux après les cantonales de mars 1998.

Lucien Naegelen

L, 68 282 ; V., 29 486 ; A., 56,81 % ; E., 28 901.

Jean-Jacques Weber, UDF-FD, d. s., pr. c. g., m. de Sausheim, 11 554 (39,97 %) ; Joseph Spiegel, PS, c. g., m. de Kingersheim, 9 159 (31,69 %) ; Gérard Freulet, FN, c. r., c. g., c. m., 6 479 (22,41 %) ; Michel Breuzard, GE, 755 (2,61 %) ; Eric Morel, PC, 466 (1,61 %) ; Aimé Sensé, LO, 441 (1,52 %) ; Karl Goschescheck, rég., 47 (0,16 %)... *BALLOTTAGE.*

[25 mai 1997 : L, 68 470 ; V., 45 408 ; A., 33,68 % ; E., 43 370. Jean-Jacques Weber, UDF-FD, 13 082 (30,16 %) ; Joseph Spiegel, PS, 12 474 (28,76 %) ; Aldo Zasio, FN, c. m., 9 936 (22,91 %) ; Serge Becq, GE, 1 267 (2,92 %) ; Yann Flory, MEI, 1 216 (2,80 %) ; Jean Kaspar, div. g., 1 151 (2,65 %) ; Eric Morel, PC, 1 071 (2,46 %) ; Jean-Marie Pheulpin, LO, 1 053 (2,42 %) ; Sylvie Manchon, LDI-MPF, 801 (1,84 %) ; Charasdine Lamouchi, div., 664 (1,53 %) ; Jean-Claude Vinel, div., c. m., 371 (0,85 %) ; Daniel Lander, MDC, c. m., 284 (0,65 %) ; Abdallah Klai, div., 0 (0,00 %).]

Jean-Marie Le Pen confirme ses propos sur les chambres à gaz

DE RETOUR en France, Jean-Marie Le Pen s'est employé à justifier ses déclarations faites à Munich, vendredi 5 décembre, sur les chambres à gaz, *« détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »* (*Le Monde* daté 7-8 décembre). *« Depuis dix ans, Jean-Marie Le Pen donne des cours de sémantique à ses contemporains pour leur expliquer ce que veut dire le mot "détail", c'est-à-dire partie d'un tout. Depuis dix ans, Jean-Marie Le Pen n'a pas varié d'un pouce dans son analyse »*, écrit-il dans un communiqué daté du 6 décembre. Selon le président du Front national, les voix qui condamnent ses propos ne sont que l'expression d'*« une nouvelle campagne de diabolisation menée à son encontre par le lobby pro-immigrés et les socialo-communistes »*.

M. Le Pen a souvent réitéré, depuis sa condamnation en mars 1991, ses propos sur les chambres à gaz. Cette fois, le lieu – Munich –, son hôte – l'ancien Waffen SS Franz Schoenhuber –, mais également le contenu de son intervention – un hommage au *« peuple allemand qui a été le peuple martyr de l'Europe »* – leur donnaient une dimension nouvelle. Le chef de l'extrême droite abonde en effet dans le sens des révisionnistes, qui soutiennent la thèse d'un complot juif contre l'Allemagne, laquelle ne serait entrée en guerre que pour se défendre.

Dimanche, une centaine de personnes, répondant à l'appel de SOS-Racisme, de l'UNEF et de l'UEJF (Union des étudiants juifs de France), ont manifesté devant le siège du FN à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) en brandissant des photos des camps d'extermination avec pour légende : *« Un détail ? »* Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a qualifié les propos de M. Le Pen de *« scandaleux »* et leur auteur de *« puanteur »*. Premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande a déclaré que s'il ne faut pas confondre les électeurs lepénistes avec les *« dirigeants du Front national »*, il faut les *« culpabiliser »*.

Christiane Chombeau



هكذا من الأصل

Mme Voynet évoque une « période de tensions avec les partenaires de la majorité plurielle »

La ministre de l'environnement a réclamé aux Verts un soutien plus loyal

Devant les Verts, réunis en conseil national, *Dominique Voynet est venue à l'improviste, samedi* 6 décembre, défendre le bilan de son action au gouvernement. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a reproché aux militants de ne pas s'être « *mobilisés* » davantage sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), en les mettant en garde contre des critiques trop vives à son encontre.

CE DEVAIT ÊTRE un conseil national consacré aux élections régionales, avant le rendez-vous de Limoges, les 30 et 31 janvier 1998, où les écologistes de gauche tireront le bilan de six mois de participation au gouvernement de Lionel Jospin. Un conseil national de vaches grasses, où l'on a accueilli de nouveaux militants : Dominique Frager et ses anciens amis de Génération écologie, le parti écologiste, emmené par le maire de Mèze (Hérault), Yves Pietrasanta.

Ce fut surtout un conseil national consacré à… la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Dominique Voynet avait, en effet décidé, de se rendre devant son parti, samedi 6 décembre au matin, entre un tête-à-tête avec M. Jospin et son départ pour Kyoto. Une rencontre impromptue et à huis clos, pour calmer le malaise de militants déconcertés par la décision du gouvernement d'autoriser la culture de maïs transgénique (*Le Monde* du 5 décembre).

Dans une atmosphère très attentive, Mme Voynet s'est livrée à une « *défense et illustration du travail du ministère* ». Un inventaire ultra détaillé des 535 sites proposés pour Natura 2000 à l'annulation de l'A 51, en passant par la pastille verte, qualifiée avec franchise de « *mesurette* », et, bien sûr, les organismes génétiquement modifiés (OGM). A ses militants, Mme Voynet a expliqué qu'il fallait replacer l'autorisation donnée à la culture du maïs transgénique « *dans le contexte de la négociation gouvernementale* ». « *Le bilan n'est pas complètement satisfaisant* », a convenu la ministre, en notant qu'« *un compromis* » a été obtenu, notamment avec un moratoire sur les autres cultures.

Deux fois, l'ex-porte-parole des Verts a reproché à ses militants de ne pas avoir suffisamment « *mobilisé* » sur le sujet. « *Encore aurait-il fallu être au courant* », ont rétorqué certains, après son départ.

Puis, Mme Voynet s'est faite plus… politique. C'est votre rôle de prendre des positions indépendantes, a-t-elle expliqué en substance aux Verts. « *Nous sommes dans une période de tension avec les partenaires de la majorité plurielle* », a même lancé la ministre.

« *On veut nous atteindre au moral* », a-t-elle encore ajouté, en observant : « *Quand les attaques arrivent, il est difficile de subir, en plus, celles de son propre camp* »… Une allusion transparente au communiqué comminatoire du député écologiste Noël Mamère, le 30 novembre, sur le maïs transgénique, qui avait été ressenti, chez les Verts et au cabinet de la ministre, comme une invitation discrète à la démission.

Les délégués ont majoritairement applaudi Mme Voynet puis les débats ont repris. Une motion de synthèse a été adoptée sur le maïs trangénique. « *Dominique Voynet nous a expliqué, mais nous ne sommes pas convaincus*, a souligné le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, lors d'une conférence de presse. *Nous pensons aussi que le grand débat aurait dû avoir lieu avant, et pas après la décision du gouvernement, d'autant que, en principe, c'est la méthode Jospin, non ?* »

« TIRER LES CONSÉQUENCES »

Une autre motion, déposée par l'aile gauche du mouvement, stipule que, si la loi sur la réduction du temps de travail, examinée à l'Assemblée nationale en janvier, n'intègre pas la fonction publique et toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, « *le conseil national demanderait à Dominique Voynet de quitter le gouvernement* ». Modifié, le texte est devenu : « *Les Verts en tireraient les conséquences dans l'établissement du bilan de la participation.* » M. Bennahmias a expliqué que les Verts souhaitaient travailler sur cette loi « *en amont, contrairement à ce qui s'est passé sur les projets de loi Guigou et Chevènement* », jugeant cette dernière toujours « *frileuse* ».

« *Depuis le congrès de Brest, le PS est victime de quelques réflexes hégémoniques, et le PCF de quelques réflexes suivistes* », a aussi indiqué Danielle Auroi, secrétaire nationale adjointe. Lors du débat sur les élections régionales, samedi, Mme Auroi avait regretté que le PS n'établisse que des rencontres bilatérales, et non multilatérales, avec ses partenaires de la majorité. Interrogé sur les déclarations de François Hollande, M. Bennahmias a répondu que, « *mise en garde pour mise en garde, nous appelons aussi à ce que la gauche soit plurielle* ».

Ces raidissements et mises au point n'entravent pas le cours des négociations pour les élections régionales. « *Le verre est quand même à moitié plein* », a dit M. Bennahmias. « *Nous ne sommes pas dans une posture de déloyauté. On ne souhaite pas faire tomber le gouvernement* », a indiqué le député Yves Cochet. Samedi matin, Mme Voynet et M. Jospin sont convenus de se voir plus souvent.

Ariane Chemin

Mise en garde de François Hollande

François Hollande ne veut pas d'une majorité « *totalement caporalisée, homogène, semblable* » mais il souhaite qu'elle soit « *diverse mais cohérente* ». Invité dimanche 7 décembre de Radio J, le premier secrétaire du Parti socialiste a lancé une mise en garde à ses alliés : « *Je pense qu'il y a un principe de cohérence dans cette majorité, qu'on ne peut pas vouloir être dans la majorité, figurer dans les listes régionales au nom de cette majorité, au nom de l'union, et, en même temps, être sur une autre cohérence. Chacun doit prendre ses responsabilités* ».

Pour M. Hollande, qui a qualifié Jacques Chirac de « *chef partisan* », les formations de gauche ne doivent « *laisser personne enfoncer quelque coin que ce soit dans cette majorité* ». « *Il faut que chacun ait à la fois le souci d'exprimer sa diversité, sa sensibilité et en même temps comprenne la cohérence d'ensemble* », a-t-il ajouté.

Mobilisation atypique en faveur du commissaire au Plan

L'« AFFAIRE GUAINO » prend mauvaise tournure pour le gouvernement. Alors que ce dernier cherche depuis plusieurs semaines à évincer Henri Guaino de son poste de commissaire au Plan pour le remplacer par l'économiste Jean-Michel Charpin, une campagne atypique s'organise, en soutien à l'expert menacé.

Proche de Philippe Séguin et de Charles Pasqua, M. Guaino, qui a été l'inspirateur de la campagne de Jacques Chirac, en 1995, contre la « fracture sociale », est au centre d'une controverse inhabituelle. Pour l'heure, on n'a encore guère entendu des ténors de la droite dénoncer une « chasse aux sorcières » ; en revanche, les protestations, à gauche, et dans le monde syndical, se font de plus en plus nombreuses.

Ainsi, plusieurs personnalités ont signé une *Lettre ouverte à Lionel Jospin*. « *Loin de nous l'idée*, disent les pétitionnaires, *de contester le souci d'un chef de gouvernement de nommer à certains postes des personnalités dont les options soient en cohérence avec son projet politique* ». Mais le limogeage de M. Guaino, ajoutent-ils, « *serait symbolique d'une victoire de la pensée unique qu'il a toujours combattue, mais dont vous vous êtes vous-même méfié* ».

Parmi les signataires, on relève les noms de syndicalistes, dont le « patron » de FO, Marc Blondel, et celui de la CFTC, Alain Deleu, d'un des animateurs de la Gauche socialiste, Julien Dray, de plusieurs essayistes – dont Régis Debray et Emmanuel Todd –, de deux membres du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, Jean-Pierre Gérard et Paul Marchelli, d'un membre de la commission économique du PCF, Paul Boccara, ou encore d'un responsable du Mouvement des citoyens, Didier Motchane.

L'économiste Jean-Paul Fitoussi a aussi pris position. « *Le plan doit être un lieu de débat ouvert et sans exclusive* », a-t-il déclaré au *Monde*, avant d'ajouter : « *Henri Guaino l'a compris et a tenté de mettre en œuvre une politique qui permette à tous les points de vue, pourvu qu'ils soient solidement étayés, de s'exprimer. L'important pour les pouvoirs publics est d'être éclairé sur l'éventail des possibles. Il est donc souhaitable que le plan continue dans cette voie.* » Auparavant, l'UNSA (qui regroupe la FEN et plusieurs syndicats autonomes) ou encore la CFE-CGC avaient également apporté leur appui au commissaire au Plan.

Dans l'entourage du premier ministre, on assure qu'il n'y a plus de différend entre l'Elysée et Matignon sur le sujet. Un nouveau poste aurait-il été offert à l'intéressé ? Au Plan, on assure qu'il n'en est rien.

Laurent Mauduit

Une municipale et deux cantonales partielles

PAS-DE-CALAIS

Béthune (premier tour)

I., 19 471 ; V., 10 283 ; A., 47,18 % ; E., 9 926.

Liste PS-PC-Verts conduite par Bernard Seux (PS diss.,d.), 3 785 (38,13 %) ; liste socialiste conduite par Claude Lagache (PS, m.), 3 023 (30,45 %) ; liste d'union de la droite conduite par Jacques Pomart (RPR), 2 493 (25,11 %) ; liste du Front national conduite par Georges Puccinelli, 625 (6,29 %)… *BALLOTTAGE.*

[La liste PS-PC-Verts, conduite par le député socialiste Bernard Seux, arrive en tête et devance celle du maire sortant, Claude Lagache, investi par le PS. Cette élection municipale, provoquée par la « défusion » des communes de Béthune et de Beuvry, s'inscrit dans un contexte politique local bien particulier. Le bon résultat obtenu par M. Seux est un échec pour Jacques Mellick. Déchu de ses mandats de député et de maire de Béthune depuis sa condamnation dans l'affaire VA-OM en février 1996, qui l'a rendu inéligible jusqu'en 2001, M. Mellick avait réussi à imposer au PS son candidat, Claude Lagache.

Lors du second tour, les deux prétendants socialistes devraient s'opposer dans une triangulaire avec le RPR, car M. Seux n'a aucunement l'intention de suivre les conseils de la fédération du PS, qui lui avait demandé de fusionner avec la liste de M. Lagache.

11 juin 1995 : I., 25 716 ; V., 17 469 ; A., 32,07 % ; E., 16 626. PS (Mellick,d., m.), 7 430 (44,68 %) ; Un.d. (Deprez, div. d.), 4 866 (29,26 %) ; div. g. (Dorlin, div. g.), 2 285 (13,74 %) ; PC (Tobo), 2 045 (12,30 %).]

ISÈRE

Canton de Grenoble (second tour)

I., 10 882 ; V., 3 455 ; A., 68,25 % ; E., 3 355.

Max Micoud, div. d., 2 030 (60,50 %)… ÉLU.

Michel Bénichou, PS, 1 325 (39,49 %).

[Ce canton, qui était tenu par Alain Carignon (RPR) depuis 1976, reste acquis à la droite. La candidate du Front national, arrivée en troisième position lors du premier tour, n'avait donné aucune consigne de vote à ses électeurs. Max Micoud (div.d.), qui fut, en 1989, président du comité de campagne de l'ex-maire de Grenoble, obtient un score voisin de celui obtenu par M. Carignon en 1994.

La gauche n'a pas engrangé les bénéfices de sa victoire aux élections municipales de 1995 à Grenoble. Le candidat du PS réalise en effet un score identique à celui obtenu en 1994 par le candidat divers gauche. A la suite de cette élection, le conseil général de l'Isère devait élire un nouveau président, en remplacement de M. Carignon, emprisonné depuis le mois de juillet 1996, et démissionnaire depuis le 28 octobre. Michel Hannoun (RPR), qui occupe le poste de président délégué, a de fortes chances d'accéder à cette fonction.

1er décembre 1997 : I., 10 882 ; V., 3 153 ; A., 71,02 % ; E., 3 113. Max Micoud, div. d., 1 109 (35,62 %) ; Michel Bénichou, PS, 705 (22,64 %) ; Marie-Amélie Caillard, FN, 460 (14,77 %) ; Yves Machefaux, UDF-rad., 303 (9,73 %) ; Maurice Hagendorf, écol., 159 (5,10 %) ; Jean Caune, div. g., 151 (4,85 %) ; Michel Vannier, PC, 146 (4,69 %) ; Jean-claude Berthet, div. d., 80 (2,57 %).

27 mars 1994 : I., 11 512 ; V., 5 258 ; A., 54,32 % ; E., 5 023. Alain Carignon, RPR, 3 047 (60,66 %) ; Gérald Dulac, div. g., 1 976 (39,33 %).]

EURE

Canton de Beaumesnil (premier tour)

I., 3 353 ; V., 1 820 ; A., 45,72 % ; E., 1 794.

Marc Vampa, UDF, adj. m., 724 (40,35 %) ; Bernadette Roux, PS, c. r., m., 411 (22,91 %) ; François Dorgère, div. d., 407 (22,68 %) ; Yves Boissard, FN, 149 (8,30 %) ; Georges Morin, PC, 55 (3,06 %) ; Jean-Pierre Louette, div. d., 48 (2,67 %)… *BALLOTTAGE.*

[Marc Vampa (UDF) est arrivé en tête du premier tour de cette élection, destinée à pourvoir au remplacement de Jacques Prévost (UDF), décédé. Bien placé pour succéder à M. Prévost, qui avait été réélu dès le premier tour en 1992, M. Vampa a toutefois été pénalisé par la présence de deux candidats divers droite, et notamment de François Dorgère, qui a bénéficié du soutien du RPR. Le FN recule de plus de 2 points par rapport à 1992. Arrivée en deuxième position, Bernadette Roux (PS) ne paraît pas en mesure de menacer M. Vampa.

22 mars 1992 : I., 3 277 ; V., 2 432 ; A., 25,78 % ; E., 2 320. Jacques Prevost, UDF-RR, 1 399 (60,30 %) ; Bernadette Roux, PS, m., 428 (18,44 %) ; Yves Boissard, FN, 249 (10,73 %) ; Anita Cavedo, Verts, 182 (7,84 %) ; Rémi Bunel, PC, 62 (2,67 %).]

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS *au sommaire du mois de décembre*

Sectes :
le défi de l'irrationnel

Fêtes et traditions du monde

STOCK

Minette Walters
Résonances…

« Ce fut d'abord l'odeur qui attira l'attention de Mrs Powell. Douceâtre. Légèrement écœurante. Elle rentrait sa voiture dans son garage par un chaud après-midi de juin et elle pensa, sans aller chercher plus loin, que cela venait de la poubelle des voisins, de l'autre côté du muret séparant les deux propriétés. »



هكذا من الأصل

M. Pasqua « dénie » à M. Chirac le droit de ratifier le traité d'Amsterdam sans référendum

L'ancien ministre de l'intérieur assure que la France va perdre sa « souveraineté »

Devant les militants de son association Demain la France, Charles Pasqua, samedi 6 décembre, a réaffirmé ses critiques contre l'euro, le pacte de stabilité et le traité d'Amsterdam. Il a dénié au président de la République, au gouvernement et au Parlement le droit de ratifier ce traité, assurant : « *C'est au peuple de trancher.* » Il espère trouver des appuis auprès de Jean-Pierre Chevènement ou de Philippe de Villiers.

QUELQUE PEU isolé au sein du RPR depuis que Philippe Séguin est à la recherche d'une synthèse, Charles Pasqua s'est trouvé une nouvelle raison d'exister. A sa demande d'un nouveau référendum sur l'Europe, le président du RPR opposait jusqu'ici un refus d'inspiration gaullienne : le peuple français a bel et bien ratifié le traité de Maastricht, expliquait-il en substance, et donc on ne saurait le consulter de nouveau sur la mise en œuvre de la monnaie unique.

Samedi 6 décembre, lors d'une journée d'études de l'association Demain la France, présidée par son conseiller, William Abitbol, M. Pasqua a précisé l'objet de la consultation populaire qu'il appelle de ses vœux.

Il réclame un référendum soit sur la révision de la Constitution nécessaire, selon lui, à la ratification du traité d'Amsterdam, soit sur le traité lui-même, soit encore sur les deux. « *Je pense que ce serait un véritable détournement de la souveraineté nationale que de s'autoriser de ce vote ambigu et un peu court* [celui sur le traité de Maastricht] *pour se dispenser désormais de consulter les Français sur le destin de la France en Europe* », a affirmé le sénateur des Hauts-de-Seine.

En réponse à une question, M. Pasqua a été encore plus net : « *Je dénie au président de la République, au gouvernement et au Parlement le droit de ratifier le traité d'Amsterdam. C'est au peuple de trancher.* »

LES TROIS « MODÈLES »

Pour l'ancien ministre, un tel référendum doit aussi être l'occasion de choisir entre les trois « *modèles* » de construction européenne qu'il dessine : la conception anglo-saxonne, qui se satisfait d'une zone de libre-échange ; la position française, qui privilégie la coopération interétatique ; et la vision allemande, qui conduit au fédéralisme.

« *La mécanique qui va se mettre en place avec l'euro va faire toucher du doigt aux Français l'obligation fédéraliste qu'elle implique* », explique encore M. Pasqua. Il n'est donc pas pressé. Il compte notamment sur la sélection, après les élections régionales, des premiers pays remplissant les critères de convergence ; voire, comme en 1992, sur l'exemple du référendum qui doit être organisé en juin au Danemark, pour imposer progressivement l'idée d'une consultation électorale. Il ne désespère pas, non plus, de trouver des convergences à l'extérieur du RPR – avec les amis de Jean-Pierre Chevènement, par exemple, ou ceux de Philippe de Villiers –, ou même à l'intérieur du mouvement néogaulliste.

M. Pasqua considère qu'ajouté à la mise en œuvre de l'euro et au pacte de stabilité le traité d'Amsterdam « *fera franchir la frontière imperceptible et en tout cas soigneusement camouflée qui sépare un Etat souverain d'un Etat qui ne l'est plus* ». Il adresse aussi cet avertissement : si les Français ne sont pas consultés, « *il y aura du grain à moudre pour les partis extrémistes, puisque les partis républicains ont renoncé, semble-t-il, à poursuivre tout débat entre eux sur les buts et les moyens de la construction européenne* ».

Un échec de la droite aux élections régionales, due à une nouvelle poussée de l'extrême droite, tout comme l'identité de vues entre le président de la République et le premier ministre sur la construction européenne pourraient conduire, en effet, M. Séguin à se ranger dans le camp des partisans d'un référendum. C'est du moins le vœu de proches de M. Pasqua. Jusqu'ici, toutefois, le président du RPR a toujours estimé qu'il lui serait difficile de s'opposer à un traité qui a été négocié par M. Chirac.

Au moins jusqu'aux assises du RPR, prévues le 31 janvier, M. Séguin doit aussi prendre en compte son alliance avec l'aile libérale représentée par Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy. Le premier, il est vrai, a déjà fait un pas en direction du député des Vosges, en affirmant vendredi, lors d'un colloque organisé à l'initiative de Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, que « *l'Europe n'est pas faite pour être dirigée par la banque centrale européenne* ». « *Elle est faite pour être dirigée par une autorité politique* », a précisé M. Balladur.

Jean-Louis Saux

M. Chevènement défend la règle de l'unanimité au conseil de l'UE

Le ministre de l'intérieur souhaite que le passage à la majorité qualifiée soit précédé d'une réforme de la Constitution

EN 1992, Jean-Pierre Chevènement, qui était alors opposant au sein du Parti socialiste, avait appelé à voter « non » au référendum de ratification du traité de Maastricht. En 1997, M. Chevènement, ministre de l'intérieur et président du Mouvement des citoyens, n'est pas favorable à un référendum pour la ratification du traité d'Amsterdam.

Adopté au conseil européen des 16 et 17 juin, ce dernier traité modifie le précédent : il introduit le possible passage de l'unanimité à la majorité qualifiée du conseil de l'Union européenne pour l'adoption de certaines décisions concernant la circulation des personnes. C'est à ce titre, notamment, que le président de la République et le premier ministre ont décidé, jeudi 4 décembre, de saisir conjointement le Conseil constitutionnel de l'examen de la conformité à la Loi fondamentale de ce traité d'Amsterdam (*Le Monde* daté 7-8 décembre).

Dimanche, M. Chevènement a glissé une notion nouvelle, en souhaitant que la France émette une « *réserve disant que le passage à l'étape du vote à la majorité qualifiée ne pourrait intervenir que lorsqu'elle aurait réformé sa Constitution* ». Et il s'est surtout prononcé contre la passage de l'unanimité à la majorité qualifiée.

Invité de l'émission « Polémiques » sur France 2, le ministre a indiqué que, dès qu'il a lu le traité d'Amsterdam, il a écrit à Lionel Jospin pour lui dire que « *ce traité pose un problème de constitutionnalité* ». Selon lui, « *le transfert dans le domaine communautaire, c'est-à-dire, en dehors de la souveraineté nationale, de tout ce qui a trait à la ville et à l'émigration, pose naturellement le problème d'un nouveau transfert de compétences, qui ne peut être tranché que par une réforme de la Constitution* ».

« *Encore que c'est seulement au terme de cinq ans que le vote à l'unanimité doit, si tout le monde en est d'accord, faire place à un vote à la majorité qualifiée* », a ajouté M. Chevènement, pour qui « *soit il faudra réformer la Constitution, soit introduire une réserve, à savoir que tant que la France n'aura pas réformé sa Constitution, le vote à l'unanimité prévaudra* ».

M. VÉDRINE DANS L'EXPECTATIVE

Sur le fond, M. Chevènement n'a pas caché qu'il est « *très clairement pour le maintien du vote à l'unanimité* ». « *Tout ce qui touche à l'ordre public, à la sécurité des Français,* a-t-il dit, *est une chose trop grave pour qu'on puisse se défaire de cette compétence et considérer qu'elle sera exercée mieux qu'elle ne pourrait l'être par des autorités démocratiquement élues par des fonctionnaires que personne ne connaît.* »

Interrogé, le soir, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », sur les déclarations de son collègue de l'intérieur, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, n'est pas entré dans le détail : il a simplement indiqué que la saisine commune du Conseil constitutionnel par Jacques Chirac et Lionel Jospin permettra de répondre aux interrogations sur la conformité du traité d'Amsterdam à la Constitution française. M. Védrine a estimé, en outre, que ce traité contient « *des choses qui ne sont pas inutiles* », notamment en matière de coopérations renforcées. « *Mais cela ne suffit pas à garantir l'Europe contre le risque de dilution* », a-t-il conclu, rappelant que la France veut une réforme des institutions avant élargissement.

Olivier Biffaud



■ **Bus d'échange de seringues et préservatifs ont la même fonction : protéger du sida et des hépatites.** Les usagers de drogues sont fortement touchés par le sida et les hépatites. Leur distribuer des seringues et du matériel neufs, c'est donc lutter contre la progression de l'épidémie.

■ **Bien sûr, il n'est pas évident de voir ce type de bus se garer près de chez soi.** Parce qu'on se demande si distribuer des seringues ne risque pas d'augmenter la consommation de drogues. Parce qu'on peut avoir peur de côtoyer des toxicomanes.

■ **Mais les résultats sont là :** les toxicomanes partagent de moins en moins leurs seringues et le taux de contamination du sida baisse.

■ **Un trait d'union entre les usagers de drogues et le système de soins.** Ces bus, ainsi que les distributeurs/récupérateurs de seringues ou les lieux d'accueil destinés aux usagers de drogues, sont les éléments visibles de tout un dispositif de prévention et de prise en charge qui porte aujourd'hui ses fruits. Ils sont aussi le trait d'union qui permet d'établir le contact entre les toxicomanes et le système de soins. Pour les personnes qui luttent au quotidien contre le sida et l'usage de drogues, ils sont un premier pas vers la réinsertion sociale des usagers et les aident à terme à régler leur problème avec les drogues.

Pour en parler, Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
24/24, anonymes, confidentiels et gratuits.

CETTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EST RÉALISÉE À L'INITIATIVE DU ▶ MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ - SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ.



En distribuant des seringues, on fait reculer le sida et les hépatites.

« Fichier des juifs » : M. Hollande approuve le « geste » de M. Chirac

LA DÉCLARATION de Louis Mexandeau voyant dans le dépôt par Jacques Chirac du « fichier des juifs », le 5 décembre, dans la crypte du Mémorial du martyr juif inconnu, un « *geste profondément regrettable* », a provoqué une polémique. Le député socialiste du Calvados avait parlé de « *véritable privatisation d'une partie du patrimoine de la nation* » (*Le Monde* daté 7-8 décembre). Le 7 décembre, Me Serge Klarsfeld, président de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France, a demandé aux dirigeants du PS de désapprouver M. Mexandeau.

Interrogé par *Le Monde*, François Hollande refuse de polémiquer, tout en indiquant que M. Mexandeau n'engageait pas le PS. « *Au-delà des questions juridiques que Louis Mexandeau a autorité à poser comme ancien ministre des anciens combattants,* a déclaré le premier secrétaire du PS, *c'était un geste qui était attendu par la communauté juive et qui, à ce titre, était nécessaire.* » Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur et président du MDC, a estimé, dimanche sur France 2, qu'en appelant le peuple français à « *regarder en face son histoire* » M. Chirac faisait en sorte que, « *pour ne pas parler du présent, on parle du passé* ».

DÉPÊCHES

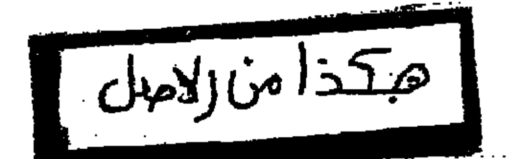
■ **35 HEURES : Le CNPF a rendu public dimanche 7 décembre un sondage effectué à sa demande selon lequel 4 patrons sur 5 seraient hostiles aux 35 heures.** Selon cette enquête Sofres, réalisée du 1er au 4 décembre auprès de 400 chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, et de 600 salariés du secteur privé, 85 % des patrons se déclarent opposés aux 35 heures, tandis que 69 % des salariés pensent qu'elles auront des conséquences positives sur la qualité de vie. Les ministres de l'emploi, Martine Aubry, et de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, ont écrit à 150 000 chefs d'entreprise, pour leur demander de ne pas considérer la loi sur les 35 heures comme un « *couperet* » mais comme une opportunité.

■ **ELF : Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, a refusé, dimanche 7 décembre,** au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » de commenter l'affaire Elf, dans laquelle est mise en cause une proche d'un de ses prédécesseurs au Quai d'Orsay, Roland Dumas. M. Védrine a précisé ne pas avoir « *de dossier du Quai d'Orsay là-dessus* ».

■ **HOSPITALISATION : Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a été hospitalisée,** samedi 6 décembre, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, après avoir été victime d'un léger malaise lors d'une réunion de la fédération du Parti socialiste du Vaucluse. Mme Guigou, âgée de 51 ans, sans doute victime de surmenage, a dû annuler tous ses engagements des jours à venir, notamment un déplacement à Washington.

■ **BUDGET : le Sénat a adopté, dimanche 7 décembre, les crédits pour 1998 du secrétariat d'Etat aux PME,** à l'artisanat et au commerce (425 millions de francs), ainsi que les crédits du ministère de l'équipement, des transports et du logement. En revanche, les sénateurs ont rejeté le projet de budget des anciens combattants, critiquant la faiblesse des crédits alloués à « *la politique de mémoire* ».

■ **POITOU-CHARENTES : Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL), président du conseil régional de Poitou-Charentes,** a obtenu, vendredi 5 décembre, une majorité absolue de 31 voix sur 55 sur le vote de son budget 1998, qu'il est un des premiers à soumettre au vote.



POLICE Les policiers municipaux se mobilisent contre le projet de réforme de leur statut par le gouvernement. Le ministère de l'intérieur envisage en effet de les désarmer et de leur interdire des missions de nuit. ● CE TEXTE, encore en discussion au sein du gouvernement, est vivement dénoncé par plusieurs élus d'opposition et des représentants de polices municipales. ● *« NOUS NE SOMMES PAS des Bobbies anglais. Il y a des tranches de la population face auxquelles nous avons besoin d'être armés »*, estime Georges Martin, responsable de la police municipale de Carqueiranne (Var). ● SUR LA CÔTE D'AZUR, les polices municipales, presque toujours armées, sont de plus en plus en nombreuses. Cinquante-deux maires des Alpes-Maritimes ont signé récemment une motion s'opposant au désarmement parce que l'*« Etat ne donne plus (...) les moyens d'assurer la sécurité »*.

L'éventuel désarmement des policiers municipaux déclenche une polémique

Un avant-projet de loi, qui n'autorise que le port d'armes défensives et interdit les missions de nuit, est dénoncé par un de leurs syndicats. Jean-Pierre Chevènement a réaffirmé, dimanche 7 décembre, la priorité de l'Etat en matière de sécurité

« LA SÉCURITÉ publique est la prérogative de l'Etat en République », a solennellement déclaré Jean-Pierre Chevènement, dimanche 7 décembre, sur France 2, dans l'émission « Polémiques ». Le ministre de l'intérieur réaffirmait ainsi un principe qui donne clairement la priorité à la police nationale, alors qu'un avant-projet de loi sur les polices municipales doit être soumis à la concertation interministérielle, et provoque déjà des réactions de colère d'un syndicat de policiers municipaux.

Dans son édition du 6 décembre, le *Figaro* dévoilait les grandes lignes de ce texte qui pourrait cependant faire l'objet de modifications, d'ici à son passage devant le Parlement, au début de l'année prochaine. Une version définitive du projet devrait être présentée devant le Conseil de la sécurité intérieure en janvier. En l'état, ce texte prévoit de désarmer les policiers municipaux et de leur interdire le travail de nuit. Seules les armes de sixième catégorie, dites armes défensives (matraques, bombes lacrymogènes), resteraient autorisées, avec l'accord du préfet et sur demande du maire. En 1993, le rapport de Patrick Balkany, alors maire de Levallois-Perret et député RPR des Hauts-de-Seine, dénombrait 10 977 policiers municipaux répartis dans 2 849 communes. Aujourd'hui, ils seraient environ 12 500. Certains ne sont que de bonals garde-champêtres. Tous ne sont pas armés. A Belfort, par exemple, dans la ville dont il est le maire, M. Chevènement a toujours veillé à ce qu'ils effectuent leurs missions désarmés. C'est aussi le cas à Montpellier.

Dans le Midi, les municipaux sont majoritairement armés, à Cannes comme à Vitrolles, dont le maire (FN) se plaint régulièrement du *« laxisme »* de la police nationale. Aujourd'hui, les dispositions de la loi leur permettent de porter des armes de première et quatrième catégorie, telles des pistolets de calibre 9 mm et des revolvers 357 Magnum, et d'en faire usage dans le cadre de la légitime défense. *« La police municipale peut relever une identité mais ne peut procéder à un contrôle d'identité, elle peut agir en flagrant délit, mais ne peut arrêter une personne. Elle a des attributions précises et il faut que l'armement soit proportionné à la mission »*, a affirmé M. Chevènement, pour justifier le choix éventuel d'un désarmement généralisé.

« ENLEVER LES CROCS »

Selon *Le Figaro*, l'article 3 de l'avant-projet impose également de limiter le travail des municipaux à des horaires de journée. Dans les grandes villes de la Côte d'Azur, qui rassemblent les effectifs les plus nombreux, comme Nice (237), ou Cannes (137), mais aussi dans la région parisienne, comme à Levallois-Perret, les policiers municipaux assurent leur service jour et nuit. *« Tant qu'un règlement n'a pas été établi dans les communes avec plus de cinq policiers municipaux*, précise le texte, *les tâches de la police municipale ne peuvent s'exercer qu'entre sept heures et vingt heures, à l'exception des gardes statiques des bâtiments communaux et de surveillance des cérémonies. »* M. Chevènement a rappelé que *« la police municipale n'a pour fonction que d'appliquer les arrêtés municipaux, faire la police du stationnement, des marchés »*. Le ministre redéfinit ainsi une conception volontairement limitative de son rôle, même s'il envisage, en contrepartie, d'étendre le pouvoir des municipaux en matière de police de la circulation. Le débat n'est pas nouveau, tout comme la polémique sur l'armement. Les syndicats de la police nationale, qu'ils soient classés à droite ou à gauche, s'y sont toujours montrés hostiles.

Certains maires, en majorité à droite et à l'extrême-droite, se sont faits les défenseurs de l'armement de leurs policiers. Le 24 novembre, Jacques Peyrat, le maire de Nice (RPR), s'opposait par avance à tout projet de désarmement (*Le Monde* du 26 novembre) de ses 237 agents municipaux. *« Ce serait enlever au berger allemand sa vigueur, ses crocs, et en faire un petit loulou de Poméranie »*, indiquait-il. En 1993, déjà, Patrick Balkany, qui avait armé dès 1983 sa police municipale, résumait son choix en quelques mots : *« Tout policier qui fait un travail dangereux ou qui peut être amené à se trouver dans une position dangereuse se doit d'être assuré sur la vie. »*

La position du ministère de l'intérieur n'est pourtant pas vraiment une surprise. Elle s'inscrit dans la vaste réforme de la police mise en oeuvre par Jean-Pierre Chevènement depuis son arrivée place Beauvau. Il y a d'abord eu l'annonce de la création de 20 000 adjoints de sécurité (*Le Monde* du 21 août) dans le cadre des emplois-jeunes, puis l'annonce de la mise en place d'un Conseil supérieur de la déontologie de la sécurité (CSDS), chargé de veiller au respect de la déontologie de tous les professionnels de la sécurité.

REFONDRE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

La réforme des polices municipales est l'étape suivante, qui précédera à son tour une refonte de tout le secteur de la sécurité privée (sociétés de surveillance et de gardiennage, agences d'enquête ou de recherche). Les grandes lignes de cette politique ont été mises en avant, lors du colloque de Villepinte, « Des villes sûres pour des citoyens libres », les 24 et 25 octobre. Dans son discours de clôture, le premier ministre Lionel Jospin avait déjà énoncé le principe repris, dimanche 7 décembre, par Jean-Pierre Chevènement, en déclarant : *« La sécurité est d'abord une responsabilité de l'Etat »*.

M. Jospin reconnaissait alors que les polices municipales *« répondent à des besoins »*. *« Elles ont leur place pour répondre à des aspects particuliers de la demande de sécurité »*, précisait-il, pour ajouter aussitôt la nécessité *« qu'aucune confusion ne soit possible avec les services de l'Etat »*.

Pascal Ceaux

Une succession de projets sans suite

● **Janvier 1993 :** Paul Quilès, ministre de l'intérieur, dépose sur le bureau du Sénat un projet de loi sur les polices municipales. Il ne sera jamais examiné, en raison de la victoire de la droite aux législatives de mars.

● **Mars 1995 :** Charles Pasqua dépose un texte sur le bureau de l'Assemblée nationale. L'arrivée de Jacques Chirac à l'Elysée, deux mois plus tard, le renvoie dans les tiroirs.

● **Avril 1997 :** Jean-Louis Debré reprend le projet Pasqua. Suivant les conclusions du rapporteur, Dominique Bussereau (UDF-PR, Charente-Maritime), la commission des lois de l'Assemblée adopte le texte, jeudi 17 avril. Quatre jours plus tard, Jacques Chirac, le président de la République annonce la dissolution de l'Assemblée nationale.

TROIS QUESTIONS À...
GEORGE MARTIN

1 Vous êtes président de l'Union nationale autonome des polices municipales (UNAPM), minoritaire, qui revendique environ 1 000 adhérents, et, par ailleurs, responsable de la police municipale de Carqueiranne (Var), composée de quatre municipaux, armés de 38 et de 357 Magnum. Estimez-vous véritablement nécessaire cet armement pour le type de missions que vous accomplissez ?

Nous ne sommes pas des *bobbies* anglais. Il y a des tranches de la population face auxquelles nous avons besoin d'être armés. Il y a parfois des conflits difficiles, la nuit. Je ne compte plus le nombre de fois où nous sommes pris à partie. La façon de faire de M. Chevènement n'est pas correcte. Je suis le premier à demander un suivi psychologique des policiers porteurs d'armes, et plus de formation. Mais nous désarmer de cette manière, sans même que nous ayons été prévenus, c'est une mesure vexatoire.

2 Il ne s'agit, pour l'instant, que d'un avant-projet, ne réagissez-vous pas un peu trop vite ?

Je préfère prendre les devants. Je suis peut-être le seul syndicaliste à bouger, mais je ferai tout mon possible pour m'opposer à ce projet. Car, je sais que nous sommes indispensables. Nous sommes là pour pallier aux manques de la police nationale. Là où elle met une demi-heure à arriver sur place, nous mettons cinq minutes. La sécurité, c'est d'abord la gendarmerie et les polices municipales. La police d'Etat fait ce qu'elle peut.

3 Quelles formes concrètes vont prendre vos actions contre le futur projet ?

Avec plusieurs collègues d'autres villes de la Côte d'Azur, nous n'allons plus assurer que les sorties d'école. Toutes les petites missions habituelles, les chiens perdus, par exemple, nous dirons aux nationaux d'y aller à notre place. J'envisage aussi une manifestation en civil dans le courant de la semaine prochaine, ainsi qu'une réunion avec des collègues de la région parisienne. Je compte aussi lancer une pétition de soutien ouverte aux habitants. C'est le moment de se battre, car, une fois le statut voté, nous ne le boycotterons pas. Nous l'appliquerons. Je ne demande qu'à ce qu'on nous laisse travailler.

Des forces de sécurité armées de plus en plus nombreuses sur la Côte d'Azur

NICE
de notre correspondant

Lorsqu'elle est modernisée, dans les années 70, la police municipale de Nice, la première en France, a l'arrogance d'une garde prétorienne. Le maire de l'époque, Jacques Médecin, qui doublait systématiquement toutes les administrations de l'Etat par des structures départementales, l'a bâtie sur le modèle américain. Ses hommes sont armés et chevauchent des motos au carénage rutilant. Les rapports entre les policiers municipaux et les policiers nationaux sont empreints de méfiance réciproque.

La police municipale de Nice a adopté, aujourd'hui, une attitude moins tapageuse, mais son importance se renforce dans la ville. La municipalité lui consacre 1,1 % de son budget pour un corps de 237 fonctionnaires, le plus important dans le pays. Sa tenue bleue peut entretenir la confusion avec celle de la police nationale, bien que les mots de « police municipale » soient très visibles.

Toutefois, la concurrence du début s'est transformée en collaboration, à tel point que des patrouilles mixtes ont été mises en place. Elles se répartissent les missions, comme les gardes devant les écoles et les lycées. A Cannes, les 137 policiers municipaux sont habillés de blanc pour mieux marquer la différence avec les policiers d'Etat. Sur la Croisette, des accords ont été passés entre la mairie et le commissariat pour se partager la surveillance des lieux sensibles. Le directeur général de la gendarmerie, Bernard Prévost, en visite sur la Côte d'Azur, jeudi 4 décembre, a cité Mandelieu comme exemple de la coopération entre gendarmerie et police municipale pour faire face à la progression démographique de la zone péri-urbaine.

« NOUS FAISONS DU GARDIENNAGE »

« Nous sommes la police de proximité, et nous devons aller dans tous les quartiers, de jour comme de nuit », explique un « municipal » de Nice pour justifier son arme. 52 maires des Alpes-Maritimes ont signé, fin novembre, une motion pour refuser le désarmement de leurs hommes, *« considérant*, dit le texte, *que l'Etat ne se donne plus depuis longtemps les moyens d'assurer sa mission de préservation de la sécurité des citoyens »*. Lors d'une réunion de 71 représentants de polices municipales, lundi 24 novembre, Jacques Peyrat (RPR), le maire de Nice avait insisté sur la nécessité de conserver une police municipale armée, en raison de l'insécurité et des lois sur l'immigration qui provoqueront, selon lui, une *« entrée de plus en plus forte de personnes qui ne partageront pas notre mode de vie »*. *« En voulant anéantir la police municipale, on met en péril la sécurité de nos villes »*, a dit Jean-Pierre Le Peux, le maire (MPF) de Grasse.

Alors que le ministre de l'intérieur envisage de désarmer les polices municipales, de nombreux élus des Alpes-Maritimes souhaitent voir leurs pouvoirs accrus. *« Nous faisons du gardiennage »*, remarque un fonctionnaire municipal de Nice, en regrettant les limites de sa compétence. Il ne peut pas contrôler les identités et doit toujours appeler la police nationale pour leur remettre une personne interpellée. Cette impossibilité avait placé la police municipale de Nice au centre d'une polémique à l'occasion d'un arrêté anti-mendicité pris pendant l'été 1996. Le texte prévoyait qu'elle devait évacuer hors de la ville les sans-abri. Des associations avaient critiqué cette mission comme un excès de pouvoir.

Jean-Pierre Laborde

Remous autour de la vente des terrains de Beaujon par le ministère de l'intérieur

IL VA FALLOIR déménager. C'est la seule certitude des six cents policiers qui occupent, pour quelques mois encore, les locaux du 51-53 rue de Courcelles dans le 8e arrondissement de Paris. Situés près du parc Monceau, ceux-ci se sont fait connaître sous le nom de terrains de Beaujon. Ils sont notamment restés fameux dans la mémoire des acteurs des événements de Mai 1968. Beaujon, et son hôtel de police, étaient à l'époque l'un des lieux de passage obligé des manifestants interpellés. Pour beaucoup, un douloureux séjour. L'endroit est aujourd'hui menacé d'une nouvelle célébrité, cette fois bien involontaire.

Lundi 1er décembre, les terrains, 6 503 m^2 au total, ont été vendus à la bougie par le ministère de l'intérieur à une société française à capitaux hollandais, Home Plazza, pour 181 millions de francs. La moralité de l'acheteur, Albert Cohen, cinquante et un ans, a, un moment, été mise en doute. Celui-ci jure pourtant n'avoir rien à se reprocher. Il n'a pas joué, dans la vente, le rôle d'intermédiaire. Spécialiste reconnu de l'hôtellerie internationale, bâtisseur à Washington et à Paris, il défend le projet de construction d'un quatre étoiles haut de gamme sur le site, en expliquant que, dans ce quartier, ce type d'établissement à mi-chemin du très grand luxe et des hôtels plus modestes, manque cruellement. *« Je suis quelqu'un de sérieux*, a-t-il déclaré au *Monde*, *j'ai l'appui de deux grandes banques pour cette opération, dont le Crédit commercial de France. La vente a été publique et j'étais le seul à avoir un projet économique. Me jeter des infamies ne va que me ralentir dans mon travail »*.

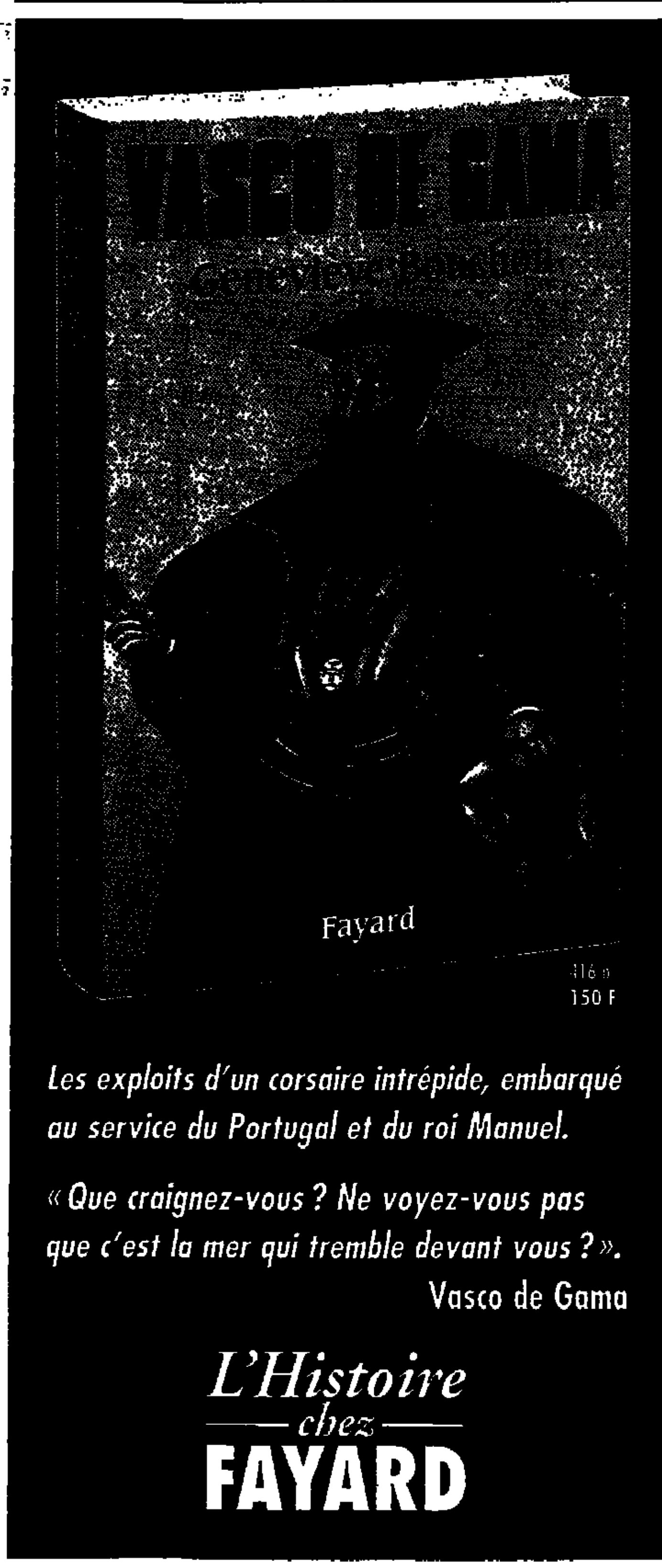
Pour le ministère de l'intérieur, l'affaire était en tout cas d'importance. Elle ouvre la possibilité de substantielles économies et d'une vaste réorganisation. Les 181 millions de francs recueillis doivent aider à financer le regroupement de plusieurs services dispersés à Nanterre (Hauts-de-Seine) et rue Cambacérès, dans le 8e arrondissement de Paris, dans un seul immeuble du même arrondissement, rue de Penthièvre.

SYNDICATS INQUIETS

Cette perspective immobilière ne suffit pourtant pas à calmer les inquiétudes des syndicats. Le SGP-CUP, Synergie-Officiers et Alliance s'interrogent sur l'avenir des policiers de Beaujon et de l'imposant matériel qui s'y trouve. La 1re Division de police judiciaire (DPJ) côtoie deux brigades anti-criminalité (BAC) de jour et de nuit, la 1re compagnie de district, qui assure la sécurité du ministère de l'intérieur, et des services administratifs. Que vont-ils devenir ?

Pour l'instant, seule la 1re DPJ dispose de solutions concrètes de relogement. Deux adresses, le 171 boulevard Haussmann, dans le 8e arrondissement, ou le 46-50 avenue Théophile Gauthier, dans le 16e, ont été évoquées. Les autres unités sont dans le flou. Pour de simples raisons de service, on ne peut les loger n'importe où. 120 sites de remplacement ont été définis par la préfecture de police en charge de l'opération, une trentaine déjà visités. Le 1er juillet, au plus tard, les policiers de Beaujon devront avoir vidé les lieux. Leur « caserne » un peu triste laissera la place à un projet de palace flambant neuf.

P. Ce.



هكذا من الاصل

Réunie en congrès, la FSU choisit de durcir le ton contre le gouvernement

La première fédération enseignante tente de réduire de fortes tensions internes

Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), a ouvert, lundi 8 décembre à Toulouse, le congrès de son organisation par une charge contre le gouvernement et le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. La première fédération enseignante dénonce « *les provocations et les réponses péremptoires* » du ministre. Mais elle est également en proie à de fortes dissensions internes.

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Simple coup de vent ou vraie tempête ? Le congrès de la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui s'ouvre lundi 8 décembre à Toulouse pour se terminer vendredi 12, n'aura pas trop de cinq jours pour tenter de réduire les tensions, internes et externes, qui minent aujourd'hui la première fédération d'enseignants. Jeune organisation, née en avril 1993 de la scission de la FEN, elle tenait son congrès « *constitutif* » un an plus tard à Mâcon, dans l'enthousiasme. Cette année, son premier vrai congrès risque d'être plus chaotique.

Le « maelström » Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale depuis plus de six mois, est venu changer radicalement le paysage. Avec son arrivée rue de Grenelle, les tensions internes de la FSU, jusqu'alors assourdies sous le consensuel François Bayrou et masquées par le mouvement social de 1995, se sont faites plus vives. Ainsi, ceux qui reprochaient au SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), et en particulier à sa secrétaire générale Monique Vuaillat, d'entretenir des relations privilégiées avec le ministre centriste François Bayrou, ont ces derniers temps donné de la voix. Pour des raisons multiples, le ministre de l'éducation nationale s'est engouffré dans cette brèche, faisant du SNES sa cible privilégiée. En annonçant sa volonté de déconcentrer les mutations des enseignants de second degré et en ouvrant le chantier des disciplines enseignées au lycée, par exemple, il s'est attaqué frontalement à deux « prés carrés » du syndicat majoritaire de la FSU.

Plus généralement, par ses attaques contre le SNES, Claude Allègre vise à enfermer le syndicalisme enseignant dans une image corporatiste et figée. De plus, en ouvrant chaque semaine un chantier de rénovation d'une école jugée « *délabrée* », le ministre accrédite l'idée que les syndicats ont contribué à cet état de fait. Le nombre et la complexité des dossiers ouverts ont un peu pris de court la FSU, hésitante au début sur sa stratégie et peinant à imposer sa vision de la réforme de l'école. Mais aujourd'hui les tenants d'une prudence bienveillante à l'égard d'un gouvernement de gauche plurielle (la tendance majoritaire Unité et action étant proche du PC) semblent s'être évanouis.

Après plusieurs mois de discrétion, le secrétaire général de la FSU a décidé de hausser fortement le ton. Dans le discours qu'il devait prononcer en ouverture du congrès, lundi 8 décembre, Michel Deschamps s'en prend vivement à Claude Allègre. « *A ces vraies questions* [de transformation de l'école], *que l'opinion a le droit légitimement de se poser, le ministre de l'éducation nationale a choisi de donner ses réponses péremptoires, sur le registre d'accusations, de la polémique, des provocations. Elles ne sont pas acceptables. Elles ne peuvent conduire l'ensemble de la politique éducative qu'à l'impasse et à l'affrontement* », a-t-il notamment déclaré (*lire ci-dessous*).

« DÉBAT PUBLIC »

Obsédé par la volonté de ne pas se laisser réduire à une organisation corporatiste, conscient des difficultés de la FSU, tiraillée qu'elle est par les tensions entre le premier et le second degré, Michel Deschamps a tenu à faire de ce congrès « *un congrès pour l'école* ». Une école qui certes peut être qualifiée de masse, mais qui peine dans son idéal de démocratisation, qui s'essouffle dans le prolongement de la scolarité, et qui fait l'objet d'attaques répétées, comme l'a souligné M. Deschamps. Pour conduire les « *transformations nécessaires* », le secrétaire général de la FSU souhaite « *un véritable débat public* », et non « *organisé par les pouvoirs publics* », soit sous forme d'une « *conférence nationale de l'éducation* » – comme il s'en tient une sur la santé, – soit sous forme d'une « *commission parlementaire d'ampleur.* »

La fédération aura l'occasion de présenter ses propositions au premier ministre le 5 janvier, puisqu'elle sera reçue par Lionel Jospin à cette date, comme l'a révélé Michel Deschamps. La FSU veut soumettre au gouvernement « *un plan global de développement et de transformation du système éducatif* ». Cette rencontre permettra sans doute aussi d'évoquer les problèmes de représentativité de la FSU au sein de la fonction publique, une des questions importantes qui seront évoquées lors du congrès.

Le ton très offensif choisi par Michel Deschamps n'a pas exclu l'autocritique. Loi Falloux, CIP, mouvement universitaire, puis mouvement social, « *il y a peu de fronts où nous n'ayons été* », a rappelé le secrétaire général de la FSU. « *Trop vite ? À marche forcée ? Je suis le premier à le reconnaître* », a-t-il ajouté, tout en demandant s'il n'était pas indispensable d'« *y être* ». « *En fait, il me semble que nous avons toujours été fidèles à ce qui est une des plus authentiques formes du syndicalisme, la solidarité entre les salariés* », a provisoirement conclu M. Deschamps.

Derrière ces questions se profile un vif débat sur la conception du syndicalisme, une des composantes importantes de la FSU, le SNETAA, se trouvant publiquement en désaccord avec la fédération. Représentant l'enseignement professionnel, ce syndicat a refusé de participer au congrès de Toulouse pour des motifs ayant trait à la vie interne. Et ce refus traduit un malaise allant bien au-delà des questions d'organisation syndicale. Michel Deschamps, soucieux de l'affaiblissement supplémentaire suscité par la fronde des dirigeants du SNETAA, a tenu un langage d'apaisement et s'est montré optimiste sur l'issue de la rencontre organisée avec eux, mardi 9 décembre au soir, hors congrès. Une question de plus à régler, lors de ce congrès à risques.

Béatrice Gurrey

Une fédération majoritaire dans l'enseignement

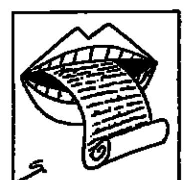
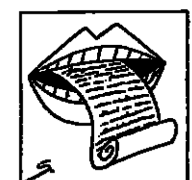
● **La FSU compte 18 syndicats,** plus un syndicat associé, celui des médecins de l'éducation nationale. Les quatre principaux sont le SNES (second degré), le SNUIPP (premier degré), le SNETAA (enseignement professionnel) et le SNEP (éducation physique).

● **Résultats des élections professionnelles** de décembre 1996. SNUIPP-FSU : 39,36 %, majoritaire. SNES-FSU : 42,42 %, majoritaire. SNETAA : 8,12 %. SNEP : 6,35 %. Score global de la FSU dans le second degré : 56,89 %.

● **Une organisation en tendances :** Unité et Action (U et A) est majoritaire : 65 % ; la tendance Autrement, essentiellement représentée au SNETAA, compte pour 14 % ; l'Ecole émancipée un peu plus de 11 % ; les « sans tendance » pèsent 6,3 % des voix.

« Livrer l'école au populisme »

VOICI quelques extraits du discours de Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, prononcé lundi 8 décembre à l'ouverture du congrès :



VERBATIM

« Elles ne sont ni innocentes ni gratuites ces campagnes de dénigrement de l'école auxquelles se livrent à intervalles réguliers des experts de tout acabit, relayés vigoureusement par une partie des médias et des « décideurs » de tout horizon. Elles visent en fait, en disqualifiant le présent, à faire taire les acteurs et les défenseurs du service public, et à faciliter le remodelage libéral de l'école de la République. En brodant sur le délabrement du système éducatif, l'actuel ministre de l'éducation nationale s'inscrit dans cette logique. Il n'y a pourtant pas de « table rase » éducative possible. (...)

» Il y a quelque chose de funambulesque dans la façon dont le gouvernement, habilement, cherche à se frayer une voie étroite entre les contraintes et les pressions du libéralisme et les attentes et les interventions du mouvement social (...). L'adhésion de l'opinion publique sert de baromètre et d'arbitre. Le ministre de l'éducation pousse cette logique jusqu'à la caricature : flattant l'opinion pour mieux disqualifier les acteurs sociaux et délégitimer par avance leur intervention. Cette démarche est lourde de dangers. Elle ne peut que diviser (...), elle ne peut que livrer l'école au populisme (...), elle ne peut que déboucher sur des affrontements majeurs. »

L'APM demande à M. Chirac de prendre position sur les questions de justice

Elle marque son hostilité à la réforme Guigou

« *ON DONNE aujourd'hui l'impression qu'il existe une convergence de vues entre le président de la République et le gouvernement sur les questions de réforme de la justice. C'est une situation d'une très grande hypocrisie dont il faut sortir.* » Pour sa première assemblée générale depuis le changement de majorité, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) a porté, samedi 6 décembre, par la voix de son président Georges Fenech, un premier accroc dans la cohabitation sur les questions de justice, en précisant qu'il n'existe « *pas de consensus entre le chef de l'Etat et le gouvernement* » à ce propos.

Après avoir rappelé que Jacques Chirac avait déclaré, le 29 octobre, à l'issue de la communication d'Elisabeth Guigou sur la réforme de la justice, qu'il fallait « *aller plus loin* », Georges Fenech a affirmé avoir « *l'intime conviction* » que le chef de l'Etat pensait « *à la modernisation de la justice et à l'augmentation du budget* ». Pour étayer son argumentation, M. Fenech a fait état d'un document des services de la chancellerie, réalisé avant la dissolution et qu'il a baptisé « *plan du président* ». S'appuyant sur ce texte, réalisé sous le ministère de Jacques Toubon, aujourd'hui conseiller à l'Elysée, qui prévoyait une croissance de 6 % par an du budget de la justice pendant cinq ans, M. Fenech a estimé que « *l'ambition de Mme Guigou* », qui augmente le budget de la justice de 4 % en 1998, « *paraît beaucoup moins importante* ».

Constatant que « *les partis politiques de l'opposition sont tétanisés aujourd'hui* », Georges Fenech a souhaité que le chef de l'Etat « *prenne publiquement position sur les questions de justice* », afin de clarifier la question. Pour l'APM, qui reste résolument opposée à la réforme du parquet envisagée par Mme Guiguou, il est important aujourd'hui de reprendre l'offensive. Alors que l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui représentent à eux deux plus de 86 % de la profession, se sont déclarés globalement favorables à la réforme du garde des sceaux, l'APM annonce un travail de lobbying auprès des parlementaires, afin que cette « *réforme ne passe pas la barre du Parlement* ».

SUJETS DE DIVERGENCE

Les sujets de divergence ne manquent pas : face à la suppression des instructions individuelles, censée éradiquer le soupçon qui pèse sur l'institution judiciaire, l'APM préfère « *ne pas remettre en cause l'équilibre de nos institutions et trouver des moyens techniques pour ne pas étouffer les affaires* ». L'organisation a rappelé son opposition à l'instauration d'un juge délégué chargé de la mise en détention, auquel elle préfère une formation collégiale de trois magistrats, et a critiqué la création de 3 500 emplois-jeunes dans la justice, estimant qu'il faut « *d'abord s'occuper des juges et non plus toujours de l'amont* ».

Le directeur de cabinet de Mme Guigou, Christian Vigouroux, a répondu, au nom du garde des sceaux, que le débat parlementaire sur les orientations de réforme de la justice aurait lieu « *début février* ». Alors que, pour la première fois, un ministre de la justice de gauche répondait à une invitation de l'APM, il a rappelé la volonté d'Elisabeth Guigou d'instaurer « *une autorité judiciaire forte et responsable* », dont l'efficacité devrait être mesurée « *à l'aune des missions qui lui sont confiées et non au baromètre interne de ses états d'âme* ».

Cécile Prieur

Le FN manifeste à Vénissieux après la mort d'un lycéen

PLUSIEURS CENTAINES de personnes se sont recueillies pour exprimer leur refus face à « *la montée de la violence urbaine* », samedi 6 décembre, sur les lieux de l'agression de Jean-Marc Guéneley, un lycéen de 18 ans, racketté et mortellement frappé à la sortie du métro à Vénissieux (Rhône), le 30 novembre. Les membres de son club de judo ont déposé des bouquets de fleurs sur le lieu du drame.

Au cours de l'après-midi, le Front national organisait, à son tour, une manifestation à l'appel de Bruno Gollnisch, conseiller régional de Rhône-Alpes et député européen. Ce rassemblement « *contre le racisme anti-français* » a réuni un peu plus de deux cents élus et militants du parti d'extrême droite. Le responsable du FN a stigmatisé « *la violence qui chaque jour prend les allures d'une guérilla urbaine, dont l'étendue et les causes sont masquées à nos compatriotes* ». Le nom de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a été conspué. – *(Corresp.)*

Record pour le 11e Téléthon : 394 millions de francs de promesses de dons

LE TÉLÉTHON a une nouvelle fois battu son record pour sa onzième édition. Plus de 394 millions de francs de promesses de dons, soit 6 millions de francs de plus qu'en 1996 ont été enregistrés à l'issue de trente heures d'émission diffusées en direct sur France 2, vendredi 5 et samedi 6 décembre, en faveur de la recherche sur les myopathies et les maladies génétiques.

En 1996, les 388 millions de francs de promesses de dons recueillies par le Téléthon s'étaient concrétisés par 373 millions de dons effectifs. En Dordogne, la manifestation a été endeuillée par la mort d'un motard bénévole, décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital de Bergerac. Agé de 41 ans, Jean-Claude Bouy, a été percuté par un automobiliste alors qu'il circulait en compagnie d'un groupe de motards bénévoles du Téléthon.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE : la Compagnie des transports de la région de Belfort (CTRB)** a interrompu la desserte d'une partie d'un quartier de la ville, du samedi 6 au lundi 8 décembre, à la suite d'une nouvelle agression contre un bus. Vendredi soir, dans le quartier sensible des Résidences, un pavé avait été lancé contre le pare-brise d'un bus, a indiqué le directeur de la CTRB, Gérard Costille.

■ **FROID : un homme de 41 ans a été retrouvé mort de froid dans sa tente par la directrice d'un camping de Saint-Jean-de-Luz** (Pyrénées-Atlantiques), jeudi matin 4 décembre. Yves Rozier, qui avait été embauché dans une entreprise de peinture, était arrivé de la région de Pau voici un mois et demi. Il avait trouvé refuge dans un camping où il avait planté sa tente, faute d'avoir trouvé un logement. Avec l'arrivée du froid, il était prévu qu'il s'installe dans un mobil home du camping.

■ **JUSTICE : Georges Mathis, le directeur du journal de rue vendu par les sans-abris,** *Le Réverbère*, a été condamné, vendredi 5 décembre, à 20 000 francs d'amende « *pour provocation à la violence, la haine ou la discrimination raciale* » par le tribunal correctionnel de Paris. M. Mathis comparassait pour la rédaction d'un article qui critiquait les lois antiracistes « *initiées par les juifs et les maçons américains* ».

A Vitrolles, le conflit continue entre enseignants et proviseur

VITROLLES
de notre correspondant régional

La grève entamée, mardi 2 décembre, par les enseignants et les élèves du lycée Pierre-Mendès-France, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a été suspendue lundi matin. Suspension, semble-t-il, provisoire et due au départ en congé maladie du proviseur de l'établissement, Monique Lehman, vivement contestée. Les enseignants ont voté en assemblée générale un texte indiquant : « *Mme Lehman n'est plus physiquement présente au lycée. En conséquence, nous suspendons le mot d'ordre de grève.* (...) *En cas de retour, le travail cessera immédiatement.* »

Cette suspension tient aussi aux assurances qu'une délégation, reçue vendredi soir, au rectorat croit avoir reçues. Le rapport d'inspection établi par une commission d'inspecteurs venus enquêter sur les conflits à l'intérieur de cet établissement devrait être remis au ministre mardi ou mercredi.

LETTRE OUVERTE

Cette décision intervient après une semaine qui a vu 70 % d'enseignants participer à la grève, et des élèves eux aussi très fortement mobilisés : ils étaient les acteurs principaux des manifestations dans les avenues de Vitrolles. Mobilisés pour obtenir le départ de leur chef d'établissement, les personnels et les lycéens avaient entamé leur mouvement en adressant par fax une lettre ouverte au ministre de l'éducation nationale.

« *Vous avez diligenté dans notre établissement une mission d'inspection*, y lisait-on. *Celle-ci devait enquêter sur les dysfonctionnements dont le chef d'établissement est responsable et que nous avions dénoncés dans un Livre blanc qui vous avait été transmis en juin 1997.* (...) *A chacune des rencontres avec les personnels et les élèves, la commission a confirmé que la situation au lycée Pierre- Mendès-France ne pouvait plus durer. Or à ce jour aucune suite n'a été donnée à ces visites successives et nous sommes toujours dans l'attente d'une décision dont la légitimité ne semblait pourtant faire aucun doute.* »

Reçus au premier jour du mouvement par Philippe Lhermet, secrétaire général du rectorat, en compagnie de deux élèves, les enseignants avaient ajouté à leurs motifs de colère le renvoi récent d'un élève par la proviseur sans consultation du conseil de discipline. Cet élève a été réintégré jeudi 4 décembre sur ordre du rectorat, mais cela n'a pas suffi à calmer ce que les amis de la proviseur appellent une « *rébellion* ». Un groupe d'enseignants et d'employés non grévistes affirmaient en effet que le mouvement de grève était injustifié car « *il n'y a pas plus de problèmes dans ce lycée que dans d'autres* ».

Quant à Monique Lehman, soulignant qu'elle était astreinte au devoir de réserve, elle recevait en milieu de semaine les journalistes et leur lisait un communiqué. Elle y affirmait que les faits relatés par la presse étaient « *pour un tiers des faits inexacts* », pour un autre tiers « *l'arrangement de faits qui se sont produits et présentés de façon tendancieuse* » et pour le troisième « *des supputations hasardeuses* (...) *qui portent atteinte à la présomption d'innocence* ». Elle refusait de préciser plus avant sa pensée, mais sa déclaration concernait certainement le refus d'inscription d'une jeune élève, Sofia Touzaline, qui a porté plainte et dont le cas doit être examiné courant janvier par le tribunal d'Aix-en-Provence. Mme Lehman reconnaissait toutefois avoir été contrainte de réintégrer l'élève renvoyée en début d'année.

« MESURE CONSERVATOIRE »

Les personnels grévistes, dont l'intersyndicale représente 123 voix aux élections au conseil d'administration (pour 26 voix à une liste plutôt favorable à Mme Lehman), sont déterminés à poursuivre leur mouvement jusqu'à l'obtention d'un signe clair en provenance du ministère, « *au moins une mesure conservatoire* ». Ils rappellent en effet que celui-ci a récemment fait preuve de sa capacité à agir vite en suspendant sans délai un proviseur de Marseille accusé de laxisme en matière de bizutage. Ils semblent surtout excédés par ce qu'ils appellent « *un abandon de la part de l'institution, seule apte à remettre en marche le lycée* ». Diplomatique ou réelle, la maladie de Mme Monique Lehman a donc suspendu le mouvement sans régler le différend.

Michel Samson

BEAUX LIVRES

10 pages d'idées cadeaux dans un numéro « Spécial étrennes » du « Monde des livres »
Parution exceptionnelle : mercredi daté jeudi

A lire mercredi 10, daté jeudi 11 décembre — Le Monde LIVRES



هكذا من الاصل

Carcassonne et le cirque de Gavarnie sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco

La cité médiévale de l'Aude est reconnue pour sa richesse architecturale, mais aussi pour la restauration effectuée par Viollet-le-Duc. Le site pyrénéen, qui inspira Victor Hugo, fait partie de l'ensemble du Mont-Perdu, 30 000 hectares entre France et Espagne désormais classés

CARCASSONNE
TARBES
de nos correspondants

Connue dans le monde entier, visitée chaque année par deux millions et demi de touristes, la cité de Carcassonne est enfin entrée, vendredi 5 décembre, dans le club somptueux et fermé du patrimoine mondial de l'Unesco (*Le Monde* daté 7-8 décembre), en compagnie du site franco-espagnol du Mont-Perdu, dans les Pyrénées. Carcassonne rejoint ainsi 552 sites, dont Chambord, Versailles, le Vieux Lyon, le Mont-Saint-Michel et, classé en 1996, le canal du Midi, qui baigne les abords du chef-lieu de l'Aude.

Ce classement est un vrai cadeau de Noël pour une ville qui avait échoué, en 1985, aux portes du Comité du patrimoine mondial. « *A l'époque, les experts de l'Unesco avaient estimé que la rénovation de la cité de Carcassonne par Viollet-le-Duc, au dix-neuvième siècle, pouvait entacher son authenticité. Aujourd'hui, c'est justement cette restauration qui est prise en compte pour le classement* », souligne Jean-Claude Groussard, directeur régional de l'action culturelle de Languedoc-Roussillon.

Pour l'emporter, le dossier a dû prendre en compte la totalité de l'histoire du site. Pas seulement les cinquante-deux tours, les 3 kilomètres de remparts en deux enceintes concentriques, la basilique mêlant roman et gothique et le château comtal, qui font affluer les visiteurs, mais aussi les premières fondations des fortifications, datées du bas-empire romain, les divers ajouts des siècles, l'urbanisation – 150 personnes vivent encore à l'intérieur des remparts – et, bien entendu, le demi-siècle de travaux que fit exécuter, à partir de 1850, Viollet-le-Duc sur les tours et les murs médiévaux. « *Ce qu'a reconnu l'Unesco, c'est une formidable forteresse de guerre qui a plus de mille ans d'histoire* », résume André Signoles, chargé de la protection des monuments historiques et maître d'œuvre technique de la candidature carcassonnaise.

Mais si l'euphorie est de mise – le canal du Midi, après son classement, a connu une augmentation de fréquentation allant jusqu'à 30 % cet été, – tous les partenaires admettent qu'« *il ne s'agit pas d'une fin mais d'un commencement* ». « *Il va falloir se hisser à la hauteur de cette distinction* », explique l'adjoint au maire de Carcassonne chargé des affaires culturelles, Gérard Larrat.

Car dans la cité règne depuis plusieurs années une joyeuse et bien peu médiévale anarchie, où se côtoient les épées en plastique fluo fabriquées à Taïwan et les enseignes agressives de boissons gazeuses américaines. L'Etat dans son domaine et la commune dans le sien se sont juré depuis quelques jours d'y mettre bon ordre, car, comme l'a précisé le préfet de l'Aude, « *un classement n'est jamais donné à vie* » : une exclusion, un jour, serait désastreuse pour l'image du monument.

À DOS DE MULET

Le risque est sans doute moindre pour le site pyrénéen du Mont-Perdu, qui s'étend sur 30 000 hectares, dont 10 000 en France, dans les Hautes-Pyrénées, où il inclut le cirque de Gavarnie. Source d'inspiration pour de multiples écrivains, il sera inscrit au patrimoine mondial comme site « *mixte* », au titre des paysages naturels mais aussi culturels. Dans son recueil de poèmes *Dieu*, Victor Hugo, grand promeneur devant l'Eternel, avait ciselé des alexandrins pour rendre hommage à ce lieu, qu'il considérait déjà, il y a cent trente ans, comme l'une des merveilles du monde :

« *Cirques, stades, Elis, Thèbes, arènes de Nîmes,*
Noirs monuments, géants, témoins, grands anonymes,
Vous n'êtes rien, palais, dômes, tombeaux,
Devant ce Colisée inouï du chaos.
Oui, ce cirque et ses tours, édifice sacré
où le drapeau d'azur du gouffre est absorbé
Ce théâtre où le vent combat la trombe enfouie
Voilà ce qu'a construit un atome de pluie »...

Le Parc national des Pyrénées travaillait depuis six ans sur ce dossier du classement du cirque de Gavarnie, du site d'Ordesa et du Mont-Perdu. La France, l'Espagne et les deux parcs nationaux se sont unis pour faire reconnaître des deux côtés de la « frontière sauvage » la valeur d'un ensemble cohérent, connu pour ses mythiques sommets à 3 000 mètres – le Marboré, le Casque, la Tour et l'Astazou, – sa cascade la plus haute d'Europe, ses canyons et les cirques, puisqu'à celui de Gavarnie sont associés les voisins de Troumouse et d'Estaubé, intégrés dans le site classé.

Ces deux versants sont célèbres pour leur richesse biologique. Chaque année, le cirque de Gavarnie accueille un million de visiteurs et randonneurs qui parcourent ses sentiers à dos de mulet. Ici a été bâtie la légende des premiers « pyrénéistes », partant à l'assaut des cimes et des gradins glaciaires de Gavarnie, le plus haut village des Pyrénées.

Pour le Parc national, cette reconnaissance constitue une sorte de revanche sur le Conseil de l'Europe, qui lui avait retiré son label en 1991, à la suite de travaux d'aménagement entrepris notamment pour créer la station de ski de fond du Somport, dans la vallée d'Aspe.

Laurent Rouquette et Jean-Jacques Rollat

La « révolte » des marchés parisiens

LA RÉVOLTE gronde sur les cinquante-sept marchés parisiens. La Mairie vient d'obtenir ce que la longue histoire de la capitale a rarement connu : la solidarité de commerçants forains réputés pour leur individualisme. Ils ont été 1 700 à signer une pétition pour s'opposer à une délibération qui devait être soumise, lundi 8 décembre, au Conseil de Paris, afin de désigner de nouveaux « fermiers » – qui gèrent les marchés forains en échange d'une redevance versée à la Ville – à compter du 1er janvier 1998.

Le choix d'une nouvelle société, qui gérerait à elle seule 72 % des marchés, inquiète les commerçants. Pour Gérard Daidèche, vendeur de produits italiens sur les marchés Monge et Maubert, dans le 5e arrondissement, « *les actuels placiers donnent satisfaction à tout le monde* ». « *Avec eux, on respecte les usages, c'est-à-dire qu'on donne un petit peu plus que la redevance légale calculée au mètre linéaire. Ce "petit pourboire" n'a rien d'extravagant. On sait que l'argent va aux ouvriers qui montent les "barnums"* [les tentes des forains] *au petit matin* », ajoute ce commerçant, un « fixe », par opposition aux « volants » qui tournent sur les marchés selon la place disponible.

Les « volants » ne parlent que sous le couvert de l'anonymat : « *Nous connaissons bien la société qui devrait récupérer les trois quarts des marchés parisiens si le nouveau contrat d'affermage est voté. Leurs méthodes sont plus que discutables.* » Ces « volants » affirment que, là où l'attribution des bonnes places devrait répondre à des règles précises liées à l'ancienneté et à la nature du commerce, les placiers de cette société préfèrent un choix « *directement lié à la hauteur de la contribution financière volontaire.* »

Pour Gérard Daidèche, « *non seulement cette méthode ne respecte pas la légalité mais elle menace l'équilibre des marchés* ». « *Pour obliger à payer, il suffit de mettre deux marchands des mêmes produits ensemble sur un même espace. Très vite, ils n'auront plus assez de clientèle pour tenir.* »

DÉFICIT DE 24 MILLIONS DE FRANCS

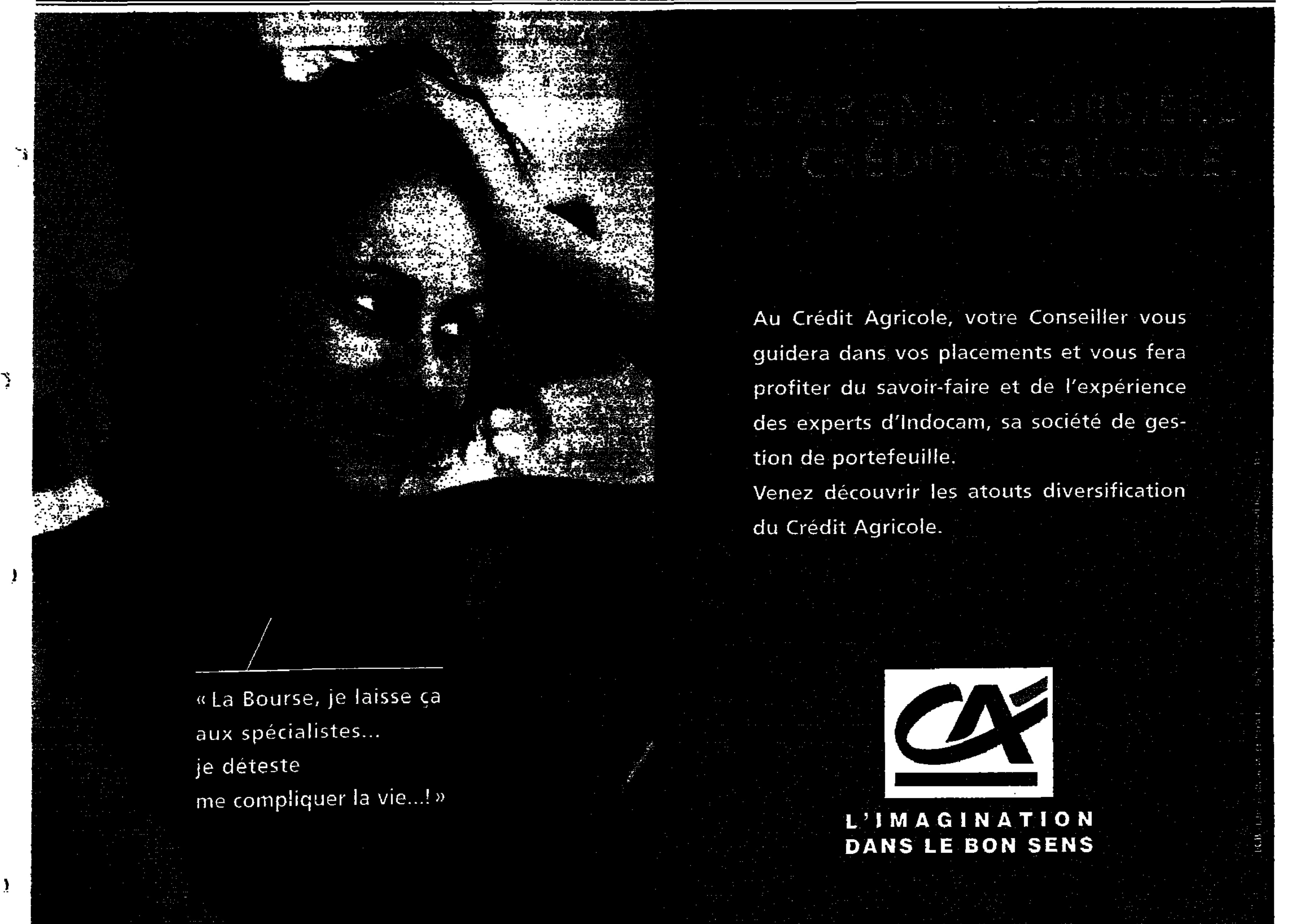
« Fixes » et « volants » se sont regroupés depuis quelques semaines au sein d'une association qui a recueilli 550 adhésions en quelques semaines. Ils ont également trouvé un soutien auprès de Georges Sarre, maire (MDC) du onzième et député de Paris. Celui-ci dénonce les conditions de désignation des nouveaux « fermiers ».

Georges Sarre critique le risque d'un « *quasi-monopole* » préjudiciable aux commerçants. Il reconnaît que le déficit de 24 millions de francs entraîné par les marchés parisiens, en raison des frais élevés de nettoiement, oblige la ville à améliorer ses recettes. Mais il s'interroge sur la « *crédibilité* » et la « *transparence financière* ». « *M. Sarre ne fait que reproduire l'argumentaire technique du gestionnaire actuel, qui a déposé un référé précontractuel devant le tribunal administratif*, répond Jean-François Legaret, maire adjoint (RPR) chargé des finances. *La loi a été pleinement respectée par la commission d'appel d'offres, où siègent d'ailleurs deux élus socialistes aux côtés de quatre représentants de la majorité.* »

Christophe de Chenay

■ **ILE-DE-FRANCE : le conseil régional va protéger les espaces naturels autour des pistes de l'aéroport** Roissy-Charles-de-Gaulle. L'assemblée francilienne a voté, jeudi 4 décembre, l'acquisition de plus de 1 000 hectares pour assurer « *le maintien des zones agricoles et la création d'espaces boisés* » dans la plaine de France (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

■ **Six cents personnes ont manifesté**, dimanche 7 décembre, de Coignières à Versailles (Yvelines), pour demander la prolongation de l'autoroute A 12 par la traversée souterraine du vallon classé du Pommeret (*Le Monde* du 21 novembre). Une délégation de maires conduite par Catherine Tasca, députée PS des Yvelines, a été reçue par le préfet des Yvelines. – *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **BRIGITTE DELANNOY**, journaliste et directrice générale du Festival de Lille, est morte mercredi 3 décembre dans un hôpital parisien. Brigitte Delannoy avait fêté, le 1er décembre, ses cinquante ans. Elle avait été hospitalisée, il y a deux semaines, après avoir mené à terme, jusqu'au 26 octobre, l'édition 1997 du Festival de Lille sur le thème de New York. Après avoir été journaliste et productrice d'émissions musicales pour France Culture et France Musique, Brigitte Delannoy avait, en 1989, succédé à Maurice Fleuret à la direction artistique du Festival de Lille, avant d'en prendre la direction générale en 1991. Sous son impulsion, le Festival de Lille s'était ouvert à de nombreuses disciplines artistiques qui n'écartaient pas les pratiques culturelles populaires. Curieuse de tout, infiniment drôle, batailleuse quand elle défendait les créateurs qui lui tenaient à cœur, Brigitte Delannoy laissera le souvenir d'une personnalité lumineuse.

■ **KATHY ACKER**, écrivain et artiste américaine, est morte, le 29 novembre, d'un cancer. Née en 1944 ou en 1948, selon les sources, dans une famille de la bourgeoisie new-yorkaise, elle excellait dans diverses disciplines et s'était imposée comme romancière, gourou, professeur et *performance artist*. Son premier roman, au milieu des années 70, *The Childlike Life of the Black Tarantula : Some Lives of Murderesses*, se distinguait par son absence de récit et un style infusé de métaphores sexuelles. Elle était devenue dans les années 80 une star de la scène londonienne à la suite de la publication, en 1984, de *Blood and Guts in High School*. Deux de ses textes ont été traduits en français, *Grandes Espérances* (Christian Bourgois) et *Algéria* (Le Terrain vague).

■ **JEAN NATALI**, ancien sénateur RPR de l'Oise, est mort lundi 1er décembre. Né le 21 juin 1905 à Mazzola (Corse), médecin de la marine, il est devenu, en 1942, chef du service de santé des forces navales françaises libres. Conseiller politique de Marcel Dassault, Jean Natali a été élu sénateur de l'Oise en 1965, siège qu'il a occupé jusqu'en 1992 en étant inscrit au groupe gaulliste.

■ **MICHEL NICLAUSE**, professeur et chercheur, spécialiste de cinétique chimique homogène, est mort le 16 novembre, à l'âge de soixante-quatorze ans. Né en 1923 à Nancy, Michel Niclause a fait toutes ses études dans sa ville natale, au lycée Poincaré puis à l'ENSIC. Docteur en sciences physiques, il a été nommé d'abord maître de conférences, puis professeur titulaire de la chaire de chimie générale. Il avait *fondé en 1968, à Nancy, le département* de chimie physique des réactions, laboratoire associé au CNRS, qu'il a dirigé jusqu'à sa retraite, en 1983. Michel Niclause était connu pour ses travaux portant sur la réactivité des radicaux libres et le mécanisme des réactions en chaîne.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 4 décembre sont publiés :

● **Gouvernement** : un décret relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie.

● **CDC** : un arrêté relatif au remplacement du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Le secrétaire général remplace l'actuel directeur général à compter du 4 septembre 1997 et jusqu'à la nomination du prochain directeur général.

● **Marchandises dangereuses** : *une circulaire portant transposition* de la directive du conseil européen du 6 octobre 1995 concernant des procédures uniformes en matière de contrôle des transports de marchandises dangereuses par route.

● **Santé** : plusieurs arrêtés portant nomination à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé.

Au *Journal officiel* du vendredi 5 décembre est publié :

● **Domaine** : un décret relatif aux immeubles domaniaux reconnus inutiles par le ministère de *la défense.*

NOMINATION

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Jacques Andrieu, préfet hors cadre, a été nommé délégué pour l'action extérieure des collectivités locales au ministère des affaires étrangères, lors du conseil des ministres de mercredi 3 décembre. Il remplace Hubert Perrot, qui occupait ce poste depuis 1990 et devrait être nommé inspecteur général de l'administration en service extraordinaire.

[Né le 17 avril 1942 à Tulle (Corrèze), Jacques Andrieu est diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1967-1969). Il a été directeur du cabinet du préfet de l'Ain (1969-1971), sous-préfet de Gex (1971-1973), chef de cabinet d'Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire (1973-1974), chargé de mission à la Datar (1974-1976), secrétaire général de l'Allier (1976-1979), chargé de mission auprès du préfet de la région Franche-Comté, préfet du Doubs (1979-1980), secrétaire général du Doubs (1980-1982), du Loiret (1982-1985) et de la Moselle (1985-1987), avant d'être préfet des Vosges (1987-1990), puis des Pyrénées-Atlantiques (1990-1993). Depuis juin 1993, il était préfet de Meurthe-et-Moselle, poste où il a été remplacé par Jean-François Denis lors du conseil des ministres du 12 novembre.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Bordeaux. San Francisco.

Bernard GADRAT

a la joie d'annoncer la naissance de son petit-fils,

Corentin,

le 18 septembre 1997, au foyer de son fils Alexandre et de son épouse, Cedar, née Howard.

Anniversaires de naissance

– Malakoff.

« Quinze ans : O Roméo, l'âge de Juliette ! »

Comme tu vas vite...

Bon anniversaire.

Aurélie.

Tes grands-parents.

– Besançon.

9 décembre 1997.

A

Nathalie,

qui sacre ses dix-huit printemps avec le feu sacré.

Ta famille te souhaite un joyeux anniversaire et une vie pleine et riche, comme tu as su rendre la nôtre.

Anniversaires

Mamour,

Bon anniversaire.

Je pense à toi.

Minou.

Mariages

Pierre MAYEUR
et
Céline FINON

sont heureux de faire part de leur mariage.

Paris, le 6 décembre 1997.

Miren ARAMBOUROU
et
Lucien MÉLÈSE

se sont mariés à Paris, le 6 décembre 1997.

12, rue Tournefort, 75005 Paris.

Décès

– Annick et Henry Adam,
Catherine et Jean Normant,
Françoise Normant,
Claude et Bernard Ledder,
Elisabeth et Yves-Henri Normant,
ses enfants, Hervé, Olivier et Laurence, Laurent et Françoise, Isabelle et François, Véronique et Antoine, Alain et Anne, Emmanuel et Sophie, Claire, Morgane, Gwenaëlle, Nolwen, Etienne, Anne, Sophie,
ses petits-enfants
Et ses quinze arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri NORMANT,
membre de l'Institut,
professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie,

survenu le 5 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 9 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, à Paris-15e, place Etienne-Pernet.

L'inhumation aura lieu à Laval, dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

– Suzanne Tiraspolsky,
son épouse,
Phaina, Anita, Irène, Raïssa,
ses enfants,
Joseph et André,
ses petits-enfants,
Les familles Dumetz, Gouzi, Fontanié,
ont la tristesse de faire part du décès de

Wladimir TIRASPOLSKY,
croix de guerre 1940-1945,

survenu, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), le 4 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

69, avenue Victor-Cresson,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Catherine Montalbetti,
Christine Montalbetti,
Eric et Valérie Montalbetti,
Antoine et Gabriel Montalbetti,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Hélène VIARD,

survenue le 4 décembre 1997.

La cérémonie aura lieu ce lundi 8 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Germain à Rémalard (Orne).

35, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Les prières du Drach de l'année *(1er anniversaire religieux de deuil)* à la mémoire du

docteur Lucien BOUCCARA

seront récitées le dimanche 14 décembre 1997.

Réunion à 9 h 15 au cimetière parisien de Pantin (entrée principale).

Colloques

Le Palais de la découverte organise un colloque à l'occasion de l'ouverture du nouveau Planétarium,
jeudi 11 décembre 1997, à 15 heures.

Le Very Large Telescope (VLT)
par Bernard Fort,
directeur de recherche au CNRS.

Les miroirs du VLT
par le professeur Massimo Tarenghi,
de l'ESO.

L'anisotropie du rayonnement fossile et la mission Surveyor
par Jean-Loup Puget,
Institut d'astronomie spatiale d'Orsay.

Conclusion par Jean Andouze
directeur de recherche au CNRS.

Entrée gratuite.
Inscriptions au 01-40-74-81-51.

Conférences

– **Vaudois des vallées du Piémont**
Stand Ancêtres italiens
1re biennale de généalogie
12, 13, 14 décembre 1997
Hôtel Novotel, Bagnolet (93)
Tél. rens. : 01-46-64-27-22.

– Mardi 9 décembre, à 20 h 15, conférence présidée par le professeur Ady Steg sur le thème **« Drancy et après ?... Sens et implications de la repentance chrétienne après la déclaration de l'épiscopat français »**, avec le Révérend Père Jean Dujardin et le rabbin Gilles Bernheim. PAF. à la Grande Synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Communications diverses

– **Mercredi 10 décembre, à 20 h 30, « Souvenir d'un enfant juif dans la tourmente... ». Rencontre avec Serge Moscovici**, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, **dialogue** avec Edgard Reichman, journaliste, écrivain. A l'occasion de la parution du livre *Chronique des années égarées*, aux éditions Stock (PAF), au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, Mo Cadet. Renseignements au 01-49-95-95-92.

– **L'Association nationale des centres de ski de fond (ANCEF)** informe ses adhérents de la tenue de son assemblée générale le 11 décembre 1997, à partir de 10 heures, à Meylan (38), hôtel Climat de France.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Horacio Amigorena et Hélène Merlin : **« L'école des sexes au XVIIe siècle »,**
16 décembre, 20 heures à 22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Anne Boissière : **« Nature, mimesis et musique »,**
11 décembre, 18 h 30 à 20 h 30, domaine musiques, 2, rue des Buisses, Lille.

Stéphane Arguillère : **« L'autoproduction circulaire de l'âme dans le bouddhisme tardif »,**
10 décembre, 18 h 30 à 20 h 30, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Barbara Cassin et Jean-François Courtine : **« Ce que les philosophes disent de leur langue »**. Intervention de Dominique de Courcelles : « Langue vernaculaire et philosophique en Espagne : de Lulle à Cervantes ».
18 décembre, 18 heures à 20 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alessandro Delco et Robert Vallier : **« Métamorphoses de l'*(Ur)stiftung* : recherches en cours sur Merleau-Ponty »,**
11 décembre, 18 h 30 à 20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

François Jullien : **« Sagesse ou philosophie, ou pouvait-on se passer de la vérité ? »,**
11 et 18 décembre, 18 h 30 à 20 h 30, amphi Stourdzé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Elisabeth Rigal : **« Questions wittgensteiniennes II : de la certitude »,**
12 décembre, 18 h 30 à 20 h 30, ampli B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Lucien Vinciguerra et Jehanne Dautrey : **« Voyages dans les plis de la représentation »,**
16 décembre, 13 et 20 janvier, 18 h 30 à 20 h 30, espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Marc de Launay : **« Le problème de la sécularisation »,**
11 décembre, 19 heures à 21 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dans le cadre des **Dialogues philosophiques** animés par B. Correa, S. Douailler, E. Lecerf, G. Nayet, I. Tassin et P. Vermeren, conférences de Fernando Ainsa et de Miguel Abensour : « L'utopie ».
9 décembre, 18 h 30 à 21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Michael Wetzel : **« Langue et nation. Comment parler en Europe ? »,**
12 et 15 décembre, 18 heures à 20 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Sylvie Dreyfus et Gérard Bras : **« Spinoza et la question de l'affirmation »,**
16 décembre, 20 h 15 à 22 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

● **Colloques**

Le libéralisme, la question de l'innovation et des limites,
sous la responsabilité de Maria Bonnafous-Boucher et Romain Laufer.
12 décembre, 9 h 30 à 18 heures, Ebess, amphi rez-de-chaussée, 105, boulevard Raspail, Paris ;
13 décembre, 9 h 30 à 18 heures, amphi Poincaré, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, avec C. Audard, E. Berns, MM. Carrilho, P. Guillet de Monthoux, J. Mathiot, Y. Michaud et C. Mouffe.

La fabrique de l'humain dans les cultures et l'anthropologie,
sous la responsabilité de Francis Affergan, Claude Calame et Mondher Kilani,
15 et 16 décembre, 9 heures à 18 heures, université de Lausanne, Institut d'anthropologie, Lausanne (Suisse).

● **Forum**

L'actualité de l'enseignement philosophique,
sous la responsabilité de Gérald Sfez,
avec Rémo Bodei, Frédéric Cossutta, Jacques Doly, Christiane Menasseyre, Gérald Sfez, Jean d'Ivoyre,
10 décembre, 19 heures à 22 h 30, amphi Poincaré, 1, rue Descartes, Paris.

● **Journée d'étude**

L'histoire de la philosophie comme problème,
sous la responsabilité de Frédéric Cossutta et Gérald Sfez,
avec Rémo Bodei, Michele Ciliberto, Paolo Cristofolini, Yves Duroux, Christophe Giolito et Pierre Osmo,
11 décembre, 9 h 30 à 18 heures, amphi Stourdzé, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**

L'inégalité du monde de Pierre-Noël Giraud,
sous la responsabilité de Jean-Claude Milner,
avec Olivier Bomsel, Yves Duroux et Jean-Claude Milner,
13 décembre, 9 h 30 à 12 h 30, amphi Stourdzé, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Expositions

– Le Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris, organise depuis un an, avec la société Relais des Arts, des expositions de peinture et de sculpture de grande qualité.

Ces expositions reçoivent un vif succès, car on peut admirer dans ces lieux prestigieux, classés monument historique, des œuvres de factures diverses.

La prochaine exposition se déroulera du 2 décembre à la mi-janvier 1998 et présentera les œuvres des peintres :

J. BARTHELEMY,
Victor SPAHN,
Louis SOUCHET,

et du sculpteur

Pierre MALAUSSENA.

(Exposition ouverte tous les jours, de 9 heures à 24 heures.)

CARNET DU MONDE

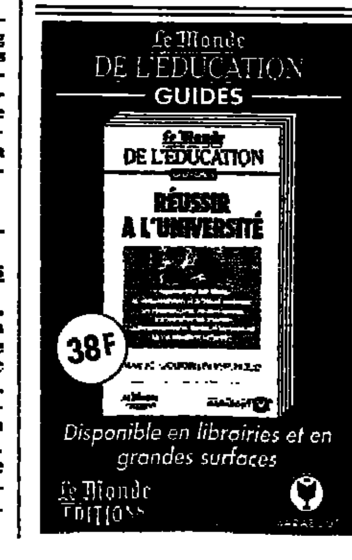
Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Le Monde ÉDITIONS

Le nouveau PLANTU est arrivé... ...chez votre libraire







Jours ordinaires aux prud'hommes

Chaque année, les 270 conseils de prud'hommes sont saisis d'environ 200 000 affaires. Une fois sur deux, les salariés contestent la rupture de leur contrat de travail et dans 27 % des cas ils protestent contre le non-paiement d'une partie de leur rémunération



IL n'est pas encore 8 h 30, mais déjà, une dizaine de personnes attendent devant la salle Montesquieu du nouveau palais de justice de Caen, réservée au tribunal des prud'hommes. Ce lundi 17 novembre, la section commerce a théoriquement une quinzaine d'affaires à juger. Mais, à la demande des avocats, une majorité seront reportées au mois de mars 1998. Au lieu des quinze minutes habituelles qu'ils consacrent à chaque affaire, les quatre conseillers prud'homaux – un patron de Super U, un restaurateur, un délégué CFDT et une élue CGT – prennent le temps d'écouter ces affaires, qui en disent davantage sur les relations salariales en France que bien des études scientifiques.

Le cas de Annette Martinez est exemplaire. Comme l'expliquera l'avocate de son ancien employeur, la société Neptune, *« en langage ancien, Mme Martinez était femme de ménage »*. Embauchée pour 86 heures par mois en 1993, elle accepte de réduire son mi-temps et de passer à 81 heures en 1996. Mais quand le donneur d'ordres, Allied Signal, demande à Neptune de faire aussi bien pour deux fois moins cher, Mme Martinez, contrairement à ses collègues, refuse de passer à 40 heures par mois. Elle est donc licenciée en juin 1996, mais fait valoir qu'elle souhaite être parmi les premiers réembauchés si l'occasion se présente.

Dès la fin des vacances, Neptune embauche un salarié pour nettoyer les sols et les allées d'Allied Signal. Non seulement son contrat de travail prévoit des horaires supérieurs à ceux proposés à Mme Martinez mais le nouveau salarié fait de très nombreuses heures complémentaires, au point de travailler *« 150 heures en février, 140 heures en mars, 229 heures en avril, 153 heures en mai et 204 heures en juin »*, égrène Roger Baudouin, le délégué syndical qui défend Mme Martinez. Dès l'annonce de son recours aux prud'hommes en avril, Neptune lui propose de travailler 58 heures par mois, mais celle-ci refuse.

L'avocate de Neptune conteste, bien entendu, cette version des faits, et justifie l'embauche d'un salarié par le licenciement pour faute d'un ancien collègue de Mme Martinez. Pourquoi ne pas avoir proposé le poste à cette dernière ? *« Parce qu'on n'a pas pensé que Mme Martinez, qui travaillait en manuel, pouvait travailler sur une auto-laveuse »*, comme le salarié embauché. D'ailleurs Mme Martinez a refusé le poste proposé par la direction *« de 6 heures à 7 h 30 en manuel pour laver les sanitaires et de 17 heures à 18 h 30 avec l'auto-laveuse »*, explique l'avocate, sans que l'annonce de ces horaires ne provoque le moindre murmure dans la salle, tant les conseillers semblent habitués à de tels cas de figure. Pour elle, il ne saurait être question de *« requalifier un licenciement économique, malheureusement tout à fait justifié »*. Verdict le 15 décembre.

Si aucun dirigeant de la société Neptune ne s'est déplacé, Dominique Renouf, commerçant attaqué aux prud'hommes par une ancienne salariée, Evelyne Boeuve, a tenu, lui, à être présent, même s'il préfère garder le silence. Mme Boeuve, absente à l'audience, se plaint d'une rupture abusive de son contrat de travail à durée déterminée. Engagée comme vendeuse dans une confiserie à Ouistreham en avril 1996, elle sera licenciée dès le mois de septembre. Pourtant son contrat, un simple contrat initiative-emploi (CIE), devait durer un an. Du coup, les Assedic refusent de l'indemniser avant mars 1997. Evelyne Boeuve réclame une prime pour la rupture de son CDD et une prime de précarité ainsi que le paiement d'heures complémentaires.

La jeune avocate de Dominique Renouf donne alors le point de vue de celui-ci. *Il avait ouvert son magasin en juin 1995.* Satisfait de son chiffre d'affaires la première année – 197 316 francs –, il décide de se faire aider et d'embaucher un salarié. *Mais en 1996, c'est la débâcle.* En neuf mois, le magasin de Ouistreham n'a vendu que 54 950 francs de confiseries. M. Renouf doit mettre la clé sous la porte et donc licencier sa salariée. Vêtu d'un pull à col roulé et d'une doudoune, l'homme n'est manifestement pas un riche commerçant qui veut exploiter son personnel. *« Aujourd'hui, M. Renouf cherche un emploi, bénéficie du RMI, et moi je plaide avec l'aide juridictionnelle »*, indique son avocate. Là aussi, jugement rendu le 15 décembre.

S'il est rarissime, dans le secteur privé, de voir un salarié en poste attaquer son patron aux prud'hommes, les agents des services publics peuvent faire valoir leurs droits sans redouter d'être licenciés. C'est le cas d'Anne-Marie Jergan, qu'un conflit oppose à son employeur : La Poste. Pas moins de trois collègues, dont son défenseur syndical, l'accompagnent. L'affaire est complexe. De 1992 à 1996, Mlle Jergan est à la fois auxiliaire de droit public pour son activité de guichetière, mais elle a aussi des contrats à durée déterminée de droit privé pour d'autres activités et enfin elle effectue certaines tâches, comme la mise dans les boîtes aux lettres de publicités non adressées, sans contrat de travail.

Au collège encadrement, les jeans ont disparu au profit des costumes-cravates, et les défenseurs syndicaux bénévoles ont cédé leur place à des avocats

En décembre 1996, La Poste lui a proposé de l'employer avec un contrat à durée indéterminée de droit privé mais, en raison d'un désaccord sur le niveau de qualification proposé, *Mlle Jergan a refusé.* Elle réclame une requalification de tous ses contrats de travail à durée déterminée en contrat à durée indéterminée de 1992 à 1996, ainsi que l'attribution du grade correspondant à sa fonction de guichetière dans son nouveau contrat.

Pour le représentant de la direction – un habitué des prud'hommes qui ne prend même plus la peine de présenter le *« pouvoir »* qui l'autorise à représenter La Poste –, *« ce dossier constitue un avatar du passage de l'administration à l'entreprise publique »*. Au cours de sa plaidoirie, on apprend que, pour la direction, de 1992 à 1996, Mlle Jergan était liée à La Poste par un contrat à durée indéterminée de droit public. Il n'y a donc, selon lui, aucune raison de requalifier ses différents contrats à durée déterminée. Par ailleurs, les fiches de paye alignées sur le droit privé correspondent aux périodes durant lesquelles Mlle Jergan a effectué des remplacements, une pratique apparemment généralisée. On apprend enfin que La Poste n'a pas de salariés à temps partiel, mais seulement *« à temps incomplet »*, ce qui la dispenserait d'indiquer sur les feuilles de paye le nombre d'heures effectuées. Le jugement est, là aussi, mis en délibéré au 15 décembre, mais les responsables de La Poste semblent se faire peu d'illusions, tant leurs arguments administratifs paraissent étrangers aux syndicalistes et aux employeurs qui siègent comme conseillers.

Autre tribunal, autre monde. A Paris, le tribunal des prud'hommes possède son propre bâtiment et n'est donc pas fondu dans le palais de justice. Dans le seul collège Encadrement, le nombre d'affaires à traiter est tel que le tribunal mène, en parallèle, trois audiences quotidiennes. Conséquence inattendue : de nombreux conseillers parisiens sont retraités. Face à eux : d'anciens dirigeants qui n'auraient jamais cru possible de se retrouver un jour en position de réclamer leur dû face à leur employeur, comme une simple femme de ménage. Ici, les jeans ont disparu au profit des costumes-cravates et les défenseurs syndicaux bénévoles ont cédé la place à des avocats aux noms à particule.

Puisque tout cela se finira par un chèque, le président – en l'occurrence un employeur – demande systématiquement aux avocats du plaignant d'indiquer le montant estimé du préjudice subi avant même de commencer leurs plaidoiries. *« Indemnités de licenciement : 438 189 francs, dommages et intérêts : 773 000 francs, prime de rideau* (déménagement) *: 77 363 francs et avantages en nature* (voiture de fonction) *200 000 francs »*, détaille donc d'entrée de jeu, en ce jeudi 20 novembre, l'avocate de Gérard Mutrel.

Ancien responsable des ressources humaines de Citroën, détaché au Portugal en 1993 pour diriger la filiale PSA Credito qui accorde les crédits aux clients du groupe, ce quinquagénaire sera rappelé à Paris fin janvier 1996 et licencié en avril, avec un chèque de 636 000 francs. Que s'est-il passé ? Pour son avocate, les faits reprochés – ne pas avoir indiqué dans les comptes de mars 1995 un impayé datant de février – sont un prétexte. *« Il y avait des affaires qui remuaient beaucoup de boue et dérangeaient trop de monde »*, plaide-t-elle, sans donner plus de détails. Pour elle, non seulement les faits reprochés à son client sont amnistiés car commis avant mars 1995 mais, sur le fond, ils ne justifient pas un licenciement car M. Mutrel avait informé sa hiérarchie de la situation.

L'AVOCAT de la direction répond sans difficulté à ces arguments. En février 1995, un loueur de voitures n'a pas remboursé comme prévu les 7 millions de francs prêtés par Peugeot. Ceux-ci ne seront pas inscrits dans les comptes, et PSA découvre en fin d'année que les impayés au Portugal s'élèveront à 220 millions de francs alors que seuls 40 millions seront provisionnés, ce qui obligera le groupe PSA, en janvier 1996, à créer une provision exceptionnelle. La direction accuse M. Mutrel d'absence de maîtrise de financement et d'absence d'information de la hiérarchie, comme l'exigent les procédures internes. Les juges prud'homaux, qui, à Paris, délibèrent sur le champ, déboutent M. Mutrel de toutes ses demandes.

Martine Dugast, pharmacienne responsable dans un laboratoire, CCD, aura plus de chance. Embauchée comme directrice du laboratoire CCD, elle devient également directrice générale de cette entreprise, comme l'exige le code de santé publique. Tout ira bien jusqu'en 1993. Mais, après une année de déficit, l'actionnaire nomme un nouveau responsable et transforme la société anonyme en structure avec conseil de surveillance et directoire. Mme Dugast n'est plus qu'un des trois membres de ce directoire. La restructuration se passe mal, et les licenciements se multiplient. En mai 1996, Mme Dugast prend un arrêt-maladie pour dépression nerveuse. L'entreprise multiplie les humiliations et, le 3 juillet 1996, lui envoie, comme à tous les salariés, une note établie par les deux autres membres du directoire, lui enjoignant de décrire ses activités heure par heure sur des feuilles prévues à cet effet. Le 11 juillet, elle envoie une lettre annonçant sa démission du directoire. La direction en prend bonne note et accepte sa démission du directoire... et de ses fonctions de pharmacienne !

EST-CE une démission ? La direction le prétend et fait remarquer que Mme Dugast, dès le 3 juillet, a trouvé un emploi de directrice dans un laboratoire créé par un ancien de CCD. Est-ce un licenciement, comme l'affirme cette élégante dame en tailleur Chanel ? C'est un licenciement, décideront les juges, qui lui accordent 360 100 francs d'indemnités, 113 717 francs de préavis et 11 370 francs au titre des congés payés.

Si, en matière de presse, les prud'hommes règlent fréquemment des conflits entre les journalistes pigistes et leur employeur, le procès qu'intente Roland Ferrari à l'éditeur néerlandais Wolters Kluwer n'est pas banal. La famille de M. Ferrari, fondatrice de la publication *La Vie judiciaire*, a vendu celle-ci à l'éditeur en juin 1995. Depuis le rachat, M. Ferrari devient *« directeur éditorial »* de cette revue, dont l'essentiel est constitué par la publication d'annonces légales, et de deux autres petites revues. Mais en 1996, ce *« pôle éditorial »* est fondu au sein d'un plus vaste ensemble, et le nouveau groupe confie la direction des annonces et celle de la rédaction à deux personnes différentes. M. Ferrari estime qu'il a été limogé pour raisons personnelles et se plaint de n'avoir reçu aucune proposition de reclassement à l'intérieur de ce groupe en pleine croissance.

L'avocate de la direction sera claire et nette : « La Vie judiciaire *continue à exister en tant que titre et en tant que société, mais c'est une coquille vide. Nous n'avons plus besoin de quelqu'un de la pointure de M. Ferrari pour la diriger. Son contrat prévoyait des indemnités contractuelles en cas de séparation. Il a obtenu 1,6 million et plus de 6 millions avec la vente du titre. Sur quel fondement rajouter des indemnités correspondant à un an de salaire ? C'est fini. »* Quelques minutes plus tard, après une rapide étude du dossier, les juges lui donneront raison.

Si les procès prud'homaux font rarement la une de l'actualité, ils traitent parfois, à la marge, d'affaires retentissantes. Cet après-midi-là, les juges auraient dû trancher le litige salarial qui oppose Guy Gallé, ancien directeur général adjoint de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole, à son employeur, deuxième régime de sécurité sociale de France. L'avocat du plaignant conteste le licenciement de M. Gallé, mais l'avocat de l'entreprise plaide le renvoi pour la simple raison que l'affaire est également traitée au pénal. La CCMSA a, en effet, porté plainte contre cet ancien dirigeant accusé d'avoir établi un procès-verbal d'une réunion qui n'a jamais eu lieu et d'avoir fait payer par une filiale de la MSA les festivités marquant les 1000 ans de la commune dont il est le maire. *« Il faut que l'affaire soit jugée au pénal pour que le tribunal des prud'hommes apprécie si le licenciement pour faute grave est justifié ou non »*, plaide l'avocat de la CCMSA, qui annonce aux juges que Guy Gallé vient d'être mis en examen. Malgré les tentatives de l'avocate du plaignant, qui ne s'est pas déplacé, l'affaire sera reportée.

Frédéric Lemaître

Dessin : Stanislas Bouvier

Michel Aglietta, professeur à l'université Paris-X-Nanterre et conseiller scientifique au CEPII

« Le capitalisme émancipe mais n'établit pas une cohérence d'ensemble »

L'économiste veut réhabiliter la politique et réinventer la social-démocratie

« Vous estimez que la social-démocratie a encore un avenir malgré la mondialisation. Au centre de votre démonstration : l'Etat-nation et le rôle des politiques qui ne sont pas, selon vous, dépassés. Pourquoi ?

– La mondialisation est un processus historique récurrent. Il y a eu au long du développement du capitalisme, depuis le XVI[e] siècle, des périodes d'ouverture et d'extension de la circulation des capitaux et des périodes de repli sur les espaces territoriaux avec une accumulation plus autocentrée. Les Etats ont toujours joué un grand rôle dans ces processus. La mondialisation se nourrit des différences territoriales dans les conditions de production et renouvelle ces différences. Elle n'aboutit jamais à une homogénéisation.

» La clé du phénomène actuel est que les entreprises les plus engagées dans la mondialisation ont des intérêts qui tendent à se détacher des conditions économiques de leurs territoires d'origine. A l'époque de la grande croissance, c'étaient surtout les produits du travail qui étaient les supports du commerce international ainsi que les flux de main-d'œuvre vers les pays avancés. Seul un petit nombre de très grandes entreprises, principalement américaines, étaient devenues multinationales. Aujourd'hui la mondialisation des entreprises s'est généralisée avec la disparition de tout obstacle à la mobilité des capitaux.

» Ce mouvement affecte profondément les relations salariales au sein des nations. Les compromis sociaux qui étaient au cœur de la répartition des revenus ont été déstabilisés. Les pays dans lesquels la régulation par le marché était déjà prépondérante ont pu s'adapter plus vite. Mais dans les pays comme la France, où le secteur public jouait un rôle de pivot dans la détermination des normes sociales, la remise en cause est plus profonde et plus douloureuse. Le chômage persistant est la rançon de ces difficultés d'adaptation.

» Certaines catégories de travail ont leurs compétences reconnues dans des technologies qui s'inscrivent dans la mondialisation. Leurs revenus bénéficient d'une demande élevée pour ces types de travail. Ces rémunérations ne dépendent plus de compromis noués dans les négociations collectives. D'autres types de travail, les plus nombreux, demeurent liés à l'économie nationale. D'autres catégories enfin sont exclues d'une insertion dans la division du travail par les restructurations des entreprises. C'est pourquoi les solidarités salariales, qui permettaient autrefois de conclure avec les employeurs des compromis durables dans les négociations collectives, ont volé en éclats. En même temps la divergence des intérêts entre employeurs et employés et au sein même des salariés rend très difficile le maintien de la garantie des droits sociaux accumulés pendant la grande croissance.

– Pourquoi est-ce à l'Etat d'intervenir ? N'y a-t-il aucune cohésion sociale qui puisse ne reposer que sur l'individualisme ?

– L'individualisme a une face positive : il engendre l'initiative, il nourrit chez l'individu une volonté de changer le futur, le sien et celui de ses enfants. Il a une face négative : il exacerbe les forces du marché. Or le marché n'a jamais été capable à lui seul de préserver la cohésion sociale. Il ne sait pas empêcher que des salariés soient exclus du travail en grand nombre ou que les inégalités sociales croissent sans limite. L'idée essentielle que j'essaie de défendre est que le capitalisme est une force qui permet de promouvoir des projets d'émancipation, mais il n'établit pas la cohérence de ces projets. Celle-ci ne peut être obtenue que par la politique. La médiation politique crée des valeurs communes grâce auxquelles les individus se reconnaissent membres d'une même collectivité. Elle inscrit ces valeurs dans des institutions qui ont une action régulatrice sur la dynamique du capitalisme. Cette régulation s'est profondément dégradée dans les vingt dernières années.

– Les Etats-Unis ne l'ont pas évité. Et pourtant ils semblent être parvenus à retrouver une croissance solide.

– Aux Etats-Unis, la tolérance aux ajustements de marché a toujours été plus grande qu'en Europe continentale. La valeur collective qui rassemble la nation est la frontière ; celle du territoire au XIX[e] siècle, celle de la technique et de la nouveauté au XX[e] siècle. Ce principe fait la promotion de la liberté d'entreprendre plutôt que de l'égalité. Il reconnaît l'initiative et la poursuite des opportunités plutôt que les statuts. Le mode de régulation de cette société est le plein emploi. Il combine l'acceptation des déséquilibres de marché et une politique macroéconomique très puissante, agressive même, pour amortir les cycles économiques. Il s'ensuit que l'expérience individuelle du chômage ou celle de la faillite ne sont pas des tares sociales, mais des phases du changement. L'Etat a aussi une action structurelle par l'osmose des entreprises innovatrices et des laboratoires publics de recherche, mais encore par la régulation d'un marché des capitaux qui favorise la prise de risque technologique.

» Etant beaucoup plus perméable aux ajustements de marché que l'Europe, l'économie américaine a su retrouver un chemin de croissance à haute rentabilité et fortement créateur d'emplois, mais générateur de grandes inégalités.

– Et en Europe ?

– Le mode de régulation dans le régime de croissance européen a été ancré sur des compromis institutionnalisés qui ont été négociés entre des groupes organisés. Selon les pays, les droits sociaux ont été intégrés aux salaires ou financés par la dette de l'Etat. Le progrès social ainsi défini a été le principe de cohésion de nos sociétés européennes. Sa pérennité dépendait crucialement du cercle vertueux établi entre les progrès de productivité, la répartition des revenus et l'accumulation du capital. Lorsque le cercle vertueux s'est dégradé dans la crise inflationniste des années 70, la revendication de conserver les droits sociaux s'est durcie. Les institutions qui leur donnent leur expression économique (négociation collective, protection sociale) sont devenues des facteurs d'inertie. La réaction des entreprises sous le poids des contraintes de coûts a entraîné la recherche de la flexibilité par la réduction de l'emploi.

– Quelle pourrait être la solution ? Comment concilier compétitivité et solidarité ?

– Les pays européens ont inventé des débuts de solution, même si leur temps d'adaptation est long parce que la remise en cause du régime de croissance passée est plus profonde qu'elle ne l'a été aux Etats-Unis. Ainsi, dans le domaine de la production, l'orientation du progrès technique et le changement de la division internationale du travail déplacent la frontière entre le marché et les services publics. Le type d'économie mixte est en train de changer sous l'aiguillon des directives européennes. De nombreux services peuvent être produits plus efficacement dans des conditions concurrentielles. Mais leur consommation fait partie des facteurs d'appartenance des individus à la société ; ce sont des éléments de cohésion. La consommation doit donc être soumise à une régulation publique qui impose un cahier des charges aux producteurs. Mais le passage à cette nouvelle relation entre l'Etat et les agents privés fait problème en France, où les services publics ont été organisés efficacement par des monopoles puissants qui ont pu accorder des statuts solides à leurs salariés.

– Que faut-il faire dans le domaine des droits sociaux ?

– La place de l'Europe, ses atouts de compétitivité se trouvent dans le développement des capacités intellectuelles du travail (conceptualisation, symbolisation, information, communication). Ces capacités trouveront à se déployer dans un essor potentiellement illimité de services si nos sociétés sont organisées pour en produire la demande. Car c'est la caractéristique des services de pouvoir échapper à la saturation et à la congestion.

» Pour en produire les prémices, les Etats devraient pouvoir investir conformément à un projet politique donnant la priorité absolue à l'« employabilité » des individus. Cela signifie une réforme radicale de l'éducation et de l'organisation du temps, en sorte que la formation des capacités humaines soit un processus social continu qui s'étende sur tout le cycle de vie des individus.

– Vous proposez de remplacer les aides à l'emploi par une aide à l'individu ?

– L'exclusion montre que les politiques d'assistance, souvent camouflées en aides à l'emploi, viennent contrecarrer l'investissement dans l'employabilité de certaines parties de la population. Les mécanismes d'aide, par leurs conditions d'octroi et de retrait, n'empêchent pas les assistés de tomber dans des « trappes » à précarité où ils perdent tout espoir de retrouver un emploi stable. D'où l'idée d'une allocation universelle versée à tous. Elle ne mérite ni l'indignation ni l'enthousiasme avec lequel elle est repoussée ou saluée. Il s'agirait seulement de remplacer les multiples formes d'assistance par une allocation ainsi faite qu'elle ne décourage pas mais incite les bénéficiaires à chercher du travail.

– Si la politique doit redéfinir le compromis social, quel rôle reste-t-il aux syndicats ?

– Il y a un domaine où ils pourraient regagner du poids : l'épargne contractuelle, notamment l'argent des retraites. La tendance est forte de compléter les retraites par répartition par des retraites par capitalisation. Les fonds communs ainsi créés prennent une ampleur considérable dans de nombreux pays. De plus en plus investis en actions pour obtenir des rendements à long terme élevés, ces fonds prennent une part croissante dans la propriété des entreprises.

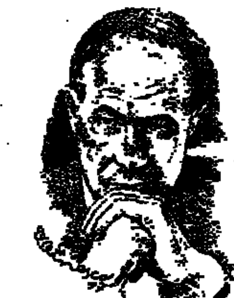
» On assiste au paradoxe que l'épargne salariée mise en commun fait poindre la virtualité d'une propriété sociale du capital. Si le fordisme a intégré le salariat par la consommation, le régime de croissance en gestation porte une intégration par l'épargne. Dans cette évolution patrimoniale, l'important est de savoir qui gère les fonds et suivant quels critères. Selon qu'ils sont privés ou publics, que les contributions sont volontaires ou obligatoires, que leurs investissements sont limités par des règles de prudence ou sont motivés par la concurrence, les investisseurs institutionnels n'influencent pas de la même manière la rentabilité des entreprises. Les structures de rémunération adoptées par des entreprises soumises à des contrôles de propriété fort différents ne sont évidemment pas les mêmes. C'est en s'impliquant dans la détermination de l'équilibre entre les retraites par répartition et les retraites par capitalisation, c'est en participant à la détermination des règles de gestion des fonds de pension, que les syndicats pourront retrouver un levier efficace sur la répartition des revenus. »

Propos recueillis par Eric Le Boucher

DESSIN SELÇUK

L'école de la régulation

POLYTECHNICIEN, ancien élève de l'ensae (Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique), diplômé de Harvard, professeur à Paris-X-Nanterre, conseiller scientifique du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) et membre du conseil d'analyses économiques du gouvernement Jospin, Michel Aglietta est l'un des économistes français les plus connus en France et à l'étranger. Il est le fondateur de l'« *école de la régulation* », un courant de pensée né après la publication en 1976 de son livre *Régulation et crises du capitalisme*, qui vient d'être réédité avec une postface originale (Odile Jacob, 486 pages, 80 francs).


MICHEL AGLIETTA

Pour les « régulationnistes », le capitalisme n'est pas immuable, caractérisé par une rationalité universelle et intemporelle, mais il se transforme radicalement dans l'espace et dans le temps. Le marché est une force novatrice, mais il est incapable de se doter seul d'une cohérence d'ensemble. Cette cohérence est issue de choix collectifs qui s'inscrivent dans des médiations, le tout formant un mode de régulation variable dans le temps. Cette école légitime l'action politique tout autant qu'elle ouvre des marges de manœuvre aux différents pays face à la mondialisation.

Le rôle des médiations met en lumière celui des intermédiaires, dont la monnaie. Michel Aglietta réfute la vision monétariste. Pour lui, la monnaie, loin d'être neutre, constitue au contraire le lien d'appartenance à une société. Devenu l'un des meilleurs spécialistes des systèmes financiers, Michel Aglietta est un partisan résolu de l'euro. Il déplore que « *l'économie* [soit] *devenue le discours privilégié de légitimation des pouvoirs* », mais refuse de s'enfermer dans le confort de l'académisme, comme beaucoup de ses confrères.

E. L. B.

David Blunkett, ministre de l'éducation et de l'emploi de Grande-Bretagne

« Le niveau de compétences que possèdent la plupart de nos jeunes est insuffisant »

« Pourquoi le gouvernement de Tony Blair a-t-il mis d'emblée un tel accent sur les questions d'éducation ?

– Tout d'abord parce que nous pensons que la cohésion sociale et la prospérité économique se fondent sur l'acquisition de compétences de base et sur la capacité des personnes à adapter en permanence leurs connaissances. Le fait que chacun apprenne pendant toute la vie est essentiel pour notre économie et notre survie sociale.

» Ensuite, parce que nous estimons que le niveau de compétences que possèdent la plupart de nos jeunes est insuffisant. Ils ne maîtrisent pas assez les connaissances de base qui leur permettraient d'accéder à un savoir plus vaste. Enfin, parce que nous devons nous préparer aux changements rapides qui sont déjà en cours, particulièrement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Pour cela, nous avons besoin que le plus grand nombre ait acquis un bon niveau dans la maîtrise de la langue et du calcul (*literacy and numeracy*).

– Vous avez porté un diagnostic sévère sur le système éducatif britannique. Est-il le produit des années Thatcher ?

– Je ne voudrais pas charger les conservateurs de tous les maux du système éducatif ! Je pense que, pendant les trente ou quarante dernières années, nous avons négligé l'acquisition des connaissances de base, lire, écrire, compter. Ce fut, pour partie, avec les meilleures intentions du monde, pour favoriser la créativité et faire s'épanouir toutes sortes de compétences. Cela tient aussi à une regrettable raison historique : la culture de notre pays ne nous portait pas à nous impliquer dans l'éducation et à en comprendre l'importance. Nous n'avons pas, dans ce domaine, poursuivi d'objectifs très ambitieux. L'acquisition de l'excellence était réservée à un nombre restreint de personnes et l'économie pouvait fonctionner ainsi, avec une petite élite ayant reçu une solide éducation, tandis que le plus grand nombre était plus ou moins formé et compétent. On pouvait survivre comme cela économiquement ; aujourd'hui ce n'est plus possible.

– Est-ce la marque des gouvernements sociaux-démocrates d'avoir une politique « sociale » en matière d'éducation et une politique économique plutôt libérale ?

– Je crois que les deux objectifs doivent s'équilibrer et être considérés comme un tout. Je pense comme le gouvernement français actuel que nous devons rechercher un juste milieu entre la liberté de l'entreprise et la politique sociale, ce qui permet la nécessaire adaptation de la force de travail. L'éducation a un rôle fondamental à jouer dans la recherche de cet équilibre. C'est pour cela que j'insiste sur les tout premiers apprentissages, même lorsque l'enfant est encore avec sa famille, puis sur les connaissances de base dès les premières classes.

» Le prolongement de cette politique est le concept d'éducation tout au long de la vie, afin que chacun revienne se former à des moments différents de l'existence. Ainsi les personnes qui se trouveraient temporairement au chômage devront recevoir immédiatement un soutien en éducation et formation.

» Nous voulons aussi offrir à la communauté d'adultes, à ceux qui ont des jeunes enfants et qui espèrent revenir au travail, cette possibilité de formation. De même aux retraités, du fait que les gens arrêtent de travailler plus tôt, afin qu'ils puissent continuer à s'éduquer même dans leurs loisirs.

– Que vous inspire la comparaison des systèmes éducatifs français et britannique ?

– Vous avez une solide tradition en matière d'éducation, grâce à l'existence de programmes nationaux, à l'implication des familles, à votre engagement politique dans ce domaine. Votre culture vous porte à comprendre la place de l'éducation, ce que nous devrions encourager en Grande-Bretagne. Vous avez aussi clairement vu l'enjeu qui consistait à offrir à tous une occasion de réussir, plutôt que de créer des divisions entre ceux qui peuvent atteindre l'excellence et les autres – comme nous l'avons fait historiquement en Grande-Bretagne.

» Il me semble pourtant que nous avons un défi commun : saisir l'occasion de développer la formation professionnelle, en équilibrant les compétences académiques, intellectuelles, permettant d'évoluer, et les autres compétences. La technologie n'est alors plus une crainte et un souci, mais devient un défi que nous pouvons relever pour créer des emplois.

– Le fait que l'éducation britannique soit entrée dans une logique de marché est-il réversible ?

– Oui, c'est possible. Cela prendra du temps pour que les gens partagent, plutôt que d'entrer en compétition, mais nous pouvons agir dans ce sens, utiliser nos moyens financiers pour atteindre cet objectif. Nous pouvons par exemple donner une incitation financière aux établissements qui développent des savoir-faire particuliers dans le domaine de la technologie, et les inciter à partager ces ressources avec les écoles voisines. Ainsi, au lieu d'être en concurrence, elles pourraient se compléter. Je crois que c'est également vrai dans l'enseignement supérieur ».

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

هكذا من الأصل

Fragile Cambodge

LE CAMBODGE commence à surmonter le traumatisme de l'épreuve de force du 5 juillet au cours de laquelle *Hun Sen avait chassé de la tête* du gouvernement le prince Norodom Ranariddh, alors que ce dernier se trouvait en France. Toutefois, de nombreux nuages voilent encore l'horizon, entre autres l'amorce d'une campagne en vue du renouvellement, en 1998, de l'Assemblée nationale élue en 1993 sous l'égide de l'ONU.

A la surprise générale, le roi s'est réinstallé dans son palais de Phnom Penh, mercredi 3 décembre, pour la première fois depuis la fin de février. Il a aussitôt annoncé qu'il comptait y passer deux mois et y recevoir *« tout le monde »*. Norodom Sihanouk, qui vient de fêter ses soixante-quinze ans, avait passé les mois de septembre et d'octobre au Cambodge. Mais, dans un geste interprété comme une volonté de garder ses distances à l'égard du nouveau gouvernement cambodgien, dominé par la personnalité de Hun Sen, il avait séjourné à Siem Reap, la ville des temples d'Angkor, et refusé d'exercer toute fonction officielle. Il n'avait pas même participé en novembre à Hanoï, en dépit des pressions de Jacques Chirac, au sommet de la francophonie, dont il est pourtant le doyen. Des politiciens exilés regagnent aussi la capitale cambodgienne. *A la suite d'un accord avec le gouvernement*, cinq moniteurs des Nations unies les accueillent sur place. Revenu le 27 novembre après six mois d'absence, Sam Rainsy, l'opposant le plus déterminé à Hun Sen, a déclaré qu'à la *« confrontation »*, il préférait désormais la *« négociation avec le gouvernement »*. Il a aussitôt commencé à réorganiser son mouvement, le Parti de la nation khmère (PNK) et réactivé les syndicats ouvriers du textile.

Jeudi 4 décembre, Sam Rainsy, un ancien ministre des finances qui a survécu à un attentat le 30 mars dernier, est allé présider un meeting à Kompong-Cham, fief de Hun Sen, dans l'est cambodgien. Certains exilés ont repris leur place sur les bancs de l'Assemblée, et même au sein du gouvernement.

La vie a un peu repris depuis la paralysie provoquée par l'épreuve de force du 5 juillet, le départ précipité d'étrangers et la suspension de plusieurs programmes d'aide. La récolte de riz est bonne. Un petit festival du Ramayana a marqué, à Angkor, le début d'une saison touristique qui s'annonce, cependant, médiocre. Si le taux d'expansion risque d'être nul en 1997, la légère reprise des affaires, ces dernières semaines, *laisse prévoir une relance de la croissance* en 1998.

Le banditisme a reculé à Phnom Penh et sur les routes, notamment à la suite du démantèlement de barrages tenus par des miliciens, des policiers et des soldats.

Sur le plan militaire, la fin des pluies devrait relancer les combats dans l'extrême nord où des partisans de Ranariddh et les Khmers rouges de Ta Mok et Pol Pot continuent de se retrancher sans présenter pour autant une réelle menace. Le gouvernement a aussi marqué quelques points, récemment, dans la lutte contre le trafic des drogues. En revanche, le contrôle des recettes de la contrebande du bois demeure un sujet de discorde entre Phnom Penh et le FMI qui a suspendu son aide voilà deux mois.

ÉLECTIONS À RISQUES

L'Assemblée nationale a voté une loi sur les partis politiques plutôt bien accueillie. Elle devrait adopter, dans les prochaines semaines, une loi électorale confiant le contrôle du scrutin à une commission élue *à la majorité simple* par les députés. La prochaine première séance du Conseil supérieur de la magistrature devrait permettre la réunion du Conseil constitutionnel, dont trois des membres sur neuf sont désignés par le premier.

L'Union européenne pourrait accorder au Cambodge l'équivalent de 11 millions de dollars pour la préparation d'élections (la moitié des dépenses prévues). Hun Sen souhaite qu'elles aient lieu en mai. Elles sont prévues pour novembre au plus tard.

La perspective de cette épreuve électorale incite à la prudence. Le roi est sur ses gardes. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui a proposé sa médiation, n'accueillera pas le Cambodge dans ses rangs avant des élections. La communauté internationale demeure dans l'expectative. Car les risques de dérapage sont jugés sérieux.

Sam Rainsy n'est pas revenu au Cambodge pour légitimer le pouvoir de Hun Sen. Ce dernier s'appuie sur un PPC (Parti du peuple cambodgien, *héritier du PC fondé en 1951) qui contrôle* l'armée et l'administration et reste la seule formation politique à afficher une certaine unité.

Le Funcinpec, mouvement royaliste de Ranariddh, est divisé en plusieurs factions, dont trois sont alliées à Hun Sen au sein du gouvernement. Le PNK de Sam Rainsy ne fait que renaître après les bouleversements de juillet. Les autres mouvements ne bénéficient que d'une audience fort limitée.

L'exigence d'élections *« libres et honnêtes »* s'accompagne aujourd'hui d'une notion nouvelle et plus subjective : la crédibilité. Le PPC, qui a l'ambition de demeurer le parti dominant au sein d'une coalition gouvernementale, à l'exemple de ce qui existe en Malaisie depuis trois décennies, aurait donc besoin de changer d'image. *Paradoxalement, en ravivant fatalement* les tensions, une campagne électorale ne devrait pas faciliter une telle opération. En dépit des concessions faites récemment par Hun Sen, notamment à l'ONU, le PPC devrait continuer de souffrir de préjugés défavorables qu'il n'a peut-être pas les moyens de combattre. *Au sortir d'un* quart de siècle de crises aiguës, le Cambodge est donc loin d'avoir retrouvé le chemin de la normalisation.

Jean-Claude Pomonti

Les gens *par Kerleroux*



Le paradoxe de l'automobile

Suite de la première page

Pour Toyota, à coup sûr, décisive a été la participation de la France au premier train de l'euro, tandis que la Grande-Bretagne, où le constructeur japonais a sa première usine européenne, reste indécise.

Pour le numéro un nippon, ont compté aussi l'importance du marché automobile français (2,1 millions) – le deuxième derrière l'Allemagne en Europe – et sa très faible *pénétration (0,8 %)*. En investissant 5 milliards de francs en France d'ici à 2005 et en embauchant directement 1 500 personnes, Toyota, devenu constructeur local, s'attire les bonnes grâces des politiques et peut espérer la reconnaissance des consommateurs. Le protectionnisme français à l'égard des Japonais est loin. Tout emploi est bon à prendre.

En première analyse, du moins. Car beaucoup d'usines ont été ouvertes en Europe entre 1990 et 1996 et, pourtant, l'industrie automobile européenne a perdu près de 280 000 salariés. Le paradoxe – plus d'usines, moins d'emplois – provient de la structure des installations européennes, en surcapacité notoire.

L'industrie européenne dispose *d'un excédent de capacité* de près de 30 %, contre 8 % aux Etats-Unis. La production de ses 81 usines a été de 13 millions de voitures en 1996 pour une capacité de 18,1 millions de voitures, selon la Commission européenne, qui prend comme hypothèse un travail sur deux équipes, huit heures par jour, et cinq jours par semaine.

La faute en revient, d'abord, à *des erreurs de prévisions*. De 1980 à 1992, les ventes européennes augmentent de 35 % pour atteindre le chiffre record de 13,5 millions d'unités. Les constructeurs se mettent à rêver : ils imaginent un marché de 15 millions d'unités en l'an 2000 et planifient leurs investissements en conséquence. Or, on atteindra, selon l'Economic Intelligence Unit (EIU), tout juste 12,5 millions.

La récession de 1993 est passée par là : le marché s'effondre à 11,2 millions d'immatriculations. L'ensemble des constructeurs européens plongent dans le rouge, à l'exception de BMW et de Renault, et déclenchent une guerre des prix meurtrière. Pour arracher des parts d'un marché moribond, s'affrontent une trentaine de marques et plus de 200 modèles.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Toyota-France va aggraver le mal. Si tous les pairs de Louis Schweitzer, le PDG de Renault, ont salué en coulisse sa décision de fermer l'usine de Vilvorde, aucun ne s'est aujourd'hui attaqué à la réduction de ses propres capacités. Au contraire. Car, deuxième explication aux surcapacités, tous les *constructeurs développent* des modèles inédits qu'ils ne peuvent fabriquer dans leurs établissements existants. Ils doivent en ouvrir des neufs comme, pour les monospaces, PSA-Fiat à Valenciennes ou Ford-VW au Portugal. Ou Daimler-Benz, spécialisé dans les grosses berlines, qui vient d'en inaugurer deux, à Rastatt en Allemagne et à Sarreguemines en Lorraine pour assembler deux petites voitures, la Classe A et la Smart. Les constructeurs japonais, installés en Grande-Bretagne, ont tous des projets de nouveaux véhicules et d'expansion.

Dans le même temps les restrictions aux importations japonaises, décidées en 1991, vont sauter ; les constructeurs coréens se préparent à déferler ; les bases de production se multiplient en Europe de l'Est.

Dans cette mêlée furieuse, l'arrivée de Toyota ne va pas *« créer d'emplois, mais les déplacer »*, résume Louis Schweitzer. On *« aboutira à la fermeture d'un centre de production »* de PSA ou de Renault en France, confirme Alain Seften, délégué syndical central de FO chez Peugeot. Chaque année, jusqu'en l'an 2000, Renault va supprimer 3 000 postes. PSA, autant sans doute. Opel a prévu d'en supprimer 1 900 dans son usine belge d'Anvers à partir de 1999. La Belgique, qui n'a pas de constructeur national, est particulièrement menacée.

La course aux gains de productivité ainsi provoquée a pour effet une réduction générale de l'emploi. Rares sont les constructeurs qui s'en exemptent comme les Allemands, qui, avec leurs équipementiers, ont créé 25 000 postes depuis le début de l'année. *Les effectifs* vont au plus compétitif, au plus novateur. Ceux qui reculent doivent rétrécir toujours plus chaque année, s'ils veulent conserver une rentabilité minimum. Dans cette guerre, Renault et PSA sont pénalisés par la loi de la nature : les nouvelles usines comme Toyota-France déclassent les anciennes. Leurs ouvriers sont plus jeunes, plus efficaces et moins payés.

Dans l'usine que Fiat a ouvert en 1993 à Melfi, dans le Mezzogiorno, la moyenne d'âge est de vingt-six ans. A Hambach, elle est de vingt-*neuf ans et, à Rastatt, de trente*-deux ans. En Grande-Bretagne, la moyenne d'âge est de vingt-neuf ans chez Honda, trente ans chez Nissan, et trente et un ans chez Toyota. Chez PSA et Renault, elle oscille entre quarante-deux et quarante-cinq ans. Les deux firmes ont demandé au gouvernement des aides pour faire partir en préretraite 40 000 personnes, afin de rajeunir *les effectifs : demande* restée pour l'instant sans réponse.

Leur avenir est ailleurs : au Brésil, en Argentine, en Russie, ces marchés émergents, où elles ont ouvert des usines, et où elles ont, il est vrai, aussi pris du retard. Les emplois français dépendent d'un Japonais. Ceux des Brésiliens d'un Français. Renault et la France ne s'enrhumeront plus ensemble. Et ce constat n'est pas forcément rassurant.

Virginie Malingre

RECTIFICATIF

MONDIAL 98

Dans la présentation des 32 équipes qualifiées pour le Mondial 98 de football (notre *supplément du 4 décembre*), une erreur s'est glissée dans le palmarès de l'Italie, qui a gagné la Coupe du monde en 1934, 1938, et 1982 et non en 1930 (victoire de l'Uruguay). D'autre part, les drapeaux de la Tunisie et du Maroc ont été inversés. Le classement des buteurs de la Coupe du monde 1938 est erroné : le Brésilien Leonidas avait terminé premier avec 8 buts, devant le Hongrois Szengeller et l'Italien Piola (7 buts). Enfin, dans la présentation des stades, nous avons situé Nantes dans la région Bretagne, *et non* dans la région Pays-de-la-Loire.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Des mots justes sur le sida

S'EXPRIMANT, dimanche 7 décembre à Abidjan, lors de l'ouverture de la dixième conférence internationale sur le sida en Afrique, le président de la République française a parlé juste. Il a posé clairement les termes du défi que constitue la lutte contre une infection qui, en moins de vingt ans, aura touché plus de trente millions de personnes à travers le monde. Mais le chef de l'Etat a surtout, pour la première fois, situé les responsabilités politiques et industrielles en la matière. Alors que le principal message de Bill Clinton porte sur une intensification de la recherche pour la mise au point d'un vaccin contre cette *maladie virale, Jacques Chirac* préfère, fort opportunément, dénoncer les freins qui entravent la prise en charge médicale des malades.

En expliquant sur le sol africain que, depuis deux ans, *« l'espoir est revenu »* grâce aux efforts de prévention et à l'apparition de nouveaux médicaments, M. Chirac a pris le risque de choquer : la modification des comportements sexuels, le recours aux préservatifs sont bien loin d'être une réalité dans les pays du tiers-monde, où, trop souvent, les chefs de l'Eglise catholique continuent à tenir un discours aux antipodes des intérêts de la santé publique. Dans ces pays où le corps médical ne peut prescrire les médicaments essentiels, les nouvelles thérapies contre le sida ne sont encore qu'un mirage. C'est cet état de fait que Jacques Chirac dénonce comme *« choquant, inacceptable et contraire à la plus élémentaire des solidarités »* : l'inaction collective face à l'instauration d'*« une épidémie à deux vitesses »*.

Le chef de l'Etat sera-t-il entendu par ses pairs lorsqu'il exhorte les autres grands pays industrialisés à intensifier leur mobilisation face au fléau ? L'histoire récente montre que ces pays – ceux de l'Union européenne, entre autres – n'ont pas fait de grands efforts pour aider l'Afrique quand il en était encore temps. Le sida, considéré comme une sorte de fatalité africaine, a toujours été sous-estimé par l'Europe. Peut-il en être autrement demain ?

L'aspect le plus novateur des propos de M. Chirac concerne la dimension économique de la *lutte médicamenteuse contre* la maladie. Dénonçant le coût exorbitant des nouvelles molécules antirétrovirales, il a dit ce que beaucoup de spécialistes savent sans pouvoir en faire état publiquement : les multinationales pharmaceutiques font, avec ces médicaments comme avec d'autres, de gigantesques profits, essentiellement grâce aux systèmes de protection sociale des pays industrialisés. Elles se refusent cependant à trouver les moyens de rendre ces produits accessibles aux millions de personnes qui en auraient besoin.

Rejoignant sur ce thème le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, le président de la République milite pour la création d'un *« fonds international de solidarité thérapeutique »*. Une initiative qui, si elle se concrétise, pourrait avoir, sur le plan sanitaire, une portée considérable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort de Tristan Bernard

L'HOMME était si aimable qu'on finissait, un peu trop, par négliger l'auteur. Il avait la coquetterie de sa « paresse ». Mais ce paresseux a laissé des romans qui se lisent. Les *Mémoires d'un jeune homme rangé* sont de 1899, *Le Mari pacifique*, de 1901, *Amants et voleurs*, de 1905. On reconnaît les titres au passage. Ils vivent ; et des milliers de romans des mêmes années ont perdu tout arôme ; et sont comme on dit « dépouillés ». Ceux-ci conservent leur fraîcheur, leur corps ; et le goût de leur terroir, qui est l'asphalte des boulevards.

Au théâtre, il a donné près de quarante pièces – beaucoup n'ont qu'un acte, c'est vrai. Ne croyez pas que cela soit mort, comme de l'Hervieu ou du Brieux ! Si cela vit, *c'est* que Tristan Bernard n'était pas idéologue. C'était un observateur. Il choisissait seulement ses objets d'étude sur la même étagère de bonshommes. Des bonshommes dont la glaise originelle n'était pas celle des héros. Et Tristan la trempait dans sa fontaine d'indulgence, les modelait du bout de son ironie. Et cela devenait de tout petits bonshommes, indécis, flottants, amollis ; prêts à tout supporter, plutôt que de vouloir, de choisir, ou de se rebeller.

Il s'endort. Sa barbe devenue toute blanche, son profil vieilli lui donnaient la ressemblance de Moïse. Ce n'est pas un grand sage qui disparaît. Il n'en avait ni l'orgueil ni la sévérité. Mais c'est un homme de raison claire et mesurée, d'âme amicale, de cœur indulgent ; et dont l'amitié, au moins, n'était ni timide ni nonchalante.

Robert Kemp
(9 décembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من الأصل

Pourquoi tant de haine contre ce pauvre maïs ? *par Axel Kahn*

JEUDI 27 novembre 1997 : le gouvernement fait savoir qu'il met fin à une situation parfaitement incohérente léguée par la précédente équipe. Le dossier d'une variété de maïs modifiée génétiquement pour résister aux insectes, présenté par la France à la Commission européenne, avait été accepté par cette dernière en décembre 1996. Cette variété était donc autorisée à l'importation.

Brusquement, sans raison scientifiquement crédible, les pouvoirs publics décidaient d'en interdire la culture en février 1997. J'étais président de la Commission du génie biomoléculaire depuis 1987, à ce titre directement impliqué dans l'évaluation initiale de ce dossier et dans sa *présentation* à la *Commission* européenne. Cette décision inexplicable me conduisit à me démettre de mes fonctions. Il ne s'agissait d'ailleurs pas de protester contre une décision politique – le scientifique que je suis n'avait aucun titre à le faire – mais d'en tirer les conséquences : je considérais qu'elle rendait difficile la poursuite du dialogue confiant et fructueux entre experts et décideurs politiques, si essentiel à l'exercice difficile de la démocratie sur des sujets à composante scientifique et technique.

Je crois savoir que les motivations gouvernementales qui avaient conduit à la décision surprise de février 1997 étaient, en effet, uniquement politiques. Mme Lepage, ministre de l'environnement, expliquait alors que l'importation était autorisée, car la conviction de l'innocuité de cette variété pour la santé animale et humaine était entière, alors que des doutes persistaient quant aux conséquences pour l'environnement. Or l'absence d'incertitudes environnementales est dans ce cas particulièrement patente.

> Je vois aujourd'hui réapparaître, de différents côtés, des affirmations et des descriptions apocalyptiques dont l'inexactitude me semblait avoir déjà été établie

Tout d'abord, sur le plan général, il faut absolument, pour l'avenir, être capable d'augmenter la production végétale au niveau mondial. L'augmentation de la population mondiale, accompagnée d'un développement de l'habitat et, parfois, d'une compétition entre les surfaces habitées et les surfaces cultivées, entraîne un mouvement de diminution importante des surfaces agricoles par habitant.

Cette évolution va continuer : 55 ares en 1950, 22 aujourd'hui, et de 12 à 15 en 2020-2030, alors que la population du globe comptera alors probablement de 8 à 8,5 milliards d'habitants. Dans le même temps, l'épuisement de certains sols, surtout dans les pays en voie de développement, et l'augmentation de la température créeront une pression accrue sur l'agriculture, qui aura de plus à faire face, il faut l'espérer, à une augmentation de la demande excédant celle de la population. De fait, l'élévation du niveau de vie de milliards de personnes, notamment en Asie, provoquera un accroissement de la demande par habitant, notamment de viande. Or il faut entre 2,5 et 6 kg de protéines végétales pour produire 1 kg de protéines animales.

Enfin, il est probable que l'on demandera à l'agriculture de contribuer plus qu'aujourd'hui à des activités industrielles : production d'énergie ou de substances transformées à usage non alimentaire. Demain, comme hier et comme aujourd'hui, il faudra aboutir à une augmentation de la production et de la productivité agricoles, dans un respect accru de l'environnement. Cela exclut que l'on puisse aboutir à ces objectifs en augmentant encore les engrais, pesticides et produits *phytosanitaires divers. Jaugé à l'aune* des évolutions macroéconomiques, le phénomène de la maîtrise de la production en Europe, avec mise en jachère de certaines terres, n'est qu'un épiphénomène très local, non représentatif de la tendance générale.

Il est très probable que la poursuite de l'amélioration génétique des variétés végétales permette de relever la plupart des défis rappelés ci-dessus. Parmi ces méthodes d'amélioration génétique, le génie génétique devrait occuper une place significative.

Le génie génétique, aboutissant aux plantes transgéniques, est une méthode révolutionnaire apparue au début des années 70 et des années 80 en ce qui concerne les plantes. Il est révolutionnaire en ce qu'il permet d'améliorer, en principe, n'importe quelle espèce vivante à l'aide d'un matériel génétique provenant de toute autre espèce appartenant éventuellement à un autre règne du monde vivant.

Cependant, dans le domaine des plantes, les transferts génétiques interspécifiques ne sont pas totalement nouveaux. Tout d'abord, ils se sont produits naturellement, il y a des milliers d'années, aboutissant à une plante comme le colza, hybride *naturel entre un choux et une navette*. Par la suite, les biotechnologies végétales ont abouti, avant l'avènement du génie génétique, à de tels transferts génétiques par des méthodes de croisements interspécifiques assistés, de fusions de protoplastes, de sauvetage d'embryons, etc. Les plantes cultivées formant l'essentiel de nos campagnes ont été ainsi progressivement améliorées par introgression de gènes provenant souvent d'autres espèces végétales. Ainsi en est-il, notamment, du blé et du maïs.

Par rapport à ces méthodes, le génie génétique a deux particularités : il permet d'étendre considérablement l'éventail du possible ; la maîtrise des transferts génétiques effectués est beaucoup plus importante. L'une des caractéristiques des modifications génétiques introduites par transfert de gènes est qu'elles sont considérablement mieux connues. Leurs conséquences sont donc beaucoup plus prévisibles qu'à l'aide des méthodes antérieures utilisées par les biotechnologies végétales.

Revenons maintenant à la variété du maïs en cause. Quels que soient les caractères ajoutés à cette variété, il n'existe aucune possibilité de transmission à d'autres variétés européennes, car le maïs, originaire d'Amérique du Sud, ne se croise avec aucune autre variété en Europe. Par ailleurs, le maïs n'est jamais une mauvaise herbe et a besoin du cultivateur pour prospérer. Enfin, *il ne peut même pas y avoir le risque* véritable de transmission de caractères nouveaux à d'autres champs de maïs, car les graines semées sont toujours des hybrides, fournies par les semenciers et jamais produits par les cultivateurs.

La résistance aux insectes, principalement à la larve de pyrale, est obtenue par synthèse dans la plante d'une faible quantité de toxine de la bactérie tellurique *Bacillus thuringiensis* (toxine Bt). Injectée à de très fortes concentrations, cette toxine est totalement atoxique chez les mammifères (et donc chez l'homme), les oiseaux et les poissons. Cette toxine, mélangée à d'autres, est aujourd'hui utilisée très largement à travers le monde en tant que biopesticide dans des formulations contenant des spores de la bactérie *Bacillus thuringiensis*. En France, des dizaines de tonnes sont épandues par hélicoptère sur la forêt landaise, pour lutter contre les chenilles processionnaires, notamment. En revanche, ce biopesticide amené de l'extérieur n'est pas actif contre la larve de pyrale, qui taraude le maïs de l'intérieur.

Aujourd'hui, d'autres pesticides, des produits chimiques, sont utilisés contre la pyrale du maïs. *La* nouvelle variété permettrait donc de diminuer la charge de pesticides chimiques sur l'environnement. On ne connaît pas, au monde, de pyrale résistante à la toxine Bt (contrairement à d'autres insectes). Si une telle résistance survenait, le seul « danger » serait d'être ramené à la situation actuelle, c'est-à-dire que cette variété perdrait son intérêt. De telles pyrales résistantes ne représenteraient pas de danger pour d'autres cultures, car le maïs est leur hôte privilégié.

Pour les besoins de la construction génétique, les chercheurs de Novartis ont utilisé un gène bactérien de résistance à la pénicilline, du type de celui utilisé dans tous les laboratoires de génétique du monde. Les experts français, européens et américains consultés ont été unanimes pour dire que, même s'il était « inesthétique », ce gène ne posait aucun problème. Il n'est pas actif dans la plante. Son passage à des bactéries dans le tube digestif est hautement improbable. Et surtout, si ce passage se produisait néanmoins, il serait sans aucune conséquence, puisque, malheureusement, déjà 50 % des bactéries pathogènes du tube digestif du bétail et de l'homme possèdent ce gène de résistance... et beaucoup d'autres bien plus inquiétants. En d'autres termes, il n'y a vraiment aucune possibilité que ce maïs Novartis influe d'aucune manière sur ce dramatique problème qu'est la diffusion de la résistance aux antibiotiques.

Enfin, certains ont avancé l'idée que l'insertion nouvelle d'un fragment d'ADN dans le chromosome de maïs constituait un facteur d'incertitude. En fait, ces phénomènes d'insertion sont fréquents dans le maïs naturel.

Je vois aujourd'hui réapparaître, de différents côtés, des affirmations et des descriptions apocalyptiques, dont l'inexactitude me semblait *avoir déjà été établie. Ce débat, pour* moi, n'a vraiment aucune dimension « idéologique », alors que je suspecte qu'il n'en est pas toujours de même des adversaires acharnés de notre malheureuse céréale.

Les raisons qui me poussent à approuver l'autorisation de la nouvelle variété de maïs me font approuver la prudence gouvernementale en ce qui concerne d'autres variétés, qui peuvent, elles, échanger des gènes avec des plantes présentes dans l'environnement. Car la nécessaire poursuite du progrès de l'amélioration génétique des variétés végétales, notamment par les procédés du génie génétique, doit impérativement aller de pair avec l'exigence d'une sécurité accrue de ces entreprises.

***Axel Kahn** est ancien président de la commission du génie biomoléculaire.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Civisme et morale

Il semble qu'une confusion se fasse de plus en plus entre morale et civisme. La morale est l'étude des rapports qui doivent régir les individus entre eux, et ce en fonction de l'Autre ; le civisme est ce qui prétend imposer les rapports que doivent entretenir les individus avec l'Etat, et ce en fonction du seul Etat. Le civisme est donc la morale enrégimentée par l'Etat. Or l'Etat n'est pas nécessairement moral. Les SS de M. Hitler étaient éminemment civiques, ils n'en furent pas moraux pour autant.

Jean Loubry
Ciney (Belgique)

Responsabilité individuelle

Il n'y a pas de responsabilité collective (...). Le fondement de notre civilisation est la responsabilité individuelle. Chacun répond de ses actes. L'*Holocauste d'un peuple* ne justifie pas l'Holocauste d'un homme. Le procès n'est pas une offrande réparatrice. Il n'y a pas de justice sacrificielle. En vérité, les choses sont assez simples, quand on les délie. La monstruosité, c'est le génocide. Cette cause est déjà et à jamais entendue, scellée au cœur des hommes et de l'Histoire. L'homme que l'on juge est-il un monstre ? C'est toute la question, la seule, et, si le procès n'est pas une parodie, cette cause-là n'est pas encore jugée.

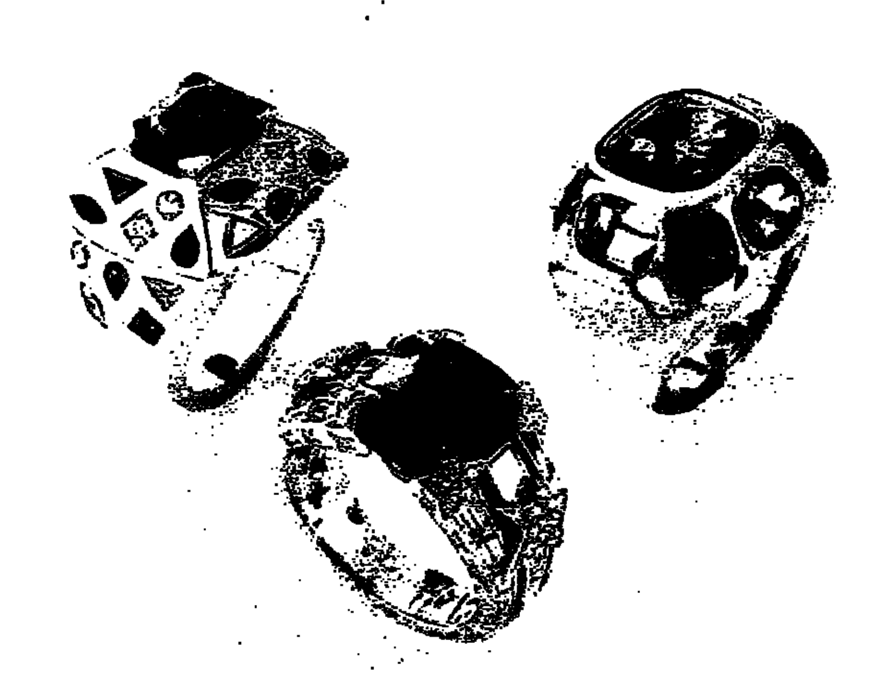
Gérard Cornu
Cissé-du-Poitou (Vienne)

Internet à l'école

Le ministère de l'éducation nationale souhaite non seulement installer des terminaux d'Internet dans toutes les classes, *mais aussi* entreprend une action d'incitation auprès des enseignants à l'utiliser dans leur action quotidienne. Dans l'engouement qu'inspire l'Internet, il sied de demander quels seront les avantages pour les écoliers déjà assujettis à un programme pédagogique éclaté, sinon éclatant. A mon avis, son utilisation dans les écoles constitue un rétrécissement dangereux du champ d'expérience des élèves. Il ne peut que renforcer l'idée que les connaissances et l'expérience de la vie sortent d'une boîte noire, alors que chacun (sauf les agences de pub) sait que les enfants passent déjà trop de temps devant les écrans. Or Internet n'est qu'un écran de télévision, en plus commercial et beaucoup plus difficile à manier.

William Powers
Sète (Hérault)

CHANEL
Joaillerie



BAGUES EN OR BLANC 18 CARATS, SAPHIRS ET DIAMANTS.

EXCLUSIVEMENT DANS LES BOUTIQUES CHANEL JOAILLERIE 18, PLACE VENDÔME - 01.55.35.50.05. ET 40, AVENUE MONTAIGNE - 01.40.70.12.33. - PARIS
LONDON - ASPEN - BAL HARBOUR - BEVERLY HILLS - CHICAGO - COSTA MESA - HAWAÏ - NEW YORK - PALM BEACH - TOKYO - OSAKA - HONG KONG - TAIPEI

هكذا من الاصل

: mais ? *par Axel Kahn*

Quelle réforme du droit d'asile ?

par Frédéric Bonnot

LE retentissement médiatique de la réforme du droit d'asile actuellement discutée (projet de loi Chevènement) est d'autant plus grand qu'elle « exhume » les dispositions solennelles du préambule de la Constitution de 1946 sur les *« combattants de la liberté »*. Or son principal objet est de contourner une décision du Conseil d'Etat (1983) qui interprète la définition du réfugié donnée par la convention de Genève du 28 juillet 1951 d'une façon qui paraît aujourd'hui trop restrictive.

Si, pour être éligible au statut de réfugié, ladite convention exige que les craintes de persécution répondent à l'un des motifs que son article premier énumère (politique, religion, race, nationalité, appartenance à un certain groupe social), le juge a considéré qu'il fallait aussi s'interroger sur la qualité de l'auteur des persécutions. Il est nécessaire, pour se voir reconnaître la qualité de réfugié en France, que les persécutions aient été perpétrées pour les motifs énoncés par la convention de Genève, mais aussi qu'elles aient été commises par les autorités étatiques ou, du moins, avec leur encouragement ou leur tolérance volontaire.

Cette jurisprudence, confirmée récemment par le Conseil d'Etat, paraît inadaptée à la multiplication de conflits (Algérie, Sri Lanka, Pérou, Turquie,...) où des groupes de particuliers organisés opposés aux autorités en place commettent des violences à l'encontre des populations.

> Que le Conseil d'Etat soit incontournable est une bonne chose pour notre Etat de droit ; que le législateur lui confie la teneur de la loi semble plus discutable

Il a paru dès lors nécessaire au gouvernement de donner un nouveau souffle au droit d'asile en étendant son champ d'application. Mais plutôt que d'énoncer tout simplement la portée qu'il voulait voir reconnue à la définition du réfugié contenue dans la convention de Genève, il a décidé de reprendre les termes de l'alinéa 4 du préambule de la Constitution de 1946 : *« Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République. »* Afin de créer une nouvelle catégorie de réfugiés qui s'ajoute à celle définie par la convention de Genève. Ces mots magnifiques constituent une déclaration forte, au parfum révolutionnaire – ils puisent en effet leur source dans l'article 120 de la Constitution de 1793 –, mais ils risquent de donner au droit d'asile une complexité qui ne semble pas avoir été mesurée.

La référence ainsi faite à une disposition de valeur constitutionnelle paraît d'autant moins pertinente qu'elle n'épuise pas le domaine de l'asile constitutionnel. La Constitution a été modifiée en 1993 pour y introduire un article 53-1 qui autorise la France à souscrire des engagements internationaux concernant le droit d'asile (les conventions de Schengen et Dublin relatives à la détermination de l'Etat responsable du traitement de la demande d'asile). Or il est prévu au 2ᵉ alinéa de l'article 53-1 des dérogations à l'application de ces accords internationaux en matière d'asile pour tout étranger persécuté en raison de son action en faveur de la liberté ou qui sollicite la protection de la France pour tout autre motif. Cela signifie que le champ d'application de l'asile constitutionnel est infini. Le projet de loi se limite à la référence du préambule de 1946, mais cela revient à ignorer la réelle portée de l'asile constitutionnel.

Plus fondamentalement, la référence à l'asile constitutionnel n'est pas adaptée au débat actuel, qui porte sur la définition du réfugié. Les deux notions sont distinctes : l'asile constitutionnel est une question de séjour, la qualité de réfugié conventionnel est une question de statut international, qui, d'ailleurs, aux termes des seules obligations résultant de la convention de Genève, exclut toute reconnaissance automatique au séjour. Le moment pourrait être choisi pour cesser de les confondre.

Le paradoxe de cette réforme est de confier la détermination de sa portée au juge alors qu'elle a été rendue nécessaire par la volonté de contourner le juge. En effet, sa clé réside dans l'interprétation qui sera donnée par le juge, et par lui seul, de l'action en faveur de la liberté. Que le Conseil d'Etat soit incontournable est une bonne chose pour notre Etat de droit ; que le législateur lui confie la teneur de la loi semble plus discutable.

Ainsi, marcher en minijupe dans le bled algérien constitue-t-il une action en faveur de la liberté ? Soit le juge considérera qu'il s'agit d'une tenue provocante et qu'il n'y a qu'à porter des jupes un peu plus longues pour éviter le vitriol (dans le meilleur des cas), soit, au contraire, il verra dans ce vêtement le combat que la femme algérienne du troisième millénaire doit mener pour conquérir sa liberté. La distance à combler entre ces deux opinions laisse place à une grande variété de positions.

Outre qu'il faudra donner un contenu à l'action en faveur de la liberté selon des contextes culturels et politiques très divers, il est aisé de constater que les contours de la question sont plus philosophiques que juridiques. Pour prendre un autre exemple, on peut se demander quel sort réserver à tous les mouvements séparatistes. Le juge devra-t-il prendre parti sur le bien-fondé de telle revendication séparatiste et le mal-fondé de telle autre ? Décerner à certains un brevet de liberté et à tel autre un stigmate d'oppresseur ?

Par une audace juridique sans précédent, un acte de droit interne (la loi) étend l'application du régime d'une convention internationale (celle de Genève). Le législateur aurait pu se contenter de donner sa propre interprétation de la définition du réfugié de la convention de Genève. Pour des raisons qui tiennent sans doute à l'affichage politique, il a préféré créer une deuxième catégorie de réfugié, répondant à une définition complètement différente, et déclare que cette catégorie sera régie par la convention de Genève.

L'usine à gaz qui en résulte est d'un effet détonant. Toutes les clauses de la convention de Genève ne peuvent être appliquées aux personnes relevant des nouvelles dispositions de la loi. En effet, la définition du réfugié de la convention de Genève fixe un régime juridique cohérent avec les motifs de persécution qu'elle exige pour l'éligibilité au statut. Cette définition n'est pas sécable. Vouloir, par exemple, appliquer les clauses de cessation du statut de réfugié figurant dans la convention de Genève à la nouvelle catégorie de réfugiés envisagée par le gouvernement n'a pas de sens. La nature des persécutions dans les deux catégories est différente : la cessation de la protection doit, dès lors, répondre à des raisons distinctes, car l'extinction des craintes de persécution répond à des raisons distinctes. Ainsi, un changement de régime politique pourra-t-il éteindre les craintes dans un cas, pas obligatoirement dans l'autre.

En outre, la réforme prévoit la délivrance d'un titre unique de réfugié par l'Ofpra (Office de protection des réfugiés et apatrides). Mais en quoi le titre délivré sur le fondement du seul droit interne sera-t-il opposable internationalement comme l'est le statut de la convention de Genève ? De plus, nos partenaires européens accepteront-ils de laisser circuler les bénéficiaires d'un tel titre comme le prévoit la convention de Schengen ? Cela ne risque-t-il pas de susciter une méfiance à l'égard de tous les réfugiés reconnus en France ou, à tout le moins, de corrompre le caractère universel du statut de réfugié au sens de la convention de Genève ?

Frédéric Bonnot *enseigne le droit des réfugiés à l'Institut d'études politiques de Paris.*

Une France pour tous

par Alain Badiou, Sylvain Lazarus, Natacha Michel

UN gouvernement appelle des gens à se signaler en masse dans des bureaux, avec tous les documents qui les concernent : résidence, travail, visas d'entrée, etc. Il s'agit, dit ce gouvernement, de régulariser la situation de ces ouvriers de provenance étrangère. Les gens ont des raisons de croire ce que dit ce gouvernement : il y a eu, avec Saint-Bernard, où les irréguliers ont affiché leur existence personnelle et familiale, un grand mouvement. Il y a eu de vastes pétitions et démonstrations contre les lois répressives et policières, centrées sur l'expulsion, décidées par le gouvernement précédent. Tout cela a largement favorisé l'élection du nouveau gouvernement qui a, du reste, déclaré qu'il abrogerait les lois répressives et régulariserait les irréguliers.

Les gens vont donc dans les bureaux, en masse. Quelques mois plus tard, la situation est la suivante : les lois précédentes n'ont pas été abrogées ; une nouvelle loi continue à tout centrer sur l'expulsion, à définir des gens qui vivent ici par leur caractère d'expulsable ; une très faible partie de ceux qui se sont signalés dans les bureaux ont été régularisés. Les autres, peut-être plus de cent mille, attendent, ou – le plus souvent – ont reçu, ou vont recevoir, un avis d'avoir à quitter promptement le territoire. Cet avis leur parviendra d'autant mieux que, désormais, ils sont, très exactement, fichés. On sait tout d'eux. Pour faire bonne mesure, on avertit leur employeur, désormais connu, d'avoir à les licencier.

Comment nommer cette pratique gouvernementale ? Une pratique de mensonge et de fichier. Et quelles que soient les différences quant aux conséquences, il faut admettre qu'elle est dans la tradition fixée par le gouvernement de Vichy, quand il a appelé les juifs à se faire enregistrer comme tels dans les préfectures. Le gouvernement Jospin aura, dans les faits, constitué un infâme fichier des sans-papiers.

> Définir, sur le territoire, les étrangers par le fichier, la rafle et l'expulsion, n'est jamais que consoner avec la sinistre vision des « Français » que propage le Front National

Une fois constitué le fichier, que va-t-il se passer ? On pourra aisément interdire le travail aux gens fichés. On pourra les arrêter. On pourra, dans de grandes descentes policières, trier ceux qui sont fichés, et les emmener dans les centres de rétention, centres qui font exception à tout droit recevable. L'expulsion achèvera le processus. Comment appeler ces pratiques ? Des pratiques de rafle. Et quelles que soient les différences quant à l'étendue et aux circonstances, il faut dire qu'elles sont dans la tradition de ces rafles, ordonnées par exemple par un Papon, quand des policiers français emmenaient les juifs dans des camps de transit.

Au demeurant, la rafle est la conséquence inéluctable du fichier. C'est ce qu'après Vichy on a vu dans les terribles années de la guerre d'Algérie. Fichier des juifs, fichier des Algériens, fichier des sans-papiers : le principe est le même.

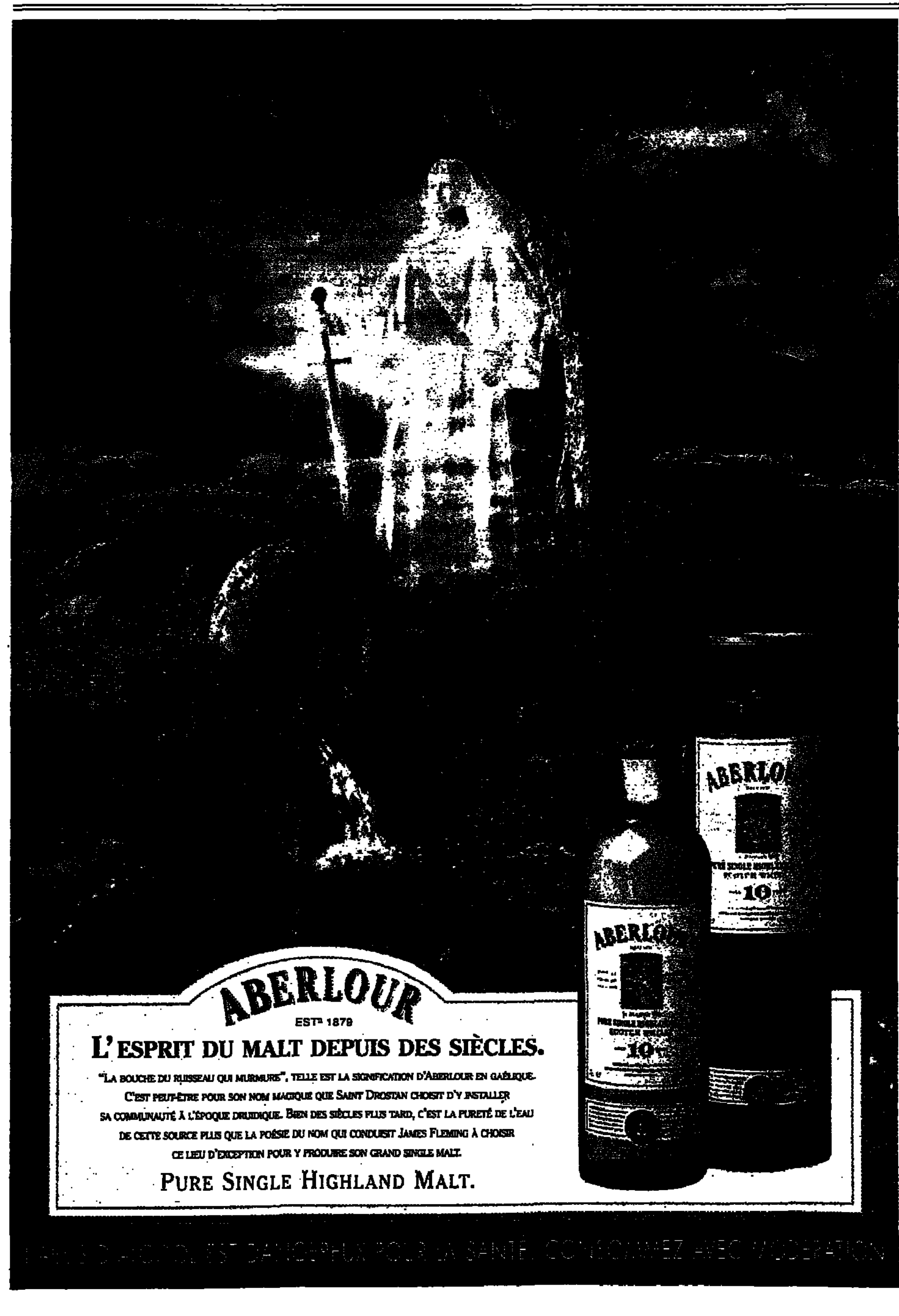
Mais rien ne dit que tout va se passer si aisément. Lionel Jospin devrait se souvenir qu'Alain Juppé est tombé à cause des grèves de décembre 1995, à cause du mouvement des sans-papiers et de leurs amis. Aujourd'hui se lèvent les ouvriers des foyers, qui disent : *« Les papiers pour tous, la France pour tous.*

Et qui disent aussi : *« Jospin trahison, Jospin caméléon. »* Leur mouvement va s'amplifier. Il va durer. Et les amis des sans-papiers disent que l'Etat est démocratique si, et seulement si, il est l'Etat pour tous, s'il compte chacun pour un, et non pas certains pour beaucoup et d'autres pour rien.

Il ne s'agit ici ni de la mythique *« ouverture des frontières »* ni des bavardages sur le Nord et le Sud ou le *« nouvel ordre économique »*. Il s'agit de savoir comment l'Etat traite des gens qui travaillent et vivent ici, souvent depuis de très longues années. Il s'agit de la politique intérieure, du rapport de l'Etat aux gens d'ici, et des principes qui organisent ce rapport. Il s'agit du contenu réel de la démocratie. Définir, sur le territoire, les étrangers par le fichier, la rafle et l'expulsion, n'est jamais que consoner avec la sinistre vision des *« Francais »* que propage le Front national.

Etre, armé de quelques principes simples, un ami actif des sans-papiers, est aujourd'hui ce qui identifie, dans la situation, une subjectivité démocratique. Ceux qui appellent cela de la *« morale »* ou de *« l'angélisme »* ne font que couvrir du manteau mité de leur abaissement les pratiques du fichier, de la rafle, et de l'expulsion.

Alain Badiou *est philosophe (université Paris-VIII)*
Sylvain Lazarus *est anthropologue (université Paris-VIII)*
Natacha Michel *est écrivain (Collège international de philosophie).*



هكذا من الاصل

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 9 DÉCEMBRE 1997

INDUSTRIE Siemens a engagé des coopérations en France, notamment avec Framatome pour le développement du futur réacteur nucléaire européen, dans l'exportation du TGV avec GEC-Alsthom, ou dans les transports, avec Matra. ● LA TAILLE du géant allemand sur le marché français reste pourtant très modeste : *il y emploie 6 000* personnes (sur un total mondial de 379 000) et y réalise un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs (sur 317 milliards). ● PRÉSENT dans huit métiers, Siemens a procédé récemment à plusieurs arbitrages, comme la cession de ses activités de défense et le rachat du constructeur américain de centrales électriques, Westinghouse. ● SON PRÉSIDENT, Heinrich von Pierer, souhaite continuer de participer à la mondialisation de l'industrie, notamment en Asie, malgré la crise *financière actuelle.*

L'allemand Siemens se dit déçu par la France

Dans un entretien au « Monde », le président du groupe, Heinrich von Pierer, affirme que ses efforts sur le marché français ne sont pas payés de retour. Il s'explique sur ses récents investissements dans la construction électrique et sur la situation de l'industrie outre-Rhin

ÂGÉ de cinquante-six ans, Heinrich von Pierer est depuis 1992 président de Siemens, deuxième groupe industriel allemand. Contrairement à la plupart de ses pairs, il n'est pas ingénieur, mais juriste. Entré dans le groupe en 1969, il a fait l'essentiel de sa carrière dans la filiale KWU (construction de centrales électriques) avant d'accéder à la tête de l'entreprise.

« Les Français semblent avoir du mal à travailler en Allemagne. Comment l'expliquez-vous ?

– Ce n'est pas le cas dans mes secteurs ! Alcatel Alsthom est très présent en Allemagne dans l'énergie, les télécommunications, le transport ferroviaire... C'est au contraire Siemens qui ne parvient pas à s'implanter en France. Nous y réalisons un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs seulement, avec 6 000 salariés, alors que dans *un petit pays comme l'Autriche* nous employons 20 000 salariés et réalisons un chiffre d'affaires de 18 milliards de francs. Nous pourrions au moins prétendre au même succès qu'Alcatel Alsthom en Allemagne.

» Depuis cinq ans que je suis à la tête de Siemens, j'ai fait de l'amélioration de la collaboration avec les entreprises françaises une priorité. Il ne suffit pas d'avoir les meilleures relations au niveau politique. Nous devons aboutir à une *meilleure interpénétration* de l'économie. Dominique Strauss-Kahn que j'ai rencontré est d'accord avec moi. Nous avons quelques succès, avec le réacteur à eau pressurisée, Siemens Matra Transport, dans le contrôle aérien avec Thomson ou avec GEC Alsthom pour le train à grande vitesse. Mais au regard de l'importance de la France, je ne suis pas satisfait des résultats obtenus. Nous avons sans doute fait des erreurs et nous ne nous sommes peut-être pas battu avec suffisamment d'énergie. Nous avons toujours été des amoureux éconduits de la France.

– Siemens est un conglomérat très diversifié. Ne devriez-vous pas vous concentrer sur un plus petit nombre de spécialités ?

– Nous avons huit métiers dans lesquels nous entendons rester : les télécommunications, les technologies de l'information, les semi-conducteurs, les transports, l'énergie, l'équipement médical, l'éclairage, l'industrie. A l'intérieur *de ces domaines, nous avons fait* le ménage et vendu des activités représentant 5,5 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires et employant 12 000 salariés. Nous devons avoir dans chacun de nos métiers une position de leader. Les autres activités doivent être cédées ou fermées. Nous pouvons aussi choisir de devenir leader là où nous ne le sommes pas encore. C'était notre objectif dans l'énergie conventionnelle, ce qui a conduit à la reprise de Westinghouse. *Dans ce secteur, nous* sommes désormais numéro deux mondial derrière General Electric, auparavant nous étions quatrième.

– Siemens a souvent été comparé une banque. Est-ce un compliment ?

– Nous avons été comparés à une banque en raison du niveau élevé de nos liquidités. Cette comparaison m'a toujours plu. Personne n'a jamais péri d'avoir trop d'argent. Il n'est pas tout à fait juste de voir les choses ainsi : une part importante de ces liquidités – 18 milliards de deutschemarks précisément – correspond à des provisions pour les retraites de nos salariés, que les entreprises américaines n'ont pas dans leur bilan, car elles sont logées dans les fonds de pension. L'autre critique sous-jacente serait que Siemens n'investirait pas assez. Nous venons de montrer le contraire.

– Siemens a récemment noué une alliance avec un groupe britannique dans l'industrie nucléaire. *N'êtes-vous pas en train* de renoncer à votre traditionnelle alliance avec les Français ?

– Notre collaboration avec British Nuclear Fuels (BNFL) concerne les combustibles nucléaires, un domaine dans lequel nous étions déjà en concurrence avec Framatome. Siemens et Framatome n'auraient pas pu s'associer dans ce domaine, car nous avons déjà ensemble près de 80 % de part de marché en Europe, et Bruxelles ne l'aurait pas autorisé. *J'ai expliqué à plusieurs autorités* françaises que notre future société commune avec BNFL n'aura pas de conséquences négatives sur nos relations avec Framatome. Nous continuerons à travailler ensemble sur la mise au point du réacteur nucléaire à eau pressurisée (EPR). BNFL, qui ne fabrique pas de réacteurs, ne fera pas concurrence à ce projet et soutiendra la coopération entre Siemens et Framatome.


HEINRICH VON PIERER

– Un autre sujet d'inquiétude, en France, est le rachat par Siemens des chaudières thermiques de Westinghouse, que convoitait le français GEC Alsthom. Avez-vous aussi l'ambition de reprendre les activités nucléaires du groupe américain que Framatome souhaite racheter ?

– Nous n'avons pas l'intention de racheter les activités nucléaires de Westinghouse. Nous n'avons à ce sujet pas de conflit et je souhaite bonne chance à Framatome.

– Vous avez cédé vos activités de défense à British Aerospace et DASA, au détriment de Thomson-CSF, qui était candidat. Est-ce le résultat d'une défiance envers les Français, notamment de la part des salariés ?

– Il est vrai que le comité d'entreprise avait émis un avis négatif sur Thomson-CSF. A la suite de mes recommandations, Thomson a présenté un projet excellent pour assurer le maintien de l'emploi et la poursuite de l'activité d'électronique de défense. Mais le prix offert par DASA et British Aerospace était sensiblement *supérieur*. C'est cela, et cela seulement, qui a emporté la décision.

– La coopération que vous avez engagée avec GEC Alsthom pour l'exportation de trains à grande vitesse a-t-elle souffert de ces différentes affaires ?

– Après la bataille qui nous a opposés sur le TGV coréen, nous avons tous les deux appris les leçons du passé. Même si nous n'avons pas encore de contrat, je me réjouis du pas important que nous avons franchi pour construire un TGV à Taïwan. Nous devons nous habituer à être en concurrence dans certains domaines et à coopérer dans *d'autres.*

– Redoutez-vous les conséquences de la crise financière asiatique ?

– Nous devons nous attendre à ce que certains gros projets auxquels Siemens aurait été associé *soient ajournés, même si,* pour l'instant, nous n'avons rien vécu de tel. A moyen terme, je pense que l'Asie restera un marché de croissance et qu'elle n'est victime *que d'un léger contretemps dans* son développement.

– Les salariés allemands sont rarement actionnaires de leur entreprise. Y êtes-vous favorable chez Siemens ?

– Chez Siemens, l'actionnariat des salariés existe depuis 1969. Nous leur avons vendu plus de 20 % de notre capital. Des actions réservées au personnel ont été émises, et 70 % des salariés éligibles ont acheté. Nous ferions encore plus, en vendant des actions à *des prix préférentiels, si les conditions* fiscales étaient plus favorables.

> Notre future société commune avec BNFL n'aura pas de conséquences négatives sur nos relations avec Framatome

– Le patronat ne craint-il pas que cet actionnariat ne modifie l'équilibre des pouvoirs au sein des entreprises ?

– Non. Il faut distinguer la détention d'actions par les salariés et la création de fonds gérés par les syndicats. Ce sont les salariés qui *doivent devenir actionnaires directs* de leur entreprise, ils n'ont pas besoin de le faire par l'intermédiaire de fonds d'investissements.

– Pour réduire les déficits, l'Etat allemand a réduit le remboursement des congés maladie et repoussé l'âge de la retraite. Mais vous avez signé des accords d'entreprise pour compenser ces mesures. Ce faisant, n'allez-vous pas à l'encontre des efforts de modernisation et de réduction des coûts en Allemagne ?

– Le gouvernement a fait adopter une loi sur le travail à temps partiel des retraités âgés et l'accord que nous avons signé a l'ap*probation totale du gouvernement*. Pour ce qui est des remboursements des congés maladie, il a été compensé par la baisse des primes de Noël et de congés. Chez Siemens, nous avons mis en place un programme avec le comité d'entreprise pour réduire les absences pour maladie. En un an, nous sommes parvenus à passer d'un taux de maladie de 4,5 % à 3,5 %. C'est un grand succès que *nous n'aurions vraisemblablement* pas atteint sans l'initiative du gouvernement. Il permet d'économiser 85 millions de marks d'indemnité-maladie par an. Je suis donc globalement satisfait.

– Les chefs d'entreprise se plaignent du coût du travail. Au même moment, le patron du syndicat de la métallurgie, IG Metall, réclame la fin de la modération salariale et le passage à la semaine des 32 heures. Comment réagissez-vous ?

– *La semaine de 32 heures* serait une catastrophe. La modération salariale dans les dernières négociations a contribué à limiter la dégradation du marché du travail. Une nouvelle hausse des salaires conduirait les entreprises à poursuivre leurs efforts de restructuration et à supprimer des emplois. Mais plus que le niveau de salaires, c'est le niveau des charges sociales, supérieur à 40 %, qui est trop élevé.

– Le gouvernement accuse les entreprises de ne pas embaucher assez d'apprentis. Votre entreprise a-t-elle réduit ses places d'apprentissage ?

– Nous formons environ 10 000 apprentis. Leur nombre absolu s'est réduit car le nombre de salariés a diminué. En pourcentage des effectifs, il a augmenté. Nous avons des domaines d'activité, comme l'informatique, où nous ne formons pas d'apprentis, mais nous embauchons directement des diplômés de l'université. Le *système de l'apprentissage doit se réformer*, créer de nouveaux métiers, être moins bureaucratique, mais il a de l'avenir.

– Avez-vous offert plus de places d'apprentissage cette année à la suite des appels du gouvernement, pour soutenir Helmut Kohl à un an des élections ?

– Nous formons 1 000 apprentis de plus que ce dont nous avons besoin, mais cela n'a rien à voir avec la politique. On ne peut pas jeter dans les rues de jeunes chômeurs *qui n'ont pas de formation.* Les entreprises ont un devoir à remplir. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

ACCOR

Offre Publique d'Achat des actions de Accor Asia Pacific

Par l'intermédiaire de sa filiale belge à 100 % Cobefin, Accor lance une offre publique d'achat sur toutes les actions ordinaires de Accor Asia Pacific Limited (AAPC) qu'elle ne détient pas, à un prix de Aus$ 0,65 par action.

AAPC, société cotée à la Bourse Australienne dont Accor détient 25,88 % du capital, a créé, en quelques années, un réseau de 125 hôtels de toutes gammes avec un volume d'affaires de Aus$ 800 millions, plaçant les enseignes de Accor au premier rang de l'hôtellerie en Asie-Pacifique.

Les secousses financières qui affectent aujourd'hui cette zone géographique modifient sensiblement les perspectives immédiates de résultat de AAPC et réduisent ses capacités de développement propres, avec son actionnariat existant.

Accor confirme ses objectifs stratégiques dans cette région et propose ainsi aux actionnaires de AAPC une offre d'achat de leurs actions.

Cette offre représente une bonne opportunité de valorisation pour les actionnaires de AAPC dans la situation actuelle instable.

Si toutes les actions de AAPC étaient apportées à l'OPA, il en résulterait pour Accor un coût de FF 1 176 millions au cours actuel de la devise australienne.

Cet investissement ne détériorerait pas l'équilibre financier du Groupe grâce au programme de réallocation de ressources qui a été engagé depuis le début de l'année. La révision des estimations de résultats de AAPC et les provisions qui pourraient être passées à la fin de l'exercice en cours ne modifient pas les prévisions de résultat net consolidé 1997 de Accor, qui s'élèvent à un montant voisin de FF 1 400 millions. Pour 1998, malgré les incertitudes de la crise asiatique, Accor ne prévoit pas de dilution de son résultat par action du fait de l'aboutissement de son offre d'achat.

"A moyen et long terme, la région Asie-Pacifique et son équipe dirigeante ont un rôle déterminant à jouer dans la stratégie d'expansion et de rentabilité du Groupe", a déclaré Jean-Marc Espalioux, Président du Directoire de Accor.

Cette offre est subordonnée :
- à l'autorisation donnée par le Trésor Australien permettant à Cobefin d'acquérir 100 % du capital de AAPC ;
- aux conditions usuelles prévues par la Loi Australienne.

L'offre d'achat de Accor n'est assortie d'aucune condition minimale d'apport.

Le prix offert de Aus$ 0,65 représente une prime de 33 % par rapport au dernier cours précédant la suspension de cotation demandée lundi dernier par AAPC.

Les actionnaires de AAPC recevront dans un délai maximum de trois semaines après cette annonce la documentation relative à cette OPA, comprenant l'offre de Accor, le *"Part A Statement" de Accor* et le *"Part B Statement"* de AAPC.

Pour cette opération, BNP Equities (Australia) Limited intervient en tant qu'intermédiaire financier et le cabinet d'avocats Mallesons Stephen Jaques en tant que conseil juridique de Accor.

Contact : Communication Financière - Tél. 01 45 38 86 26 - Fax. 01 45 38 85 95
Internet : http://www.accor.com -Minitel 3615 Accor (FF 1,29/mn)
Minitel 3615 COB (FF 2,23/mn), rubrique "communiqués des sociétés cotées"

En attendant Casino, Promodès poursuit ses acquisitions

PENDANT l'OPA de Promodès sur Casino, la croissance externe continue pour les deux groupes. Leur bras de fer entrera dans sa phase judiciaire le 18 décembre, avec l'audience de la Cour d'appel de Paris saisie par les deux parties qui poursuivent chacune de leur côté la quête de la taille critique. Casino a multiplié ces derniers mois les acquisitions destinées à le rendre suffisamment gros pour assurer son avenir seul et surtout décourager Promodès. Une sorte de fuite en avant qui a amené notamment le groupe de Saint-Etienne à racheter Franprix et Leader Price et à s'associer à Monoprix pour le rachat de Prisunic. Promodès avait pour sa part renforcé ses positions en Espagne en octobre, en rachetant Simago, une chaîne de 115 supermarchés.

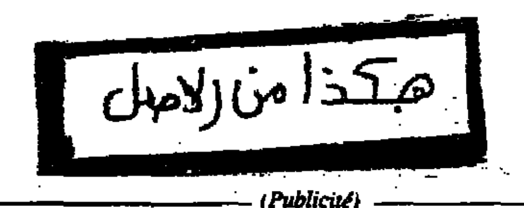
Ces *jours-ci*, le *groupe normand* reprend l'offensive en menant deux opérations d'envergure. En France, il est en phase finale de négociations avec le britannique Tesco pour lui racheter la petite chaîne française de magasins Catteau, acquise en 1993. Une entreprise de 5 milliards de chiffre d'affaires, exploitant sept hypermarchés et 73 supermarchés, dont Tesco n'a pas réussi à faire sa tête de pont pour conquérir la France. En Italie, la reprise du groupe GS a été conclue vendredi 5 décembre (*Le Monde* des 7-8 décembre). Avec ces deux acquisitions, Promodès accroîtrait son chiffre d'affaires consolidé de près de 30 milliards de francs, sans que cela nuise, affirme-t-on à Caen, à sa capacité de mener à bien son OPA sur Casino.

PRIORITÉ AU SUD

Après avoir échoué dans sa tentative de s'implanter en Allemagne, Promodès a réorienté vers le Sud sa stratégie de développement en Europe. Il s'affirme comme *« le numéro un en Espagne, au Portugal et en Grèce »*. En Italie, Promodès va se hisser sur la troisième marche du podium de la grande distribution, en *s'associant aux groupes Benetton et* Del Vecchio pour reprendre en mains les destinées de GS, leur filiale commune de distribution. Celle-ci fusionnera avec les filiales italiennes de Promodès, pour former un nouvel ensemble de 23 milliards de francs de chiffre d'affaires, qui exploitera trente-deux hypermarchés, 246 supermarchés et plus de quatre cents magasins de proximité. Promodès contrôlera 90 % d'une holding à créer, qui prendra 36 % du nouveau GS, avec une option de 50 % au 1er octobre 2000.

Six mois après l'alliance Auchan-Agnelli pour la reprise du groupe Rinascente, Promodès a suivi la même voie de la croissance externe que son rival nordiste, pour pénétrer un marché italien peu perméable jusqu'ici aux grandes surfaces françaises. Carrefour lui-même a des difficultés dans ce pays, où il *n'a réussi* à ouvrir que six hypermarchés. Cette intrusion des groupes français dans le paysage italien est le signe d'une professionnalisation de la distribution, *jusqu'ici aux mains de groupes* industriels dont ce n'est pas le métier principal : Fiat, Benetton, Del Vecchio (numéro un mondial des lunettes). La vente de GS à Promodès *a d'ailleurs* relancé à la Bourse de Milan les rumeurs sur un rapprochement de La Standa, filiale de Fininvest (Berlusconi), avec Casino. Le groupe de Silvio Berlusconi cherche à se délester depuis longtemps de ses magasins populaires, vieillissants et déficitaires.

Pascal Galinier





COMMUNICATION DU GAN

Aujourd'hui, la situation financière du Gan, qui bénéficie du soutien de l'Etat, est restaurée. Je ne peux laisser porter atteinte à son crédit.

Il est incontestable que le Gan a connu dans le passé de lourdes pertes. Elles provenaient pour l'essentiel d'une filiale bancaire spécialisée dans l'immobilier. Mais l'image d'une entreprise accumulant les échecs ne correspond plus à la réalité.

Depuis un an, je me suis attaché à réorganiser le Groupe en profondeur, de sorte que les activités d'assurance ne soient plus concernées par les charges du passé. Le plan de redressement mis en œuvre et l'implication de tous, collaborateurs, mandataires et agents généraux ont permis au Gan de retrouver sa solidité financière traditionnelle et de renouer avec les bénéfices.

Quelles qu'aient pu être les difficultés rencontrées, le Gan Assurances a toujours scrupuleusement tenu ses engagements vis-à-vis de ses clients et il va de soi qu'il en sera de même à l'avenir. Vous avez toutes les raisons de garder votre confiance au Gan Assurances qui dispose de nombreux atouts pour affronter l'avenir :

- **des compagnies d'assurance bien capitalisées,**
- **des équipes commerciales et administratives alliant dynamisme et professionnalisme,**
- **de fortes relations de proximité avec les particuliers et les entreprises,**
- **une gamme de produits performants, une qualité de service reconnue.**

Notre Groupe, prochainement privatisé, exerce un métier d'avenir car il répond à des besoins croissants de couverture des risques économiques et sociaux. Dans ce contexte, le Gan Assurances a la volonté et les moyens de les satisfaire en poursuivant une relation de confiance avec ses trois millions de clients.

Didier PFEIFFER
Président du Gan

2, rue Pillet-Will – 75009 Paris – http://www.gan.fr

هكذا من الاصل

DÉPÊCHES

■ **LVMH : la chaîne de magasins hors taxe de luxe DFS** (Duty Free Shoppers), contrôlée à 61,25 % par LVMH, se prépare à présenter une offre pour la reprise des grands magasins américains de luxe Barney 's, en faillite depuis 1996.

■ **AIR FRANCE : Force ouvrière a déposé un préavis de grève** pour le vendredi 19 décembre pour protester contre les procédures d'avancement décidées par la direction.

■ **ROUTIERS : la CFDT a annoncé que la commission** chargée d'étendre l'accord signé le 7 novembre à la suite du conflit des routiers se réunira le vendredi 12 décembre. L'arrêté d'extension serait publié avant la fin de l'année et les augmentations salariales devraient être accordées dès ce mois, selon le syndicat.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la banque publique envisagerait de mettre sur le marché 20 % à 30 %** de son capital d'ici à la mi-1998, selon un projet actuellement discuté par la direction de la banque et le gouvernement, rapporte le *Financial Times* dans son édition du 8 décembre.

■ **AGF : Antoine Jeancourt-Galignani, le patron de la compagnie d'assurance**, qui fait l'objet d'une double OPA, a estimé dans un entretien accordé au magazine italien *Il Mondo* de samedi 6 décembre qu'« *il serait dans l'intérêt de Generali de trouver un compromis avec Allianz* ». L'allemand, que les AGF sont allé chercher pour contrer Generali, pourrait négocier avec l'italien la cession du deuxième assureur allemand, AMB, dont les AGF détiennent 30 % et Allianz 5 %.

■ **MUNICH RE : la compagnie allemande, leader mondial de la réassurance**, va devenir le numéro deux du secteur en Italie grâce à l'achat, en 1998, du réassureur Reale Ri pour quelque 400 milliards de lires (environ 1,4 milliard de francs).

■ **BOEHRINGER : la reprise de la compagnie allemande par le géant suisse de l'industrie pharmaceutique** Hoffmann-La Roche suscite d'importantes réserves de la part du service de la concurrence de la Commission européenne, affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 8 décembre, en raison de la position dominante dont bénéficierait le nouveau groupe.

La Corée du Sud craint une nouvelle vague de faillites

Après la défaillance d'un des plus importants conglomérats du pays, le Halla Group, le won a encore plongé de 7,5 % lundi face au dollar tandis que la Bourse de Séoul a perdu 4,8 %

La faillite, devenue officielle samedi 6 décembre, d'un des plus importants conglomérats (chaebols) du pays, le Halla Group, a relancé à Séoul la crainte de défaillances en chaîne. Les dettes du groupe, évaluées à 7 000 milliards de wons (38 milliards de francs) sont vingt fois supérieures à son capital. La faillite de Halla pourrait aggraver la crise parmi le monde financier déjà frappé vendredi par l'insolvabilité de Coryo Securities and Investment Co., huitième maison de courtage du pays et première institution financière sud-coréenne à couler depuis 1963. Le président coréen Kim Young-sam a annoncé une réunion ministérielle d'urgence lundi pour soutenir les entreprises. L'insuffisance de crédits dont souffrent les groupes coréens ne s'est pas allégée, mais au contraire intensifiée après l'accord annoncé la semaine dernière avec le FMI.

TOKYO
de notre correspondant

Les marchés financiers coréens étaient à nouveau en forte baisse, lundi 8 décembre. L'indice composite de la Bourse de Séoul abandonnait 4,8 %, et la monnaie sud-coréenne, le won, plongeait de 7,5 % à son plus bas niveau historique face au dollar. Les marchés étaient affectés par l'annonce, selon l'agence Yonhap, que la Corée aurait 100 milliards de dollars de dettes à l'étranger arrivant à échéance dans les douze prochains mois au lieu des 63 milliards annoncés par le gouvernement.

Les investisseurs redoutent aussi une nouvelle vague de fermetures d'entreprises après la faillite samedi 6 décembre du Halla Group, le douzième conglomérat du pays. Le président Kim Young-sam a annoncé une réunion ministérielle d'urgence lundi pour soutenir les entreprises.

Le programme de réformes, en particulier le fort coup de frein à la croissance qui doit passer de 6 % à 3 %, dont le Fonds monétaire international (FMI) a assorti son assistance financière à la Corée, va contraindre les conglomérats (chaebols) à une cure d'amaigrissement qu'ils s'étaient toujours refusés à entreprendre en misant au contraire sur le gigantisme et la conquête frénétique des parts de marché. Désormais, ils doivent changer radicalement de stratégie. Selon une enquête de la Banque de Corée, sur les trente-neuf premiers chaebols, vingt et un sont en train de recentrer leurs activités sur leur métier d'origine. Des restructurations drastiques qui se feront sentir non seulement sur l'emploi mais sur les investissements coréens à l'étranger. La Corée est l'un des premiers investisseurs en Europe de l'Est (de la Pologne au Kazakhstan en passant par la Russie), mais aussi dans l'Union européenne (13 milliards de francs). Daewoo a déjà annoncé qu'il suspendait ses trois projets d'investissements (d'un montant de 1,8 milliard de francs) dans le nord de la France. Le groupe Hyundai, qui comptait créer une usine de « puces » électroniques en Angleterre, en fera-t-il autant ?

Les chaebols procèdent à des réductions tous azimuts dans leurs investissements. Le groupe Hyundai, qui a ajourné l'annonce de sa stratégie pour 1998 devrait réduire « *considérablement* », indique-t-on au siège du groupe, le montant de ses investissements, qui se sont élevés à 9 milliards au cours de l'année qui s'achève. Hyundai Motors, dont le stock de véhicules est supérieur de 15 000 unités à ce qu'il est en temps ordinaire, va réduire progressivement les heures de travail.

AMERTUME

Samsung a annoncé une réduction de 30 % de ses investissements. Pour l'instant, le second conglomérat coréen n'envisage pas de licencier, mais il compte déplacer un tiers de ses 260 000 employés vers de nouvelles activités et réduire de 10 % les salaires des cadres. L'une des filiales du groupe aux Etats-unis, AST Research, doit réduire de 37 % le nombre de ses employés.

L'une des interrogations sur la stratégie de Samsung porte sur ses ambitions d'entrer dans la production automobile. Pour l'instant, le groupe estime que l'automobile fait partie de ses métiers de base. Les contraintes imposées par le FMI pourraient modifier la donne : elles favorisent en effet les rachats d'entreprises coréennes par des firmes étrangères en relevant de 26 % à 50 % (puis 55 % en 1999) le taux maximum des prises de participations étrangères dans le capital d'une société. Cette disposition, dont le journal des milieux économiques japonais *Nihon keizai* écrit qu'elle aurait été « *imposée* » au FMI par les industriels américains, pourrait permettre à Ford de prendre le contrôle de Kia Motors, en faillite et placée temporairement sous le contrôle du gouvernement, aux dépens de Samsung, dont la stratégie comportait apparemment l'absorption de Kia avec la bénédiction du gouvernement. Le groupe Hanwha, neuvième dans la hiérarchie des conglomérats, serait pour sa part en négociation avec une firme étrangère pour la vente de sa filiale Hanwha Energy (une raffinerie de pétrole), étranglée par la dépréciation du won.

Par ailleurs, Daewoo Motor, deuxième constructeur automobile du pays serait sur le point de prendre le contrôle de Ssangyong Motor pour un montant de 2 000 milliards de wons (1,6 milliard de dollars). Le groupe était sur le point de faire faillite.

La presse coréenne se fait l'écho des récriminations des milieux d'affaires qui estiment que le gouvernement « *a capitulé devant les exigences du FMI* ». Le *Dong-A Ilbo* par exemple craint une dépendance croissance de l'économie du capital étranger et s'en prend aux Etats-Unis et au Japon, qui « *ont profité de la vulnérabilité de la Corée pour obtenir une ouverture excessive du marché national* ». « *Il faudra se souvenir de ce manque de fair-play* », écrit son confrère *Joong-Ang Ilbo*.

Séoul a notamment accepté d'alléger les restrictions sur l'importation de produits japonais qui avaient été imposées en raison de l'excédent dégagé par l'archipel dans ses échanges avec la Corée. Des secteurs-clefs de l'industrie coréenne (automobile et électronique et machines-outils) sont particulièrement vulnérables à la concurrence nippone, et les petites et moyennes entreprises sous-traitantes sont les plus menacées.

Philippe Pons

La Thaïlande ferme la moitié de ses sociétés financières

BANGKOK
de notre correspondant

Le nouveau gouvernement thaïlandais a annoncé, lundi 8 décembre, la fermeture de 56 des 58 sociétés de finances suspendues en juillet-août. Les institutions financières qui demeurent ouvertes sont 15 banques commerciales et 33 compagnies financières. Les autorités se sont donné quatre-vingts jours pour faire la part des actifs, bons et mauvais, des sociétés liquidées. Les avoirs des deux sociétés épargnées (Kiatnakin et Bangkok Investment), qui disposent de trois mois pour réaliser leur restructuration et leur recapitalisation, sont évalués à 30 milliards de bahts (4,2 milliards de francs), contre 920 milliards de bahts pour les sociétés liquidées.

Attendues mais plus sévères que prévu, ces mesures devraient se traduire, dans un premier temps, par le licenciement de 5 000 à 10 000 employés. Cependant la fermeté du gouvernement thaïlandais, aussitôt approuvée par la Banque mondiale, a donné un coup de fouet au baht, en hausse lundi par rapport au dollar. Le ministre thaïlandais des finances a estimé que Bangkok avait envoyé le « *signal clair que la Thaïlande s'est engagée à reconstruire un secteur financier solide et viable* ».

LE PLONGEON DU BAHT

Sans précédent dans l'histoire du royaume, ces décisions sont conformes au plan d'austérité du FMI, accepté le 11 août, et devraient permettre à Bangkok de bénéficier de la deuxième tranche des 17,2 milliards de dollars de crédits qui lui avaient été alors alloués. La Thaïlande a déjà perçu 5,47 milliards de dollars et devrait obtenir 3 milliards supplémentaires lundi.

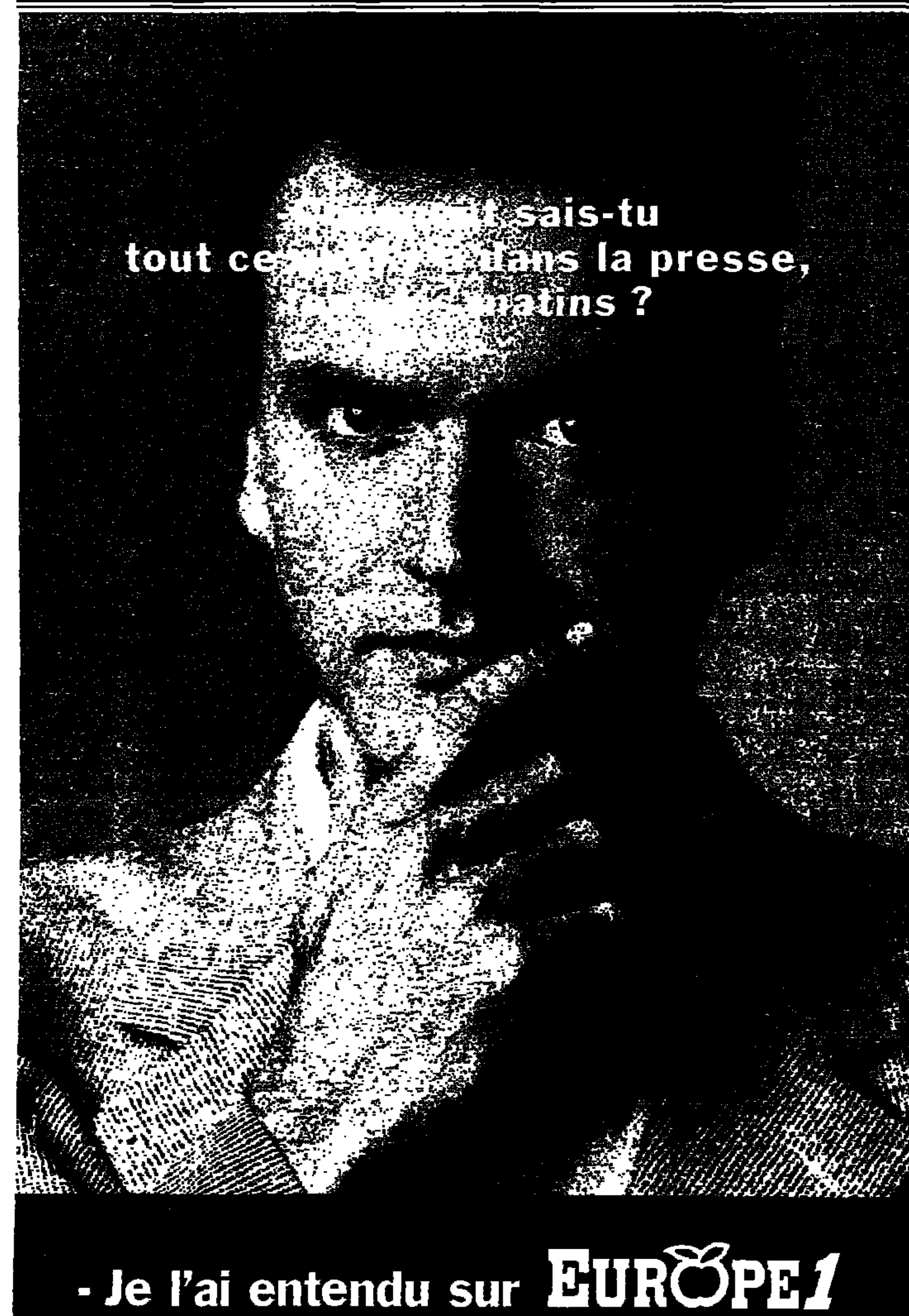
Les mesures de réorganisation du secteur financier avaient été reportées par l'indécision du gouvernement précédent, dont la démission, le 6 novembre, a marqué un tournant dans la gestion du pays. En effet des politiciens à l'assise surtout rurale ont cédé le pas aux gestionnaires du Parti démocrate, parti plus moderne et qui s'appuie davantage sur les classes moyennes urbaines émergentes, les premières à subir le poids de la crise.

Dans l'intervalle, le baht avait poursuivi sa chute, perdant, depuis fin août, 24 % de sa valeur par rapport au dollar, soit un plongeon de 40 % environ depuis le flottement, le 2 juillet, de la monnaie thaïlandaise. L'indice de la Bourse en avait fait autant, perdant 35 % depuis la fin août. La dette extérieure privée a, de son côté, continué de s'accumuler, représentant aujourd'hui plus des deux tiers de la dette totale (67 milliards de dollars sur 95 milliards).

Alors que certaines firmes ont renoncé à rembourser le capital emprunté, se contentant d'en reverser les intérêts, les autorités thaïlandaises continuent d'exclure un recours à un moratoire de leur dette extérieure et affirment que les fonds déjà dégagés par le FMI suffiront à faire face à la crise. Elles font valoir que l'inflation est maintenue en laisse (un taux annuel de 7,6 % en novembre, inférieur au maximum de 10 % fixé par la banque centrale) et que la balance commerciale a enregistré, en septembre, son premier surplus depuis dix ans. Mais comment rembourser une dette à court terme dont le montant est évalué à 37 milliards de dollars d'ici à septembre 1998 ? La réponse à cette question demeure encore une inconnue.

Le gouvernement avait pris la précaution, ces derniers jours, de préparer l'opinion à des mesures dont la sévérité tranche dans un environnement qui prête plus à la médecine douce qu'à la chirurgie. Lors de la précédente crise, de 1983 à 1986, Bangkok n'avait révoqué les licences que de 24 institutions financières. Les 58 sociétés financières suspendues en juillet-août bénéficiaient d'appuis au sein du précédent cabinet, ce qui a expliqué, en partie au moins, la paralysie de ce dernier. Une enquête a d'ailleurs été annoncée sur l'attitude de la banque centrale dans les deux années qui viennent de s'écouler.

Jean-Claude Pomonti



La Société générale s'allierait avec la Sumitomo Bank pour reprendre une branche de Yamaichi

TOKYO
correspondance

Selon le quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun* du 6 décembre, la Société générale pourrait reprendre, aux côtés de la Sumitomo Bank, près de 90 % du capital de Yamaichi International Capital Management (Yaincama), la filiale de la maison de titres Yamaichi Securities spécialisée dans le conseil en investissement. Quatrième courtier japonais, Yamaichi Securities a annoncé son dépôt de bilan le 24 novembre. Yaincama gère, selon les chiffres de mars 1997, environ 2 400 milliards de yens (120 milliards de francs) d'actifs provenant de fonds de pension privés et publics, japonais et étrangers, et occupe le cinquième rang dans ce secteur au Japon.

L'annonce du *Nihon Keizai Shimbun* était jugée lundi 8 décembre « *extrêmement prématurée* » par Christian Gomez, le président de la Société générale à Tokyo : « *Il est vrai que nous sommes en discussion avec Yaincama sur la possibilité, et j'insiste sur ce mot, de coopérer avec une institution japonaise dont nous ne connaissions pas encore le nom, pour reprendre leurs activités. Nous avons été informés samedi quasiment en même temps que la presse qu'il s'agirait de Sumitomo Bank. J'aime autant vous dire que nous n'en sommes donc qu'au tout début, puisque nous n'avons encore eu aucune discussion avec notre partenaire potentiel* », a expliqué M. Gomez au *Monde*.

L'acquisition répond toutefois aux projets de développement de la banque française à Tokyo, qui emploie 350 personnes, dont 200 dans l'activité courtage : « *Yaincama nous apporte une complémentarité dans le domaine de la gestion des fonds de pension au Japon, où nous ne sommes pas encore présents.* »

« BIG BANG »

La perspective du « big bang » japonais, dont les premières mesures d'importance entrent en vigueur en avril 1998, et les deux faillites consécutives de maison de titre au mois de novembre (Sanyo Securities et Yamaichi Securities) ont ouvert une brèche pour les sociétés étrangères. Morgan Stanley vient ainsi de reprendre une partie des obligations souscrites par Yamaichi pour le compte d'institutions ou de gouvernements étrangers. L'implication des quatre premières maisons de titre nippones (Nomura, puis Daiwa, Nikko et Yamaichi) dans des scandales liés aux *sokaiya*, les maîtres chanteurs, en ternissant leur image et en les soumettant à des sanctions, a érodé leur part de marché vis-à-vis de leurs homologues étrangers : les vingt et un courtiers étrangers ont dépassé depuis août les quatre grands. Au moment où les institutions financières japonaises sont au plus bas de leur crédiblité, le « big bang » est vu comme une aubaine pour les acteurs étrangers. « *Il existe par exemple très peu de produits financiers sophistiqués de type FCP, capables d'attirer l'énorme épargne japonaise, placée sur des produits liquides. C'est un marché gigantesque* », remarque un analyste financier dans une ambassade européenne à Tokyo.

Confrontées dans ce secteur à un problème de taille, les sociétés étrangères se concentrent pour l'instant sur les entreprises ou les institutions publiques, ou bien s'allient à des institutions japonaises, avides, elles, d'une expertise dans les activités à haute valeur ajoutée qui leur fait défaut : sur le modèle de l'alliance annoncée en juillet dernier entre la SBC Warburg et la Long Term Credit Bank pour la création d'une banque d'affaires, et peut-être bientôt de la Société générale et de la Sumitomo Bank pour la gestion des fonds de pension.

Brice Pedroletti

La durée du travail et les salaires bloquent la reprise à France 3

Le personnel est déterminé à obtenir des accords sur la réduction du temps de travail et les rémunérations. Des assemblées générales devaient avoir lieu dans les régions, lundi 8 décembre, à la veille de la réunion, en urgence, d'un conseil d'administration

APRÈS UN WEEK-END ininterrompu de négociations, la direction et les syndicats de France 3 se sont séparés, dimanche 7 décembre, au milieu de la nuit, sur un constat de désaccord, notamment à propos des salaires. Dans la matinée du lundi 8 décembre, au septième jour de grève, des assemblées générales devaient avoir lieu dans les stations régionales pour décider de la poursuite du mouvement. La mire, l'un des points de fixation pour les salariés de France 3 qui voulaient que *« leur grève se voie à l'écran »*, était toujours à l'antenne au début de la matinée. Par ailleurs, un conseil d'administration extraordinaire se réunira, mardi 9 décembre.

Depuis vendredi soir, les discussions conduites par Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, ont traité des trois dossiers qui regroupent l'essentiel des revendications des grévistes.

● **La production régionale.** Elle était à la base de la *« crise identitaire »* des salariés de France 3, qui considèrent que les programmes régionaux avaient été ramenés à la portion congrue. En dévoilant une partie de son plan stratégique, qui doit se faire en cohérence avec celui de France 2, la direction de France 3 a annoncé une augmentation de 35 millions de francs pour *« les moyens financiers qui seront consacrés au développement des programmes et des informations régionales »*. Par ailleurs, chaque région pourra programmer chaque semaine, aux heures qu'elle souhaite, une émission de vingt-six minutes pour la diffusion de programmes régionaux (*Le Monde* daté 7-8 décembre). Au cours des assemblées, qui ont eu lieu dimanche dans les régions, certains ont trouvé que ces concessions sont insuffisantes.

Les responsables syndicaux ont aussi obtenu des garanties à propos de la chaîne thématique des régions, qui devrait être lancée au printemps, dans le bouquet TPS. Le capital de cette chaîne sera détenu à 51 % par l'Etat et les programmes seront fabriqués à France 3, qui conservera la maîtrise éditoriale. *« On a sufisamment blindé ce dossier pour qu'un investisseur privé ne vienne pas y mettre son nez »*, commente, plutôt satisfait, un responsable de la CGT, qui admet qu'il y a, sur ces points, une *« avancée »*.

Enfin, la direction de France 3 s'est engagée sur le rapatriement de la production de certaines émissions, actuellement produites à l'extérieur, et au fait que les gains de productivité obtenus grâce au numérique seront conservés dans l'entreprise et n'auront pas de conséquences négatives sur l'emploi. Des engagements ont aussi été pris concernant les *« requalifications »*, c'est-à-dire la transformation d'emplois précaires en contrats à durée indéterminée.

● **La durée du travail.** Ce point a été l'un des plus difficiles de la négociation, et il a occupé la presque totalité de la journée de dimanche. Il a été aussi l'occasion du premier désaccord à l'intérieur de l'intersyndicale. Il est vrai que cette revendication est posée sous plusieurs angles. Les plus motivés sont les journalistes, qui estiment que leur durée du travail est excessive et qui réclament une *« application de la durée légale du travail »*, notamment sous la forme de la semaine de quatre jours. Les autres catégories de personnel, dont les horaires sont moins erratiques, demandent l'application des 35 heures hebdomadaires.

Après avoir souhaité que France 3 ait une attitude *« exemplaire »* sur ce sujet, Xavier Gouyou Beauchamps a expliqué qu'il ne peut pas appliquer les 35 heures dans son entreprise tant que la loi et les décrets d'application n'ont pas été promulgués. Il a donc proposé la création d'un groupe de travail paritaire destiné à étudier les modalités d'application des 35 heures, afin d'être prêts lorsque la loi sera votée. En ce qui concerne la semaine de quatre jours, des expériences devraient être menées dans trois stations régionales.

C'est la CGT qui a été la plus virulente dans cette partie de la négociation, au point de marquer son désaccord avec les autres organisations syndicales. *« Nous voulons un engagement du gouvernement sur le fait que les 35 heures s'appliqueront au service public de l'audiovisuel »*, explique un journaliste CGT. L'idée de déplacer le conflit vers la tutelle commence à germer dans l'esprit de certains, qui rêvent notamment d'organiser une manifestation devant l'Assemblée nationale, mercredi 10 décembre, alors que la commission des affaires culturelles poursuit les auditions sur le service public et la télévision.

● **Les salaires.** Même si les grévistes ont, à plusieurs reprises, insisté sur le fait que cette revendication n'était pas la plus importante, ils risquent bien d'être déçus par les propositions de la direction. Sur ce point aussi, l'angle de discussions est différent selon les syndicats, les catégories de personnel et la localisation géographique. *« Aucun accord n'a pu être trouvé sur les salaires 1997 et sur les conditions de rapprochement des rémunérations entre France 2 et France 3, les montants proposés ayant été jugés insuffisants par les organisations syndicales pour amorcer le processus »*, indique le communiqué de la direction.

En effet, les syndicats contestent le montant de l'enveloppe (6 millions de francs), que la direction a proposé de diviser en deux parties : 3 millions devraient servir au resserrement des disparités des rémunérations entre France 2 et France 3 ; le reste serait attribué sous la forme d'une prime exceptionnelle de 900 francs. *« Cela n'aura aucun effet sur la feuille de paie »*, commente un gréviste. Dans la négociation sur les salaires, la marge de manœuvre accordée par le gouvernement à Xavier Gouyou Beauchamps est sûrement limitée, d'autant que, en cas d'avancée sur ce point, la contagion pourrait gagner d'autres entreprises du service public, notamment Radio-France.

Françoise Chirot

Un conflit en gestation depuis un mois

● **Jeudi 6 novembre :** l'ensemble des syndicats de France 3 déposent un préavis de grève pour le 2 décembre afin de demander des négociations sur la stratégie générale de l'entreprise, le temps de travail et les salaires.
● **Mardi 25 novembre :** le directeur général de France 3, Philippe Levrier, présente son plan stratégique : « L'avenir de France 3 : s'enraciner pour se déployer ». Les syndicats regrettent son manque de précisions et de garanties financières et décident de maintenir le préavis de grève. Ils signent collectivement des revendications en vingt-quatre points. De leur côté, des syndicats de France 2 déposent un préavis de grève pour le 2 décembre.
● **Mardi 2 décembre :** les deux chaînes sont en grève. Mais les motifs divergent : à France 2, où les syndicats sont divisés, ceux qui sont à l'origine de cette grève – FO, CFTC et SITR – critiquent le climat social régnant dans l'entreprise, mais s'inquiètent aussi des conséquences des nouvelles technologies.
● **Mercredi 3 décembre :** les grévistes de France 3 se rendent à la Maison de la radio pour installer la « mire » à l'écran afin que leur mouvement soit visible par le public.
● **Jeudi 4 décembre :** Xavier Gouyou Beauchamps, décide de rétablir l'antenne en soirée. A la table des négociations, il prend le relais de son directeur général, Philippe Levrier, récusé par le syndicats.
● **Vendredi 5 décembre :** manifestation des salariés de France 3 dans Paris. La mire réapparaît. Le ministère de la culture et de la communication joue les bons offices en recevant les responsables de France Télévision, puis l'intersyndicale.
● **Nuit du 5 au 6 décembre :** plusieurs points – le financement du développement des programmes régionaux, création d'un nouveau créneau de programmes locaux, etc. – sont en principe acquis. Le mouvement semble en voie de résolution.
● **Dimanche 7 décembre :** les discussions achoppent sur le problème du temps de travail et des salaires.
● **Lundi 8 décembre :** des assemblées générales sont réunies dans les régions. La mire est toujours à l'écran.

Une trentaine de négociateurs

Longues heures de discussions, nombreuses suspensions de séance : les négociations sur la grève de France 3 sont *« lourdes à gérer »*, selon les présents. D'abord en raison du nombre de ces derniers : huit organisations syndicales participant au conflit, une trentaine de personnes assistent aux réunions. Même si la cigarette est prohibée, les apartés, les échanges de documents, le voisinage entre les négociateurs confirmés et certains plus néophytes, pèsent sur le climat, quelquefois confus. Pour conserver un peu de sérénité et ne pas s'écrouler de fatigue, les négociateurs se sont accordé une nuit complète de sommeil entre samedi et dimanche.

Chacun à sa façon, la direction et les syndicats restent en contact avec les régions. Plusieurs fois dans la journée, des audioconférences permettent aux responsables régionaux de faire le point avec la direction nationale. Les syndicats, eux, ont tenu des permanences pour répondre à leurs militants et écouter leurs doléances.

Le manque à gagner publicitaire de la chaîne atteindrait 30 millions de francs

CHAQUE GRÈVE a un coût. Celle de France 3 n'échappe pas à cette règle. Au septième jour du conflit, alors que la mire occupe l'essentiel du temps d'antenne, la troisième chaîne assisterait impuissante à la chute de ses rentrées publicitaires. A la direction de France 3, on estime que les recettes publicitaires perdues représenteraient un manque à gagner compris entre 25 et 30 millions de francs. Avant le début du conflit, les réservations d'espaces publicitaires permettaient à la chaîne publique d'espérer *« atteindre assez largement ses objectifs de rentrées publicitaires pour l'année 1997 »*. Optimiste, France 3 songeait même a réaliser *« un peu de gras »*.

Après une semaine de grève, certains annonceurs auraient déjà retiré leurs budgets pour les placer sur des chaînes concurrentes et d'autres menaceraient de les imiter. Sans surprise, cette vague de retraits toucherait d'abord les budgets saisonniers comme les jouets, les confiseries et les autres spécialités de Noël. Lundi 8 décembre, rien ne venait confirmer ces rumeurs de transferts. La régie publicitaire de TF 1 dit n'avoir rien *« constaté de notable »*. Toutefois, la Une aurait été bien en peine d'accueillir les annonceurs déçus par France 3. Selon TF 1 Publicité, les carnets de commandes des chaînes généralistes sont pleins depuis la fin novembre ou le début décembre, soit avant le démarrage du conflit.

Au manque d'espaces libres, s'ajoute aussi le respect des parts de marchés publicitaires qui interdit en pratique à une télévision généraliste de monopoliser tous les spots sur son antenne. Pour les concurrentes de France 3, comme pour les annonceurs, la grève tombe au mauvais moment. Traditionnellement, la fin de l'année est *« une période publicitairement bien chargée »*. Sauf à troquer le support télévision pour celui de la presse écrite, par exemple, les annonceurs n'ont véritablement d'autre choix que d'attendre la fin du conflit ou d'annuler leur budget.

Si, selon les spécialistes, la direction et les syndicats de France 3 trouvent une issue à la grève avant le 20 décembre, France Espace, régie publicitaire de France Télévision, devrait entamer des négociations avec les annonceurs pour leur proposer d'autres diffusions et déterminer des ristournes. Au-delà de cette date, trop proche de Noël, France 3 aura véritablement perdu des rentrées publicitaires, les annonceurs n'ayant plus intérêt à diffuser des messages pour vendre des jouets ou des marrons glacés.

Guy Dutheil

L'imprimeur canadien Quebecor veut accentuer son implantation en Europe

ALORS QUE le patron et fondateur du groupe Quebecor, Pierre Peladeau, a été hospitalisé dans un état critique avant le week-end du 6 et 7 décembre, l'imprimeur canadien vient de lancer une offre publique d'achat (OPA) hostile sur l'imprimeur britannique Watsmoughs.

Quebecor poursuit donc à marche forcée son implantation en Europe, depuis notamment la reprise d'Hunterprint, en Grande-Bretagne, et des groupes Fécomme, Jean Didier, Jacques Lopes et Cino del Duca en France. Watsmoughs qui imprime notamment les magazines du *Sunday Times*, du *Daily Telegraph*, du *Sun* du *Guardian* et de *The Evening standard*, est également présente en Espagne et en Hongrie.

Watsmoughs a réalisé un chiffre d'affaires, en 1996, de 221 millions de livres, (2,2 milliards de francs) et a dégagé un bénéfice net de 22,2 millions de livres (221 millions de francs). Pierre-Karl Péladeau, PDG de la filiale européenne de Quebecor, constate *« que les bénéfices de Watsmoughs sont en baisse ces dernières années »*.

TROISIÈME PLACE BRITANNIQUE

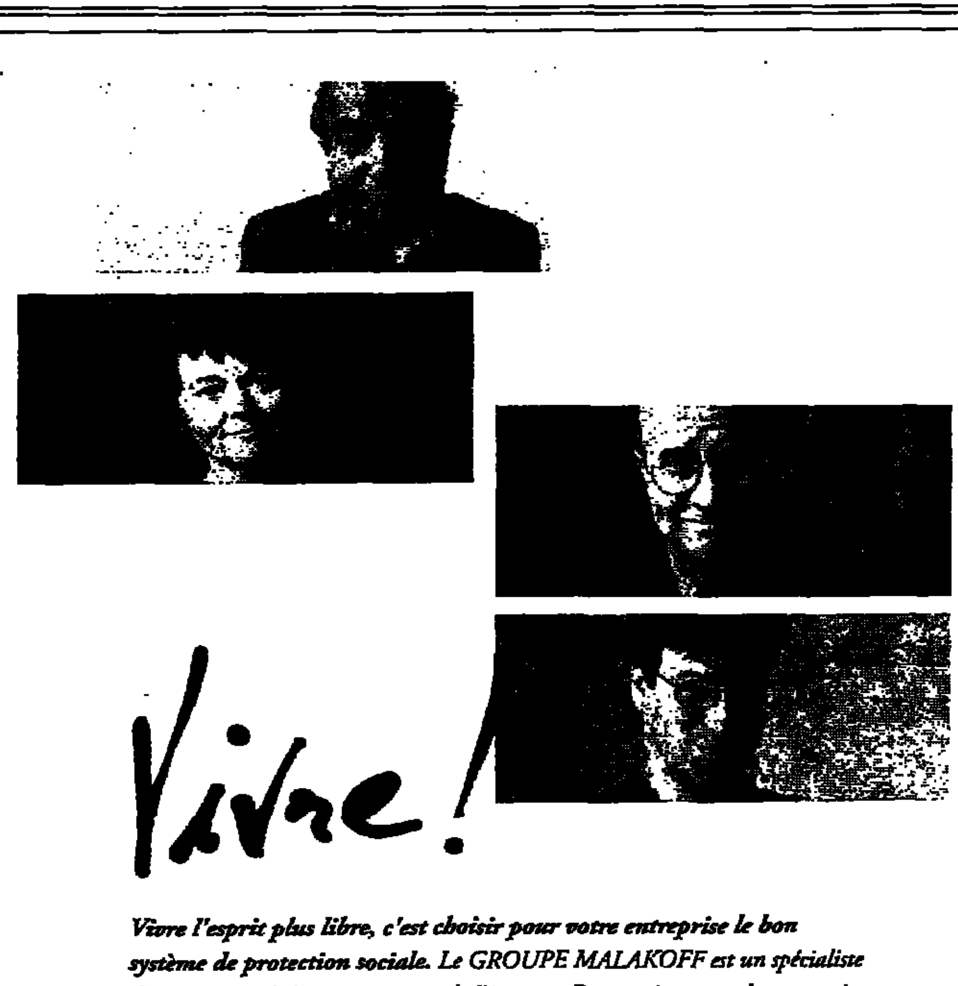
« Nous avons eu des conversations avec la direction de Watsmoughs, mais nous n'avons pas pu nous entendre. Nous avons donc décidé de lancer cette OPA hostile », précise M. Péladeau. L'offre est de 257 pence par action, *« soit une prime de 30 % par rapport au dernier cours »*, explique M. Péladeau. Cela valorise la société à 188,3 millions de livres (1,8 milliard de francs).

En cas de réussite, Quebecor va nettement consolider sa troisième place en Grande-Bretagne. *« Nous devrions devenir leader en Espagne, et l'usine de Hongrie nous placera en bonne position pour mieux connaître le marché des pays de l'Est, qui nous intéressent »*, souligne Pierre-Karl Péladeau.

Premier imprimeur commercial en Europe, deuxième dans le monde, Quebecor pourrait dépasser les cinq milliards de francs de chiffre d'affaires, en Europe, en cas de reprise de Watsmoughs. Le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe a été en 1996 de 6,3 milliards de dollars canadiens (environ 27 milliards de francs).

Cette opération intervient alors que Pierre Péladeau, âgé de 72 ans, fondateur du groupe Quebecor, présent dans l'imprimerie, l'industrie papetière et la presse, est hospitalisé dans un état critique. La société a déclaré que l'intérim, était assuré par Charles-Albert Poissant, vice-président du conseil d'administation, et Raymond Lemay, vice-président de la compagnie.

Alain Salles



Vivre l'esprit plus libre, c'est choisir pour votre entreprise le bon système de protection sociale. Le GROUPE MALAKOFF est un spécialiste de la retraite, de la prévoyance et de l'épargne. Des représentants des entreprises et de leurs salariés sont associés à sa gestion. Son réseau commercial met en permanence ses compétences à votre disposition. Depuis plus de cent ans, le GROUPE MALAKOFF évolue pour vous proposer une offre de qualité adaptée à vos besoins et vous apporter le conseil que vous attendez. Quels que soient la taille de votre entreprise et son secteur d'activité, nous trouverons ensemble les solutions qui répondent le mieux à vos exigences.



L'esprit est plus libre.

Siège social : 15, avenue du Centre, 78281 St Quentin Yvelines Cedex

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 8 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +0,93 %
CAC 40 : 2937,17

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
E.N.P.(T.P)	961	964	+ 0,31	+ 0,62
Cr.Lyonnais(T.P.)	916	915	- 0,10	+ 12,26
Renault (T.P.)	1805	1800	- 0,27	+ 12,58
Rhone Poulenc(T.P)	2257	2266	+ 0,39	+ 19,57
Saint Gobain(T.P.)	1272	1272	—	+ 0,39
Thomson S.A (T.P)	912	910	- 0,21	+ 11,21
Accor	1750	1752	+ 0,17	+ 75,34
AGF-Ass.Gen.France	333,50	331,40	- 0,62	+ 97,85
Air Liquide	927	922	- 0,53	+ 13,82
Alcatel Alsthom	747	767	+ 2,67	+ 64,02
Atos (ex.Axime) CA	788	778	- 1,26	+ 29,66
Axa	447,20	450,50	+ 0,73	+ 36,51
Bail Investis	805	810	+ 0,62	+ 9,94
Bancaire (Cie)	915	930	+ 1,63	+ 55,58
Bazar Hot. Ville	519	540	+ 4,04	+ 21,64
Bertrand Faure	400,50	394	- 1,62	+ 34,95
BIC	432,10	440	+ 1,82	+ 13,11
BIS	490	490	—	- 8,06
B.N.P.	301,80	314	+ 4,04	+ 56,37
Bollore Techno.	792	790	- 0,25	+ 38,59
Bongrain	2510	2520	+ 0,39	+ 25,56
Bouygues	664	662	- 0,30	+ 23,04
Bouygues Offs.	249,20	250	+ 0,32	+ 82,96
Bolle	64,80	64	- 1,23	+ 100,31
Canal +	1008	1011	+ 0,29	[illegible]
Cap Gemini	522	506	- 3,06	+ 109,62
Carbone Lorraine	1625	1630	+ 0,30	+ 65,98
Carrefour	3020	3074	+ 1,78	- 8,94
Casino Guichard	338	335	- 0,88	+ 38,65
Casino Guich.ADP	256,30	256	- 0,11	+ 34,73
Castorama Dub.(Li)	729	730	+ 0,13	- 18,23
C.C.F.	389	399	+ 2,57	+ 66,25
Cegid (Ly)	623	625	+ 0,32	+ 5,21
Cerus Europ.Reun	32,75	32,80	+ 0,15	+ 3,85
Cetelem	782	794	+ 1,53	+ 32,33
CGIP	2023	1990	- 1,63	+ 39,06
Chargeurs	340	340,50	+ 0,14	+ 33,49
Christian Dalloz	672	670	- 0,29	+ 18,69
Christian Dior	624	629	+ 0,80	[illegible]
Ciments Francais	240	238,20	- 0,75	+ 64,27
Cipe France Ly #	175	175,80	+ 0,45	+ 18,57
Clarins	480,50	481,90	+ 0,29	+ 29,63
Club Mediterranee	443,50	435,40	- 1,82	+ 35,27
Coflexip	626	638	+ 1,91	+ 132
Colas	676	[illegible]	+ 2,28	+ 49,46
Comptoir Entrep.	13,30	12,85	- 3,38	+ 33,85
Comptoirs Mod.	2880	2873	- 0,24	+ 2,60
CPR	498,70	494	- 0,94	+ 19,38
Cred.Fon.France	90	86	- 4,44	+ 27,40
Credit Lyonnais CI	274	290	+ 5,83	+ 118,04
Cred.Nat.Natexis	346,90	344,10	- 0,80	+ 15,16
CS Signaux(CSEE)	182,10	187	+ 2,69	- 28,39
Damart	3760	3800	+ 1,06	- 8,46
Danone	988	985	- 0,30	+ 36,23
Dassault-Aviation	1370	1330	- 2,91	+ 33,67
Dassault Electro	617	622	+ 0,81	+ 39,27
Dassault Systemes	185	190,10	+ 2,75	+ 58,88
De Dietrich	278,50	271,50	- 2,51	+ 38,87
Deveaux(Ly)#	667	660	- 1,04	- 8,33
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,90	43,70	- 2,67	+ 0,45
Dexia France	668	675	+ 1,04	+ 49,38
DMC (Dollfus Mi)	109,50	110,60	+ 1	- 12,08
Dynaction	155	154	- 0,64	+ 26,12
Eaux (Cie des)	795	794	- 0,12	+ 24,22
Eiffage	248,80	253	+ 1,68	+ 23,41
Elf Aquitaine	681	680	- 0,14	+ 43,97
Eramet	221	219,90	- 0,49	- 19,75
Eridania Beghin	950	938	- 1,26	+ 12,35
Essilor Intl	1729	1729	—	+ 9,77
Essilor Intl.ADP	1580	1599	+ 1,20	+ 23
Esso	489,80	485	- 0,97	- 8,63
Eurafrance	2349	2347	- 0,34	+ 4,41
Euro Disney	7,45	7,40	- 0,67	+ 28,15
Europe 1	1110	1150	+ 3,60	+ 4,59
Eurotunnel	6,30	6,20	- 1,58	+ 9,48
Fimalac SA	455	454	- 0,21	- 5,80
Finextel	108	107,60	- 0,37	+ 38,16
Fives-Lille	349	355	+ 1,71	- 37,55
France Telecom	216,80	217	+ 0,09	[illegible]
Fromageries Bel	4449	4319	- 2,92	+ 8,45
Galeries Lafayette	2700	2700	—	+ 46,26
GAN ex.dt sous	132,90	132	- 0,67	+ 35,96
Gascogne (B)	470	469,80	- 0,04	+ 2,80
Gaumont #	392,50	392	- 0,12	- 8,83
Gaz et Eaux	2479	2430	- 1,97	+ 20,51
Geophysique	700	715	+ 2,14	+ 98,81
G.F.C	525	520	- 0,76	+ 10,96
Groupe Andre S.A.	605	604	- 0,16	+ 59,37
Groupe GTM	388	386,50	- 0,38	+ 61,04
Gr.Zannier (Ly) #	132,50	135	+ 1,88	+ 15,38
Guilbert	853	850	- 0,35	- 16,26
Guyenne Gascogne	1935	1908	- 1,39	- 2,60
Hachette Fill.Med.	1200	1185	- 1,25	+ 2,59
Havas	415	417	+ 0,48	+ 14,56
Havas Advertising	755	754	- 0,13	+ 31,78
Imetal	700	709	+ 1,28	- 7,44
Immeubl.France	356,70	348	- 2,43	+ 13,72
Infogrames Enter.	900	908	+ 0,88	+ 51,33
Ingenico	128	127,60	- 0,31	+ 46,68
Interbail	169,10	163,10	- 3,54	- 28,31
Intertechnique	1310	1278	- 2,44	+ 44,90
ISIS	661	661	—	[illegible]
Jean Lefebvre	342,50	338	- 1,31	+ 24,95
Klepierre	779	780	+ 0,12	+ 12,38
Labinal	1550	1550	—	+ 56,48
Lafarge	383,50	385	+ 0,39	+ 23,87
Lagardere	181,40	177,10	- 2,37	+ 24,36
Lapeyre	358	357,80	- 0,02	+ 20,80
Lebon	270	—	—	+ 57,88
Legrand	1166	1188	+ 1,88	+ 34,38
Legrand ADP	765	770	+ 0,65	+ 34,14
Legris Indust.	210,80	207	- 1,80	[illegible]
Locindus	758	758	—	[illegible]
L'Oreal	2308	2308	—	+ 18,31
LVMH Moet Hen.	1025	1052	+ 2,63	+ 27,39
Marine Wendel	697	699	+ 0,28	+ 46,84
Metaleurop	59,40	59,95	+ 0,92	+ 42,73
Metrologie Inter.	14,25	14,20	- 0,35	- 9,03
Michelin	334,10	335	+ 0,26	+ 19,60
Moulinex #	140	139,50	- 0,35	+ 38,52
Nord-Est	118,10	118	- 0,08	[illegible]
Nordon (Ny)	403	402	- 0,24	[illegible]
NRJ #	870	878	+ 0,91	+ 39,45
Olipar	67	—	—	- 18,58
Paribas	444,50	454,90	+ 2,33	+ 29,03
Pathe	1155	1152	- 0,25	- 7,89
Pechiney	237	236,60	- 0,16	+ 8,38
Pernod-Ricard	326	323,80	- 0,67	+ 12,62
Peugeot	703	715	+ 1,70	+ 22,63
Pinault-Print.Red	3121	3176	+ 1,76	+ 94,52
Plastic Omn.(Ly)	688	684	- 0,58	+ 60,85
Primagaz	491	500	+ 1,83	- 18,16
Promodes	2285	2330	+ 1,96	+ 59,04
Publicis #	498	499,80	+ 0,36	+ 30,57
Remy Cointreau	93,85	93,30	- 0,58	- 36,53
Renault	177,20	179,40	+ 1,24	+ 60,89
Rexel	1838	1840	+ 0,10	+ 16,89
Rhone Poulenc A	266,50	267,10	+ 0,22	+ 30,98
Rochette (La)	27,40	27	- 1,45	+ 4,44
Rue Imperiale(Ly)	5110	5100	- 0,19	[illegible]
Sade (Ny)	191,30	194,50	+ 1,67	+ 3,56
Sagem SA	2640	2633	- 0,26	+ 15,67
Saint-Gobain	827	840	+ 1,57	+ 14,95
Salomon (Ly)	516	514	- 0,38	+ 15,29
Salvepar (Ny)	449	460	+ 2,44	+ 14,80
Sanofi	606	605	- 0,16	+ 17,28
Sat	1665	1667	+ 0,12	+ 7,80
Saupiquet (Ns)	539	560	+ 3,89	- 28,28
Schneider SA	336,20	339,60	+ 1,01	+ 47,55
SCOR	304	306	+ 0,65	+ 67,89
S.E.B.	815	815	—	- 19,88
Sefimeg CA	323	321,20	- 0,58	+ 14,08
SEITA	229	230,50	+ 0,65	+ 6,22
Selectibanque	66,80	67,10	+ 0,44	- 8,08
SFIM	1000	1000	—	[illegible]
SGE	147	148,20	+ 0,81	+ 32,92
Sidel	350	362	+ 3,42	+ 1,40
Silic CA	807	840	+ 4,08	+ 13,05
Simco	420,90	420	- 0,21	- 7,28
S.I.T.A.	1113	1120	+ 0,62	+ 1,81
Skis Rossignol	117	116	- 0,85	- 19,27
Societe Generale	806	825	+ 2,35	+ 47,85
Sodexho Alliance	3385	3438	+ 1,56	+ 21,81
Sommer-Allibert	189,80	192	+ 1,15	+ 29,87
Sophia	234	235	+ 0,42	+ 29,68
Spir Communic. #	376,50	374	- 0,66	- 20,27
Strafor Facom	372	375,70	+ 0,99	- 2,16
Suez Lyon.des Eaux	644	656	+ 1,86	+ 35,86
Synthelabo	780	782	+ 0,25	+ 39,38
Technip	627	629	+ 0,31	+ 29,95
Thomson-CSF	165,20	163,30	- 1,15	- 2,99
Total	614	621	+ 1,14	+ 47,15
UIF	398,50	400,10	+ 0,40	- 5,52
UIS	203,60	204	+ 0,19	+ 16,57
Unibail	568	563	- 0,88	+ 3,19
Union Assur.Fdal	690	691	+ 0,14	- 3,86
Usinor	91,90	93	+ 1,19	+ 23,17
Valeo	419,10	417	- 0,50	+ 38,81
Vallourec	376,50	384	+ 1,99	+ 38,85
Via Banque	167	166,80	- 0,11	- 3,92
Worms & Cie	446	445	- 0,22	+ 41,49
Zodiac ex.dt divid	1369	1373	+ 0,29	- 13,48
Elf Gabon	1088	1110	+ 2,02	- 16,32

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	122	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Adecco S.A.	1770	1770	—	[illegible]
Adidas AG #	902	[illegible]	- 2,21	[illegible]
American Express	514	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Anglo American #	232	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Amgold #	219	[illegible]	- 4,88	[illegible]
Arjo Wiggins App.	17	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
A.T.T. #	344,50	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Banco Santander #	180,80	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Barrick Gold #	94,25	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
B.A.S.F. #	213	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Bayer #	226	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Cordiant PLC	11,25	[illegible]	- 1,77	[illegible]
Crown Cork ord.#	294,90	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	270,70	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Daimler Benz #	425,20	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
De Beers #	122	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Deutsche Bank #	393,50	[illegible]	+ 3,45	[illegible]
Dresdner Bank	246,90	[illegible]	+ 4,73	[illegible]
Driefontein #	39	[illegible]	- 2,30	[illegible]
Du Pont Nemours #	380	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Eastman Kodak #	351,60	[illegible]	- 0,14	[illegible]
East Rand #	1,33	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Echo Bay Mines #	13,15	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Electrolux #	474,80	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Ericsson #	239,80	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Ford Motor #	273	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Freegold #	21,80	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Gencor act.regr.	9,20	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
General Elect. #	435	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
General Motors #	372,60	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Cie Belgique #	572	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Grd Metropolitan	55	[illegible]	+ 4,90	[illegible]
Guinness Plc #	55,25	[illegible]	+ 4,61	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,90	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Harmony Gold #	13,80	[illegible]	- 2,53	[illegible]
Hitachi #	44	[illegible]	- 2,04	[illegible]
Hoechst #	214	216	+ 0,93	- 11,40
I.B.M #	664	672	+ 1,20	+ 68
I.C.I #	86,80	87,20	+ 0,46	+ 36,25
Ito Yokado #	267,60	268,20	+ 0,22	+ 16,15
Kingfisher plc #	84	84,50	+ 0,59	+ 52,25
Matsushita #	91,50	90,15	- 1,47	+ 7,89
Mc Donald's #	282,50	285	+ 0,88	+ 19,24
Merck and Co # ■	616	626	+ 1,62	+ 48,34
Mitsubishi Corp.#	45,25	45,60	+ 0,77	- 13,63
Mobil Corporat.#	429,20	440,30	+ 2,53	+ 36,46
Morgan J.P. #	735	748	+ 1,76	+ 43,02
Nestle SA Nom. #	8780	8820	+ 0,45	+ 50,37
Nipp. MeatPacker #	76	76	—	+ 16,92
Nokia A	464,70	479	+ 3,07	+ 59,13
Norsk Hydro #	305	312,40	+ 2,42	+ 12,01
Petrofina #	2344	2334	- 0,42	+ 41,88
Philip Morris #	269	269,70	+ 0,26	+ 34,31
Philips N.V #	395	403	+ 2,02	+ 92,82
Placer Dome Inc #	66,20	67,10	+ 1,35	- 43,66
Procter Gamble #	473,50	484,90	+ 2,40	+ 68,95
Quilvest	295	297	+ 0,67	+ 3,30
Randfontein #	8,40	8,40	—	- 68,88
Rio Tinto PLC #	72,95	76	+ 4,18	+ 6,48
Royal Dutch #	317,30	322,50	+ 1,63	+ 34,13
Sega Enterprises	118,90	110,30	- 7,23	- 43,14
Saint-Helena #	16,90	16,20	- 4,14	- 46
Schlumberger #	517	518	+ 0,19	+ 93,64
SGS Thomson Micro.	401,90	414	+ 3,01	+ 12,80
Shell Transport #	42,50	43,40	+ 2,11	+ 41,64
Siemens #	370	375	+ 1,35	+ 55,66
Sony Corp. #	537	542	+ 0,93	+ 59,41
Sumitomo Bank #	71,40	71	- 0,56	- 2,06
T.D.K #	491	485,50	- 1,12	+ 42,79
Telefonica #	180	180	—	+ 46,93
Toshiba #	24,90	24,30	- 2,40	- 23,94
Unilever act.Div.#	356	362	+ 1,68	+ 58,94
United Technol. #	467,60	470	+ 0,51	+ 32,38
Vaal Reefs #	187,20	188,60	+ 0,74	- 44,36
Volkswagen A.G #	3480	3500	+ 0,57	+ 61,29
Volvo (act.B) #	168	169,20	+ 0,71	+ 66,33
Western Deep #	88	86,20	- 2,04	- 46,12
Yamanouchi #	147	141,30	- 3,87	+ 34,57
Zambia Copper	13,45	13,50	+ 0,37	+ 121,31

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 8 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	115,85	0,912 d
CEPME 9% 89-99 CA#	106,26	2,881
CEPME 9% 92-06 TSR	122	4,216
CFD 9,7% 90-03 CB	120,28	8,212 d
CFD 8,6% 92-05 CB	119,05	7,163 o
CFF 10% 88-98 CA#	104,76	7,370
CFF 10,25%90-01CB#	114,20	7,610
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,02	4,804
CLF 9%88-93/98 CA#	100,70	2,718
CNA 9% 4/92-07	122,50	5,449
CRH 8,6% 92/94-03	115,40	3,888
CRH 8,5% 10/87-88#	104,80	6,844
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,49	7,085
EDF 8,6% 92-04 #	—	5,796
Finansder 9%91-06#	124,01	8,370
Finansd.8,6%92-02#	113	7,489 o
Floral9,75% 90-99#	—	3,240
OAT 88-98 TME CA#	100,11	4,293 o
OAT 9/85-98 TRA	—	6,913 o
OAT 9,50%88-98 CA#	102,93	4,399
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	2,940
OAT 8,125% 89-99 #	105,35	4,452 d
OAT 8,50%90/00 CA#	108,66	6,008
OAT 85/00 TRA CA#	102,20	1,348
OAT 10%5/85-00 CA#	112,35	5,425
OAT 89-01 TME CA#	100,80	4,293 o
OAT 10% 90-01 ecu	114,60	7,890
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,57	2,856
OAT 8,5% 91-02 ecu	111,96	6,311
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,25	0,373 o
OAT 8,50% 89-19 #	132,75	1,095
OAT 8,50%92-23 CA#	134,35	5,356
SNCF 8,8% 87-94CA	105,20	7,522 d
Suez Lyon.Eaux 90	970	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		44	41
Baccarat (Ny)		496	510
Bains C.Monaco		535	526
Bque Transatlant.	◆	180	180
B.N.P.Intercont.		830	834
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Cementaire Blanzy	◆	328	[illegible]
Champex (Ny)	◆	23,40	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		455	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2390	2390
Generali Fce Assur		1224	[illegible]
Continental Ass.Ly.		524	[illegible]
Darblay	◆	545	545
Didot Bottin		749	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3197	[illegible]
Ecia		951	[illegible]
Ent.Mag. Paris		1203	[illegible]
Fichet Bauche		34,10	[illegible]
Fidei		32	32
Finalens		261	[illegible]
F.I.P.P.		338	[illegible]
Fonciere (Cie)		585	585
Fonc. Lyonnaise #		707	[illegible]
Foncina #		502	[illegible]
Francarep		271	[illegible]
France S.A.		1130	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	950	[illegible]
Gevelot	◆	1244	[illegible]
G.T.I (Transport)		167	[illegible]
Immobail		144	[illegible]
Immobanque		600	[illegible]
Locamion (Ly)	◆	478	[illegible]
Lucia		61	[illegible]
Monoprix		300	[illegible]
Metal Deploye		317	[illegible]
Mors		5,80	[illegible]
Navigation (Nle)		136	[illegible]
Optorg	◆	360	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	365	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		800	[illegible]
Parfinance		248	[illegible]
Paris Orleans		265,10	[illegible]
Promodes (CI)		1900	[illegible]
PSB Industries Ly		505	[illegible]
Rougier #		312	[illegible]
Saga	◆	152	[illegible]
S.I.P.H.	◆	300,20	300,20
Sofragi		4500	[illegible]
Taittinger		3385	[illegible]
Tour Eiffel		276,10	[illegible]
Vicat		500	[illegible]
Caves Roquefort	◆	1850	[illegible]
Elyo	◆	330	[illegible]
Finaxa		350	[illegible]
Gaillard (M)		1520	[illegible]
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)		158	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	1761	[illegible]
Hotel Lutetia		400	[illegible]
Hotels Deauville	◆	525	525
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	521	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	◆	304	[illegible]

(Publicité)

Templeton

Gestion de fonds internationaux

Voir plus loin.

• Internationalisation
• Diversification des placements
• Investissement à long terme

Templeton France S.A. Maison de Titres - 16, av. George V - 75008 Paris
Tél.: (33) 01 40 73 86 00 - Fax: (33) 01 40 73 86 10

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 8 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	36	38
AFE #		511	518
Aigle #		316	318,50
Albert S.A (Ns)		138	[illegible]
Altran Techno. #		1845	1845
Arkopharma #		303,90	300
Montaignes P.Gest.		2000	2000
Assystem #		195	195,50
Bque Picardie (Li)	◆	715	715
Bque Tarneaud(B)#		319,90	320
Bque Vernes		175,80	175
Beneteau #		989	995
B I M P	◆	106	106
Boiron#(Ly)		329	330
Boisset (Ly) #		375	[illegible]
But S.A.		274	275
Cardif SA		962	980
C.E.E #		73,05	70,50
CFPI #	◆	390	390
Change Bourse (M)		231	229
CNIM CA#		163,90	162
Codetour		360	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		267	[illegible]
Confiandey #		294	298
C.A. Hte Normandie		314	[illegible]
C.A. Paris IDF		740	740
C.A.Ile & Vilaine		299,80	299
C.A.Loire Atl.Ns #		276	270
C.A.Pas de Calais		540	540
C.A.du Nord (Li)		500	496
C.A. Oise CCI		320	325
C.A. Somme CCI		306	304
C.A.Toulouse (B)		410	410
Devanlay		595	595
Devernois (Ly)		565	565
Ducros Serv.Rapide	◆	45	45
Emin-Leydier (Ly)#		360	362
Europ.Extinc.(Ly)#		397	386,90
Expand s.a		700	712
Factorem		659	658
Faiveley #		193	192,50
Finacor		55	54
Fininfo		700	[illegible]
Fructivie		626	629
Gautier France #		263	[illegible]
Gel 2000		45,60	46
GEODIS #		313	[illegible]
GFI Industries #		1100	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	27	27
GLM S.A.		210	[illegible]
Grandoptic.Photo #		1003	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		210	210
Kindy #		166	164,50
Guerbet		208	208,50
Hermes internat.1#		426,10	428
Horel Dubois		670	665
ICBT Groupe #		203	203
I.C.C.		141	[illegible]
ICOM Informatique		530	528
Idianova	◆	61,60	61,60
Int. Computer #	◆	40,50	40,50
IPBM		60	[illegible]
M6-Metropole TV		594	591
Manitou #		741	[illegible]
Manutan		485	480
Marie Brizard #		525	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#		34	34
Mecelec (Ly)		56	56,50
MGI Coutier #		238	242
Monneret Jouet Ly#		169	168
Naf-Naf #		71	72,90
Norbert Dentres.#		700	714
NSC Groupe Ny		800	[illegible]
Onet #		898	[illegible]
Paul Predault #		135	[illegible]
P.C.W.	19	—	[illegible]
Petit Boy #	◆	83,85	[illegible]
Phyto-Lierac #		229	[illegible]
Pochet		665	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		210	[illegible]
Radiall #		660	[illegible]
Robertet #		1050	[illegible]
Rouleau-Guichard		220	[illegible]
Securidev #		87	[illegible]
Smoby (Ly)#		528	[illegible]
Sofco (Ly)	●	6,30	[illegible]
Softbus	●	370	[illegible]
Sogeparc (Fin)		400	[illegible]
Sopra #		629	[illegible]
Steph.Kelian #		66	[illegible]
Sylea		592	[illegible]
Teisseire-France		164	[illegible]
TF1		592	[illegible]
Thermador Hol. #		288	[illegible]
Trouvay Cauvin #		93	[illegible]
Unilog		818	[illegible]
Union Fin.France		569	[illegible]
Viel et Cie #		147,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #		460	[illegible]
Virbac		433	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 8 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		19,90	[illegible]
Belvedere		625	[illegible]
BVRP		226,10	[illegible]
Coil		145	[illegible]
Electronique D2		691	[illegible]
FDM Pharma n.		199,40	[illegible]
Genset	◆	409,90	[illegible]
Guyanor action B	◆	6	[illegible]
High Co.	◆	169	[illegible]
Infonie		82	[illegible]
Joliez-Regol	◆	77	[illegible]
Mille Amis		44	[illegible]
Naturex		72	[illegible]
Olitec		725	[illegible]
Picogiga	◆	180	[illegible]
Proxidis		26,70	[illegible]
R21 Santé		380	[illegible]
Stelax		7	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 8 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	840	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	[illegible]
Générale Occidentale	◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	131	[illegible]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 décembre

VALEURS		Émission Frais ind.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		143,94	137,09
Agipi Actions (Axa)		123,80	117,90
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◇	2467,88	[illegible]
BNP (3615 BNP)			
Natio Court Terme		14373	[illegible]
Natio Epargne		2237,08	2214,93
Natio Oblig. M.T. C/D		865,48	856,91
Natio Ep. Croissance		3353,43	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		143,77	140,95
Natio Epargne Retraite		164,78	161,55
Natio Epargne Tresor		11360,67	11337,99
Natio Euro Valeurs		1079,37	1058,21
Natio Euro Oblig.		1031,50	[illegible]
Natio Euro Opport.		1067,71	1046,77
Natio Inter		1107,20	[illegible]
Natio Opportunités		192,24	[illegible]
Natio Revenus		1110,60	[illegible]
Natio Sécurité		11294,10	11294,10
Natio Valeurs		1405,77	1378,21
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93569	93589
Oblig. ttes caté.		277,69	273,59
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◇	872,50	847,89
Nord Sud Dévelop. C	●	2590,16	2584,99
Nord Sud Dévelop. D	◇	2441,33	2436,46
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	316,16	309,96
Patrimoine Retraite D	◇	306,59	300,58
Sicav Associations C	◇	2446,12	2446,12
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	19905,59	19905,59
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19490,34	19470,87
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	293,19	287,44
Écur. Capitalisation C	◇	257,58	257,58
Écur. Expansion C	◇	84033,39	84033,39
Écur. Géovaleurs C	◇	3651,48	3579,88
Écur. Investis. D PEA	◇	233,76	229,18
Écur. Monépremière	◇	11471,13	11471,13
Écur. Monétaire C	◇	13172,12	13172,12
Écur. Monétaire D	◇	12209,15	12209,15
Écur. Trésorerie C	◇	323,31	323,31
Écur. Trésorerie D	◇	310,76	310,76
Écur. Trimestriel D	◇	2024,06	2024,06
Éparcourt-Sicav D	◇	194,89	194,89
Géoptim C	◇	13104,18	12910,52
Géoptim D	◇	12036,72	11858,84
Horizon C	◇	2319,44	2273,96
Prévoyance Écur. D	◇	106,36	106,36
Sensipremière C	◇	13646,03	13612
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12182,64	12158,32
Écur. Sécuripremière C	◇	12142,84	12130,71
CRÉDIT AGRICOLE (INDOCAM Asset Management)			
Amplia	◇	121134,90	121134,90
Atout Amérique		196,79	191,99
Atout Asie		89,72	87,53
Atout France Europe		877,38	855,98
Atout France Monde		222,13	216,71
Atout Futur C		838,71	818,25
Atout Futur D		789,53	770,27
Coexis		1975,76	1942,73
Dièze		2217,22	2189,16
Elicash	◇	962008,02	962008,02
Eurodyn		2745,07	2678,12
Indicia	●	1781,80	1738,02
Moné.J C	◇	12082,35	12082,35
Moné.J D	◇	11698,25	11698,25
Oblifutur C		559,75	550,38
Oblifutur D		536,36	527,39
Oraction		1386,21	1352,40
Revenu-Vert		1193,41	1173,46
Sévéa	◆	118,24	115,36
Synthésis		18660,42	18338,47
Uni Associations	◇	121,98	121,98
Uni-Foncier		1435,73	1400,71
Uni-Garantie C		1925,44	1893,25
Uni-Garantie D		1472,65	1448,03
Uni-Régions		1638,30	1598,34
Univar C	◇	313,13	313,13
Univar D	◇	300,09	300,09
Univers Actions		253,92	247,73
Univers-Obligations		253,75	249,51
CIC BANQUES			
Francic		150,85	[illegible]
Francic Pierre		140,83	[illegible]
Europe Régions		234,92	[illegible]
CIC PARIS			
Associc	◇	1134,85	1134,85
Cicamonde		1593,78	1543,36
Converticic		405,38	399,39
Ecocic		1742,63	[illegible]
Mensuelcic		10080,18	[illegible]
Oblicic Mondial		3993,39	[illegible]
Oblicic Régions		1197,94	[illegible]
Rentacic		163,50	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1398,60	[illegible]
Lion 20000 C		17338,74	[illegible]
Lion 20000 D		16221,93	[illegible]
Lion Associations C		11158,75	11158,75
Lion Associations D		11158,75	[illegible]
Lion Court Terme C		26737,08	[illegible]
Lion Court Terme D		24243,50	[illegible]
Lion Plus C		1596,84	[illegible]
Lion Plus D		1523,24	[illegible]
Lion Trésor		2496,96	[illegible]
Oblilion		2213,51	[illegible]
Sica / 5000		747,82	[illegible]
Slivafrance		1260,13	[illegible]
Slivam		598,78	[illegible]
Slivarente		250,01	[illegible]
Slivinter		827,51	[illegible]
Trilion		5160,91	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2412,39	[illegible]
CM Option Dynamique		136,81	[illegible]
CM Option Equilibre		268,69	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		159,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		930,02	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		147,89	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23194,87	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1722,19	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1900,47	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1102,01	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		103,11	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		604,07	[illegible]
Saint-Honoré Capital		20252,57	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		733,68	[illegible]
St-Honoré Pacifique		656,57	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1850,59	[illegible]
Stratégie Actions		1160,31	[illegible]
Stratégie Rendement		2012,28	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Amérique C	◇	121,14	[illegible]
Amplitude Europe C	◇	173,25	[illegible]
Amplitude Europe D	◇	170,34	[illegible]
Amplitude Monde C	◇	1044,49	[illegible]
Amplitude Monde D	◇	996,45	[illegible]
Amplitude Pacifique C	◇	93,36	[illegible]
Elanciel D PEA	◇	190,33	[illegible]
Émergence Poste D PEA	◇	155,56	[illegible]
Géobilys C	◇	682,54	[illegible]
Géobilys D	◇	645,77	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	◇	1120,89	[illegible]
Kaleis Équilibre C	◇	1085,44	[illegible]
Kaleis Sérénité C	◇	1050,02	[illegible]
Latitude C	◇	150,13	[illegible]
Latitude D	◇	136,78	[illegible]
Oblitys D	◇	630,60	[illegible]
Plénitude D PEA	◇	211,59	[illegible]
Poste Gestion C	◇	15050,34	[illegible]
Revenus Trimestr. D	◇	5208,96	[illegible]
Solstice D	◇	2364,07	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38421,01	[illegible]
Actimonétaire D		30439,47	[illegible]
Cadence 1 D		1063,52	[illegible]
Cadence 2 D		1052,39	[illegible]
Cadence 3 D		1054,48	[illegible]
Capimonétaire C		415,23	[illegible]
Capimonétaire D		374,66	[illegible]
Sogeoblig C/D		9375,68	[illegible]
Interoblig C		7590,11	[illegible]
Intersélection France D		752,69	[illegible]
S.G. France opport. C		2135,05	[illegible]
S.G. France opport. D		2038,17	[illegible]
Sogenfrance C		1996,42	[illegible]
Sogenfrance D		1824,82	[illegible]
Sogépargne D		299,35	[illegible]
Soginter C		2514,52	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1459,08	[illegible]
Sogellance D	◆	1709,51	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	239	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

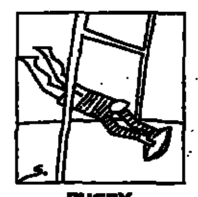
SPORTS **Les rugbymen de l'équipe d'Angleterre ont tenu les *All Blacks* en échec (26-26), samedi 6 décembre, à Twickenham, à l'issue d'une superbe rencontre, marquée par une immédiate domination britannique qui s'est soldée par trois essais en vingt minutes. ● LES JOUEURS NÉO-ZÉLANDAIS quittent ainsi l'Europe sur une fausse note après une tournée qui avait démontré la très nette supériorité du rugby de l'hémisphère sud. ● POUR CLIVE WOODWARD, l'entraîneur du XV d'Angleterre, ce match *« exceptionnel »* montre la voie à suivre pour l'avenir : *« Jouer à la main, ouvrir autant que possible et réduire le jeu au pied. »* ● LES CHAMPIONS DU MONDE SUD-AFRICAINS, eux, ont achevé leur tournée européenne en effectuant, samedi, à Murrayfield, la démonstration de leur force et de leur motivation intactes face à des Ecossais impuissants, battus 68-10.**

Le XV anglais prouve que l'hémisphère Sud ne détient pas toute la vérité

A l'issue d'une rencontre superbement commencée – trois essais en vingt minutes, – l'équipe d'Angleterre a réussi à tenir les All Blacks en échec (26-26) sur la pelouse de Twickenham. Ce résultat ternit une tournée néo-zélandaise en Europe qui prenait jusque-là des airs de démonstration

LONDRES
de notre envoyé spécial

Cette fois-ci, ils n'ont pas osé le tour d'honneur. Pourtant, samedi 6 décembre, le stade de Twickenham, ce temple d'ordinaire si froid et si réservé, ne demandait que cela. Malgré les chiffres inscrits sur le tableau d'affichage, malgré ce match nul (26-26) face aux All Blacks, les hommes du capitaine Lawrence Dallaglio venaient de réaliser l'une des plus grosses performances des cent vingt-six ans de l'histoire du rugby anglais. Dans un stade bouillonnant, envahi d'une émotion rare, les 78 000 spectateurs savaient qu'ils venaient d'assister à un tournant dans l'histoire de ce sport. Du moins en ce qui concerne sa pratique au nord de l'équateur. *« Nous avons franchi un grand pas en avant »*, affirmait l'entraîneur du XV d'Angleterre, Clive Woodward.



RUGBY

Ce dernier match de la tournée des All Blacks est à marquer d'une pierre blanche. Non seulement à cause de l'invraisemblable courage anglais et de l'élan collectif de cette équipe nationale là, mais également à cause de l'étincelle d'un nouveau jeu qui promet d'enflammer tout le rugby d'outre-Manche. C'est le jour où, contre toute attente, les maillots blancs se sont mis à jouer comme des maillots noirs. Face à la meilleure équipe du monde – celle que toutes les autres disent vouloir imiter –, les Anglais ont osé le tout pour le tout. *« Pour nous, c'est le début d'un nouveau jeu*, a expliqué Lawrence Dallaglio. *C'est différent, c'est très exigeant, mais c'est ce qu'il faut faire si on veut battre les meilleurs. »*

Dos au mur, morts et enterrés bien avant le coup d'envoi, les Anglais ont secoué leurs adversaires dès les premières minutes du match. *« On savait que pour les battre il n'y avait qu'une solution : jouer à la main, porter le ballon au lieu de taper et envoyer le jeu au large*, analysait Lawrence Dallaglio à l'issue du match. *Les Blacks sont comme les autres. Si on enchaîne le jeu et conserve le ballon, on peut les mettre sous pression. Ils deviennent vulnérables et ils encaissent des essais. »*

CULOT ET TALENT

Trois essais pour être précis. En vingt minutes de jeu. Un essai plein de culot et de talent sur une relance de l'allier David Rees (5e), un autre du numéro huit Simon Hill après une percée de Will Greenwood (9e), et un troisième marqué sous les poteaux par le magnifique capitaine Lawrence Dallaglio (16e) suite à une faute inhabituelle de Franck Bunce. A peine vingt minutes passées et déjà vingt points pour les Anglais, contre une seule pénalité d'Andrew Mehrtens.

A la mi-temps, les Anglais mènent 23-9 : à un point près, le même score que les Springboks après quarante minutes au Parc des Princes le 22 novembre dernier. Et voilà que le public se met à entonner des chants patriotiques pendant la pause et que les remplaçants font un tour de chauffe, salués par des salves d'applaudissements. Jamais, peut-être, un XV anglais n'a réalisé semblable mi-temps.

« Inoubliable. Incroyable ! », s'exclamait Paul Ackford, l'ancien deuxième-ligne devenu correspondant du *Sunday Telegraph*. *« Le meilleur match que j'ai jamais vu de la part d'une équipe anglaise »*, affirmait Gareth Edwards, l'ancienne gloire du rugby gallois. Tandis que Colin Meads, l'ancien deuxième-ligne néo-zélandais de légende, grommelait : *« Voilà ce qui se passe quand les gars se prennent pour des superstars. »* Comme on pouvait s'y attendre, inéxorablement, la machine néo-zélandaise s'est remise en marche en deuxième mi-temps. Les hommes en noir ont alors pris le match en main, marquant deux essais – par Andrew Mehrtens (44e) et Walter Little (63e) –, et donnent l'impression de pouvoir laisser les Anglais dans leur sillage.

DES BLACKS INEFFICACES

Mais la défense anglaise ne se rend jamais. Les Blacks *« massacrent »*, pour reprendre l'expression de leur entraîneur, John Hart, au moins cinq occasions d'essais. Leur célèbre précision commence à faire défaut.

Ils passent vingt-neuf minutes de la deuxième mi-temps dans le camp anglais et, durant les quatre-vingt minutes du match, ils franchiront quarante-deux fois la ligne d'avantage contre seulement dix-neuf pour les Anglais. Problème : ils ne parviennent pas à concrétiser cette domination territoriale. *« C'est peut-être la meilleure performance anglaise*, observait Sean Fitzpatrick, capitaine néo-zélandais privé du match pour cause de blessure. *Mais c'est l'une de plus mauvaises performances néo-zélandaises que j'ai jamais vues. »*

Ainsi, si ce match nul historique est appelé à devenir le point de départ pour une nouvelle équipe anglaise et ses premiers pas sur le chemin du Mondial 1999, l'échec subi par les Néo-Zélandais risque de provoquer un retour de manivelle encore plus important.

« Nous avons très mal joué en première période, reconnaissait l'entraîneur John Hart. *C'est la fin de la saison, et les joueurs sont déçus de n'avoir pas été à la hauteur. Mais si nous avons parfois déjoué, c'est en partie à cause de la superbe performance anglaise. » « Après tout, ce match nul est peut-être la meilleure chose qui puisse nous arriver*, confiait encore Sean Fitzpatrick, *ça nous montre que nous avons encore beaucoup de boulot à faire. »*

I. B.

TROIS QUESTIONS À...

CLIVE WOODWARD

1 Votre match nul face à la Nouvelle-Zélande représente l'une des plus grandes performances jamais réalisées par l'équipe anglaise, que vous entraînez. Est-ce un tournant pour le rugby anglais ?

Un tournant, je n'en suis pas sûr. Mais c'est certainement la voie à suivre pour l'avenir. Nous avons *réalisé un match exceptionnel*, mais il ne faut pas se leurrer : si on rejouait dix fois contre les All *Blacks, on ne gagnerait que trois* fois. Les Néo-Zélandais, les Australiens et les Sud-Africains restent *loin devant nous, surtout au niveau des structures*. Actuellement, avec nos structures, nous n'avons *qu'une chance sur deux de gagner* la Coupe du monde en 1999.

2 D'après vous, que faut-il changer afin d'être compétitifs en 1999 ?

Il y a deux ans, la Fédération anglaise a eu la possibilité de mettre tous les joueurs sous contrat, mais elle ne l'a pas fait. Aujourd'hui, ce sont les clubs qui commandent. L'équipe nationale n'a aucun moyen de maîtriser son avenir. Les équipes de l'hémisphère Sud sont plus fortes parce que les fédérations nationales contrôlent les joueurs et parce qu'il y existe une compétition intermédiaire entre club et sélection nationale. Il est ridicule de penser que l'on peut rivaliser avec eux si on ne fait pas le nécessaire pour imiter leurs structures.

3 Il n'empêche, sur le plan du jeu, samedi, votre équipe a étonné tout le monde...

Oui. Si j'ai appris une chose dans ces quatre dernières semaines, c'est qu'il faut un changement profond dans la conception du jeu en Angleterre. Nous avons décidé de jouer à la main, d'ouvrir autant que possible et de réduire le jeu au pied. Jouer comme ça, c'est avant tout un état d'esprit. Mais les joueurs ont parfaitement réagi. Ils ont assimilé les nouvelles idées et prouvé que le changement est possible.

Propos recueillis par
Ian Borthwick

A Murrayfield, les Springboks n'ont pas baissé la garde

TANDIS que les All Blacks commettaient leur premier impair de l'année en concédant le nul face aux Anglais (26-26), les Sud-Africains ont terminé leur périple européen en trombe face aux Ecossais (68-10), samedi 6 décembre, à Murrayfield, confirmant qu'ils étaient désormais prêts à contester la suprématie des Néo-Zélandais.

Sous la houlette de son entraîneur Nick Mallett, l'équipe des Springboks a progressé à pas de géant. Devant, les Mark Andrews, Krynauw Otto, James Dalton et Os Du Randt ont moins de vingt-six ans. Derrière, les Percival Montgomery, André Snyman ou Pieter Rossouw n'ont rien à envier aux Christian Cullen, Jeff Wilson et autres Walter Little, célèbres figures du Quinze au maillot noir.

Oui, les Sud-Africains n'ont plus rien à envier à leurs redoutables rivaux de l'hémisphère sud. Leur cinq de devant a malaxé avec application les avants écossais dans les phases de conquête. Malgré sa mobilité, le trio Wainwright-Peters-Smith a toujours eu un temps de retard sur les décathloniens que sont Gary Teichman, Johan Erasmus et André Venter. Quant aux lignes arrière, elles ne tiraient pas dans la même catégorie. André Snyman, Percival Montgomery, James Small et Pieter Rossouw ont déchiré à l'envi la pauvre défense écossaise.

Samedi, les Sud-Africains ont plongé dix fois derrière les lignes d'en-but de Murrayfield. Et James Small, qui s'y est affalé deux fois, a dépassé, avec vingt essais, le légendaire Dannie Gerber dans les annales du rugby springbok.

ÉCOSSAIS COURAGEUX

Face à la tourmente, les Ecossais ont fait front avec courage pendant vingt minutes, ouvrant même le score sur une pénalité de Rowen Shepherd. Mais leur bonheur allait être de courte durée. Très vite, sur une attaque en première main, Pieter Rossouw perçait plein centre, André Snyman était en relais, et Percival Montgomery concluait entre les poteaux.

Dix minutes plus tard, Johan Erasmus creusait l'écart après avoir été servi par Jannie De Beer sur une mêlée à 5 mètres. Les *« Boks »* comptaient onze points d'avance, « seulement », à la pause, mais la seconde mi-temps allait rapidement tourner à la démonstration. Au milieu du festival sud-africain, Derek Stark inscrivait un petit essai de consolation pour le Quinze au chardon, mais le gouffre qui s'est ouvert, samedi, sous les pieds écossais a semblé vertigineux.

Au terme de leur périple européen, les Springboks ont donc marqué trente-cinq essais en cinq tests. Un bilan triomphal pour Nick Mallett, architecte du renouveau sud-africain. *« J'avais demandé cinq victoires sur cinq parce que je voulais que nous jouions à nouveau un rugby qui gagne*, a commenté le sélectionneur sud-africain. *Mais battre trois records durant ces cinq succès, avec cinquante-deux points au Parc des Princes, vingt-neuf à Twickenham et soixante-huit ici, cela dépasse toutes mes espérances. »* Voilà les All Blacks avertis.

« Pour moi, Néo-Zélandais et Sud-Africains sont à égalité, tempère toutefois l'ouvreur écossais Greg Townsend. *Ce qui est sûr, c'est que ces deux équipes sont en avance sur les autres. »*

OÙ EN SONT LES FRANÇAIS ?

C'est aussi la leçon douloureuse de cet automne de tournées : Irlandais, Ecossais et Gallois jouent désormais en deuxième division. Les Australiens ont un peu de chemin à faire pour rejoindre leurs adversaires de l'hémisphère sud. Les Anglais ont prouvé qu'ils étaient sur la bonne voie et qu'ils étaient prêts à relever le défi du jeu proposé par l'autre moitié de la planète ovale.

Reste à savoir où en sont vraiment les Français et si les « réformes » envisagées par le président Bernard Lapasset sont de nature à sortir le Quinze national de l'impasse structurelle et tactique dans laquelle il se trouve aujourd'hui. – *(Avec AFP.)*

Philippe Leoni, homme d'affaires et cavalier heureux

PORTRAIT
Chef d'entreprise la semaine, ce sportif amateur se mesure aux grands le week-end

LE FRONT, les yeux, la bouche ou le menton, son visage entier est un sourire. C'est incontestable, la vie aime Philippe Leoni. Il est grand, plutôt charmant et riche, il est l'un des meilleurs cavaliers de saut d'obstacles en France. Signe particulier, il est amateur. Philippe Leoni fait de la compétition de haut niveau sans la rémunération classique des cavaliers. Il ne possède pas d'écurie, ne fait pas le commerce des chevaux, n'a pas de sponsor. Le cheval, pour lui, est *« une formidable décompression qui m'amène à être créatif dans ma vie professionnelle »*. Il veille à garder hermétique la frontière entre ces deux mondes, monte surtout le week-end et, pour gérer son entreprise, fait confiance à ses collaborateurs. Samedi 6 décembre, au Grand Prix de la porte de Versailles, Philippe Leoni a gagné la première grande victoire de sa carrière sportive.

A trente-huit ans, il est président de Spir Communication, une société cotée en Bourse qui gère une centaine de journaux gratuits en France : *« J'ai commencé comme vendeur à dix-sept ans et j'ai gravi tous les échelons »*, explique-t-il sans orgueil. Il est venu à l'équitation assez tard : *« J'avais treize ans*, se souvient-il. *Je faisais du tourisme équestre, j'y ai pris goût. A quinze ans, je me suis lancé dans le concours complet, j'y suis resté dix ans. »* Il atteint la haute compétition en 1986, devient vice-champion d'Europe par équipes. En 1988, son cheval se blesse quelques mois avant les Jeux olympiques de Séoul.

Deux années consacrées à solidifier l'entreprise, et Philippe Leoni se lance dans le saut d'obstacles : *« J'en avais marre du côté aléatoire du complet. Je n'avais qu'un cheval. »* Il passe au concours hippique avec succès. *« Le concours complet donne les éléments pour cette discipline car il rend intelligent, on devient plus homme de cheval. »* Philippe Leoni monte deux chevaux, dont le très remarqué *Easy Boy*, un très beau hongre bai acheté en 1996. Sa structure est modeste : un groom et un camion, un budget de 500 000 à 600 000 francs par an hors l'achat de chevaux : *« Ceux qui me plaisent, des pas trop jeunes. »*

L'homme est un rigoureux. *« Pour progresser, il faut savoir rester au paddock pour voir évoluer les meilleurs. C'est devenu un plaisir. Je travaille avec ce qui me semble le mieux. J'ai la chance d'avoir un niveau d'exigence dans mon domaine professionnel qui m'amène à beaucoup gérer. »* Philippe Leoni, qui évoluait parmi les 30 cavaliers français en 1996, est actuellement 14e (80e cavalier mondial). En 1998, il voudrait être parmi les dix meilleurs tricolores. Il le sait, il doit beaucoup à *Easy Boy*, un cheval *« qui possède d'exceptionnelles qualités de base mais n'avait pas un passé extraordinaire »*.

Entre les deux partenaires, une fameuse et essentielle alchimie s'est formée. En concours, le couple frappe par sa fluidité, son talent, et l'animal par son courage et peut-être cette pointe d'insolence qui doit expliquer son charme. Ensemble, ils n'avaient jusqu'ici pas glané de victoires mais un palmarès déjà satisfaisant : deuxièmes de la Coupe des nations de Linz, quatrièmes des Grands Prix de Grenoble, Dinard et Biarritz. Les Jeux olympiques de Sydney, en l'an 2000 ? Il rit. *« Tout cavalier de haut niveau en rêve. J'y pense donc sous forme de rêve. Et si, un jour, j'ai un cheval pour l'Australie, je verrai. »* Il réfléchit, rit : *« J'en ai peut-être déjà trouvé un. »*

Samedi, tout le camp français est venu le féliciter, Patrick Caron, l'entraîneur national, en tête. Philippe Leoni lance : *« Etre différent n'est pas ce qui me fait avancer. Je ne referais ma vie pour rien au monde : je m'y suis enrichi de manière fantastique, à tous les points de vue. »* Patron et cavalier comblé, il paraît sûr de lui : *« Etre sûr de soi, c'est bien, à condition de rester humble, de savoir se remettre en question, d'être courageux, d'accepter ses torts. J'essaie de ne pas faire deux fois la même erreur. J'apprends tous les jours. »*

Bénédicte Mathieu

L'équitation française brille porte de Versailles

Si Philippe Léoni a créé la surprise, samedi, lors du Grand Prix Paris porte de Versaille, *ses compagnons de podium, français eux aussi*, se sont révélés au public. Deuxième de l'épreuve, Olivier Jouanneteau, 42 ans, a, avec sa jument de onze ans *Ueleme*, prouvé que ses médailles de bronze *individuelle et d'or par équipes ramenées des* Jeux méditerranéens 1997 n'étaient pas volées. Agriculteur-éleveur dans l'Oise, Olivier Jouanneteau est brillamment (sans faute) venu à bout du parcours de *douze obstacles imaginé par le chef de piste* Serge Houtmann, tout comme Thierry Pomel. Fort de sa troisième place, celui-ci a signé un remarquable sans faute. A 40 ans, il a remporté en juillet, sur *Thor-des-Chaînes*, le Grand Prix de Gijon (Espagne) et est donné comme un très sûr espoir. A eux trois, Philippe Léoni, Olivier Jouanneteau et Thierry Pomel ont dominé une pléiade de cavaliers de haut niveau parmi lesquels le Britannique John Whitaker, le Néerlandais Jan Tops et le Suisse Willi Melliger.

★ Résultats du Grand Prix de Paris Porte de Versailles : 1. Philippe Léoni (FRA, Easy Boy) 0 + 0 en 40 min 47 s ; 2. Olivier Jouanneteau (FRA, Uelème) en 41 min 93 s ; 3. Thierry Pomel (FRA, Thor des Chaînes), 0 + 4 en 37 min 49 s.

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE
Le Mans, 11-14 décembre
8e CARREFOUR DE LA PENSÉE

AFRIQUE LE CAUCHEMAR OU L'ESPOIR ?

Jeudi 11 décembre

Hervé Bourges, *président du Conseil supérieur de l'audiovisuel*, soirée animée par **Alain Gresh**, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*.

Vendredi 12 décembre

Histoire et mémoire, débat animé par **Gilles Cottereau**. Avec **Joseph Ki-Zerbo** (Burkina Faso), **Elikia M'bokolo** (Zaïre), **Henriette Diabaté** (Côte-d'Ivoire), **Philippe Leymarie**.

Témoin : Georges Balandier, ethnologue.

Un cas de conflit, l'Afrique des Grands Lacs, débat animé par **Jean-Karim Fall**. Avec **Jean-Baptiste Sondji** (République *démocratique du Congo*), **Jean-Christophe Rufin**, **Bacr Wally N'diaye** (Sénégal), **Gérard Prunier**.

Témoins : Mme Colette Braeckman journaliste, (Bruxelles). **Mme Emma Bonino**, commissaire européenne chargée des *questions humanitaires*.

Sally Nyolo, chanteuse camerounaise. Débat sur l'avenir de l'art africain animé par **Véronique Mortaigne**, journaliste au *Monde*.

Samedi 13 décembre

Besoin d'Afrique : économie et culture, débat animé par **Henry Lelièvre**. Avec **Eric Fottorino**, **Mariette Bissene Moulongo** (Cameroun), **Denise Coussy**, **Bernard Magnien**.

Témoins : Stéphane Hessel, ancien ambassadeur, **Thierry Ballu**, journaliste.

France-Afrique, que faire ? débat animé par **Philippe Dessaint**. Avec **Alain Ruellan**, **Jean-François Bayart**, **Amadou Toumani Toure** (Mali), **Mahamadou Ouedraogo** (Burkina Faso).

Témoin : Erik Orsenna, écrivain.

Soirée cinéma, avec **Mahamadou Ouedraogo**, ministre de la culture et de la communication du Burkina-Faso.

Dimanche 14 décembre

Ballets africains.

Organisé par les Carrefours de la pensée, *Le Monde diplomatique*, *la Ligue de l'enseignement* (Cercles Condorcet), *l'université du Maine*, Radio France internationale, et TV5-Europe.

Inscriptions : les Carrefours de la pensée, 78, rue Chanzy, 72000 Le Mans
Tél. : 02-43-47-49-15 – Télécopie : 02-43-24-32-76

هكذا من الأصل

Les footballeurs pensent faire le plus beau métier du monde

Une enquête sociologique révèle des individus surdiplômés, professionnels et seuls

Trois chercheurs nantais ont entamé depuis près de trois ans une vaste enquête sur le football professionnel français. Ils ont laissé parler près de neuf cents joueurs et entraîneurs. Leur étude remet en cause bien des clichés sur cette catégorie sociale. Transparaissent notamment de cette investigation la méfiance envers le milieu, la solitude et l'extrême besoin de reconnaissance sociale des joueurs.

NANTES
de notre envoyé spécial

On croit tout connaître des joueurs de football. Rien de ce qui touche à Ronaldo ne nous est indifférent. Mais, parce qu'ils sont vedettes, ces sportifs n'ont jamais été considérés que comme individus. Parce qu'ils s'opposent sur un terrain, on en a conclu qu'ils n'avaient rien en commun. Trois chercheurs nantais ont, eux, tenté de penser ces professionnels du ballon comme une corporation. Charles Suard et Jean-Michel Faure, professeurs, Hassen Slimani, attaché d'enseignement, tous trois du département de sociologie de l'université de Nantes, ont aboli la hiérarche sportive qui les divise. Ils ont rapproché le modeste joueur de championnat de national 1 (l'ex-troisième division), sous contrat fédéral, et l'international évoluant dans un grand club italien. Ils ont alors examiné les convergences et les contradictions qui traversent ce groupe.

« UNE BONNE RADIOGRAPHIE »

Sous couvert d'anonymat, près de mille personnes, parmi lesquelles des noms prestigieux, ont répondu à un questionnaire de dix pages et parfois accepté un entretien. L'affaire ne fut pas simple. Elle prit deux ans et plusieurs relances. *« Nous avons tout de même été agréablement surpris par le taux de retour. Les joueurs ont des choses à dire et n'ont pas toujours l'occasion de le faire. Plusieurs nous ont vivement encouragés »*, explique Charles Suaud. En juin dernier, les trois chercheurs pouvaient commencer à travailler sur un échantillon de 400 joueurs (soit 60 % de la population totale), de 270 jeunes des centres de formation et de 200 anciens. Tous les entraîneurs – sauf un – ont également répondu au questionnaire. Des études ou des sondages avaient déjà été entrepris dans le passé, mais la représentativité du récent travail est exceptionnelle. *« C'est une bonne radiographie »*, estime les auteurs.

Le dépouillement et l'analyse des réponses auront nécessité cinq mois. La matière en est si riche qu'elle fera l'objet d'un livre, *Le Football professionnel à la française*, à paraître en mai 1998 au Presses universitaires de France. Un colloque devrait également être organisé, avant la Coupe du monde, réunissant des intervenants européens sur ce thème.

Premier poncif écorné, et non des moindres : le joueur de football est inculte. *« On constate au contraire qu'il est surdiplomé »*, estime Jean-Michel Faure : 29 % des joueurs ont le baccalauréat quand 12,4 % de la même tranche d'âge sont pourvus de ce diplôme dans l'ensemble de la population. Aux parents inquiets, les centres de formation font souvent valoir la qualité de l'enseignement autant que les perspectives sportives. L'encadrement protecteur des clubs, leur organisation et leurs règles hiérarchiques spécifiques peuvent également faciliter la scolarité.

Une autre idée reçue mise à mal : le football est une famille. Ils ne sont que 16 % à le penser. Pour 70 % des intéressés, le club est une entreprise et rien d'autre. *« Leurs relations avec le club sont contractuelles. Ils veulent avoir des rapports salariaux clairs et n'acceptent plus le paternalisme »*, estime Charles Suaud. Dès lors, la fidélité et l'attachement au club ne sont plus de mise. Se dégagent plus largement des réponses une réticence profonde envers le milieu. Les entraîneurs, les présidents et plus encore les agents sont tenus en grande méfiance. Le public suscite chez lui des sentiments ambivalents. Le professionnel est un homme *« seul »*. Ce mot, volontairement éludé des questions, revient comme un leitmotiv sous la plume des correspondants.

En cas de difficulté, le joueur préfère se retourner vers sa « vraie » famille. L'avis de la femme est un élément décisif dans les grands choix d'une carrière. *« Elle est fondamentale »*, estime Jean-Michel Faure. C'est sur elle qu'on se repose dans les moments difficiles. Accessoirement, c'est souvent elle qui gère le patrimoine du couple. Les trois chercheurs se sont encore interrogés sur la vision de l'Europe que pouvaient avoir les footballeurs. Ils ont trouvé là un sujet profond de divergences. Les meilleurs joueurs ne craignent pas l'espace européen, les plus modestes éprouvent des craintes et aimeraient retrouver un espace français protégé. Plus généralement, les sociologues ont constaté que la tranche vingt - vingt-quatre ans – l'âge du premier contrat – éprouvait une énorme confiance dans son avenir. Mais on revient vite de cet optimisme béat. Dès vingt-cinq ans, le footballeur devient déjà un être sceptique, et ce doute ne fait que s'accentuer jusqu'à la fin de la carrière.

QUÊTE D'ÉLÉVATION

Une autre lame de fond traverse toutes les réponses : l'énorme besoin de reconnaissance sociale du joueur de football. Dans le choix d'un nouveau club, le salaire importe souvent moins que le prestige du club (même si les deux, dans les faits, sont souvent liés). Ceux qui ont voyagé pointent la considération dont leur métier jouit en Angleterre, en Italie ou en Espagne. Plutôt négligé ici, le professionnel trouve un statut social bien supérieur là-bas. Pour des jeunes issus d'un milieu modeste, cette quête d'élévation, plus que l'enrichissement, guide la carrière.

« Le discours est pessimiste, mais ils estiment tous faire le plus beau métier du monde », tempère Hassen Slimani devant le mal-être qui transpire de l'étude. Mais s'affirme clairement une revendication aussi ancienne que le jeu : le football aux footballeurs. Le grand mérite des trois sociologues est d'avoir laissé la parole aux principaux artisans du jeu.

Benoît Hopquin

Sabotage lors du tirage au sort du Mondial 98

Une minuterie apparemment destinée à neutraliser des transformateurs électriques situés à proximité du Stade-Vélodrome, à Marseille, a été retrouvée jeudi 4 décembre, peu avant le tirage au sort de la Coupe du monde de football. Le commissariat central de l'Evêché a été alerté à la mi-temps du match Europe-Reste du monde, précédant le tirage au sort, retransmis en Mondovision. Des abonnés du secteur ont momentanément été privés de courant, mais le dispositif n'a, à aucun moment, menacé le bon déroulement de la cérémonie, selon les enquêteurs marseillais.

Le Stade-Vélodrome n'aurait pas pu être touché par la coupure, ont ajouté les policiers de la Sûreté urbaine, en charge de l'enquête, précisant qu'aucune matière explosive n'avait été utilisée par les auteurs de ce sabotage. Selon les responsables EDF, cet acte de malveillance est l'œuvre de professionnels bien informés sur le fonctionnement des transformateurs.

Champion de saut à ski, l'Autrichien Andreas Golberger se pose en Yougoslavie

Il a été exclu de sa fédération pour consommation de cocaïne

VIENNE
de notre correspondante

Après avoir défrayé la chronique par ses sorties fréquentes dans les boîtes de nuit, l'enfant terrible du sport autrichien, Andreas Golberger, triple vainqueur de la Coupe du monde de saut à ski, est devenu l'acteur principal d'une histoire rocambolesque et triste à la fois, qui risque de compromettre sérieusement sa carrière sportive. Le jeune « héros » acclamé par les foules a été suspendu puis exclu de la fédération autrichienne de ski (OSV) après avoir confessé, lors d'une émission télévisée, avoir consommé *« une seule fois »* de la cocaïne. Condamné en octobre dernier au paiement d'une amende de 13 800 dollars (environ 81 400 francs) pour consommation et possession de cocaïne, « Goldi » avait porté plainte contre l'OSV et obtenu gain de cause devant un tribunal autrichien, qui l'a autorisé à prendre provisoirement la licence d'une fédération étrangère jusqu'à la fin de la saison 1998.

PROBLÈMES JURIDIQUES

La recherche d'un nouveau « patron » s'est révélée difficile. Après un détour par des pays exotiques comme la Grenade – qui aurait été enchantée de l'accueillir, mais qui, manque de chance, n'est pas membre de la Fédération internationale de ski (FIS), – Golberger et son manager Andi Federer ont atterri en ex-Yougoslavie. Les formalités étaient rapidement réglées par l'administration de Slobodan Milosevic, et, samedi 29 novembre, jour de son vingt-cinquième anniversaire, Golberger a annoncé fièrement à la presse avoir obtenu la nationalité et un passeport yougoslave. Se présentant à l'épreuve d'ouverture de la Coupe du monde de saut à Lillehammer, il n'a pu participer au concours faute de licence valable.

De retour en Autriche, il s'est vu confronté non seulement aux critiques acerbes de la presse, mais à de sérieux problèmes juridiques : l'Autriche ne reconnaissant pas la double nationalité, le sauteur s'est trouvé en situation illégale dans son pays natal. Devant cette perspective, Golberger a fait marche arrière et a démenti être en possession d'un passeport yougoslave, mais l'avoir simplement demandé.

Depuis, l'Autriche se demande si « Goldi » est Autrichien ou Yougoslave. Commentaire du sauteur à ski : *« De cœur, je reste autrichien. J'espère que je le resterai aussi dans mes papiers. »* Cela ne sera sans doute pas suffisant. Toni Innauer, directeur des disciplines nordiques au sein de l'OSV, a interdit à l'ancien enfant chéri du saut à ski autrichien de s'entraîner sur les tremplins de son pays natal. Et plusieurs firmes de sport d'hiver auraient déjà résilié leurs contrats avec Golberger. A Genève, la Fédération internationale du ski (FIS) a estimé, elle, qu'Andreas Golberger devrait justifier de sa nouvelle nationalité et d'un domicile principal en Yougoslavie pour poursuivre sa carrière sous le maillot de ce pays.

Waltraud Baryli

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : La France ne sera pas tête de série** pour les éliminatoires de l'Euro 2000. Le comité exécutif de l'UEFA, réuni à Genève, en a décidé ainsi. La France paie cher son élimination à la World Cup 1994 et sa non-participation à la phase qualificative du Mondial 1998. Les neuf têtes de série pour l'Euro 2000, qui sera organisé conjointement par la Belgique et les Pays-Bas, sont : l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Roumanie, la Russie, l'Espagne, la Yougoslavie, la Norvège et l'Ecosse. Le premier des neuf groupes ainsi que le meilleur deuxième seront qualifiés ; les huit autres deuxièmes disputeront des barrages pour constituer, avec les deux pays qualifiés d'office (Belgique et Pays-Bas), les seize participants à la phase finale de l'Euro 2000. Le tirage au sort aura lieu le 18 janvier 1998 à Gand (Belgique).

■ **Le Real Madrid, tenu en échec 1-1 à Oviedo, a cédé la première** place du championnat d'Espagne au FC Barcelone, vainqueur (2-1) à Saragosse, samedi 6 décembre, lors de la 15e journée du championnat d'Espagne de football.

■ **L'Inter de Milan, qui a concédé le nul à Gênes face à la Sampdoria (1-1),** ne possède plus en tête du classement du championnat d'Italie de football que deux points d'avance sur la Juventus de Turin, qui s'est imposé devant la Lazio Rome (2-1), grâce à deux buts d'Alessandro Del Piero, lors de la 11e journée.

■ **Manchester United a poursuivi son impressionnant parcours** dans le championnat anglais, en triomphant (3-1) sur le terrain du FC Liverpool, grâce notamment à un doublé d'Andy Cole, lors de la 17e journée. Le club mancunien possède toujours trois points d'avance sur Chelsea, qui a écrasé Tottenham (6-1) dans le derby londonien de la journée.

■ **Kaiserslautern a pris ses distances dans le championnat allemand** en battant à domicile (2-0) le Bayern de Munich, lors de la 18e journée. Le club entraîné par Otto Rehhagel compte désormais sept points d'avance sur les Bavarois. Leverkusen, adversaire de Monaco en Ligue des champions, a été tenu en échec (0-0) par Shalke 04. – *(AFP.)*

■ **LOTO :** les tirages numéro 98 du loto effectués samedi 6 décembre ont donné les résultats suivants :

● **Premier tirage :** 3, 5, 18, 30, 45, 46, numéro complémentaire 24. Les rapports sont pour six bons numéros de 4 189 900 F, pour cinq numéros et le complémentaire 54 695 F, pour cinq numéros 7 395 F, pour quatre numéros et le complémentaire 308 F, pour quatre numéros 154 F, pour trois numéros et le complémentaire 30 F, pour trois numéros 15 F.

● **Second tirage :** 4, 7, 14, 30, 39, 42, numéro complémentaire 11. Les rapports sont pour six bons numéros de 16 765 085 F, pour cinq numéros et le complémentaire 54 695 F, pour cinq numéros 6 265 F, pour quatre numéros et le complémentaire 272 F, pour quatre numéros 136 F, pour trois numéros et le complémentaire 26 F, pour trois numéros 13 F.

Le championnat de France de football de D1

Monaco-Lyon	2-1
Metz-Châteauroux	2-0
Cannes-Paris-SG	0-1
Marseille-Montpellier	0-0
Auxerre-Nantes	3-1
Le Havre-Lens	0-1
Rennes-Bordeaux	0-0
Strasbourg-Guingamp	0-1
Bastia-Toulouse	0-0

CLASSEMENT

	Points	[illegible]	G	[illegible]	P	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1. Monaco	38	19	12	2	5	+15	=	GGGGG
2. Metz	38	19	11	5	3	+13	=	GNGNG
3. Paris-SG	37	19	11	4	4	+15	=	PNPGP
4. Marseille	34	19	10	4	5	+11	=	GGPPN
5. Lens	34	19	10	4	5	+6	=	GGPGG
6. Bordeaux	32	19	8	8	3	+5	=	NNPNN
7. Auxerre	29	19	9	2	8	+5	▲	NPGPG
8. Bastia	28	19	7	7	5	+6	▼	NNGNN
9. Lyon	26	19	8	2	9	0	=	NGPGP
10. Toulouse	24	19	6	6	7	-6	=	PPPGN
11. Montpellier	23	19	5	8	6	-2	=	PNPNN
12. Guingamp	23	19	6	5	8	-4	▲	PGNNG
13. Nantes	20	19	5	5	9	-6	▼	NPPGP
14. Strasbourg	18	19	5	3	11	-8	=	PNGPP
15. Châteauroux	18	19	5	3	11	-14	=	GPGPP
16. Rennes	17	19	4	5	10	-12	▲	PPGPN
17. Le Havre	16	19	2	10	7	-6	▼	NNNNP
18. Cannes	14	19	4	2	13	-18	=	GPGPP

	Rouges	Jaunes
1. Nantes	0	24
2. Monaco	0	30
3. Metz	0	31
16. Paris-SG	4	37
17. Bastia	4	43
18. Bordeaux	6	40

1 Monaco 33 buts • 2 Paris-SG • Auxerre 31 buts.

1 Marseille 14 buts • 2 Bastia 15 buts • 3 Paris-SG 16 buts

1 Ikpeba (Monaco) • Guivarc'h (Auxerre) 12 buts
3 Laslandes (Bordeaux) • Trézéguet (Monaco) 10 buts.

20e JOURNÉE : samedi 13 décembre • Lens-Marseille • Bordeaux-Cannes • Nantes-Strasbourg • Guingamp-Auxerre • Lyon-Le Havre • Châteauroux-Bastia • Toulouse-Montpellier • dimanche 14 décembre • Paris-SG-Metz • Monaco-Rennes.

Le programme des coupes d'Europe

● **Mardi 9 décembre sur Canal Plus :** huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, avec Auxerre-Twente (20 heures)et Inter de Milan-Strasbourg (20 h 45).

● **Mercredi 10 décembre sur TF 1 :** sixième journée de la Ligue des champions, avec Bayer Leverkusen-Monaco (20 h 35). A partir de 22 h 40, les temps forts des autres rencontres. Groupe A : Sparta Prague (Tch.)-Borussia Dortmund (All.) ; Galatasaray (Tur.)-Parme AC (Ita.). Groupe B : FC Kosice (Slo.)-Feyenoord Rotterdam (PB.) ; Juventus Turin (Ita.)-Manchester United (Ang.). Groupe C : PSV Eindhoven (PB.)-FC Barcelone (Esp.), Newcastle (Ang.)-Dynamo Kiev (Ukr.). Groupe D : Real Madrid (Esp.)-FC Porto (Por.) ; Olympiakos Le Pirée (Grè.)-Rosenborg (Nor.). Groupe E : Bayern Munich (All.)-IFK Göteborg (Suè.) ; Paris SG-Besiktas Istanbul (Tur.). Groupe F : Sporting Portugal (Por.)-Lierse (Bel.).

L'OM perd le contact avec la tête du classement

APRÈS DEUX revers consécutifs subis à Strasbourg puis à Nantes, l'Olympique de Marseille n'a pas réussi à battre Montpellier (0-0) sur sa pelouse du Stade-Vélodrome, dimanche 7 décembre, devant 32 000 spectateurs. Cela fait trois rencontres consécutives que l'attaque olympienne reste muette.

De son côté, l'AS Monaco continue sa course en tête. En battant Lyon 2-1 grâce à des buts signés Martin Djetou et David Trezeguet, l'équipe dirigée par Jean Tigana a obtenu sa sixième victoire consécutive en championnat. Mais, en dépit de ce rythme impressionnant, l'AS Monaco n'arrive pas à se débarrasser d'une étonnante formation messine, toujours en tête à ses côtés. Vainqueur de Châteauroux (2-0), le FC Metz a perdu Robert Pires, sorti du terrain en début de deuxième période, victime d'une distension du ligament latéral interne du genou droit. La participation de l'international messin au match PSG-Metz programmé dimanche 14 décembre est très incertaine.

Autre équipe en forme de cette fin d'année, le Racing Club de Lens, qui est allé s'imposer au Havre sur un but de Tony Vairelles. Postés à la cinquième place du classement, à égalité de points avec l'OM, les Lensois s'apprêtent à accueillir leurs homologues marseillais à l'occasion d'un match qui devrait attirer près de 40 000 spectateurs au stade Félix-Bollaert, samedi 13 décembre.

Il y aura beaucoup de monde également au Parc des Princes, dimanche 14 décembre, à l'occasion du choc PSG-Metz. Les Parisiens, vainqueurs à Cannes 1-0 grâce à un but inscrit par Raï à deux minutes du coup de sifflet final, sont devenus les spécialistes des victoires tardives. Après Göteborg puis Auxerre, c'est le troisième match consécutif que les joueurs de Ricardo remportent sur le même score et dans les dernières minutes de jeu.

Les joueurs du RC Strasbourg, impressionnants sur la scène européenne, continuent de décevoir en championnat. Battus sur leur pelouse de la Meinau par Guingamp, les joueurs de Jacky Duguépéroux sont désormais à un point du premier relégable. Mais espèrent toujours éliminer l'Inter de Ronaldo mardi 9 décembre à Milan...

3615 MINITELNET

Envoyez et recevez des messages sur Internet dans le monde entier, sans abonnement pour seulement 0,45 F/min. (0,23F/min. en tarif réduit). Ouvrez dès maintenant votre boite aux lettres en tapant 3615 Minitelnet.

France Telecom

*de 19h à 8h en semaine et du samedi 12h au lundi 8h.

Le Monde sur Internet
http://www.lemonde.fr

Découvrez gratuitement les Dossiers du Monde en Ligne (le procès Papon, le Festival d'automne...), participez à nos forums (La République et ses immigrés...) recherchez une offre d'emploi ou un livre. Consultez le supplément multimédia et ses archives depuis 18 mois.



Dès 17 heures (heure française), retrouvez le journal complet du jour ainsi que les six dernières éditions. Les articles de Une, les ouvertures de séquence (International, France, Culture...) et le sommaire de tous les articles sont gratuits. Le reste du journal est vendu 5 F par numéro.

Pour acheter le journal, vous devrez télécharger un logiciel de paiement sécurisé (Klebox) et ouvrir un compte alimenté par votre carte bancaire.

Champion de saut à ski, l'Autrichien Andreas Golberg se pose en Yougoslavie



Les recherches sur Mars sont suspendues à trois interrogations

Avant que la sonde Global Surveyor n'entreprenne de cartographier la planète rouge, la lointaine parenté de celle-ci avec la Terre semble se confirmer, mais l'existence de forme de vie fossile n'est pas avérée. Rien qui plaide, pour l'heure, en faveur d'une mission humaine

Les informations recueillies par le robot Sojourner et la sonde Pathfinder, de l'agence spatiale américaine NASA, sur la géologie et le climat de la planète Mars entre juillet et septembre permettent aux scientifiques américains d'affirmer qu'en des temps reculés la planète rouge présentait de nombreuses similitudes avec la Terre. Dans quelques mois, une autre sonde, Global Surveyor, va entreprendre la cartographie du sol de Mars. De ce nouveau flot d'informations, les responsables de la NASA espèrent tirer arguments pour obtenir des hommes politiques de nouveaux crédits. La forme de vie fossile que certains de ses chercheurs pensaient avoir trouvée sur des météorites ne semble plus être qu'un vulgaire artefact. La polémique reste cependant vive car il s'agit d'un point essentiel pour déterminer l'envoi d'une mission habitée vers la planète rouge. En l'état actuel des technologies spatiales, le succès d'une telle mission serait, au demeurant, fortement aléatoire.

1.– Des planètes sœurs

« TOUT semble concorder pour faire apparaître que Mars a été riche en eau, ce qui la rendrait plus similaire à la Terre que l'on ne pensait auparavant », note le responsable scientifique de la mission Mars Pathfinder, Matt Golombek, dans le magazine *Science*, qui dresse un premier bilan des observations transmises par le petit robot Sojourner, de la vallée d'Ares, de juillet à septembre. La planète a dû être dans le passé *« plus chaude et plus humide, avec de l'eau à l'état liquide sur le sol et une atmosphère plus épaisse »*, écrit Matt Golombek après étude des *« cailloux et galets ronds, des roches à haute teneur en silice, du sable et des particules de poussière, ainsi que des théories avancées pour expliquer leur formation »*.

Les responsables de la mission avaient déjà conclu à l'étude des photos et informations envoyées par la sonde que des flots torrentiels ont coulé il y a quelque 3 milliards d'années dans Ares Vallis et que l'activité volcanique avait été plus importante que l'on ne pensait sur Mars depuis sa formation il y a 4,5 milliards d'années.

« La découverte éventuelle de roches agglomérées est surprenante et demanderait que l'on réfléchisse à nouveau sur les processus de formation » géologique sur la planète, note dans un autre article le responsable de Sojourner, Jacob Matijevic. Pour lui, la plupart des dépôts géologiques analysés par le robot mobile étaient similaires à des sols de densité modérée sur Terre, avec des roches sédimentaires et volcaniques.

L'analyse des clichés pris par la sonde, indique, par ailleurs, le responsable de la photographie, Peter Smith, a révélé trois types de roches. Plus de 16 000 photos ont été reçues. Une autre équipe souligne que le cœur de Mars a un rayon compris entre 1 300 km et 2 000 km, est riche en fer et a une densité beaucoup plus importante que celle du manteau, comme l'intérieur de la Terre. Les scientifiques chargés des observations météorologiques notent enfin de leur côté que pendant la nuit les températures étaient nettement plus froides en altitude que près du sol.

2.– Aucune forme de vie évidente sur les météorites

UNE MÉTÉORITE, supposée originaire de Mars, est au cœur d'une polémique scientifique : certains soutiennent que ce bloc porte les stigmates de l'existence passée d'une forme de vie sur la planète rouge, ce que d'autres équipes récusent violemment. La querelle est à nouveau mise en scène dans la dernière livraison de la revue britannique *Nature*, datée du 4 décembre, qui ouvre ses colonnes aux deux camps.

C'est l'administrateur général de la NASA, Daniel Goldin, qui a été à l'origine de l'affaire, le 6 août 1996, en annonçant la découverte, sur un gros caillou baptisé AH84001, de traces *« qui tendraient à indiquer qu'une forme primitive de vie microscopique peut avoir existé sur Mars il y a plus de trois milliards d'années »*. Dans son enthousiasme, le patron de l'agence américaine avait précédé de quelques jours la publication d'un article de la revue américaine *Science*, décrivant cette météorite trouvée en 1984 dans l'Antarctique. De la taille d'un melon, elle aurait été arraché à Mars il y a 15 millions d'années lors de la collision de la planète rouge avec un bolide céleste, et aurait erré dans le système solaire avant d'atterrir près du pôle Sud, il y a treize mille ans environ.

L'ÉNIGME DES « NANOFOSSILES »

Selon l'équipe de chercheurs dirigée par David McKay, du Johnson Space Center de la NASA, AH84001 comporterait des molécules d'origine biologique et, plus spectaculaire encore, de petits éléments *« ressemblant à certaines formes de bactéries filamenteuses fossiles »*. Ces « nanofossiles » n'ont pas tardé à susciter l'incrédulité d'une partie de la communauté des exobiologistes, ces chercheurs qui traquent tout indice de vie extraterrestre.

Les hydrocarbures retrouvés dans la météorite pouvaient tout aussi bien provenir de réaction chimiques abiotiques (sans vie), et des molécules organiques ont été détectées dans bien d'autres corps célestes. AH84001 aurait tout simplement pu être contaminé lors de son voyage Mars-Terre.

Mais le coup de grâce vient sans doute d'être porté par John Bradley, du Georgia Tech Institute d'Atlanta, et ses collègues des universités de Cleveland et de Knoxville. Ils affirment dans *Nature* que les pseudo- nanofossiles ne sont que des artefacts, des structures parasites résultant de la méthode de dépôt de métaux lourds, qui permet d'observer les échantillons de roches. John Bradley avait déjà montré l'an passé que les formes de vers étaient des agglomérats de magnétite d'origine géologique, et non biologique. McKay avait rétorqué que sa méthode d'observation était différente. Bradley a donc cette fois utilisé le même type de microscope électronique à émission de champ, et son jugement paraît sans appel.

McKay tente bien de répliquer, mais ses explications ne trompent pas les spécialistes. Michel Maurette, de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), estime qu'*« il faut deux loupes »* pour déceler ses arguments fallacieux. Au point, assure-t-il, que la majorité des exobiologistes s'est lassée de cette querelle stérile. John Bradley, qui possède une petite compagnie de microanalyse spécialisée dans les corps célestes, et n'a aucun intérêt à tuer la poule aux oeufs d'or, se garde pourtant de disqualifier totalement l'existence d'éventuels nanofossiles martiens. Il conseille de tenter de les détecter avec d'autres méthodes, sur d'autres météorites. Ses collègues sont d'ailleurs repartis à leur recherche, dans les glaces de l'Antarctique.

Hervé Morin

3.– Encore trop loin pour l'homme

CELA SEMBLE ABSURDE, mais mieux vaut le dire : le talon d'Achille d'un vol habité vers Mars n'est autre que l'homme lui-même. Adapté à la vie sur Terre, son organisme complexe se révèle fragile à l'aune d'un séjour de deux ans et demi dans l'espace. Les pathologies possibles sont pléthore, à commencer par les cancers induits par les radiations. En raison du faible nombre de personnes qui sont allées dans l'espace, les données scientifiques à ce sujet manquent, et le danger n'est pas clairement évalué. Pour cette raison, l'Académie des sciences américaines a, dans un rapport daté de 1996, demandé à la NASA de louer ou d'acheter un accélérateur de particules afin de bombarder de protons des cultures de cellules humaines et d'en observer les conséquences.

Comme vient de le répéter récemment son administrateur général Daniel Goldin (*Le Monde* du 14 novembre), l'agence spatiale américaine ne lancera l'odyssée martienne que si elle est *« financièrement acceptable »*. Or la protection et la santé des astronautes passeront par l'installation, à bord du futur vaisseau, d'une enceinte de confinement blindée, où se réfugiera l'équipage en cas d'éruption solaire. Mais qui dit blindage dit poids, et qui dit poids dit lanceur puissant, et donc cher... La sécurité a un prix que la NASA ne sera pas forcément prête à payer.

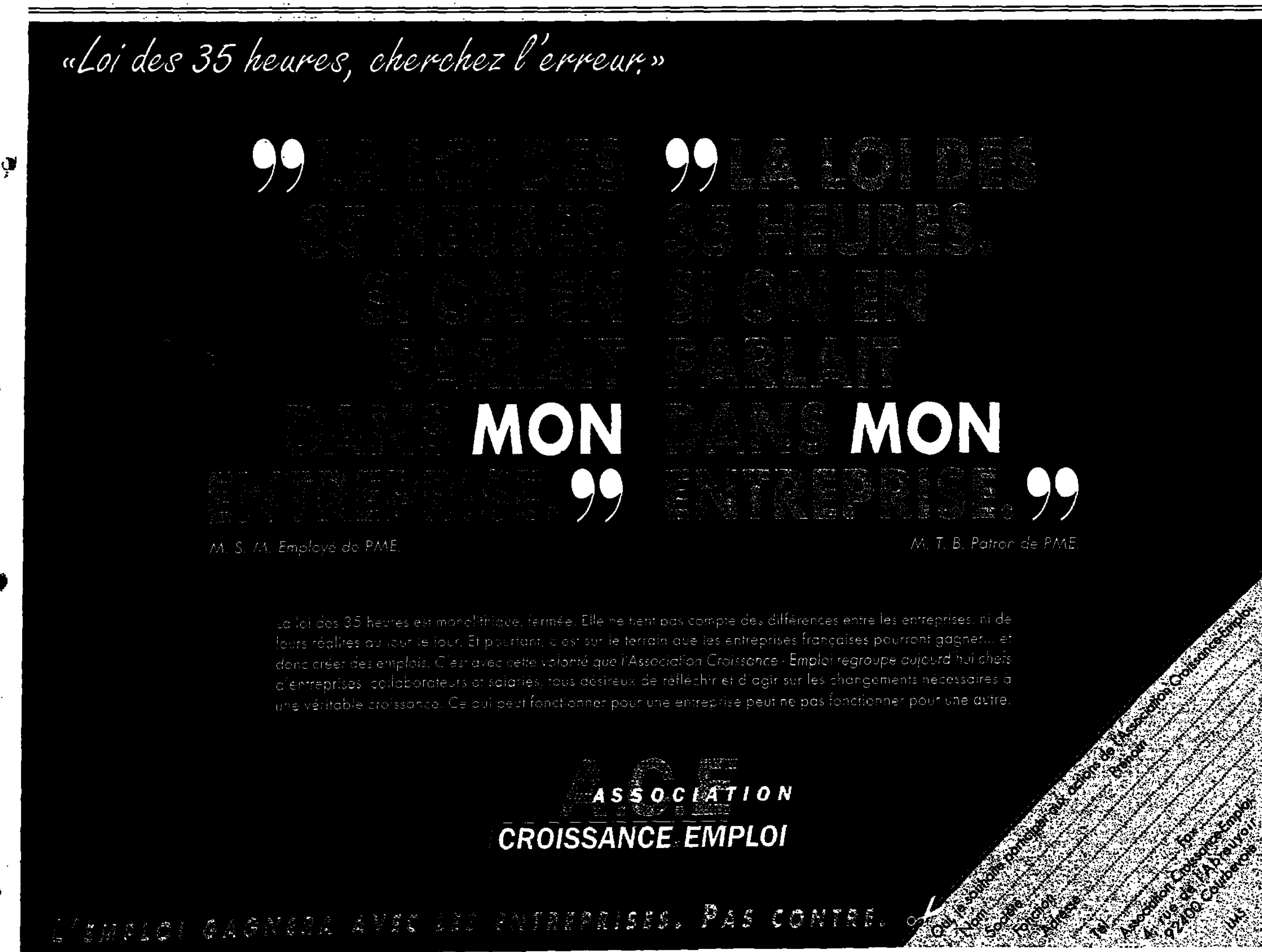
En plus des radiations, les spécialistes de médecine spatiale ont d'autres soucis. Il faudra aussi faire face aux perturbations du système cardio-vasculaire et à la décalcification que provoque la microgravité. Les solutions à ces problèmes sont connues et ont été expérimentées à bord de Mir, mais on ignore encore ce qui arrivera lors d'un voyage de deux ans et demi, soit bien plus que le record de vie dans l'espace de quatre cent trente-sept jours établi par le Russe Valeri Poliakov. Au cours de ce long périple, les astronautes passeront de la gravité terrestre à l'apesanteur, puis à la gravité martienne – égale à 38 % de celle que nous connaissons sur notre planète – avant de retrouver l'apesanteur lors du voyage retour et, enfin, le plancher des vaches.

QUI NE CRAQUERAIT PAS ?

A supposer que le corps résiste, reste encore la tête. Comment supporter trente mois de vie avec cinq autres personnes dans une grande caravane dont on ne peut sortir ? Même avec un entraînement – voire un conditionnement psychologique – rigoureux, qui ne craquerait pas ?

En route pour une planète désespérément rouge et rocailleuse, uniforme et désertique, stress et dépression guettent les aventuriers de l'espace, qui, une fois arrivés, seront aussi victimes du chamboulement de leurs rythmes biologiques naturels avec un jour martien qui dure trente-huit minutes de plus que sur Terre. Si l'on ajoute à ces multiples inconvénients toutes les pannes qui affecteront immanquablement les systèmes vitaux du vaisseau, la question du retour vivants des premiers hommes sur Mars est bien posée.

Pierre Barthélémy



Le Monde sur Internet http://www.lemonde.fr

هكذا من الاصل

Le radoucissement se maintient

LA DÉPRESSION située au nord de l'Angleterre dirige mardi sur la France un flux de sud à sud-ouest qui amène un air océanique doux, avec des maxima dépassant souvent les 10 degrés. Les nuages resteront généralement nombreux.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Le voile nuageux s'épaissira par l'ouest dès la mi-journée. Les pluies toucheront la Bretagne, puis les côtes de la Manche dans l'après-midi. Il fera doux, avec 10 à 14 degrés près des côtes.

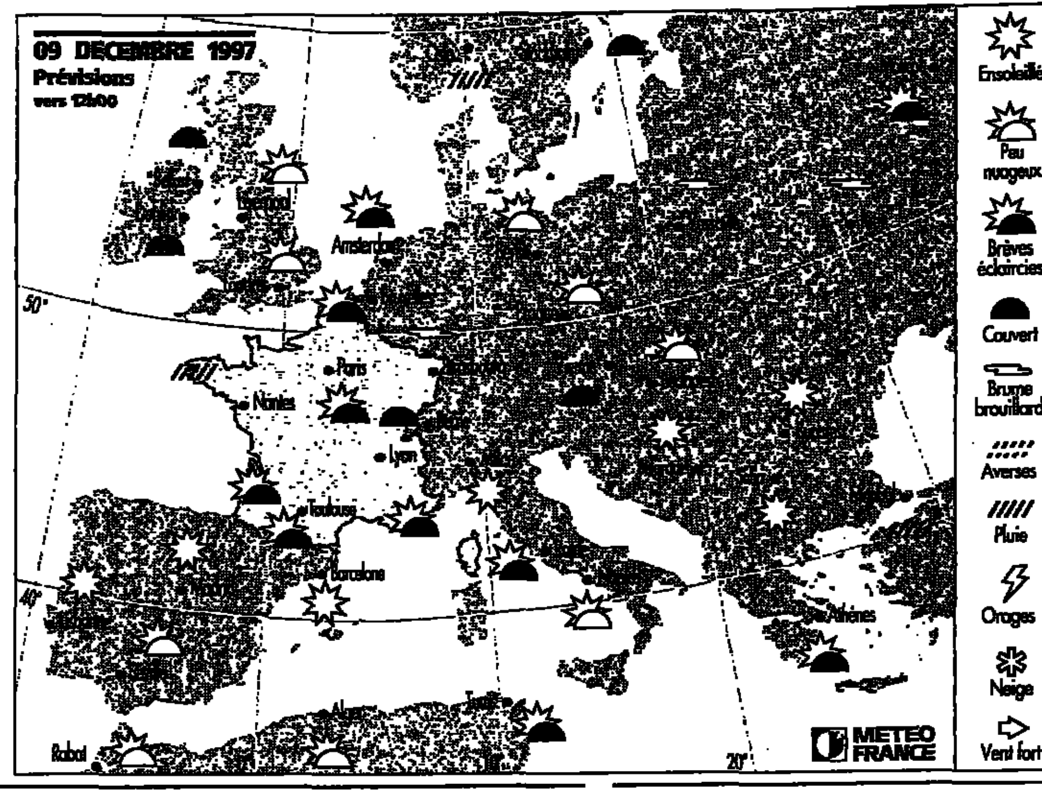
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages se déchireront par moment pour laisser passer le soleil. Le radoucissement se maintient avec des températures avoisinant 8 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – On ne descendra pas en dessous de 1 à 4 degrés le matin, et on atteindra 6 à 8 degrés dans l'après-midi. Les nuages seront prédominants. Ils donneront des pluies le matin sur l'est de la Lorraine et jusqu'à la mi-journée en Alsace et Franche-Comté.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Douceur et grisaille seront au rendez-vous. Avec déjà 5 à 7 degrés le matin, le mercure grimpera jusqu'à 12 à 14 degrés l'après-midi. Quelques ondées matinales sont encore possibles dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et en Midi-Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin, prévoir encore quelques pluies en Rhône-Alpes et au sud de l'Auvergne. Se méfier du verglas dans les vallées alpines. On atteindra 6 à 9 degrés l'après-midi, et 11 à 12 dans le Limousin et la moyenne vallée du Rhône.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel restera très nuageux près de l'Italie et en Corse, avec quelques ondées. Ailleurs, les nuages du matin se déchireront rapidement et le soleil dominera. Il fera 13 à 16 degrés.

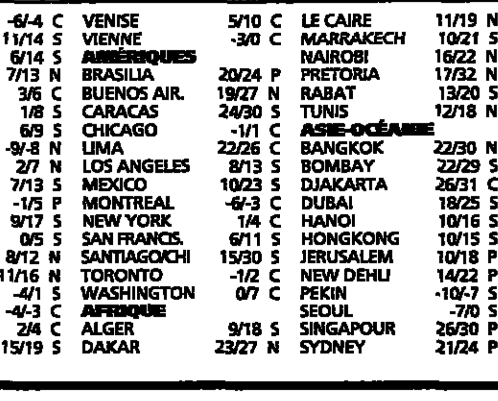


LE CARNET DU VOYAGEUR

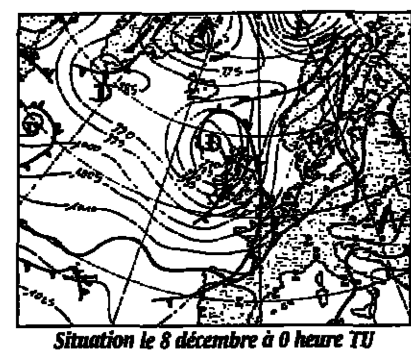
■ **ALLEMAGNE.** Du 26 décembre 1997 au 31 mars 1998, Lufthansa affiche des *« prix légers »* sur ses liaisons France-Allemagne. Deux tarifs sont proposés en aller-retour. Le premier, 1 217 F, concerne les vols sans escale de Paris à Berlin, Brême, Cologne, Dusseldorf, Francfort, Hambourg, Hanovre, Munich et Stuttgart ; ou de Lyon, Marseille, Mulhouse, Nice, Strasbourg et Toulouse vers Francfort ou Munich. Le deuxième, 1 507 F, s'applique lorsque le vol choisi est avec correspondance, notamment pour Dresde, Leipzig ou Nuremberg. Reinseignements, tél. : 08-01-63-38-38 ou Minitel 3615 LH.

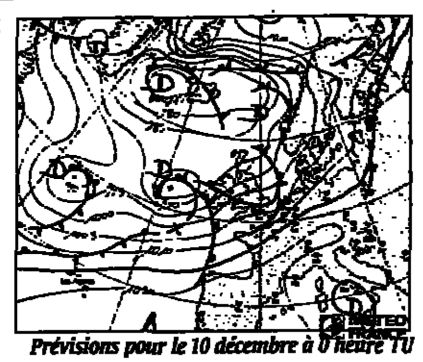
■ **FRANCE.** A compter du 15 décembre, des agences de voyages Selectours opéreront à l'intérieur même des hypermarchés Continent à Chelles, Marseille, Tours et Vannes.

PRÉVISIONS POUR LE 09 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.



				PAPEETE	26/30 C	KIEV	-6/-4 C	VENISE	5/10 C	LE CAIRE	11/19 N
				POINTE-A-PIT.	23/31 S	LISBONNE	11/14 S	VIENNE	-3/0 C	MARRAKECH	10/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/30 S	LIVERPOOL	6/14 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 N
				EUROPE		LONDRES	7/13 N	BRASILIA	20/24 P	PRETORIA	17/32 N
				AMSTERDAM	7/9 N	LUXEMBOURG	3/6 C	BUENOS AIR.	19/27 N	RABAT	13/20 S
FRANCE métropole		NANCY	1/3 C	ATHENES	8/13 N	MADRID	1/8 S	CARACAS	24/30 S	TUNIS	12/18 N
AJACCIO	7/15 P	NANTES	7/11 C	BARCELONE	9/15 S	MILAN	6/9 S	CHICAGO	-1/1 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/13 C	NICE	8/14 N	BELFAST	5/10 C	MOSCOU	-9/-8 N	LIMA	22/26 C	BANGKOK	22/30 N
BORDEAUX	7/12 C	PARIS	5/9 N	BELGRADE	-2/2 S	MUNICH	2/7 N	LOS ANGELES	8/13 S	BOMBAY	22/29 S
BOURGES	4/9 N	PAU	5/11 C	BERLIN	3/6 N	NAPLES	7/13 S	MEXICO	10/23 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	9/12 P	PERPIGNAN	6/14 S	BERNE	1/6 C	OSLO	-1/5 P	MONTREAL	-6/-3 C	DUBAI	18/25 S
CAEN	8/9 C	RENNES	5/11 C	BRUXELLES	8/9 N	PALMA DE M.	9/17 S	NEW YORK	1/4 C	HANOI	10/16 S
CHERBOURG	8/12 C	ST-ETIENNE	2/7 N	BUCAREST	-6/3 S	PRAGUE	0/5 S	SAN FRANCIS.	6/11 S	HONGKONG	10/15 S
CLERMONT-F.	3/9 N	STRASBOURG	1/3 C	BUDAPEST	-5/1 N	ROME	8/12 N	SANTIAGO/CHI	15/30 S	JERUSALEM	10/18 P
DIJON	2/2 N	TOULOUSE	5/10 C	COPENHAGUE	4/6 C	SEVILLE	11/16 N	TORONTO	-1/2 C	NEW DEHLI	14/22 P
GRENOBLE	2/6 C	TOURS	5/10 N	DUBLIN	5/12 C	SOFIA	-4/1 S	WASHINGTON	0/7 C	PEKIN	-10/-7 S
LILLE	5/9 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/7 C	ST-PETERSB.	-4/-3 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-7/0 S
LIMOGES	5/9 N	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	3/6 C	STOCKHOLM	2/4 C	ALGER	9/18 S	SINGAPOUR	26/30 P
LYON	2/4 N	FORT-DE-FR.	25/29 N	HELSINKI	0/4 *	TENERIFE	15/19 S	DAKAR	23/27 N	SYDNEY	21/24 P


Situation le 8 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 10 décembre à 0 heure TU

GÉOLOGIE

Les émeraudes colombiennes résultent d'une prodigieuse alchimie tellurique

LES PIERRES précieuses, diamants, rubis, saphirs et émeraudes, qui brillent d'un feu incomparable, fascinent les hommes et les femmes depuis toujours. En Inde, deux mille ans avant notre ère, les artisans savaient facetter et polir les pierres. L'empire assyrien regorgeait de gemmes de toutes sortes, et l'on sait qu'à Rome l'émeraude et la perle étaient très recherchées. Aujourd'hui encore, les gemmes conservent tout leur attrait. Pour fêter ses cent cinquante ans d'activité, la maison Cartier a présenté récemment à Paris dans ses vitrines plusieurs créations, dont un collier *« serpent »*, constitué de platine et de diamants, auquel sont suspendues deux somptueuses émeraudes de plus de 200 carats chacune (40 grammes).

Magie des couleurs, magie des éclats, mais aussi magie de la nature sans lesquelles ces pierres colombiennes à la belle eau verte, résultat d'une prodigieuse alchimie mise en œuvre dans les profondeurs de la terre il y a des millions d'années, ne seraient pas. Gemmes mystérieuses aussi, car *leur genèse constituait une énigme* tenace, contrairement à celle des émeraudes de *« type brésilien »*, analysée depuis longtemps par les géologues. Les pierres *« brésiliennes »* cristallisent dans des roches de la famille des micas noirs, et on les appelle fréquemment *« émeraudes de micas »*. Elles constituent la majorité des émeraudes vendues dans le monde, et on les trouve dans des endroits aussi différents que la Zambie, la Tanzanie, Madagascar, l'Inde, l'Australie ou encore l'Oural.

Le mystère de la naissance des émeraudes colombiennes vient de tomber grâce aux missions menées depuis dix ans en Colombie, sous l'égide du Centre de recherches pétrographiques et géochimiques du CNRS à Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), par Alain Cheilletz, maître de conférences à l'Ecole nationale supérieure de *géologie, et Gaston Giuliani, char*gé de recherches à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). Avec le concours de spécialistes colombiens et brésiliens, et une aide financière de l'Union européenne, les deux chercheurs ont conçu un modèle de formation de ces gisements d'émeraudes, qu'ils ont présenté une première fois dans la revue européenne *Mineralium Deposita*, et qui est publié dans *La Recherche* de novembre.

DU CHROME DANS LE CRISTAL

L'émeraude est la variété verte du béryl, un silicate naturel d'aluminium et de béryllium. La couleur verte si particulière de cette pierre précieuse est due à la présence dans le cristal d'infimes quantités de chrome et de vanadium. Des traces de fer et d'alcalins augmentent la diversité des tons. Rien que de très simple en apparence. Pourtant, la genèse de ces pierres résulte de conditions tectoniques exceptionnelles, qui expliquent leur rareté. Le béryllium et les alcalins ont en effet une prédilection marquée pour la croûte terrestre, alors que le chrome, le vanadium et le fer sont présents bien loin de là, dans le manteau terrestre.

Les gisements des émeraudes colombiennes sont regroupés sur les deux versants de la cordillère orientale, entre 500 et 2 000 mètres d'altitude. Selon les chercheurs français, ils se sont formés en deux étapes, l'une de 65 millions d'années, et l'autre de 38 millions à 32 millions d'années, à l'occasion du plissement des sédiments qui occupaient la place de la cordillère à cette époque. Lors de ces *« épisodes de déformation et de compression »*, reliés à l'ouverture de l'Atlantique, et qui ont poussé l'Amérique du Sud vers l'ouest, d'énormes pans de roches sédimentaires se sont chevauchés. Des fluides hydrothermaux, provenant de l'infiltration des eaux superficielles, sont parvenus jusqu'au fond du bassin sédimentaire, où ils ont atteint la température de 300 degrés Celsius, et ont pu dissoudre les sulfates et le sel gemme présents.

La rencontre de ces saumures alcalines avec les *shales* noirs du Crétacé – des roches *« poubelles »* qui avaient stocké au cours des *âges de nombreux éléments, tels le* béryllium, le chrome, le vanadium, le fer et des terres rares – a alors provoqué une série de réactions chimiques complexes, qui ont présidé à la naissance des émeraudes dans des sortes de petites géodes, *« où elles ont pu croître sans contrainte »*.

Les émeraudes colombiennes sontles plus limpides du monde, et elles peuvent atteindre une taille impressionnante. L'une d'elles, appelée *« la Emilia »*, est un cristal d'environ 6 000 carats (soit 1,2 kilogramme, car un carat vaut 0,2 gramme). Les spécialistes les reconnaissent aux *« inclusions de cristal de sel, de gaz carbonique et d'eau moléculaire »* qu'elles contiennent, précise Daniel Piat, fondateur de l'Association française de gemmologie.

Les fabuleux gisements colombiens, connus depuis l'époque précolombienne, sont pourtant en train de s'épuiser à la suite d'une exploitation intensive. Redécouverts par les Espagnols en 1545 et en 1592, ils sont actuellement exploités à ciel ouvert et au bulldozer. Les émeraudes rapportent à la Colombie, premier producteur mondial avec 60 % du marché (*suivie de la Zambie 15 %, et du Brésil* 15 %), 2,65 milliards de francs par an. La perspective d'une baisse de ces ressources provoque en ce moment, en Colombie, un *« beau remue-ménage »*, explique Alain Cheilletz. Le nouveau modèle géologique tombe à pic pour aider à la recherche de nouveaux gisements.

Christiane Galus

Vers une « carte d'identité »

Les émeraudes sont rares et de mieux en mieux imitées. Aussi les géologues français Gaston Giuliani et Alain Cheilletz travaillent-ils à l'établissement d'une *« carte d'identité »* de l'émeraude. Etablie à *partir du rapport de deux isotopes de l'oxygène O18 et O16 contenus* dans ces pierres, elle permettra de connaître leur provenance avec précision. Les premiers résultats de cette étude seront présentés à Bogota du 23 au 25 février 1998, lors du congrès mondial sur les émeraudes. Grâce à ce travail d'authentification, on pourra peut-être percer le mystère qui entoure l'origine des magnifiques émeraudes appartenant aux maharajahs indiens, ou provenant de l'empire moghol, dont on retrouve des exemplaires au Musée de Topkapi, à Istanbul, ou dans les trésors d'Iran. *« Ces émeraudes réunies constituent le plus grand gisement mondial des plus belles pierres »*, explique un gemmologue.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97273

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III								■		■		
IV				■			■					
V			■									
VI											■	
VII							■					
VIII		■			■				■			
IX				■								
X						■						

HORIZONTALEMENT

I. Peut aboutir à une fuite. – II. Evite les fuites. A fermer en cas de fuite. – III. Il faut éviter de tomber dedans. Bouts de caoutchouc. – IV. Rejette. Le radon. Singe-araignée. – V. Opposés sur la rose. Plus grasses après un séjour prolongé en claires. – VI. Cinq fois chez Molière, du *Cocu imaginaire* au *Médecin malgré lui*. – VII. Passe par Londres avant de rejoindre la mer du Nord. Gonflai comme une bonne pâte. – VIII. Arbre. Prête à être croquée. Point de départ. – IX. Grave quand la fréquence est faible. Corps à corps. – X. Retourne. Pastel ou renard, mais toujours bleu.

VERTICALEMENT

1. Mur d'images. – 2. Général et trafiquant panaméen à l'ombre aux Etats-Unis. Club phocéen. – 3. Tas de sable. Acide et indispensable. – 4. Dans les lieux. Un bruit à éviter en public. – 5. Atteignent régulièrement des sommets. Fait la liaison. – 6. Délimitèrent le problème. – 7. Démonstratif. Canton confédéral. – 8. *Dans nos rêves.* Frottées pour relever. – 9. Mis au supplice parce qu'il était trop bavard. En liasse. – 10. *L'indium.* Assurent la formation. – 11. Tom ou Vania. Ville italienne bien arrosée. – 12. Indispensables pour vivre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97272

HORIZONTALEMENT

I. Tout-puissant. – II. Epte. Traîner. – III. Ni. Stérilisa. – IV. Tortures. Msi (mis). – V. Amas. Usité. – VI. Cap. Osons. Dt. – VII. Unies. Leader. – VIII. Lent. Ou. Râla. – IX. Encres. Ici. – X. Sisal. Sanson.

VERTICALEMENT

1. Tentacules. – 2. Opiomane. – 3. Ut. Rapines. – 4. Tests. Etna. – 5. Tu. OS. Cl. – 6. Utérus. Or. – 7. Irrésolues. – 8. Saisine. Sa. – 9. Sil. Tsar. – 10. Anime. Dais. – 11. Train-train.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 47

Le compte est bon

VOICI une opération cryptée.

Comme dans tout problème de ce genre, chaque chiffre est remplacé par une lettre, toujours la même, et chaque lettre remplace toujours le même chiffre. Les nombres ne commencent pas par 0.

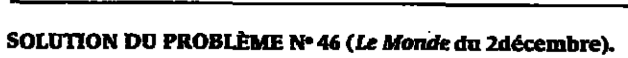
Nous espérions qu'il y ait trois solutions au problème, mais malheureusement nous en avons trouvé sept.

Sauriez-vous trouver au moins l'une des solutions ?

Solution du problème dans Le Monde *du 16 décembre.*

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

```
      U N E
+   D E U X
= T R O I S
```



SOLUTION DU PROBLÈME N° 46 (*Le Monde* du 2décembre).

L'écart entre deux nombres premiers consécutifs reste au plus égal à 10, jusqu'au nombre 113, qui est suivi de 127. Votre objectif sera donc d'atteindre le nombre stratégique 113.

Pour cela, vous devrez obliger l'adversaire à cocher l'un des nombres 103, 107 ou 109. Facile, si vous occupez le nombre stratégique 101.

En remontant de proche en proche, vous voyez que vous devez rayer les nombres stratégiques 89, 73, 61, 47, 31, 19 et 7.

Pour gagner, il faut commencer par jouer 7.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

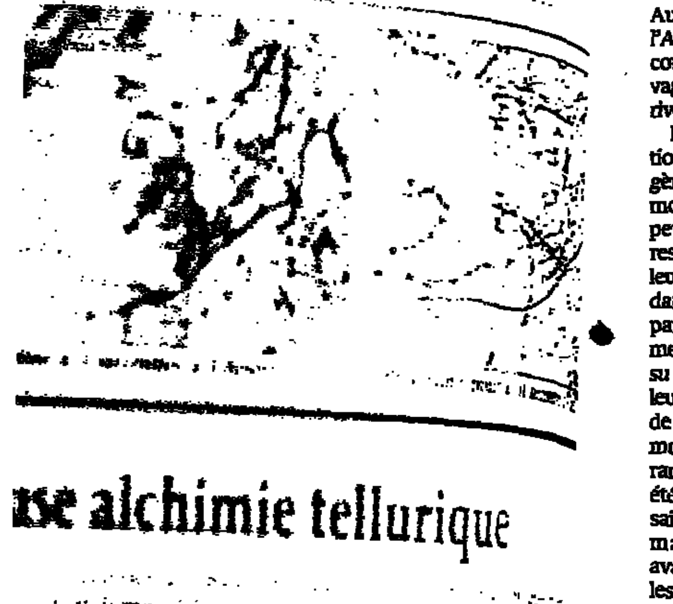
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE







هكذا من الاصل



ARTS L'exposition « Peintres aborigènes d'Australie » est à Paris, au Parc de La Villette, jusqu'au 11 janvier. ● ELLE CONCLUT la trilogie commencée avec « Tibet : la roue du temps » et continuée par « Peintures de sable des Indiens Navajos ». Le point commun de ces événements créés par deux commissaires, Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou, tient au désir de montrer des cultures minoritaires, mais bien vivantes, et d'inviter leurs artistes à Paris. ● UNE QUARANTAINE d'œuvres, de quatre régions différentes d'Australie, témoignent de la variété des courants artistiques des Aborigènes d'aujourd'hui. ● APRÈS DEUX SIÈCLES de conflits entre les colons anglo-saxons et les communautés autochtones, quelques pas vers une réconciliation ont été faits depuis une trentaine d'années. Les enjeux fonciers et les hésitations du gouvernement australien freinent le mouvement.

La Villette invite vingt peintres aborigènes d'Australie

Une quarantaine d'œuvres contemporaines sont exposées. D'autres sont réalisées sur place. Une manière de montrer que la culture sacrée des indigènes d'Australie a survécu à deux siècles de mauvais traitements

CHARLES DARWIN, le célèbre naturaliste britannique, disait qu'il préférait descendre d'un *« vieux babouin »* plutôt que de l'un de ces *« sauvages »*. L'initiateur des théories modernes sur l'évolution avait découvert les peuples aborigènes lors de son séjour de cinq années en Australie. Premiers habitants de l'Australie, les Aborigènes ont été considérés comme de parfaits sauvages par les colons britanniques arrivés à la fin du XVIIIe siècle.

Deux siècles plus tard, l'exposition consacrée aux peintres aborigènes d'Australie, à La Villette, témoigne d'un autre regard sur ces peuples. Le nombre d'œuvres est restreint – une quarantaine –, mais leur beauté, servie par l'accrochage dans deux bâtiments lumineux du parc de La Villette, justifie amplement la visite. Sur acrylique, sur tissu ou sur écorce, mêlant des couleurs vives ou jouant d'un camaïeu de rouges et ocres, les œuvres témoignent de la diversité des courants artistiques. Quatre régions ont été retenues par les deux commissaires de l'exposition, Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou, qui avaient déjà organisé à La Villette les expositions « Tibet : la roue du temps, pratique du mandala » et « Peintures de sable des Indiens Navajos ».

Présents à Paris, Turkey Tolson Tjupurrula et Joseph Jurra Tjapaltjarri sont deux peintres originaires de Papunya, dans la région du désert, à l'ouest de l'Australie. Le gouvernement de Canberra y a créé un camp en tôle ondulée avec une école, un poste de police, un temple, et une épicerie. En 1971, mille trois cents Aborigènes nomades y ont été regroupés d'autorité, face à soixante-dix fonctionnaires blancs, souvent armés, chargés de les éduquer.

Devant la maladie, la misère et la forte mortalité infantile, sept peintres initiés décident alors de transposer leurs signes secrets et sacrés sur un mur de l'école de Papunya. Ce geste est bientôt suivi de milliers d'autres. Les Aborigènes se mettent à fixer leurs motifs millénaires sur tous les matériaux à leur portée – contreplaqué, tuiles, Placoplâtre... Ils bénéficient de l'aide d'un professeur blanc de l'école, Geoffrey Bardon, qui leur fournit des toiles, des couleurs synthétiques, et fait sortir clandestinement les œuvres vers les villes australiennes, comme il l'explique dans un passionnant documentaire vidéo présenté au pavillon Paul-Delouvrier. Après le geste des sept initiés, un millier de peintures sont faites en 1971-1972. Dix ans plus tard, plusieurs musées des beaux-arts australiens reconnaissent leur qualité en acquérant des toiles de Kaapa Tjampitjinpa, Tim Leura Tjapaltjarri, Turkey Tolson Tjupurrula... A présent, ces initiés peignent à l'acrylique, et Papunya est devenu le nom d'une école de peinture. L'immense toile de 2 mètres sur 7 présentée à La Villette, *Rêve de l'esprit de la mort à Napperby*, a été peinte par Tim Leura Tjapaltjarri en 1980. A quarante et un ans, l'homme savait qu'il allait bientôt mourir. Autour d'un squelette qui avance, presque en dansant, sur la piste du rêve, il a peint les symboles majeurs de sa communauté et plusieurs rêves qui accompagnent son voyage spirituel.

MARC CHAUMEIL

Après les Tibétains et les Navajos, les Aborigènes d'Australie sont conviés à exécuter des œuvres à La Villette.

UNE HABITUDE ORIGINALE

Plus au nord de l'Australie, la Terre d'Arnhem est connue pour ses peintures rupestres, réalisées entre 35 000 et 1 000 ans avant Jésus-Christ. Les Aborigènes contemporains y peignent sur de larges écorces d'eucalyptus : ocre, rouges, noires, les œuvres sont consacrées à des motifs abstraits géométriques. Celles de George Milpurruru, né en 1934, sont impressionnantes. A La Villette, *Le Rêve de la mère de l'artiste* témoigne de sa maturité. *« Ma façon de peindre, c'est ma façon de penser*, explique-t-il. *De mon oncle, j'ai hérité du rêve de la chauve-souris. Ce rêve est sacré, mais je peux le peindre et le vendre aux Blancs à condition de ne pas livrer l'histoire qui s'y rattache. Sur les écorces que nous vendons, nous peignons certaines choses différemment que lorsque c'est sur les corps. Nous changeons les couleurs, nous mélangeons les ocres. En peignant pour vendre, en partageant nos peintures religieuses avec les Blancs, nous pouvons espérer être mieux compris d'eux. »*

Les peintres de Turkey Creek, dans la région septentrionale des Kimberleys, démontrent que l'innovation artistique a sa place dans les traditions. Les neuf Aborigènes invités à La Villette racontent l'histoire d'un gardien de bétail, Rover Thomas. Après le passage du cyclone Tracy qui, en 1974, détruit la ville de Darwin, et la mort de plusieurs initiés aborigènes, Thomas reçoit en rêve la visite d'une défunte. La vieille femme lui livre les éléments d'une nouvelle cérémonie, appelée Gurirr Gurirr, avec ses chants, ses danses et ses peintures. Avec Paddy Jaminji, il traduit sur bois ou sur toile les propos de l'initiée. Les œuvres des femmes artistes du domaine Utopia, au centre de l'Australie, sont présentées à part, dans la Maison de La Villette. Leurs batiks sur soie, aux couleurs chaudes, aux motifs d'une variété infinie, sont magnifiques. Les documentaires vidéo montrent ces *« patronnes »*, comme les appelle Sylvie Crossman, visiblement impressionnées par leur rayonnement, peignant et teignant ensemble. Elles peignent aussi sur toile, trouvant là un revenu non négligeable : le marché de l'art s'est emballé pour la vieille Kwementway Kngwarreye, récemment décédée, et quelques autres artistes plus jeunes, au point qu'il circule actuellement des faux...

Cinq de ces femmes artistes sont invitées à La Villette pour réaliser, du 9 au 21 décembre, des œuvres devant le public. La présence des artistes est devenue une habitude originale des expositions organisées par Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou. Ce qui leur vaut d'être pris à partie par le petit milieu des experts en arts premiers, conservateurs ou ethnologues, qui les accuse d'organiser des shows ou de transformer les invités en attraction. *« Les musées se contentent d'exposer des objets. Nous privilégions l'artiste en tant que sujet. Ces expositions sont matière à des échanges de réflexions et de savoirs entre le public et les artistes. Pour nous, l'œuvre d'art est une ambassade de l'esprit »*, estiment les deux commissaires de l'exposition. Ils affirment que les œuvres dévoilées sur les cimaises et celles créées devant les visiteurs n'appartiennent jamais au répertoire secret. *« Les artistes choisissent celles qui sont tournées vers l'extérieur. Ils les voient comme des charnières entre le dedans et le dehors. »*

Le marché de l'art est imperméable à ces questions éthiques. Après les acquisitions faites dans les années 80 par les grands musées australiens et américains, bien des collectionneurs s'enthousiasment à leur tour. Plusieurs peintures sur écorce de la Terre d'Arnhem, des années 50 et 60, se sont vendues à New York cette année autour de 80 000 dollars (plus de 400 000 francs). Le record des prix d'une œuvre aborigène a été atteint en 1997 avec la vente d'une toile de Johny Warrangula Tjupurrula, de l'école de Papunya, enlevée pour la somme de 200 000 dollars.

Catherine Bédarida

Le programme

Peintres aborigènes d'Australie. Exposition jusqu'au 11 janvier. Au Pavillon Paul-Delouvrier, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (Mo Porte-de-Pantin), et à la Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et Cité des sciences, 19e (Mo Porte-de-la-Villette). Entrée 35 F (tarif réduit 28 F), valable deux jours. Tél. : 0-803-306-306.

Performances d'artistes. Du 9 au 21 décembre : les femmes d'Utopia ; cinq artistes réalisent des batiks et une peinture au sol. Du 23 au 28 décembre : neuf artistes de la région de Turkey Creek, dont Tiger Moore, Peggy Patrick et Betty Carrington, réalisent une douzaine de tableaux de la série « Gurrir Gurrir ». Celle-ci fait l'objet d'une cérémonie chantée et dansée le 27 décembre. Du 30 décembre au 11 janvier, quatre artistes de la Terre d'Arnhem réalisent des scuptures de sable.

A lire. Le catalogue *Peintres aborigènes d'Australie*, dirigé par Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou (Indigène édition, 126 p., 150 F), contient des entretiens avec ces artistes et ceux qui – ethnologues ou conservateurs – les soutiennent. En plus des œuvres, de nombreuses photos montrent les peintres au travail dans leur environnement. Cartes, chronologie, bibliographie complètent cet ouvrage. Les enfants ont droit à un catalogue spécifique, réalisé par des illustrateurs aborigènes, *Sur les traces de la fourmi à miel* (Indigène édition, 35 p., 65 F). A lire aussi, en poche, un ouvrage de référence : Barbara Glowczewski, *Les Rêveurs du désert*, Actes Sud, coll. Babel (1996).

« Nous ne voulons pas servir de faire-valoir à la nation blanche »

ABORIGÈNE, Marcia Langton est une anthropologue, une militante pour les droits de sa communauté et une actrice de théâtre et de cinéma. Après l'obtention de son diplôme d'anthropologie en 1984, elle travaille pour le Conseil de reconquête des terres du centre de l'Australie, à Alice Springs, et anime la Commission royale d'enquête sur les aborigènes morts en prison. Elle dirige le département d'études aborigènes de l'université du Territoire-du-Nord, à Darwin. Dans le catalogue de l'exposition, elle précise ses convictions :



VERBATIM

« L'art pour nous est essentiel. Il fonde notre identité, notre relation à la terre : là est le secret de notre survie. Notre monde symbolique a toujours structuré notre société. Nous sommes aujourd'hui sur le fil du rasoir, partagés entre l'ancien et le contemporain, le secret et la divulgation. Dans les années 50-60, ce sont les Aborigènes qui ont décidé de donner accès à leurs secrets. Rien d'autre ne marchait. Ils n'avaient pas le choix. Une fois le processus enclenché, il a été très difficile de le maîtriser. Ouverts, les secrets se réduisaient, perdaient en force. Heureusement, il y a eu l'excellent travail de certains conservateurs en art aborigène qui ont veillé à la préservation de nos valeurs autant qu'il était possible. Grâce à eux, une grande partie de la force aborigène continue de s'exercer.

» Le gouvernement de notre pays espère faire de nous la vitrine culturelle de l'Australie. Mais nous refusons d'être salis, nous ne voulons pas servir de faire-valoir à la nation blanche. Quand les Aborigènes voient leurs motifs claniques reproduits sur des tee-shirts, des serviettes de table, des canettes de bière, ils ont l'impression qu'on leur a volé leur âme et le chagrin les envahit. Cette captation engendre des maladies au sein des communautés.

» La seule question importante, aujourd'hui, pour nous, c'est le droit indigène à la propriété. La justice australienne doit reconnaître que nous avons un droit de propriété sur la terre de ce continent. Non seulement nous refusons d'être assimilés, mais nous voulons qu'on reconnaisse qu'il y a une autre manière d'être propriétaire de la terre. Le fondement du droit foncier aborigène, c'est l'ascendance commune qui existe entre tous les êtres vivants et la terre : les mêmes forces spirituelles nous ont créés et, depuis, de génération en génération, d'initié en initié, elles se transmettent, notamment dans les peintures, faisant d'elles des titres de propriété. »

Le non-règlement des revendications foncières éloigne les chances de réconciliation

AUCKLAND
de notre correspondante

L'Australie aborigène, à l'honneur dans la plupart des guides touristiques, est si bien cachée de la vie quotidienne que la plupart des Australiens « blancs » vivent sans le moindre contact (hormis les titres des journaux) avec ce « 1,5 % de la population », soit 300 000 personnes, qui accumule les pires statistiques socio-économiques du pays. Qu'il s'agisse en effet des visites d'experts des Nations unies, des rapports d'Amnesty International ou plus simplement des statistiques nationales, les conclusions sont toujours les mêmes : les Aborigènes sont sur-représentés dans les prisons, dans les hôpitaux et dans toutes les catégories de problèmes sociaux (violence domestique, suicide, alcoolisme, délinquance...), alors que leurs conditions de vie, leur niveau d'éducation, sans même parler de leurs revenus, sont très nettement inférieurs à la moyenne.

Une partie croissante de la population commence pourtant à réaliser que si les Aborigènes sont aujourd'hui la classe la plus défavorisée, et de loin, de toutes les minorités australiennes, l'affligeante attitude du pouvoir blanc à leur égard, depuis le débarquement des Anglais en 1788 et jusque trop récemment, n'y est pas pour rien. Ce n'est qu'en 1967 que les Aborigènes devinrent citoyens australiens et acquirent le droit de vote. Jusqu'alors, seules les lois traitant de la faune ou de la flore leur étaient applicables...

En mai, la présentation d'un rapport de 700 pages sur les *« générations volées »*, préparé par la Commission des droits de l'homme australienne, eut un certain effet d'éveil des consciences, au moins pour une partie de l'Australie blanche, élevée dans l'ignorance quasi totale de la culture aborigène, deux mots d'ailleurs longtemps considérés comme antinomiques. Ce rapport détaille la politique officielle d'assimilation du gouvernement, qui, jusqu'à la fin des années 60, consistait à prendre les enfants aborigènes à leur famille et à les élever dans des orphelinats ou des familles d'accueil plus ou moins adaptées. Déracinés, ils apprenaient souvent à mépriser leur propre race, dont ils ne savaient rien. *« Nous sommes convaincus que ce qui a été commis correspond à la définition en droit international de génocide »*, a déclaré l'auteur du rapport, Sir Ronald Wilson. Et bien que le premier ministre conservateur John Howard n'ait pas voulu s'excuser au nom du pays, *« on a senti, suite à la convention sur la réconciliation* [qui s'est tenue en mai à Melbourne] *une énorme vague de support du grand public »*, nous affirme Daryl French, du Conseil pour la réconciliation aborigène.

« LA GUERRE DE WIK »

Mais la question préalable à toute véritable réconciliation, à savoir le règlement des revendications foncières des Aborigènes, semble de plus en plus loin d'être résolue. Il ne se passe pas un jour, depuis bientôt un an, sans que « Wik », ou depuis peu « la guerre de Wik » ne soit à la « une » des journaux. Le jugement « Wik », passé en décembre 1996, par la Haute Cour, a en fait accordé un titre indigène (*native title*) à la tribu aborigène des Wik, sur des baux pastoraux, créant un mouvement de panique chez les fermiers, qui avaient *« cru comprendre »* jusque-là que le nouveau titre foncier, créé en 1993 pour les Aborigènes, ne menacerait jamais leurs terres. Afin d'éviter que des jugements similaires à « Wik » ne se reproduisent, le gouvernement a rédigé un plan en dix points qui a pour but de *« protéger »* les baux pastoraux de revendications aborigènes, mais il est pour le moment rejeté par les agriculteurs comme par les Aborigènes. De nombreuses voix se sont élevées, à travers le pays et y compris dans le camp conservateur, contre ce projet.

Le gouverneur général, représentant de la reine Elizabeth II en Australie, déclarait le 6 novembre qu'il pleurerait *« pour son pays si l'on ne parvenait pas la réconciliation entre Noirs et Blancs »*, appelant les Australiens à reconnaître l'oppression que connurent les Aborigènes dans le passé et dont ils continuent de subir les conséquences. On avait appris la veille que le président du Conseil pour la réconciliation, l'Aborigène Patrick Dodson, renonçait à un nouveau mandat, désespéré par *« l'ignorance des leaders politiques, qui ne se rendent pas compte de ce que requiert une vraie réconciliation »*.

Acharné, le premier ministre John Howard a déclaré qu'il n'excluait pas de dissoudre les deux Chambres et d'appeler à de nouvelles élections s'il ne parvenait pas à faire passer son plan au Sénat (étant assuré du passage à l'Assemblée). Mais l'opposition travailliste a prévenu que si de prochaines élections générales devaient être organisées autour de la question aborigène, le pays risquait d'être profondément divisé. Une telle démarche nuirait en outre considérablement à l'image de l'Australie à l'étranger. Le chef du gouvernement et le chef de l'opposition, Kim Beazley, sont néanmoins d'accord sur une chose : les deux hommes pensent que les leaders aborigènes devraient arrêter d'appeler à un boycott international des Jeux olympiques qui doivent se tenir à Sydney en septembre 2000.

Florence de Changy



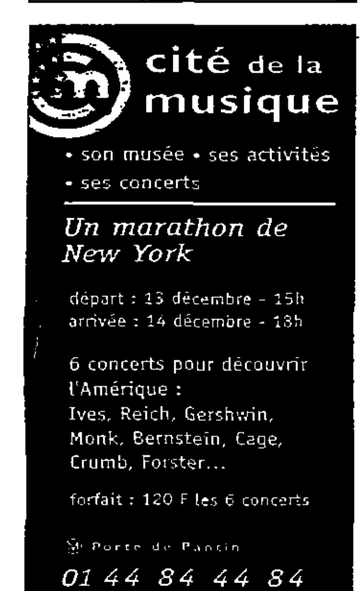
هكذا من الأصل

CONCERTS

9 DÉCEMBRE - 19 h 30
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
51, avenue d'Iéna
75116 Paris
Schubert et la Société Viennoise de son temps
Conférence animée par
Pedro AMARAL
illustrée par le
QUATUOR DIOTIMA
SCHUBERT

CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
MERCREDI 10 DECEMBRE 12H45
BICENTENAIRE FRANZ SCHUBERT
Guillaume Sutre, violon
Florent Boffard, piano
SCHUBERT, SCHOENBERG, BEETHOVEN
VENDREDI 12 DECEMBRE 12H45
"GRANDS PRIX INTERNATIONAUX"
Pekka Kuusisto, violon
Raija Kerppo, piano
BACH, PROKOFIEV, RAVEL
LOCATION 01 40 28 28 40

11 DÉCEMBRE - 20 h 45
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
51, avenue d'Iéna
75116 Paris
Luis RODRIGUES
baryton
David SANTOS
piano
SCHUBERT
BRAHMS


cité de la musique
• son musée • ses activités • ses concerts
Un marathon de New York
départ : 13 décembre - 15h
arrivée : 14 décembre - 18h
6 concerts pour découvrir l'Amérique :
Ives, Reich, Gershwin, Monk, Bernstein, Cage, Crumb, Forster...
forfait : 120 F les 6 concerts
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

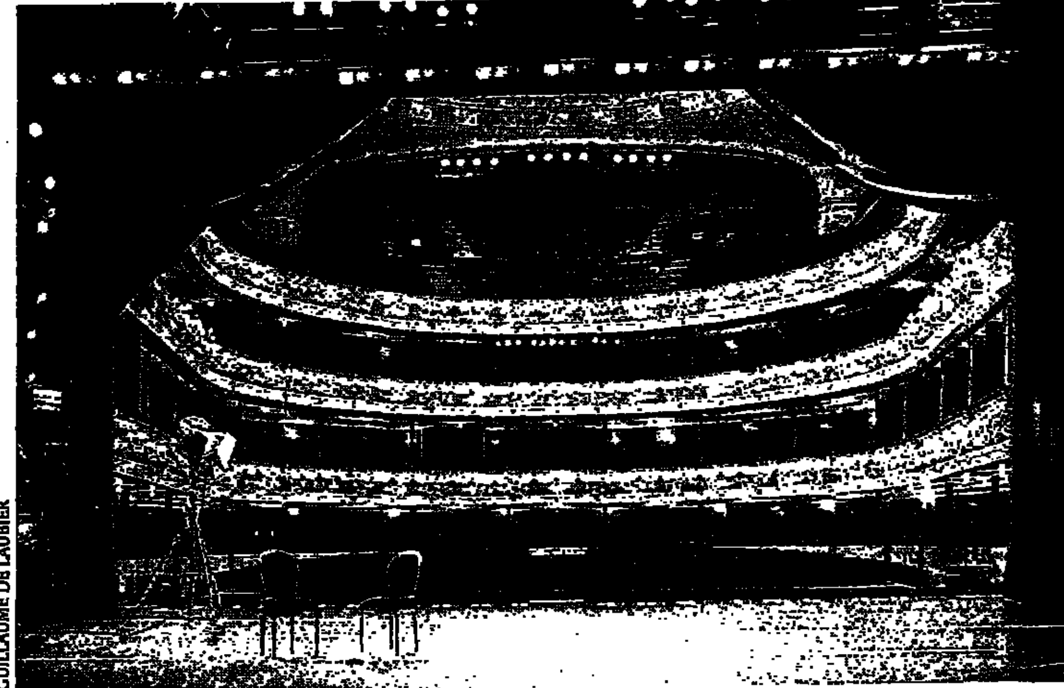
16 DÉCEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Dong Suk KANG
violon
Pascal DEVOYON
piano
Dvorak-Schubert-Chausson
Tél. rés. : 01-49-53-05-07


ensemble
INTERCONTEMPORAIN
AMERIQUE
Made in the USA
direction
David Robertson
17 décembre 20 h
Rencontre avec David Robertson
19 décembre 20 h
Amirkhanian création
Rzewski, Feldman, Reich
20 décembre 20 h
Crumb, Adams
Soley création
Levine création
Claude Delangle, saxophone
André Trouttet, clarinette
Technique Ircam

cité de la musique
01 44 84 44 84

La faillite de Covent Garden

Accusé de gabegie, le conseil d'administration du Royal Opera de Londres a dû démissionner, révélant la crise de l'art lyrique outre-Manche


GUILLAUME DE LAUBIER

Covent Garden, avant la fermeture pour travaux.

LONDRES
de notre correspondant

Paris a connu la saga de l'Opéra-Bastille, le Tout-Londres est encore remué par la crise de Covent Garden, dont le conseil d'administration a démissionné en bloc après avoir été la cible du rapport au vitriol d'une commission parlementaire rendu public le 3 décembre. *« La farce dans le monde de l'opéra la plus longue depuis la crise financière de l'Opéra-Bastille »*, a pu écrire le *Daily Telegraph* (conservateur) à propos de la déconfiture d'une institution nationale au bord de la faillite et qui a connu récemment la visite humiliante des huissiers.

Depuis jeudi 4 décembre, le Royal Opera House – organisme à but non lucratif – est passé sous la tutelle du ministre de la culture, des médias et des sports, Chris Smith. Débarrassé de l'aréopage de notables issu de l'époque conservatrice, il a gardé sa nouvelle directrice générale, Mary Allen, pourtant sévèrement critiquée par les députés, pour une fois unanimes. Il va devoir se doter d'une nouvelle équipe au début de 1998.

ÉLITISME ET MAUVAISE GESTION

Le temps paraît révolu où cette institution était gérée par une phalange d'aristocrates mondains et d'amis du pouvoir, comme le président démissionnaire, Lord Chadlington, spécialiste en campagnes électorales et frère d'un ancien ministre tory. *« Côventgarderung ou le Crépuscule des aristos »*, a ironisé le caricaturiste de *The Independent*. L'ancien ministre conservateur du patrimoine David Mellor a estimé qu'il était temps d'en finir avec *« cet endroit oublié par le temps, dirigé par l'establishment britannique et où prévalent encore les valeurs et les privilèges de l'Angleterre édouardienne »*.

Que reproche-t-on au Royal Opera, ou à ce qui en reste, alors qu'il se trouve pour deux ans à la rue pendant la reconstruction de Covent Garden, dont les équipements dataient de l'époque de *My Fair Lady* ? Tout d'abord, de n'avoir pas réfléchi aux conséquences d'une aussi longue fermeture. Ensuite, une gestion déplorable. Enfin, un élitisme qui l'a rendu de plus en plus éloigné de l'Anglais moyen, rebuté en particulier par le coût exorbitant des places, alors que l'objectif du gouvernement travailliste de Tony Blair s'oriente plutôt dans le sens d'un *« opéra populaire »*.

Gerald Kaufman, le rapporteur parlementaire, est une figure historique du Labour, connue pour son esprit caustique. N'avait-il pas traité Margaret Thatcher de *« Mussolini en jupons »* ou de *« pie voleuse »* ? Il ne s'est pas privé de s'en servir dans ses conclusions pour dénoncer tout d'abord la situation financière d'un opéra *« au plus bas de sa longue et distinguée histoire »*, qui a été sauvé de la faillite en juillet par un généreux bienfaiteur alors qu'il a reçu en cinq ans 98 millions de livres (près de 1 milliard de francs) du contribuable, 78,5 millions de livres de la Loterie (par l'intermédiaire de l'Arts Council) et 75 millions de livres de mécènes privés. Ce qui ne l'a pas empêché d'être incapable de fournir des relevés de comptes mensuels.

Le déficit s'est creusé depuis la fermeture de Covent Garden, le public ne se pressant pas pour voir des spectacles joués dans des lieux inhabituels ; il dépasse désormais les 8 millions de livres. Il a fallu sabrer dans les effectifs de l'orchestre et des choeurs. D'où cette sortie de M. Kaufman : *« Nous préférerions voir le Royal Opera géré par un béotien ayant les capacités financières requises plutôt que par une succession d'amateurs d'opéra et de ballet qui ont mis cette grande institution à genoux. »* Le fameux débat français entre gestionnaires et artistes vient donc de traverser la Manche.

QUEL AVENIR ?

A l'image de Salomé dans l'opéra de Richard Strauss, remarque le *Times*, les parlementaires ont demandé la tête des membres du conseil d'administration *« sur un plateau »* et suggéré de couper les fonds publics si ces responsables d'une *« déplorable gestion »* ne s'en allaient pas. Ils n'ont pas exclu une privatisation. Chris Smith, qui avait envisagé en novembre de regrouper dans une seule salle l'Opéra, le ballet et l'English National Opera (ou Opéra-Comique), a chargé le responsable de ce dernier, Sir Richard Eyre, de réfléchir à l'avenir de l'art lyrique à Londres.

Car, au moins autant que d'une querelle des anciens et des modernes ou d'un conflit entre deux approches de l'art – élitiste ou populaire – , c'est bien de cela qu'il s'agit. Comme l'explique le critique lyrique de l'*Evening Standard* et auteur d'un ouvrage qui a fait date à Londres sur l'opéra, Tom Sutcliffe, le mal vient de ce que l'Etat britannique ne soutient pas les arts, en particulier ceux de la scène. Très critique lui-même de la gestion – financière comme artistique – de Covent Garden, il craint néanmoins que les propos de Gerald Kaufman ne renforcent l'antipathie de l'opinion envers l'art lyrique, parent pauvre : *« Depuis dix-sept ans, le gouvernement a tenté de privatiser en partie l'opéra en sabrant dans les subventions, qui ne représentent plus que 38 % du budget du Royal Opera. Notre système n'a jamais accordé assez d'argent à ces connards d'artistes, se contentant de les renflouer quand ils étaient dans la mouise. »*

Les gouvernements britanniques ne prisent guère la tradition de mécénat d'Etat, si chère aux Français. *« L'opéra n'est institutionalisé à Londres que depuis un demi-siècle »*, précise Tom Sutcliffe, qui aligne quelques comparaisons : si les opéras londoniens reçoivent une subvention de 24,79 livres par fauteuil, elle est le triple à Paris ; il n'y a que cinq troupes d'opéra permanentes en Grande-Bretagne, contre quatre-vingts en Allemagne. La solution à cette crise est, selon lui, de reconnaître le rôle culturel des spectacles, comme celui des musées ou des universités, et de leur donner les moyens d'être accessibles. Sinon, comme l'écrit Richard Fairman dans le *Financial Times*, *« il ne restera plus aux amateurs d'opéra britanniques qu'à prendre un abonnement sur l'Eurostar »* pour aller à l'Opéra-Bastille dans un Paris *« devenu la cité européenne où l'opéra est le plus vivant »*.

Patrice de Beer

Clint Eastwood, icône gay

LE SOURIRE est à peine perceptible. La lueur espiègle du regard ne laisse pourtant aucun doute : *Clint Eastwood, qualifié d'« as de la gâchette macho »*, est clairement ravi de se retrouver en couverture de *The Advocate*, le plus réputé et le plus militant (le plus ancien aussi) des magazines gays américains. La manœuvre est plutôt audacieuse pour qui connaît Hollywood et ses coulisses où un sujet comme l'homosexualité reste encore soigneusement enfoui. Les professionnels objecteront qu'Eastwood se contente de faire son travail, à savoir la promotion de son dernier film, *Midnight in the Garden of Good and Evil*, adapté du récit éponyme (et par ailleurs phénoménal best-seller) de John Berendt, qui vient tout juste de sortir aux Etats-Unis. L'intrigue tourne autour du personnage d'un antiquaire de la bonne société de Savannah, accusé d'avoir assassiné son jeune amant.

L'idée que Clint Eastwood-Dirty Harry s'empare d'un tel sujet inquiétait une grande partie de la communauté gay, qui imaginait d'emblée l'éventail des clichés que ce type d'histoires pourrait susciter dans l'imaginaire du metteur en scène. En omettant au passage de relever qu'il était aussi le réalisateur de *Bird*, de *Honky Tonk Man* ou d'*Impitoyable*, autant de films à l'abri des clichés. C'est pour en avoir le cœur net que les journalistes de *The Advocate* ont décidé d'interviewer *« l'icône au magnum 44 »*.

Le résultat confortera en tout cas la réputation d'indépendance que Clint Eastwood est parvenu à se forger au fil des ans. Il répond sans détour à des questions pour le moins directes. Exemples : *« Vous êtes plutôt bel homme, avez-vous déjà été dragué par un homme ?*

– Jamais ouvertement, mais je pense que ceux qui étaient tentés de le faire savaient que c'était peine perdue...

– Avez-vous des amis gays ?

– Oui, mais je ne vous dirai pas leurs noms car je respecte leur intimité.

– Si vous étiez gay, quel genre d'homme vous plairait ?

– Je serais bien incapable de vous répondre, je suis bien trop accro aux femmes, à un point tel que ça a causé pas mal de dégâts dans ma vie. Mais c'est fini maintenant, je suis guéri, je suis heureux avec Dina.

– Qu'est-ce qui, selon vous, génère l'agressivité contre les gays ?

– Je crois que les hommes qui battent leurs femmes ont les mêmes problèmes que ceux qui tapent sur les gays : ils veulent se sentir supérieurs pour vaincre leur sentiment d'insécurité sur ce qu'ils sont. »

Cette apparition d'Eastwood dans *The Advocate* prend un relief supplémentaire si on la met en perspective avec une autre histoire de « une » à propos, cette fois, de l'acteur Kevin Spacey.

Celui-ci faisait la couverture du magazine *Esquire* du mois d'octobre, accompagnée de cette phrase : *« Kevin Spacey a un secret. »* Fureur de l'acteur et de son agent, qui se plaignent très officiellement auprès du mensuel américain. Pourquoi ? Parce que, à leurs yeux, ce titre suggérait que Kevin Spacey était homosexuel... Précisons que c'est le même Kevin Spacey qui tient le rôle de l'antiquaire gay dans le film d'Eastwood. La démarche de Clint Eastwood tiendrait-elle alors de la leçon de savoir-vivre ?

Marie Colmant

DÉPÊCHES

■ ***JUSTICE*** **: Luciano Pavarotti** est sous le coup d'une enquête judiciaire pour évasion fiscale. Selon le substitut du procureur de Modène, Alberto Pederiali, le célèbre ténor italien ne résiderait pas officiellement à Monaco, comme il l'a déclaré au fisc, mais à Modène. L'évasion fiscale porterait, selon une source judiciaire, sur 10 milliards de lires (environ 34 millions de francs) au cours des deux dernières années. – *(AFP.)*

■ **Le tribunal de grande instance de Paris a examiné,** le 19 novembre, la plainte déposée par Catherine Deneuve contre les auteurs de la biographie de François Truffaut, Serge Toubiana et Antoine de Baecque, et contre leur éditeur, Gallimard. La comédienne demande 500 000 francs de dommages et intérêts et la suppression de quatorze pages évoquant sa liaison avec le cinéaste.
Jugement le 7 janvier.

La construction de l'orgue de Saint-Louis-en-l'Ile remise en cause

EN 1977, Jacques Chirac, alors maire de Paris, annonçait que l'église de Saint-Louis-en-l'Ile serait dotée d'un orgue du prestigieux organier allemand Jürgend Ahrend, de type baroque de l'Allemagne du Nord. La reconstruction de l'orgue de *Saint-Eustache* retarda le projet, qui fut relancé en 1989 par le même Jacques Chirac. Le facteur fournit un devis en 1993. Le 14 décembre 1994, Françoise de Panafieu, adjoint au maire chargé de la culture, annonçait officiellement la construction de cet instrument. L'argent provisionné *faillit, en partie, être affecté à la* réfection de la façade de l'église Saint-Gervais (*Le Monde* du 6 octobre 1994 et du 13 février 1996).

Le 10 mai 1996, Jean Tiberi, devenu maire de Paris, confirma la commande lors d'une conférence de presse. Le 2 décembre, le projet Ahrend reçoit l'agrément de la *Commission supérieure des monuments historiques*. Le 3, il devait être présenté au conseil du IVe arrondissement mais fut retiré quelques minutes avant la réunion.

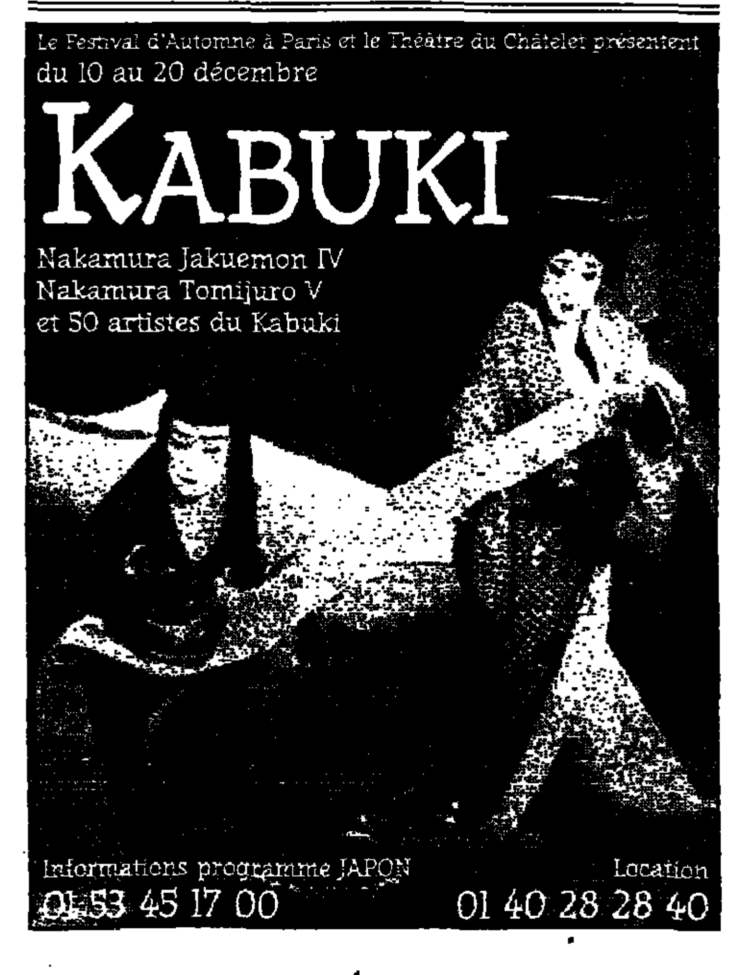
Entre-temps, les « affaires » avaient rattrapé la mairie de Paris et la direction des affaires culturelles de la ville décida de faire passer la construction de l'orgue devant la commission de la concurrence et des prix. Les marchés publics sont soumis à des règlements tatillons qui souffrent parfois des exceptions prévues par la loi. La construction d'un orgue, dès lors qu'elle est confiée à l'un des meilleurs facteurs du monde, en est-elle une ? Le claveciniste, organiste et chef d'orchestre Gustav Leonhardt, autorité suprême en la matière, considère Ahrend comme *« le meilleur facteur d'orgue vivant »*. Dans le comité de soutien, on relève les noms d'Henri Dutilleux, de Marie-Claire Alain, *Bernard Foccroulle, Leonhardt...*

Tout le problème tient du caractère artistique unique d'un instrument de musique. Si l'on poussait le raisonnement de la direction des affaires culturelles de la ville, aucune salle de concerts subventionnée ne devrait être équipée de Steinway-and-Sons. Ils valent de *deux à trois fois plus cher que* d'autres pianos qui permettent pourtant aussi de jouer la totalité du répertoire. Mais tout le monde s'accorde pour reconnaître à Steinway une supériorité manifeste. Voilà pourquoi ces pianos allemands se taillent la part du lion dans les salles du monde entier.

Saint-Louis-en-l'Ile risque donc d'être privé d'un orgue d'autant plus précieux qu'il serait le seul de ce type à Paris et qu'il serait le dernier réalisé par Ahrend avant sa retraite. On imagine que la jeune génération des facteurs français, contrainte d'entrer en concurrence avec Ahrend du fait de l'appel d'offres, saura s'incliner devant le dernier chef-d'œuvre de celui qu'ils considèrent comme un maître. Son dossier a été écarté pour vice de forme : peu averti des procédures françaises, l'organier a joint un devis dans sa réponse au *premier tour d'un nouvel appel* d'offres.

Le seul espoir serait d'annuler, lors de la prochaine réunion de la commission à la mi-décembre, la procédure en cours et d'invoquer alors l'alinéa 2 de l'article 104 des marchés publics. Celui-ci prévoit que des commandes peuvent être *passées sans mise en concurrence* préalable quand le savoir-faire est déterminant dans la réalisation d'un projet. Dans le cas d'Ahrend, c'est incontestable. Jacques Chirac, maire de Paris, avait parfaitement compris cela il y a vingt ans déjà.

Alain Lompech



12 500 ravers ont fêté la clôture techno des 19es Transmusicales de Rennes

Le post-rock de Salaryman et la jungle de Roni Size, révélations du festival rennais

Jusqu'au dernier moment, les organisateurs des 19es Transmusicales de Rennes auront été soucieux. Mais l'affluence de la nuit Planète, méga-concert techno au Parc des expositions qui s'est déroulé dans la nuit du 6 au 7 décembre, aura réuni 12 500 ravers, soit la moitié du nombre total des festivaliers qui, une nouvelle fois, ont pu prendre pendant trois jours le pouls de la création musicale internationale.

RENNES
de notre envoyé spécial

Samedi 6 décembre au matin, les organisateurs des Transmusicales étaient encore inquiets. Cinq mille billets seulement avaient été vendus pour la nuit Planète, grande raya techno prévue pour en accueillir le double. Le lendemain, toute l'équipe pouvait s'endormir avec la satisfaction du devoir accompli. Planète aura finalement attiré 12 500 ravers. Avec 25 000 entrées pour sa 19e édition, le festival améliorait son score de l'année précédente, équilibrant à peu près un budget global de 9,7 millions de francs. De la même façon, il aura fallu attendre le dernier soir pour bonifier sensiblement le bilan artistique de trois premiers jours aux enthousiasmes trop rares.

A l'Ubu, laboratoire enfumé à l'architecture immuablement incommode, dans la chaleureuse salle de la Cité, et dans l'arène sans âme de la Liberté, on se sera réchauffé de métissages tropicaux, on aura observé mutations technologiques et créatrices sans que le cœur s'emballe plus que de raison. Faudel pouvait enchanter de sa voix d'ange raï, les Rythmes Digitales, Death In Vegas, Juryman ou Monkey Mafia prouver le potentiel *live* des musiques électroniques. Manquaient ces révélations, ces coups de foudre qui font les Trans'. Jusqu'à ce 6 décembre, où, avant le triomphe attendu des musiques de danse, le rock semblait s'interroger sur son avenir.

Comment relever le défi de cette orgie de nouveaux sons avec une guitare, une basse et une batterie ? A cette formation type, les Ecossais de Long Fin Killie rajoutent parfois un violon et un bouzouki. Ils élaborent des chansons qui bousculent l'orthodoxie binaire en y introduisant des tensions et des calmes inédits. La voix blanche d'un chanteur noir paraît évanescente avant d'être rattrapée par la raideur d'une basse, la précision chirurgicale d'une guitare, qui se brouille soudain d'une distorsion sensuelle. Sur scène comme sur leur nouvel album – l'excellent *Amelia* –, le trio force l'attention.

Comme la plupart des DJ, des groupes de rock ont décidé de fuir les mots comme on s'échappe d'une prison. Manière d'atteindre, à leur tour, de nouvelles sensations. Capitale de cette tendance instrumentale, également baptisée post-rock, Chicago. Venus de la mégapole de l'Illinois, deux groupes, aux styles bien distincts, auront marqué les Trans' : Salaryman et Tortoise. Sans les paroles, le culte de la personnalité disparaît. Sur l'album éponyme de Salaryman, on ne voit rien de l'habillage ordinaire du groupe de rock. Un dessin représente un employé de bureau anonyme. Sur la scène de l'Ubu, on retrouve trois *nerds* (dont une fille bien camouflée) en cravate face à leur ordinateur. Reviennent les images de Kraftwerk, travailleurs robotiques des sons, comme la rigueur hypnotique de l'avant-garde allemande des années 70 – Neu, Faust, Can. Aidés par un batteur inspiré, ces matheux du rock animent leurs équations d'un groove sauvage.

UN CHAOS ORGANIQUE

On avait rarement vu des claviéristes s'exciter autant devant leurs machines. Ces combinaisons de rythmes *live* et programmés, d'échantillons grinçants, de guitares retouchées, de sons analogiques et numériques, explorent un chaos organique. Les paysages dessinés par Tortoise paraissent plus cérébraux. Salle de la Cité, ce groupe culte du nouveau rock américain a élaboré les bandes-sons de films imaginaires. Vibraphone, orgue, maracas, percussions, électricité éthérée, silence. Mélange aérien de minimalisme répétitif, de dub blanc, de rythmes distendus, d'improvisation et de mélodies claires, leur musique s'étire avec une grâce parfois monotone.

Pendant que le rock tente d'approcher l'inventivité de la techno, certains DJ cherchent à acquérir l'intensité scénique des meilleurs *performers*. Dans l'immense Parc des expositions de l'aéroport, la nuit Planète bat son plein. Des milliers de gamins déambulent entre trois scènes équipées de sonos et d'éclairages stimulants. Dans ce flux migratoire, les ambiances vont du glauque au jubilatoire. Des tonnes de sable donnent des allures de plage au *chill out*, l'espace-repos des danseurs. A 3 h 30 du matin, Roni Size et son collectif bristolien, Reprazent, transforment en fournaise le hangar glacial réservé aux forçats de la jungle (*Le Monde* du 3 décembre). Roni, Suv, Die et Krust ont construit au centre de la scène une forteresse d'ordinateurs. A leur droite, un batteur tente de battre des records de vitesse. Sur la gauche, un bassiste. Une chanteuse soul, Onallee, et le bondissant MC Dynamite agencent un show vertigineux qui transfigure les morceaux de l'album *New Forms*, chef-d'œuvre du drum'n'bass. Le swing du jazz y côtoie la force tellurique des machines, la tchatche des musiques de rue flirte avec des transes extatiques. Malgré les vibrations intempestives du bâtiment, on reste soufflé par ce choc futuriste. C'est le rôle des Transmusicales que de susciter une telle performance visionnaire.

Stéphane Davet

Un opéra très accessoire de Peter Greenaway à Bobigny

***100 OBJETS POUR REPRÉSENTER LE MONDE*. Livret et mise en scène : Peter Greenaway. Musique : Jean Baptiste Barrière. *Décor* : Steven Scott. *Lumière* : Frank Kaster. Costumes : Ellen Lens. Claudia Boullon (le Serpent), Alessandro Dieli (Mercure), Terence Doe (Adam), Margot Nies (Eve). Voix enregistrées : Michel Sheen (Thrope), Kaija Saariaho (l'Enfant), bande-son réalisée à l'Ircam. MC 93 Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mº Bobigny-Pablo-Picasso. Jusqu'au 14 décembre. Tél. : 01-41-60-72-72. Catalogue avec CD inclus : 150 F.**

Au commencement était la décision prise par les Américains de charger, en 1977, deux sondes *Voyager* d'un ensemble documentaire susceptible de témoigner de notre existence auprès d'éventuels extraterrestres. Vingt ans après ce remake scientifique de l'arche de Noé, Peter Greenaway décida d'affréter sa propre expédition sous la forme d'un *prop opera* explicitement intitulé *100 objets pour représenter le monde*. Outre Adam et Eve, le Serpent et Mercure (objets respectivement animés aux deuxième, troisième et vingtième rangs dans la liste), son équipage comprend une sorte de philosophe sarcastique (Thrope) et un enfant à caractère hermaphrodite qui ne s'expriment qu'en voix off (et en anglais). La scène tient du cabinet de curiosités (statue hellénique aux bras tronqués mais avec tête et pénis amovibles) autant que du magasin de farces et attrapes (deux néons rouges en forme de lèvres clignotent pour évoquer « Un baiser », objet numéro quatre).

Adam et Eve y évoluent longtemps nus entre les directives de Thrope qui les instruit et du Serpent qui les pervertit. Satan prend l'apparence d'une femme rougeoyante de la tête (avec des faux airs de Sutherland – David, pas Joan) aux pieds et incapable de parler sans postillonner (langue de vipère oblige) ! Autour d'eux défilent des images en noir et blanc minutieusement choisies dans les archives de l'histoire mondiale, du cinéma ou des reproductions d'art. Opéra que tout ça ? Peu importe à vrai dire. On déplore assez souvent que la création contemporaine se réduise à un inventaire de trouvailles plus ou moins ingénieuses. Dans le cas présent (*prop opera* signifie opéra d'accessoires), le principe est fortement sublimé par une savante distribution des différentes composantes d'un art multimédia bien d'aujourd'hui.

Comme dans ses films, Greenaway y manie l'association d'idées avec une stupéfiante virtuosité. De l'énoncé liminaire (le nom de l'objet) à la fin de l'exposé (traitement qui tient à la fois de la révélation et de la démonstration), une large échelle de significations se trouve balayée par un triple discours de l'image figée (projection), du verbe incarné (action) et du son transmuté (composition informatique). Parfaitement réussi, le travail de Jean-Baptiste Barrière comporte des morceaux de bravoure (le lancement du premier objet – « Le Soleil » – effectué à la manière d'un décollage de fusée ; l'enchevêtrement vertigineux de « L'Alphabet ») que l'on aura plaisir à retrouver au disque et distille quelques fines allusions (« Le Crâne de Mozart », illustré par le passage où Don Giovanni est précipité en enfer). Il confère par-dessus tout au spectacle la chair, l'humanité, la vie que semble lui refuser le ton distant adopté par Greenaway.

TÉLESCOPAGES UN PEU COURTS

Si cette entreprise de coordination des objets force intellectuellement l'admiration, elle n'emporte pas l'adhésion... conformément sans doute au souhait de Greenaway, qui multiplie les outrances et cultive la provocation. Des images violentes, des déflagrations assourdissantes et des éclairs aveuglants contraignent le spectateur à la défensive. A quoi bon ces télescopages (les livres-clefs de Darwin, Freud, Marx et Hitler dans la perspective du Talmud, du Coran, de la Torah et de la Bible) un peu courts ? Pour dénoncer l'excès d'informations qui sévit aujourd'hui, Greenaway n'avait pas besoin d'un tel montage. L'on tentera alors de décrypter son message sur Internet (http : // www. tem-nanterre.com/greenaway-100 objects) avant de revoir le spectacle à Nanterre en mars prochain.

Pierre Gervasoni

Concours d'éloquence pour l'amour du théâtre

***APOLOGÉTIQUE*, d'Olivier Py et Jean-Damien Barbin. Avec Jean-Damien Barbin.**
***THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE*, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mercredi au samedi 20 h 30 ; dimanche 15 h 30. De 110 F à 160 F. Durée : 1 h. Jusqu'au *18 décembre*.**

L'apologétique est la partie de la théologie qui a pour objet de montrer la crédibilité des dogmes. Celle qui s'expose ici est celle du théâtre public. Non comme dogme, mais comme conviction sans cesse à reconstruire, comme mécanique s'autoreproduisant aussi. Pour cette *Apologétique*, créée à Avignon en 1996, Olivier Py a réuni vingt et un éditoriaux publiés ces cinq dernières années (à l'exception de deux d'entre eux, écrits en 1981), dont les auteurs sont directeurs et metteurs en scène de théâtre. Textes-programmes que les spectateurs ne se résignent à lire que lorsque la pièce commence vraiment en retard, ils paraissent s'adresser en premier lieu à la puissance qui finance (Etat, région, commune), au collectif (lycée, comité d'entreprise), aux alter ego de l'auteur. Leur association brutale, en saynètes irrésistibles, serait destructrice si elle ne coïncidait précisément avec l'alerte générale lancée cet été dans la profession, persuadée de l'urgence d'une refondation du théâtre public.

Olivier Py n'a pas pris les textes en traître. Les extraits sont significatifs. Leurs auteurs ne sont pas nommés. Il en est de techniciens, de roublards et de sages. Ceux qui savent exactement ce que vaut leur signature, et ceux qui ne savent plus très bien s'ils en ont une. On y reconnaîtra quelques voix. Dans ce pêle-mêle, le gestionnaire des choses a visiblement du mal à parler de la même voix que son idéal. Il en reste cependant une image commune, comme si l'un et l'autre n'avaient pu s'empêcher de mettre leur costume de scène pour interpeller les pouvoirs. L'emporte la harangue style IIIe République, mélange de pompe provinciale et de propos ramasse-tout, qui paraît s'aligner sur le discours politique, suivie de semblables appels et de semblables engagements. Ce concours d'éloquence met à nu une rhétorique très française, donneuse de leçons.

Ces vingt et un textes n'ont qu'un visage : celui de Jean-Damien Barbin. Le garçon est fait pour la chaire. Pasteur, tribun, bonimenteur et pitre, ce beau parleur peut attirer la colère des dieux sur la salle d'une simple inflexion, et d'une autre leur bénédiction. A tout coup, les fidèles sont gagnants. Il sait lire un discours officiel en faisant croire qu'il l'a écrit, solliciter l'augmentation d'une subvention, vendre une savonnette et mendier une cigarette, réfléchir tout haut sur des principes fondateurs en moquant tout bas, écraser une vraie larme en même temps qu'une fausse. Il ne résiste pas toujours à la tentation du chamboule-tout. A force d'en rire, on risque d'oublier que la plupart de ces textes ne sont rien d'autre que des déclarations d'amour au théâtre. Il est des amants ridicules dont le temps est passé et d'autres grandioses. A ceux-là, Olivier Py ne demande rien d'autre que des raisons d'espérer.

Jean-Louis Perrier

THEATRE champs élysées
CE SOIR
9 DÉCEMBRE 1997
PREMIÈRE
BEETHOVEN
FIDELIO
opéra en 2 actes (1814)
autres représentations
12, 16, 18 décembre
Info et location
01 49 52 50 50
places de 60 à 690 F
avec le soutien de la Fondation d'entreprise France Télécom

SORTIR

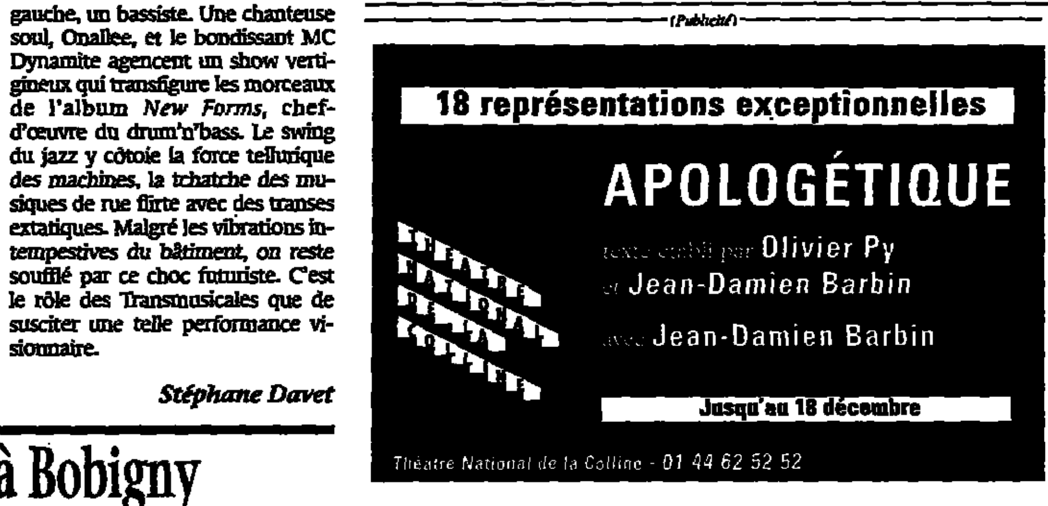
PARIS

Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Muriel Mayette.
La Comédie-Française a eu la bonne idée de reprendre cette version des *Bonnes* créée au Vieux Colombier il y a deux ans. La mise en scène de Philippe Adrien croise habilement les trames policière et religieuse de l'œuvre, et prépare au cérémonial expiatoire qui la conclut. Catherine Hiegel (Solange) et Dominique Constanza (Claire) sont les héroïnes effrayantes de ce simulacre de servage.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Le 8 à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 1er février.

Benares-Tanger-Jerez : Andalousies
Associant l'Orchestre de musique arabo-andalouse de Tanger, sous la direction de Cheikh Ahmed Mishra, le danseur de khatak Ravi Shankar Mishra, accompagné de ses musiciens, et la chanteuse de flamenco Ana la China, cette création met en pleine lumière d'évidents cousinages.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. Le 8 à 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. 90 F, 130 F.*

ANNECY

Annecy cinéma italien, XVe édition
Cette année, Annecy fait peau neuve et présente une compétition de longs- métrages, ainsi que trois programmes de courts-métrages.
A l'affiche, un panorama d'une vingtaine de films, projection d'une dizaine de longs-métrages pour favoriser l'accroissement du nombre de films italiens diffusés en France, une rétrospective Ettore Scola (présence du réalisateur), hommage à Silvana Mangano.
Attribution du prix Sergio Leone, qui récompense un cinéaste qui « mérite la reconnaissance internationale ».
Bonlieu scène nationale, 1, rue Jean-Jaurès. 74 Annecy. Du 9 au 13 décembre. Renseignements au 04-50-45-00-70.

(Publicité)


GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Austin powers
de Jay Roach (Etats-Unis, 1 h 35), avec Mike Myers, Elizabeth Hurley, Michael York, Mimi Rogers, Robert Wagner.
Black Dju
de Pol Cruchten (Luxembourg, 1 h 20), avec Philippe Léotard, Richard Courcet, Patrice-Flora Praxo, Adama Kouyaté, Paul Minthe.
Le Bossu
de Philippe de Broca (France, 2 h), avec Daniel Auteuil, Fabrice Luchini, Vincent Perez, Marie Gillain, Yann Collette, Jean-François Stévenin.
Le Collectionneur (*)
de Gary Fleder (Etats-Unis, 1 h 56), avec Morgan Freeman, Ashley Judd, Cary Elwes, Tony Goldwyn, Alex McArthur, Jay O. Sanders.
La Flèche bleue
Dessin animé d'Enzo D'Alo (Italie, 1 h 30).
Le Jardin de Celibidache
de Serge Ioan Celebidachi (Etats-Unis, 2 h 30), avec Sergiu Celibidache.
Joli village, jolie flamme
de Srdjan Dragojevic (Bosnie, 2 h 05), avec Dragan Bjelogrlic, Nikola Kojo, Velimir-Bata Zivojinovic, Dragan Maksimovic, Zoran Cvijanovic, Nikola Pejakovic.
La Montagne de Baya
d'Azzedine Meddour (France, Algérie, 1 h 46), avec Djamila Amzal, Abderrahmane Debiane, Ali Ighil Ali, Ouardia Koss, Kamal Abderrahmane, Mezianne Chabi.
Out of the Present
d'Andrej Ujica (Allemagne, 1 h 36).
Paradjanov, le dernier collage
de Rouben Kévorkiantz, Krikor Hamel (France, 1 h 10), avec Sergueï Paradjanov, les témoignages de Jean-Luc Godard, Tonino Guerra, Robert Hossein, Marina Vlady.
Regarde la mer
de François Ozon (France, 0 h 52), avec Sasha Hails, Marina De Van, Samantha, Paul Raoux.
Sunday
de Jonathan Nossiter (Etats-Unis, 1 h 32), avec David Sucher, Lisa Harrow, Jared Harris, Larry Pine, Arnold Barkus.

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Une voix si petite
de René Fix, mise en scène de Marie Martin-Guyonnet.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris-18e. Mº Anvers. Le 8 à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-11-90. De 50 F à 120 F.*
Une nuit à Venise
de J. Strauss.
Ensemble chorégraphique et chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Andreas Stoehr (direction), Alfred Wopmann (mise en scène), Françoise Adret (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart. Paris-2e. Mº Richelieu-Drouot. Les 8 et 9 à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 350 F.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Mozart : *La Clémence de Titus, ouverture, Symphonie nº 35 « Haffner »*. Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre à cordes*. Laurent Korcia (violon), James Judd (direction).
Palais de l'Unesco, 125, avenue de Suffren. Paris-7e. Mº Ségur. Le 8 à 20 h 30. Tél. : 01-49-23-11-11. 190 F.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. RER Kennedy-Radio France. Le 9 à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.
Stomp
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. Le 8 à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. De 127 F à 172 F.

REPORT

Et soudain, des nuits d'éveil
mise en scène d'Ariane Mnouchkine.
Théâtre du Soleil, Cartoucherie. Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette. Du mercredi au samedi à 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.
La première représentation prévue le mercredi 17 décembre est reportée au vendredi 26 décembre.

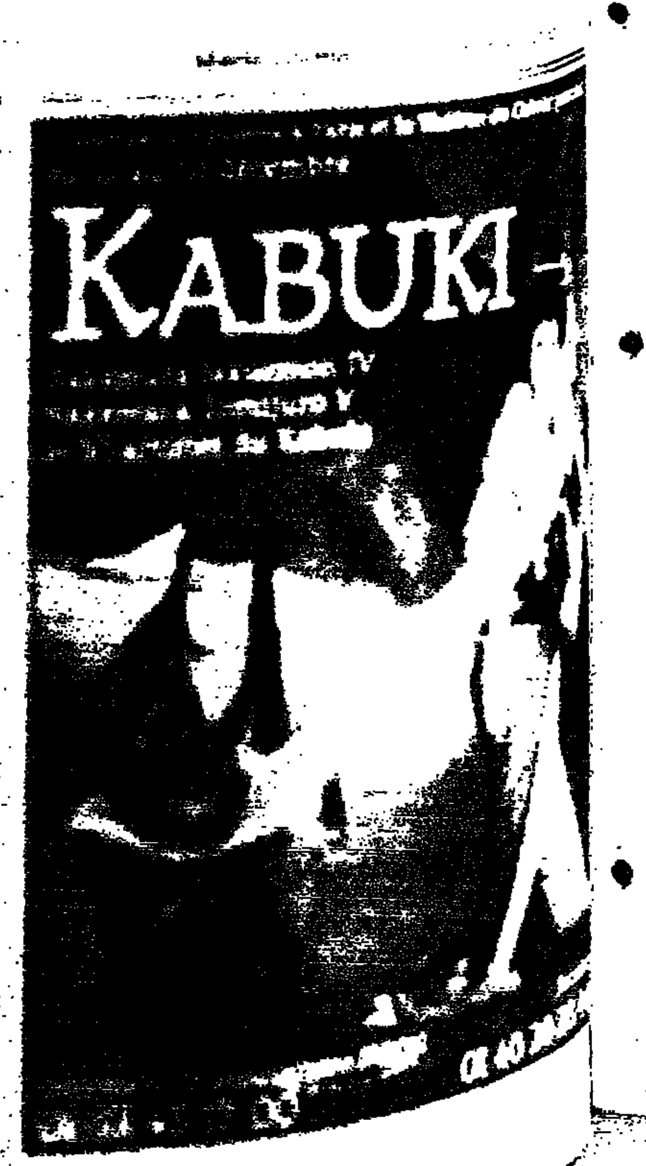
RÉSERVATIONS

Madredeus
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Les 12 et 13 à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 195 F.
Keisei Hangon Ko ; Ninin Wankyu
de Chikamatsu Monzaemon, avec Jakuemon Nakamura IV, Tomijuro Nakamura V et cinquante artistes.
Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. Du mercredi 10 au vendredi 12, les mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, à 20 heures ; les samedi 13, dimanche 14, samedi 20, à 14 h 30 et 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.

DERNIERS JOURS

9 décembre :
Vincent Van Gogh ou le Suicidé de la société
d'Antonin Artaud, mise en scène d'Anne Delbée, avec Emmanuel Barrouyer, Anne Delbée, Michael Dénard, Jean-François Guilliet et Ophélie Orecchia.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris-3e. Mº Rambuteau, Etienne-Marcel. Du mercredi au samedi à 21 heures. Le dimanche à 16 heures. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F et 120 F.*
20 décembre :
A trois mains
de Bruno Bayen, mise en scène de l'auteur, avec Eric Berger, Marc Berman, Valérie Dréville, Gabriel Monnet, Christophe Odent, Toru Mikami, Dominique Valadié et Félicité Wouassi.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.*

(* Tarif réduit).



هكذا من الأصل

EN VUE

■ Dix membres du DMK, actuellement au pouvoir dans l'Etat du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, détenaient un rapport officiel mettant en cause leur parti dans l'assassinat de **Rajiv Gandhi**, en 1991 à Madurai. Ils ont été arrêtés, dimanche 7 décembre, pour l'avoir donné à manger à un âne.

■ Les boucheries du Royaume-Uni sont actuellement prises d'assaut par des clients qui s'empressent de mettre au congélateur les morceaux de bœuf non désossés – côtes, côtelettes, jarrets –, interdits à la vente, à partir du 16 décembre, afin d'éviter toute transmission à l'homme de la maladie de **Creutzfeldt-Jakob.**

■ Comme chaque année, au début de décembre, à Minehead, dans le sud-ouest de l'Angleterre, les enfants vendent à la kermesse locale les vieilleries dont les parents se débarrassent. Samedi, un écolier a apporté à l'institutrice dans un carton un obus de mortier activé. Les lieux ont été immédiatement évacués.

■ **Sun Myung Moon**, a récemment béni, dans le stade **Robert-Fitzgerald- Kennedy**, à Washington, 2 500 « mariages » arrangés parmi les membres de son Eglise de l'unification. Plusieurs centaines de jeunes femmes ont prononcé leurs vœux, après avoir vainement attendu leur mari, en robe blanche, un bouquet à la main. *« Maintenant elles savent qu'elles ont un époux quelque part »*, a simplement commenté **Chris Corcoran**, un porte-parole de la secte.

■ Mercredi 3 décembre, le tribunal du statut personnel du Caire n'a pas accordé le divorce à une femme battue par son mari depuis cinq ans. *« Si elle a gardé le silence pendant si longtemps, c'est qu'elle peut supporter les coups »*, ont estimé les juges.

■ **Providenzza Ferdico**, vingt et un ans, aimait Marco, qui, mercredi 3 décembre, à Palerme, l'a tuée à coups de couteau après avoir voulu la noyer une première fois, puis, une deuxième fois, la poignarder. **Marco Chiovaro**, vingt-huit ans, en attente de jugement pour tentatives d'homicide, était assigné à résidence, et, Providenzza, qui avait pardonné, avait rejoint le domicile conjugal.

■ Un clochard errait sous le ciel étoilé dans les rues de Bielefeld en Rhénanie-du-Nord, quand, soudain, son regard rencontra une Bible posée en évidence sur le bord d'un trottoir. Depuis, l'homme, touché par la grâce, est allé raconter au commissariat de police qu'il était l'auteur d'une attaque à main armée contre la caisse d'épargne de la ville, il y a dix ans.

Christian Colombani

Le sida, une « maladie chère » pour l'Afrique

En marge de la conférence internationale qui se tient à Abidjan, la presse évoque le coût élevé de la trithérapie dont vont bénéficier quatre mille patients ivoiriens

ALORS QUE la Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique (Cisma) s'est ouverte dimanche 7 décembre à Abidjan (*Le Monde* daté dimanche 7-lundi 8 décembre), la presse ivoirienne évoque largement ce sujet, auquel elle ne prête guère attention d'habitude. *Fraternité Matin*, le quotidien gouvernemental, a publié deux jours d'affilée un entretien avec le ministre de la santé, Maurice Kakou Guikahué. Celui-ci rappelle quelques chiffres : un million au moins de séropositifs en Côte-d'Ivoire (sur une population d'environ quatorze millions), près de six mille nouveaux cas de maladie recensés en 1997, un chiffre qui régresse légèrement par rapport à l'année précédente.

Ensuite, le ministre parle d'argent. La prise en charge d'une trithérapie reviendrait à 8 millions de francs CFA (80 000 FF) par an. Et le ministre de poursuivre : *« Imaginez un instant que nous prenions quatre mille malades pour les mettre tous sous traitement, vous verrez bien que cela ferait 32 milliards par an. »* Le même jour, on présentait le projet de budget de la Côte-d'Ivoire, qui prévoit 1 918 milliards de francs CFA de recettes. Presque un vingtième des ressources de l'Etat pour payer les médicaments de quatre mille malades.

Ce chiffre, qui est très loin du nombre réel des porteurs du VIH chez qui la maladie s'est déclarée, n'est pas avancé par hasard. L'agence des Nations unies Onusida, les laboratoires pharmaceutiques et le gouvernement s'apprêtent à diffuser gratuitement la trithérapie auprès de quatre mille malades, précisément. Les espoirs et les angoisses suscités par cette initiative sont énormes. L'organisation non gouvernementale Ruban rouge a diffusé dans plusieurs quotidiens, lors de la journée mondiale contre le sida, le 1er décembre, une lettre apocryphe écrite par une petite fille dont la mère se meurt. Cette missive interpelle rudement les scientifiques occidentaux, en la personne du professeur Montagnier, *« qui ne fait pas grand-chose pour les malades dans notre pays »*, avant de s'adresser à la première dame de Côte-d'Ivoire, Henriette Konan Bédié, qui *« va guérir ma maman* [et] *va faire disparaître les orphelinats »*.

L'Autre Afrique, hebdomadaire largement diffusé à Abidjan, consacre au sida un supplément spécial de quatorze pages. Il publie un entretien avec un Africain de France, Fernand Sanou, burkinabé d'origine et employé de Sida info service, l'une des principales associations de lutte contre la maladie. Il occupe la fonction d'*« écoutant »*. Autrement dit, il écoute, informe, oriente et soutient les Africains qui sont malades ou craignent de l'être. *« Lorsque la personne qui nous appelle*, raconte-t-il, *se sait séropositive ou a une forte présomption de séropositivité, elle développe une espèce de déni du sida, L'enjeu est une question d'économie psychique. Il vaut mieux ne pas voir, ne pas savoir, ça permet de mieux supporter les choses. »* Pour sa part, *Ivoir'Soir*, qui appartient au même groupe de presse que *Fraternité Matin*, émet quelques vœux : la disparition des visites médicales forcées, au cours desquelles les tests de dépistage sont pratiqués à l'insu des patients et communiqués à leur employeur ; l'adoption des projets de loi interdisant les discriminations à l'encontre des porteurs du VIH ; et, enfin, *« que les personnes infectées par le VIH se jurent de ne plus contaminer sciemment leurs partenaires et qu'il soit compris que ce qui tue le malade du sida, c'est d'abord l'isolement »*.

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Lorsque Jean-Marie Le Pen réitère sa célèbre et nauséabonde formule sur les chambres à gaz *« point de détail »* de l'histoire de la seconde guerre mondiale, il le fait de façon évidemment délibérée. Son objectif est, en provoquant, en choquant, en émouvant, de s'imposer au centre du débat politique français, de devenir la référence, même diabolique, d'être au cœur des choses. C'est aussi de rappeler à la droite modérée qui il est, ce que sont ses thèses. Autrement dit, si alliance locale il y a, ce devra être en toute conscience de l'idéologie du partenaire, bref, à ses conditions. Enfin il expédie aussi un signal à ceux des membres du Front national qui, autour de Bruno Mégret, rêvent d'alliances électorales avec la droite parlementaire. Seulement Jean-Marie Le Pen s'est cette fois-ci montré présomptueux. Il a surestimé ses forces. Après avoir été dix ans l'atout majeur du Front national, il devient maintenant un handicap.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Une année chasse l'autre. Il y a un an, à la même époque, le peuple de Belgrade faisait sa petite révolution en défilant jour après jour dans la capitale serbe pour contester le pouvoir. Cette année, c'est la saison des urnes. On en est déjà au troisième scrutin en moins de trois mois, sans résultat. Après la résistance active dans la rue, voici maintenant la résistance passive par l'abstention, expression à la fois d'un désaveu du pouvoir et de l'absence d'une quelconque alternative crédible de l'opposition. Selon un vieux dicton, les élections dans les Balkans sont soit une farce, soit une tragédie. Le scrutin présidentiel d'hier est plutôt à prendre côté farce. Ce fut en effet un mauvais remake de l'élection présidentielle invalidée il y a deux mois pour participation insuffisante. A chaque fois, les scrutins sont marqués par une apathie de plus en plus grande. Ce cycle répétitif masque une crise multiforme, à commencer par la vacance du pouvoir.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ Une hirondelle ne fait pas le printemps ! Le recul et l'élimination du Front national au premier tour des deux élections législatives partielles du Haut-Rhin et de Meurthe-et-Moselle sont une heureuse surprise pour l'opposition. La droite aurait tort cependant d'y voir trop vite le présage de bonnes performances des candidats de la droite classique aux prochaines régionales. Omettant de souligner que si le FN n'est pas présent au second tour, c'est en raison de la très forte abstention des électeurs dans ces partielles, certains, dans l'opposition, vont se prévaloir de ces résultats pour vanter une attitude conciliante vis-à-vis du FN. Voilà qui va alimenter le discours cacophonique de l'opposition sur l'attitude à adopter envers le FN. Une chose paraît certaine aujourd'hui : l'opposition est condamnée à l'échec aux prochaines régionales si elle ne parvient pas rapidement à s'entendre sur une stratégie claire vis-à-vis du FN. Ses hésitations et ses confusions font autant le jeu du FN que celui de la gauche.

www.cop3.or.jp

La conférence climatique de Kyoto retransmise sur Internet, en direct et en sept langues

22 h 06 : *« Une question venant de Strasbourg... » « Bonsoir le Japon ! Le réchauffement de la planète pourrait-il provoquer la fin du Gulf Stream ? »* 22 h 08 : *« Salut Fred, ici Lucie. Certains modèles montrent que le réchauffement mondial pourrait affaiblir le Gulf Stream, ce qui entraînerait un refroidissement de l'Europe du Nord... »* Rien n'est simple quand il s'agit de changement climatique, mais les organisateurs de la conférence de Kyoto ont décidé de se lancer dans un exercice de vulgarisation planétaire en créant un site Web tourné vers le grand public. Ainsi le système de dialogue en direct qui a permis à Fred et Lucie de converser propose chaque jour plusieurs sessions sur des thèmes variés : les internautes posent des questions à des experts ou des délégués, qui répondent en temps réel.



Par ailleurs, le site permet de suivre le déroulement de la conférence grâce à la diffusion en direct des grandes réunions publiques et des principaux séminaires. La qualité de la vidéo laisse beaucoup à désirer, mais le son est satisfaisant – ce qui est l'essentiel car, sauf exception, les conférenciers brillent plus par la parole que par le geste. L'internaute a le choix entre la voix de l'orateur et une traduction simultanée en anglais, japonais, français, espagnol, russe, chinois ou arabe. En outre, ces émissions sont enregistrées et stockées sur le site, ce qui permet de les voir en différé, à volonté.

Les responsables ont sélectionné des sujets accessibles au grand public : impact des changements du climat sur la vie sauvage, avenir des énergies renouvelables ou évolution des transports. Mais ils ont aussi voulu donner un aperçu du déroulement général de la conférence, en diffusant par exemple le discours de bienvenue du gouverneur de la préfecture de Kyoto ou l'élection d'un président de séance. Les non-initiés ont ainsi l'occasion de découvrir la lenteur majestueuse des débats et le poids du protocole...

Enfin le site propose une base de données plus classique, contenant des renseignements sur le programme et sur les expositions annexes, ainsi qu'une documentation technique et historique. Les principaux documents sont disponibles en sept langues et le souci de vulgarisation est permanent. Ainsi, le texte de la convention-cadre est accompagné d'un guide pratique à l'intention de ceux qui n'ont pas l'habitude de lire des documents officiels et d'un manuel très complet sur les enjeux de la conférence. Une version raccourcie et simplifiée a été rédigée pour les enfants.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

YAHOO ! FINANCES EN FRANCE

■ Le moteur de recherche américain Yahoo ! vient de créer une version pour la France de Yahoo ! Finances, service gratuit d'informations boursières en continu. Selon une étude réalisée par Media Metrix, la version américaine de Yahoo ! Finances est aujourd'hui la première source d'informations financières sur le Web. – *(AFP.)*

finance.yahoo.fr

UN JOURNAL BIÉLORUSSE INTERDIT RÉAPPARAÎT SUR INTERNET

■ Le journal indépendant biélorusse *Svoboda* (Liberté), interdit il y a deux semaines par la Cour suprême, qui l'accusait d'avoir *« appelé au renversement du régime constitutionnel »*, a réapparu jeudi 4 décembre sur Internet et dans les pages intérieures du journal économique *Belarousskaïa Delovaïa Gazeta*, a rapporté vendredi 5 décembre le quotidien polonais *Gazeta Wyborcza*. Deux autres publications, *Imia* et *Narodnaïa Vola*, devaient prendre le relais vendredi et samedi. *Svoboda* tirait à 50 000 exemplaires trois jours par semaine. – *(AFP.)*

http ://press. org. by/sv/current

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 450F d'économie soit 10 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION !

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

□ 3 MOIS - 536 F au lieu de 585 F* □ 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 170 F* □ 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : ______ F 701 MQ 007

□ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

□ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

□ M. □ Mme Nom : ______

Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : |_|_|_|_|_|

Localité : ______ Pays : ______

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N Y Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Comment interviewer Dieu ? *par Alain Rollat*

COMMENT interviewer Dieu ? Sur quel ton ? Faut-il lui servir la soupe ou l'apostropher ? Franz-Olivier Giesbert, dimanche, sur Paris Première, était confronté à ce dilemme. L'invité exceptionnel de son « Gai savoir » ne tombait pas du Ciel, mais cela revenait au même puisqu'il s'agissait de l'exégète André Chouraqui, qui est assurément, de tous les mortels contemporains, le seul qui puisse se flatter de fréquenter tout à la fois Dieu le Père, Dieu le Fils, le Saint-Esprit, Allah et Yahvé. On ne passe pas sa vie à traduire la Bible, le Coran et la Torah dans toutes les langues, et à fureter dans les arcanes des trois religions monothéistes, sans partager l'intimité de leur Inspirateur en chef et de ses prophètes. Ce diable d'homme, si l'on ose dire, copine même, ces derniers temps, avec Bouddha !

Comment s'aventurer dans la moindre question quand on a en face de soi quelqu'un qui sait tout ? Car *il* sait tout, André Chouraqui. En tout cas, l'essentiel. Il sait pourquoi Dieu le Père a choisi le désert du Sinaï, et non la place de la Concorde, pour confier la Torah à Moïse : *« Parce que, justement, c'était un lieu désertique : il ne voulait pas que quiconque pût s'approprier sa Loi et dire : la Bible est à moi !... »* Il sait que le vrai nom de Dieu (Yahvé n'est qu'un pseudonyme), composé du tétragramme IHVH, est imprononçable : *« En le prononçant, de quelque manière que ce soit, on tue l'essentiel. »* Il sait aussi que ces quatre lettres imprononçables donnent la clé du dénominateur commun à Dieu, Allah et Yahvé : *« C'est la Puissance qui fut, est, sera à jamais, et qui fait. »* La Puissance racine de tout. La Puissance créatrice *« qui fait que la Création n'est pas une œuvre achevée mais continue »*. La Conscience en action dont les hommes ne sont que les vecteurs inconscients. Il sait même que si l'homme ne peut être tenu pour responsable du mal, dont l'existence divine n'est qu'un effet pervers, il a le chic pour mettre de l'huile sur le feu en s'acharnant à diviser ce qui existe dans l'unité divine : *« En prononçant le nom de Dieu de trois manières différentes, les religions du Livre l'ont ghettoïsé. Dès qu'on donne un nom à Dieu, on le transforme en idole. »* Il sait donc tout de l'homme, André Chouraqui. Et, pourtant, il reste optimiste : *« L'homme nouveau est obligé de naître si l'humanité ne veut pas disparaître... »*

Que voulez-vous que fît Franz-Olivier Giesbert ? Il fit le dandy, comme d'habitude. Il n'y avait d'ailleurs rien d'autre à faire. Sauf à prononcer le nom de Dieu de la seule façon correcte qui soit : en se mettant le doigt devant la bouche. Pour dire : chut !

هكذا من الأصل

LUNDI 8 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Metropolitan ■
De Whit Stillman (Etats-Unis, 1990, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 Nous n'irons plus au bois ■ ■
De Georges Dumoulin (France, 1968, 90 min). Festival

20.35 Jumanji ■
De Joe Johnston (Etats-Unis, 1996, 100 min). Canal +

20.35 Le Petit Baigneur ■
De Robert Dhéry (France - Italie, 1967, 100 min). TMC

20.40 La Vérité sur Bébé Donge ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1951, N., 110 min). Ciné Cinéfil

20.45 *Garçon d'honneur* ■
D'Ang Lee (EU - Taïwan, 1993, v.o., 105 min). Arte

20.50 La Jument verte ■
De Claude Autant-Lara (France, 1959, 100 min). France 3

21.00 Sans toit ni loi ■ ■
D'Agnès Varda (France, 1985, 115 min). Paris Première

22.10 Bronco Apache ■ ■
De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

22.10 Brannigan ■
De Douglas Hickox (Grande-Bretagne, 1974, 110 min). RTL 9

22.20 Le Syndrome de Stendhal ■ ■
De Dario Argento (Italie, 1996, v.o., 119 min). Canal +

22.25 Un monde sans pitié ■
D'Eric Rochant (France, 1989, 80 min). Canal Jimmy

22.40 Moritz, cher Moritz ■ ■
De Hark Bohm (Allemagne, 1977, v.o., 90 min). Arte

22.55 ▶ *Le Ciel de Paris* ■ ■ ■
De Michel Bena (France, 1991, 80 min). Paris Première

23.00 Juarez ■ ■
De William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 130 min). Histoire

23.05 Le Piège ■ ■
De John Huston (Etats-Unis, 1973, 95 min). France 3

23.35 Colère froide ■
De Jonathan Demme (Etats-Unis, 1976, 90 min). Ciné Cinémas

0.00 Rocambole ■ ■
De Jacques de Baroncelli (France, 1947, N., 120 min). RTL 9

0.10 Abus de confiance ■ ■
De Henri Decoin (France, 1937, N., 100 min). Ciné Cinéfil

0.20 La Dernière Marche ■
De Tim Robbins (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min). Canal +

0.55 Kukuli ■ ■
De Luis Figueroa (Pérou, 1961, v.o., 65 min). Arte

1.05 Darkman 3 ■
De Bradford May (Etats-Unis, 1996, 85 min). Ciné Cinémas

1.50 L'Appel du destin ■
De Georges Lacombe (France, 1952, N., 100 min). Ciné Cinéfil

2.40 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■
De Jacques Deschamps (France, 1996, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Spécial procès Papon. Histoire

21.50 Débat. Invités : Jean-Pierre Coffe ; Irène Frain ; Jacques Mercier ; Jean Galler ; Paul Lannoye. RTBF 1

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième

13.40 Parole d'Expert. Invitée : Marie Sara. France 3

15.05 T.V. +. Spécial RTL. Canal +

17.05 A bout portant. Les Compagnons de la chanson. Paris Première

18.00 Stars en stock. Richard Burton. Katharine Hepburn. Paris Première

19.00 Envoyé spécial, les années 90. La cueca sola. L'actualité vue par un cinéaste. Spécial terrorisme. Histoire

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Make up ; Dave ; Smaïn ; Raphaël Mezrahi ; Christian Charmetant. Canal +

20.00 Thalassa. Festin sur la banquise. TV 5

22.40 52 sur la Une. Femmes de choc. TF 1

22.45 D'un monde à l'autre. La planète célibat. France 2

0.40 Le Cercle des arts. L'art sacré. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Plans de vol. Entre ciel et terre. La Cinquième

18.00 The Intimate Art. Muzzik

18.30 Le Monde des animaux. Les Sanctuaires sauvages : La Camargue. La Cinquième

18.50 C'est dur l'école. Planète

19.40 Cyber-guérilla. Planète

19.50 Les Musiciens du quatuor. [2/4]. Variations sur un thème européen. Muzzik

20.00 L'Histoire oubliée. [2/6]. Les parachutistes indochinois. Histoire

20.55 Femmes et société. Mohamed, Eminé, Kenny vont à l'école. Téva

21.25 L'Allemagne, la France et l'Air du temps. [1/2]. Les années d'illusion 1920 - 1945. Planète

22.20 Ganesh, le dieu éléphant. Planète

23.00 Ombre et lumière. Henri Decoin, cinéaste. Ciné Cinéfil

0.40 La Case de l'Oncle Doc. La Complainte d'une fille dévouée. France 3

MUSIQUE

21.00 Peter Grimes. Mise en scène d'Elijah Moshinsky. Muzzik

23.10 Symphonie n° 85, de Kuentz. France Supervision

23.40 Liz McComb Gospel Paris 96. Muzzik

0.10 Tereza Berganza. Concert. Téva

0.20 Fidelio. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.50 ▶ Vérité oblige. De Claude-Michel Rome. TF 1

20.50 ▶ Le Pantalon. D'Yves Boisset. France 2

20.50 et *22.30 Alerte rouge.* De Lewis Teague [1/2]. M 6

22.00 L'Inventaire. De Caroline Huppert. Festival

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde carcéral. M 6

18.15 Friends. Celui qui était laissé pour compte. France 2

19.00 Sentinel. Sur le fil du rasoir. M 6

20.05 Susan. Episode pilote. M 6

22.55 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XVI. TSR

23.00 Fabien de la Drôme. [2/7]. Série Club

23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Le château de cartes. TF 1

NOTRE CHOIX

● 20.50 France 2
Le Pantalon

Lucien Bersot, réserviste, est rappelé sous les drapeaux à la fin de l'année 1914. Pour une banale histoire d'intendance, il n'obtient pas le pantalon garance de l'uniforme encore en vigueur et refuse celui qu'on lui propose, récupéré sur un mort. Dès lors commence une incroyable histoire : il est condamné à *huit jours de prison pour refus d'obéissance.* Le colonel Auroux, mis en difficulté par l'avancée allemande, voulant faire cesser ce qu'il nomme « un acte d'indiscipline », convoque un conseil de guerre. Lucien Bersot sera fusillé. Un téléfilm d'Yves Boisset magistralement interprété par Bernard-Pierre Donnadieu et Wadeck Stanczak. Un grand film. – *A. Cr.*

23.00 Ciné Cinéfil
Ombre et lumière : Henri Decoin, cinéaste

Il fut sportif, pilote de chasse pendant la première guerre mondiale, journaliste, romancier. Devenu metteur en scène à partir de 1931, Henri Decoin travailla avec les plus grands : Jouvet, Raimu, Gabin, Danielle Darrieux... Toute sa vie, il s'appliqua à mélanger les genres : comédies, drames, films policiers, reconstitutions historiques.

Comédiens et anciens collaborateurs évoquent sa passion des acteurs, son sens de la farce et font valser leurs souvenirs sur fond d'extraits de films. L'écrivain Didier Decoin ressuscite son enfance *« sous le museau de la caméra »,* bercée par l'ambiance des tournages.

Un joli hommage, à condition de fermer les yeux sur la longueur de *certains entretiens,* par trop hagiographiques. – *D. J.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde 98 passionnément.
20.50 ▶ Vérité oblige. O Ma fille... cette inconnue.
22.40 52 sur la Une. Femmes de choc.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.45 Football.
1.20 TF1 nuit, Météo.
1.30 Enquêtes à l'italienne.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 ▶ Le Pantalon. Téléfilm d'Yves Boisset.
22.45 D'un monde à l'autre.
0.10 En fin de compte.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle des arts. L'art sacré.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Jument verte ■ Film O de Claude Autant-Lara.
22.40 Soir 3.
23.05 Le Piège ■ ■ Film de John Huston.
0.40 La Case de l'Oncle Doc. La complainte d'une fille dévouée.
1.35 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.35 Jumanji ■ Film de Joe Johnston.
22.15 Flash infos.
22.20 Le Syndrome de Stendhal ■ ■ Film de Dario Argento (v.o.).
0.20 La Dernière Marche ■ Film de Tim Robbins (v.o.).
2.40 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■ Film de Jacques Deschamps.

ARTE

19.00 The Monkees.
19.25 et 0.50 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. La loi *Chevènement.*
20.00 Reportage. La Nouvelle Vie de Vanna.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Garçon d'honneur ■ Film d'Ang Lee (v.o.).
22.30 Kinorama.
22.40 Moritz, cher Moritz ■ ■ Film de Hark Bohm (v.o.).
0.10 Court circuit.
0.55 Kukuli ■ ■ Film de Luis Figueroa, Eulegio Nishiyama, Cesar Villanueva (v.o.).

M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, *6 sur 6.*
20.50 et 22.30 Alerte rouge. Téléfilm de Lewis Teague [1 et 2/2].
0.05 Dix films contre les mines antipersonnels.
0.10 Culture pub.
0.40 Jazz 6. Dianne Reeves.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Einar Mar Jonsson.
21.00 L'Histoire en direct. 1978-1979 : un destin pour Khomeiny [2/2].
22.10 Fiction. *Le Phénix du Nouveau Monde, d'après sœur Juana Inès De La Cruz.*
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. En direct. Œuvres de Dvorák.
22.30 *Musique pluriel.* Œuvres de Matalon, McPhee, Lockdair.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Ensemble InterContemporain.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Baroque à Gaveau. Œuvres de Schubert.
22.35 Les Soirées... (suite). La musique à l'époque du Gréco.

MARDI 9 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

17.05 Abus de confiance ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1937, N., 100 min). Ciné Cinéfil

18.45 L'Œuf et moi ■
De Chester Erskine (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

18.50 *L'Insurgé* ■
De Martin Ritt (Etats-Unis, 1970, v.o., *100 min*). *Ciné Cinémas*

19.00 Juarez ■ ■
De William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 120 min). Histoire

20.10 Rocketeer ■ ■
De Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min). Disney Channel

20.30 Travail au noir ■ ■ ■
De Jerzy Skolimowski (GB, 1982, 95 min). Ciné Cinémas

20.30 Mississippi Burning ■
D'Alan Parker (Etats-Unis, 1988, 135 min). RTL 9

20.35 La Payette ■
De Jean Dréville (France, 1961, 140 min). TMC

20.50 Le Grand Chemin ■ ■
De Jean-Loup Hubert (France, 1986, 110 min). France 2

21.35 Le Bal ■ ■
D'Ettore Scola (France - Italie, 1983, 115 min). France Supervision

21.55 D.O.A. ■ ■
De Rudolph Maté (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.05 Obsession fatale ■
De Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1992, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

22.35 Prénom Carmen ■ ■
De Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1983, 85 min). Paris Première

22.45 Le Sous-marin de l'apocalypse ■
D'Irwin Allen (Etats-Unis, 1961, 105 min). RTL 9

22.50 Le Train ■ ■
De Pierre Granier-Deferre (France, 1973, 105 min). France 2

22.55 A Great Day in Harlem ■
De Jean Bach (Etats-Unis, 1994, 65 min). Muzzik

23.25 Evensong ■
De Victor Saville (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

0.00 La Vie en mauve ■
De Jean-Claude Tramont (Etats-Unis, 1980, 85 min). Ciné Cinémas

0.50 L'Aventure de madame Muir ■ ■ ■
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., 100 min). Ciné Cinéfil

1.05 Ruy Blas ■
De Pierre Billon (France, 1947, N., 100 min). RTL 9

1.25 Prospero's Books ■ ■
De Peter Greenaway (Fr. - GB, 1990, v.o., 120 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. Histoire

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième

13.40 Parole d'Expert. France 3

14.25 Droit d'auteurs. Avec Xavier Deutsch ; Ilan Duran Cohen ; François Weyergans. La Cinquième

17.00 Envoyé spécial, les années 90. La cueca sola. L'actualité vue par un cinéaste. Spécial terrorisme. Histoire

18.00 Stars en stock. Faye Dunaway. Dean Martin. Paris Première

21.00 Le Gai Savoir. André Chouraqui. Paris Première

22.25 Télécinéma. RTBF 1

22.30 Y a pas photo ! Invités : Smaïn ; Carole Fredericks. TF 1

22.30 Bouillon de culture. Farces et tragédies. TV 5

23.00 Comment ça va ? Les belles histoires de la médecine. France 3

23.00 De l'actualité à l'Histoire. Prévenir le SIDA. Les enjeux de Kyoto. Histoire

0.25 Capital. Les produits de l'an 2000. M 6

0.55 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Paul Ricœur. France 2

DOCUMENTAIRES

17.55 ▶ Yanomani. Les derniers Indiens du Brésil. La Cinquième

17.55 Les Nouveaux Explorateurs. La science et le sport. Planète

18.00 L'Histoire oubliée. [2/6]. Les parachutistes indochinois. *Histoire*

18.25 Sahara, une clameur dans le désert. Planète

19.00 Les Musiciens du quatuor. [1/4]. Vienne, premier mouvement. Muzzik

19.15 Les Chevaliers. [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète

20.45 ▶ La Vie en face. Aqabat Jaber. Une paix sans retour ? Arte

21.30 C'est dur l'école. Planète

21.40 ▶ Soirée thématique. Comment se fabrique la science ? Arte

22.00 André Malraux. Paris Première

22.15 Les Travailleurs de la preuve. Arte

22.25 Cyber-guérilla. Planète

23.45 L'Homme sans visage. TSR

0.00 Le Grand Jeu, URSS-USA : 1917-1991. [4/6]. 1954-1964 printemps précoce. Histoire

0.00 Femmes dans le monde. Hanan Ashrawi, une femme de son temps. Téva

0.10 L'Allemagne, la France et l'Air du temps. [1/2]. Les années d'illusion 1920 - 1945. Planète

1.00 Le Théâtre de la mort. Un portrait de Tadeusz Kantor. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Coupe de l'UEFA. *Huitièmes de finale, matches retour.* 20.00 Auxerre - Twente Enschede. 20.45 Inter Milan (Ita) - Strasbourg. Canal +

21.30 Football. Coupe de l'UEFA. Huitièmes de finale, match retour. Atletico Madrid (Esp) - Croatia Zagreb. Eurosport

2.05 Basket-ball NBA. Chicago Bulls - New York Knicks. Canal +

MUSIQUE

18.00 Madeleine Peyroux au Spectrum de Montréal 1997. Muzzik

20.45 Festival international de musiques sacrées de Fès. Concert. France Supervision

21.00 Erich Leinsdorf dirige Strauss. Concert. Muzzik

23.30 Manon Lescaut. France Supervision

0.00 The Great Jazz Meeting. Muzzik

0.55 A propos de... Ella avec Dee Dee Bridgewater. Muzzik

CIRQUE

20.50 Les Princesses du cirque. France 3

TÉLÉFILMS

17.40 Le Jeune Homme et le Lion. De Jean Delannoy [2/2]. Festival

18.00 Nord et Sud II. De Richard T. Heffron [6/6]. Téva

20.00 La Musique de l'amour : Chouchou. De James Cellan Jones. TV 5

20.30 La Rose blanche de Tallien. De Didier Grousset. Festival

21.55 V'là l'cinéma ou le roman de Charles Pathé. De Jacques Rouffio. Festival

22.45 Un amour condamné. De Tom McLoughlin. M 6

23.05 Life Story, la course à la gloire. De William Nicholson et Mick Jackson. Arte

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de renommée. M 6

18.15 Friends. Celui qui a du jus. France 2

19.00 Sentinel. *Auxiliaire de choc.* *M 6*

20.00 Spin City. Souvenirs souvenirs. Canal Jimmy

20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XIV. Série Club

20.55 Guerres privées. Leçons de conduite. Une proposition délicate. Sous l'œil de la caméra. Téva

21.30 Twin Peaks. Episode n° 9. Série Club

21.45 Manimal. La légende de l'ours de bronze. M 6

22.55 Angela, 15 ans. A la recherche du père idéal (v.o.). Canal Jimmy

23.40 Star Trek : la nouvelle génération. Piégés ! (v.o.). Canal Jimmy

23.50 Département S. Le squelette de Byron Blain. Série Club

0.55 New York District. Securitate. France 3

2.05 Bottom. Hole (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

NOTRE CHOIX

● 20.00 Arte
Archimède : RU 486, le droit à l'avortement menacé

La victoire des « pro-life »

RAREMENT une molécule aura autant fait parler d'elle. Le magazine « Archimède » revient sur la saga de la « pilule abortive », la mifépristone, ou RU 486, qui permet d'obtenir une interruption volontaire de *grossesse sans intervention chirurgi*cale. Découvert en 1980, ce nouveau médicament contraceptif a connu une histoire mouvementée, ballotté entre les considérations économiques de l'industrie pharmaceutique et le sempiternel affrontement autour du droit à l'avortement. Les témoignages de Joëlle Brunerie-Kauffmann, gynécologue, de l'ancien ministre de la santé Claude Evin et des représentants du laboratoire Roussel-Uclaf permettent de prendre la mesure de l'efficacité du *lobbying* des associations opposées à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), les *« pro-life »*, qui sévissent outre-Atlantique.

Aux Etats-Unis, le Population Council dispose, depuis 1994, des droits de développement et de commercialisation du RU 486. Dans les faits, la molécule n'est toujours pas disponible. En France, il aura fallu une mise en demeure des pouvoirs publics, en 1988, pour que la pilule contraceptive continue à être commercialisée. Les médecins des centres d'orthogénie, seuls habilités à prescrire le RU 486, estiment cependant que la règle des huit jours de réflexion imposée aux femmes françaises désireuses d'avorter constitue un obstacle à son utilisation dans des conditions optimales.

La firme pharmaceutique allemande Hoechst, qui a absorbé *Roussel-Uclaf fin 1996,* n'a finalement pas souhaité prendre de risque : les appels au boycottage semblent avoir eu raison d'une molécule qui était devenue au fil du temps, selon l'expression de Claude Evin, la *« propriété morale des femmes ».* En avril 1997, le groupe Hoechst a annoncé qu'il cédait sans rémunération la totalité de ses droits sur le RU 486 au docteur Edouard Sakiz, ancien président de Roussel-Uclaf et codécouvreur de la pilule avec Etienne Baulieu. *Paradoxalement, comme le souligne* Mme Brunerie-Kauffmann, cette annonce *« a coupé l'herbe sous le pied des mouvements féministes ». « Sans cela,* assure-t-elle, *il y aurait eu des milliers de femmes dans la rue ! »*

Laurence Folléa

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Le Mariage du siècle. Film de Philippe Galland.
22.30 Y a pas photo !
0.00 Le docteur mène l'enquête. O Vengeance posthume.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.05 Reportages.
1.35 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 et 15.00 Derrick.
16.00 Tiercé.
16.15 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.40 Un livre, des livres.
17.45 Chair de poule.
18.10 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Le Grand Chemin ■ ■ Film de Jean-Loup Hubert.
22.50 Le Train ■ ■ Film de Pierre Granier-Deferre.
0.35 Journal, Météo.
0.55 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec...
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.25 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Les Princesses du cirque.
22.35 Soir 3.
23.00 Comment ça va ? De belles histoires ou quand la vie gagne.
0.00 Magazine olympique.
0.30 Rencontres à XV.
0.55 New York District.
1.40 Tous sur orbite.

CANAL +

13.35 Copycat ■ Film de Jon Amiel.
15.35 Le Grand Forum.
16.35 et 1.45 Surprises.
16.40 Encore ■ ■ Film de Pascal Bonitzer.
▶ En clair jusqu'à 19.50
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
19.50 Football. Coupe de l'UEFA. 20.00 Auxerre - Twente (PB). 20.45 Inter Milan - Strasbourg.
23.00 Babylon 5.
23.40 C Net.
0.00 Le Jour des morts vivants. *Film de George A. Romero (v.o.).*

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
13.55 Chasseurs de trésors.
14.25 Droit d'auteurs.
15.20 Churchill. [3/4].
16.25 Gala.
16.55 Cellulo.
17.20 Allô la Terre.
17.35 De cause à effet.
17.50 Le Journal du temps.
17.55 ▶ Yanomani. Les derniers Indiens du Brésil.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.25 et 0.55 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. *La misère des universités allemandes.*
20.00 Archimède. RU 486.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Aqabat Jaber, une paix sans retour ?
21.40 ▶ Soirée thématique. Comment se fabrique la science.
21.45 Pourquoi Fleming n'a pas inventé la pénicilline
22.15 Les Travailleurs de la preuve.
23.05 Life Story, la Course à la gloire. Téléfilm de William Nicholson et Mick Jackson.
0.50 Bibliographie.
1.00 Le Théâtre de la mort. Un portrait de Tadeusz Kantor.

M 6

13.30 Une belle revanche. Téléfilm de Bill Brown.
15.10 Wolff, police criminelle.
16.05 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Plégeurs du mardi.
21.45 Manimal. La légende de l'ours de bronze.
22.45 Un amour condamné. Téléfilm de Tom McLoughlin.
0.25 Capital. Les produits de l'an 2000.

RADIO

FRANCE-CULTURE

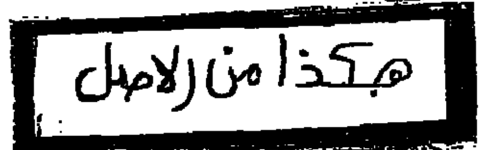
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Pierre-Marc de Biasi.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de Schoenberg, Mendelssohn, Mozart.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dalbavie, Heininen.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

16.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Les solistes de l'Orchestre de Paris. Œuvres de Saint-Saëns, Ravel, Dutilleux, Poulenc, Stravinsky, Piazzolla.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Boccherini, *Mozart.*



Le Monde
MARDI 9 DÉCEMBRE 1997

Impostures

par Pierre Georges

AVAIT-IL, tout à fait, l'étoffe des héros ? Ou bien, comme il arrive parfois aux grands menteurs, finit-il par croire en ses propres mensonges ? En tout cas, c'est les larmes aux yeux, des sanglots dans la voix, que Larry Lawrence racontait « sa » guerre. Et notamment un épisode glorieux, que rapportait la semaine dernière l'*International Herald Tribune*.

« *C'était le 29 mars 1945. Nous étions arrivés en vue des côtes soviétiques avec notre navire de ravitaillement lorsque celui-ci fut torpillé par un sous-marin allemand. Blessé à la tête, j'ai été projeté dans l'eau glacée. Heureusement, mes camarades ont pu me secourir.* » Et il ajoutait invariablement, indique *Le Parisien* ce matin : « *Le gamin de dix-huit ans que j'étais a perdu son innocence et n'a plus guère confiance en qui que ce soit. Cette histoire, je n'aimerais pas la revivre, mais à l'époque, on voulait aider l'humanité et notre pays.* »

Larry Lawrence, le rescapé de la Baltique, fit fortune dans la publicité et l'immobilier. Et il fit carrière en politique. Bailleur de fonds du Parti démocrate, auquel il versa, entre 1991 et 1996, 2 millions de dollars, ami de Bill Clinton, ce milliardaire californien fut nommé par le président ambassadeur des Etats-Unis en Suisse. Et lorsqu'il mourut, à son poste, à l'âge de soixante-neuf ans, en 1996, décision fut prise de l'enterrer au cimetière d'Arlington, réservé aux héros américains. La cérémonie eut lieu en présence de Bill Clinton, qui prononça l'éloge du disparu et remit à sa veuve le drapeau américain, comme le veut la tradition.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Sauf que *post mortem*, des rumeurs commencèrent à filtrer. Une assistante de Larry Lawrence, notamment, confia à une journaliste que, selon elle, le passé héroïque de son défunt patron était une pure invention. On juge de l'émoi. Des recherches furent entreprises dans les registres de l'armée. Et ces recherches restèrent vaines. Pas la moindre trace d'états de service du marin Larry Lawrence en mars 1945 à bord du liberty ship *Horace Bushnell*, coulé dans l'océan Arctique. Pas de matelot de ce nom-là blessé ce jour-là dans la liste des victimes, morts et blessés, dressée par la Navy. Bien plus, d'autres registres, ceux d'une université de l'Arizona, attesteraient qu'à cette date-là, Larry Lawrence figurait au nombre des étudiants suivant leur cursus universitaire.

On en est là. Et bien évidemment, les Républicains, mais pas seulement eux, se sont emparés de cette affaire singulièrement embarrassante pour la Maison Blanche. Larry Lawrence fut-il un imposteur de guerre ? Et si oui, peut-on laisser sa dépouille squatter ainsi le cimetière d'Arlington, polluer le cercle des héros disparus ?

Autre imposteur d'actualité, mais non présumé celui-ci, Yehuda Gil, l'homme des services secrets israéliens. Pendant des années, cet agent du Mossad considéré comme une sorte de héros du renseignement a transmis des rapports imaginaires sur la Syrie, ainsi que cela a été rapporté dans *Le Monde* la semaine dernière. L'affaire de ce maître-espion, affabulateur ou manipulateur, fait un bruit immense en Israel. Surtout si l'on pense qu'à partir de rapports concoctés par ce faux-vrai agent, le pays fut, en août 1996, sur le point de lancer une offensive militaire contre la Syrie. Là, on passa à deux doigts de la vraie guerre.

Nette hausse à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris a entamé la journée du lundi 8 décembre sur une note ferme. Après avoir abandonné 0,15 % à la veille du week-end, l'indice CAC 40 qui s'appréciait de 0,75 % à l'ouverture gagnait 0,94 % à 2 937,33 points vers 12 h 30.

Un peu plus tôt, la Bourse de Tokyo avait fini la séance en baisse de 1,78 %, l'indice Nikkeï perdant 292,91 points à 16 131,57 points. « *Il y a eu des ventes sur les valeurs tributaires de la demande intérieure comme les sidérurgiques, rapporte un boursier. L'attention des intervenants se détourne des risques d'instabilité du système financier pour se reporter sur le marasme de l'économie japonaise* », a noté un opérateur.

Du côté des changes, le dollar était en hausse. La devise américaine s'échangeait à 5,9790 francs et 1,7864 deutschemark contre 5,9680 francs et 1,7829 deutschemark vendredi soir lors des derniers échanges entre banques. Face au yen, le billet vert se maintenait au-dessus des 130 yens, à 130,55 yens. Le marché obligataire français était également à la fête avec une progression de 26 centièmes à 100,70.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	08/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	603574	273687992,80
Societe Generale	310861	256435814
B.N.P.	762946	239600648,30
Cetelem	175124	138318228
Alcatel Alsthom	162027	123710557
Saint-Gobain	130157	109002516
Axa	234715	105439732,70
Elf Aquitaine	145620	99312878
Bancaire (Cie)	89198	82514098
Total	118614	73391574

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/12	% 04/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,7100	–0,08	322	346
Écu	6,6320	–0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9311	–0,03	5,6200	6,2200
Belgique (100 F)	16,2250	–0,02	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,0300	–0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4140	–0,05	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9200	–0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,6970	–0,50	8,2400	9,0800
Gde-Bretagne (1 L)	9,8620	–0,95	9,4300	10,2800
Grèce (100 drach.)	2,1330	–0,09	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,1500	–0,24	70	80
Suisse (100 F)	414,1900	–0,03	402	426
Norvège (100 k)	82,5700	–0,21	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5630	–0,05	45,6500	48,7500
Espagne (100 pes.)	3,9610	–0,05	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1710	–0,14	3,8600	4,4600
Japon (100 yens)	4,5800	–0,34	4,3900	4,7400

PARITÉS DU DOLLAR	08/12
FRANCFORT : USD/DM	1,2819
TOKYO : USD/Yens	130,1800

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,31	5,40
Allemagne	3,35	5,39
Grande-Bretagne	7,31	6,46
Italie	6,19	5,85
Japon	0,56	1,82
Etats-Unis	5,47	5,85

MATIF

Échéances 05/12	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 97	147905	100,46
Mars 98	38036	99,98
Juin 98	2	99,58

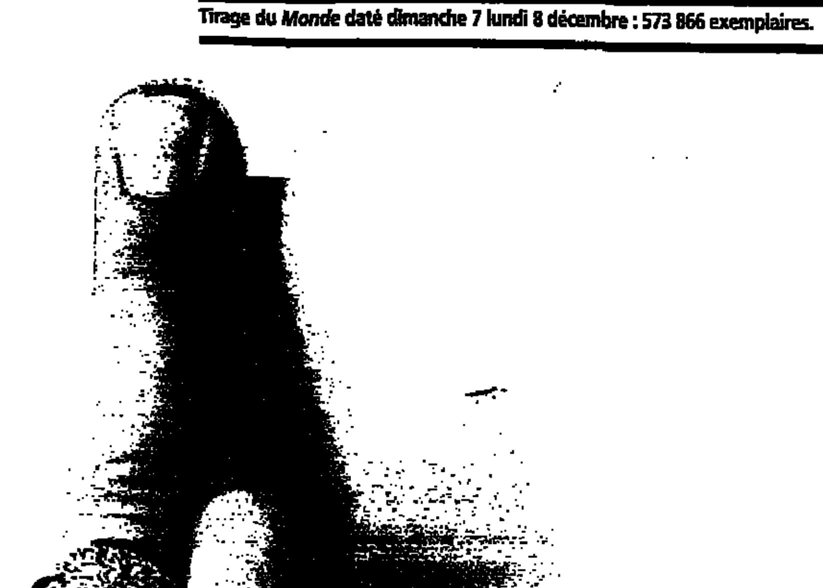
BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 8 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16131,57	–1,78	–16,68
Honk Kong index	11722,94	+1,69	–12,85

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/12	Var. en % 05/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2937,17	+0,93	+26,84
Amsterdam CBS	927,57	+0,77	+43,09
Bruxelles	15754	+0,13	+49,03
Francfort Dax 30	4224,47	+1,30	+46,24
Irlande ISEQ	3983,12	+0,51	+46,14
Londres FT 100	5204,30	+1,19	+26,36
Madrid Ibex 35	7197,02	+0,13	+39,62
Milan MIB 30	23499	+0,14	+49,70
Zurich SMI	6146,20	+2,28	+55,91

Tirage du *Monde* daté dimanche 7 lundi 8 décembre : 573 866 exemplaires. 1

L'Union de banques suisses et la Société de banque suisse fusionnent

La naissance de la deuxième banque mondiale s'accompagnera de 13 000 suppressions d'emplois

LE MOUVEMENT de concentration dans la finance mondiale se poursuit avec la naissance d'un nouveau géant : United Bank of Switzerland. Tel sera le nom de l'établissement qui va naître de la fusion de la plus riche des banques suisses, l'Union de banques suisses (UBS), avec le numéro trois du secteur, la Société de banque suisse (SBS), pour former la deuxième banque du monde. Cette opération de 84 milliards de francs suisses (350 milliards de francs français), annoncée par une forte vague de rumeurs la semaine dernière, a été confirmée par les deux groupes lundi 8 décembre, avant l'ouverture des marchés bousiers européens.

Le nouveau numéro un suisse va détrôner sa concurrente allemande, la Deutsche Bank, au classement des banques par leur total de bilan et ne sera devancée en terme de taille de bilan que par la japonaise Bank of Tokyo-Mitsubishi, elle-même fruit de la fusion de deux géants. Par ses fonds propres et sa capitalisation boursière, le nouveau groupe rivalisera avec la Hongkong and Shanghaï Bank. Dans la Confédération hélvétique, le groupe de Zurich se trouvera face à face avec la dernière grande banque du pays, le Crédit suisse, qui a annoncé en août sa fusion avec l'assureur Winterthur, une opération déjà gigantesque (54 milliards de francs suisses).

L'United Bank of Switzerland sera le plus grand gestionnaire de patrimoine et d'actifs pour compte de tiers dans le monde, avec 1 320 milliards de francs suisses, devant l'Américain Fidelity. Elle a dans son giron les élements pour construire l'une des plus grandes banques d'investissement européennes, l'UBS et la SBS contrôlant déjà la banque d'affaires anglaise S. G. Warburg et la banque américaine *Dillon Read*.

Revers de la médaille, ce nouvel ensemble de 56 000 personnes va regrouper des activités très proches et des réseaux bancaires qui doublonnent, en Suisse notamment. Les réductions d'effectifs s'annoncent douloureuses et massives : la suppresion de 13 000 emplois est prévue, sur trois ou quatre ans – 7 000 en Suisse et 6 000 dans les implantations internationales des deux groupes.

INQUIÉTUDE DES SYNDICATS

Avant la fusion, les syndicats étaient déjà très inquiets. L'Association des employés de banque s'est plainte qu'à aucun moment, les responsables syndicaux n'aient été tenus informés. L'inquiétude des salariés est d'autant plus forte que c'est la faible rentabilité des réseaux bancaires en Suisse qui pousse les établissements à fusionner. L'activité de banque de détail domestique, affectée par une conjoncture économique morose dans la Confédération, qui a entraîné une chute et un marasme du marché immobilier et des défaillances d'entreprises en série, est jugée trop peu rentable par rapport à la gestion de fortune, la gestion d'actifs ou la banque d'investissement. Les trois grandes banques suisses ont d'ailleurs passé en 1996 de très lourdes provisions aux petites et moyennes entreprises pour apurer leurs crédits et changer leur approche comptable, quitte à voir leur résultat plonger dans le rouge.

Après cette opération, l'UBS et la SBS avaient renoué avec les bénéfices au premier semestre de 1997. Elles risquent de terminer de nouveau l'année en « *perte technique* ». Elles estiment le coût de la restructuration nécessaire après leur fusion à quelque 7 milliards de francs suisses. A l'horizon 2002, la future United Bank of Switzerland table toutefois sur un bénéfice consolidé après impôts d'environ 10 à 11 milliards de francs suisses (41 à 45 milliards de francs français) et sur un rendement des fonds propres de 15 à 20 %. A titre de comparaison, la première banque française, le Crédit agricole, devrait dégager en 1997 un résultat de l'ordre de 8 à 9 milliards de francs. Ce n'est pas un hasard si l'United Bank of Switzerland conservera les initiales de l'Union de banques suisses, UBS. La nouvelle entité sera détenue à 60 % par les actionnaires de cette dernière, au premier rang desquels le financier Martin Ebner, qui gère le fonds BK Vision. C'est déjà ce dernier qui avait poussé le Crédit suisse et Winterthur à se rapprocher cet été. Depuis plusieurs années, il harcèle les dirigeants de l'UBS, exigeant de leur part une plus grande transparence, une plus grande efficacité et un plus grand dynamisme dans leur mode de gestion, tout en appelant à la concentration du secteur financier. Sous cette influence, le Crédit suisse avait d'ailleurs vainement proposé, au printemps 1996, une fusion à l'Union de banques suisses (UBS). M. Ebner est revenu à la charge début novembre dans *Le Journal de Genève*, en plaidant pour une fusion entre deux grandes banques sur le modèle de Novartis, le géant de l'industrie pharmaceutique helvétique issu du mariage, en mars 1996, de Ciba et Sandoz.

M. Ebner savourera sa victoire en constatant que ce sont les dirigeants de la SBS, réputée mieux gérée, qui détiendront les postes-clés dans le nouveau groupe. Les actuels présidents des deux groupes – Robert Studer pour l'UBS et Georges Blum pour la SBS – prendront tous deux leur retraite. Le nouveau groupe sera dirigé par Marcel Ospel, le directeur général de la SBS, et présidé par le directeur général de l'UBS, Mathis Cabiallavetta.

Jean-Claude Buhrer (à Berne) et Sophie Fay

Le premier gestionnaire de fonds du monde

● **Deuxième rang mondial.** La nouvelle United Bank of Switzerland occupera la deuxième place au monde pour le total de son bilan (592 milliards de dollars, soit 3 520 milliards de francs), derrière la Bank of Tokyo-Mitsubishi (696 milliards de dollars) et devant la Deutsche Bank (570 milliards de dollars).

● **Premier gestionnaire de fonds.** Le nouveau groupe gérera au total 1 320 milliards de francs suisses (environ 5 400 milliards de francs), qui en feront le plus grand gérant de patrimoine de la planète.

● **Bourse.** Forte d'une capitalisation boursière qui est actuellement de 85 milliards de francs suisses (350 milliards de francs français), la United Bank of Switzerland prendra rang parmi les quatre principaux prestataires cotés de services financiers du monde.

● **Capital.** Les actionnaires de l'ancienne Union de banques suisses détiendront 60 % de la nouvelle banque et ceux de la Société de banque suisse 40 %.

OFFERT
du 1er au 31 DÉCEMBRE 97
Apple Magic Collection
SPÉCIAL NOEL*
avec l'achat de l'un de ces Macintosh
*Logiciels: Hercule, le Roi Lion & Aladin.

LES MACINTOSH DE LA FAMILLE
PowerMacintosh 5500/225 & 5500/275

Processeur PowerPC 603e, Disque dur 2 Go (225) ou 4 Go (275), Ecran 15" 16 millions de couleurs, Haut-parleurs intégrés, Lecteur CD 24x, Modem 33.600 bps (Internet, fax, Minitel, répondeur), Système TV/Vidéo/FM (275), Clavier & souris. Livré avec Mac OS 8.0, ClarisWorks 4, Actua Soccer, Encyclopédie Larousse, Kai's Power Goo SE, Disney Magic Collection 3.

PowerMacintosh 5500/225
10771F ht
12990F ttc

PowerMacintosh 5500/275
13998F ht
16882F ttc

COMPUTER BENCH
13, r. Ambroise Croizat, 94800 Villejuif
TEL. 01 49 58 11 00
FAX: 01 46 78 19 11
9-19h lundi au samedi. PARKING CLIENTS

Désamorçage d'une vieille bombe à Dugny (Seine-Saint-Denis)

LES ENTRÉES de la commune de Dugny (9 000 habitants), en Seine-Saint-Denis, ont été bloquées, lundi 8 décembre, dès 8 heures, et la population a été invitée à quitter la ville, le temps de désamorcer une bombe anglaise datant de la seconde guerre mondiale, trouvée le 2 décembre sur un chantier de l'ancienne base 104 de l'aviation, proche du centre. L'engin – 250 kilogrammes de charge explosive sur un total de 500 kilogrammes de métal, d'une longueur de 1,50 mètre et d'un diamètre de 40 centimètres – devait être neutralisé vers midi par des spécialistes du génie civil de Paris. Les opérations devaient prendre fin vers 15 heures.

Un important dispositif de secours a été prévu. Une trentaine de bus ont été prêtés par la RATP pour transporter les habitants en lieu sûr. Une première opération de désamorçage avait été menée, en février 1995, après la découverte d'un engin explosif de même puissance, lors de travaux en centre-ville. Voisine de l'aéroport du Bourget, où étaient installées des unités allemandes, la commune de Dugny avait été bombardée à plusieurs reprises par les Alliés à la fin de la guerre.

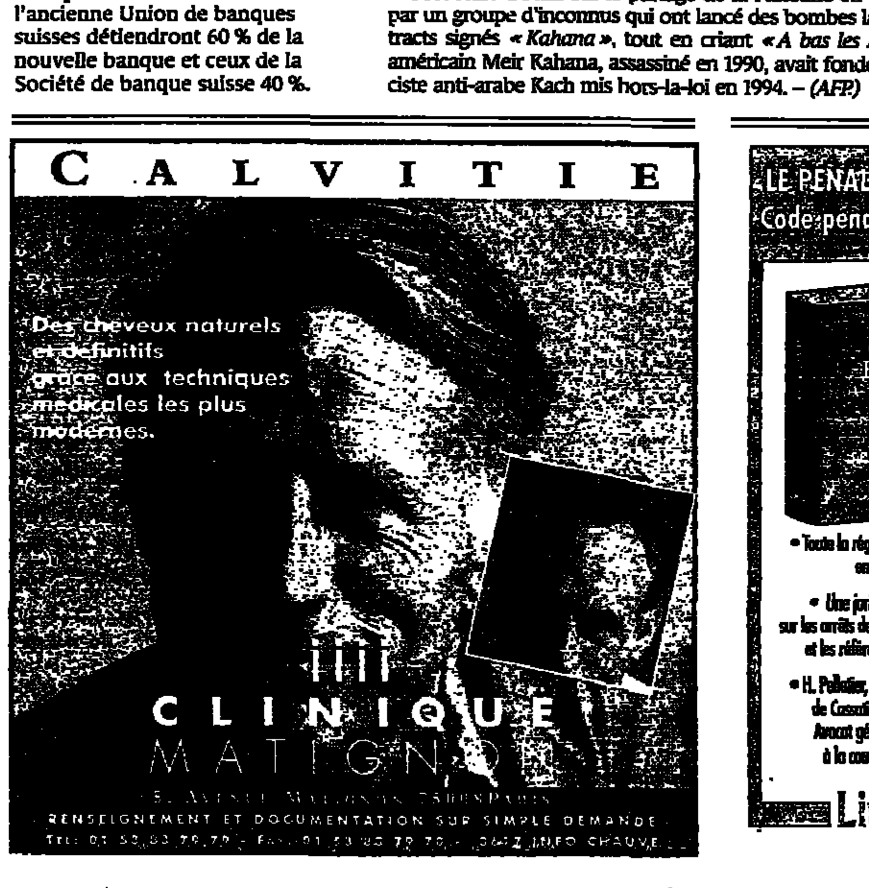
531 millions de dollars pour le grand accélérateur du CERN

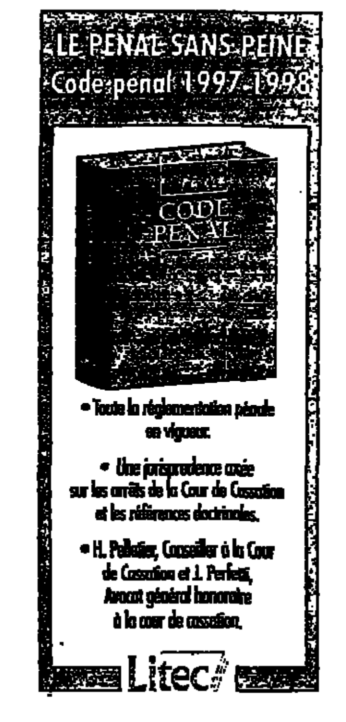
LES ÉTATS-UNIS ONT PASSÉ UN ACCORD avec les dirigeants du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), lundi 8 décembre à Washington, pour participer à la construction du plus grand accélérateur de particules du monde. Selon ce texte, le département d'Etat américain à l'énergie (DOE), la National Foundation, et, par devers eux, les laboratoires de recherche qu'ils contrôlent, contribueront pour 531 millions de dollars (3,15 milliards de francs) à la réalisation du Large Hadron Collider (LHC) de Genève, qui devrait être opérationnel en 2005 (*Le Monde* du 25 décembre 1996). Grâce à cette machine qui, avec 14 téra-électronvolts, sera sept fois plus puissante que le plus puissant des accélérateurs actuellement en service, le Tevatron du Fermi Lab à Chicago (Illinois), les physiciens espèrent remonter aux origines de l'Univers et lancer la chasse au boson de Higgs, une particule mythique supposée être à l'origine de la masse des autres particules.

DÉPÊCHES

■ **CAMEROUN : un important remaniement ministériel** a été effectué, dimanche 7 décembre, par le président Paul Biya. Peter Mafany Musonge a été reconduit au poste de premier ministre, qu'il occupe depuis 1996. Les présences les plus inattendues sont celles de Bello Bouba Maïgari, le premier ministre de M. Biya en 1982, qui avait boycotté le scrutin présidentiel d'octobre, et de Henri Hogbe Nlend, le professeur de l'université de Bordeaux arrivé deuxième à l'élection d'octobre. – *(AFP.)*

■ **PALESTINE : un débat organisé samedi 6 décembre** à l'université de la Sorbonne à Paris sur le partage de la Palestine en 1947 a été perturbé par un groupe d'inconnus qui ont lancé des bombes lacrymogènes et des tracts signés « *Kahana* », tout en criant « *A bas les Arabes* ». Le rabbin américain Meir Kahana, assassiné en 1990, avait fondé le mouvement raciste anti-arabe Kach mis hors-la-loi en 1994. – *(AFP.)*





هكذا من الاصل

CONJONCTURE
Europe : la crise asiatique va-t-elle *provoquer un retour* du protectionnisme ?
Page IV

Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

ENJEUX
Evaluer pour gouverner autrement
Page V

ANNONCES



IMMOBILIÈRES
Pages VI à VIII

MARDI 9 DÉCEMBRE 1997

Indispensable Japon

DOSSIER

▼ Les malheurs de l'archipel nippon ne doivent réjouir personne. C'est la survie d'un modèle économique alternatif qui est en jeu. Seule sa capacité à se repenser permettra à ce pays de préserver son rôle de référence pour toute l'Asie

Hier, on avait peur du Japon. Aujourd'hui, on a peur pour lui. Quand la deuxième puissance économique mondiale, devenue le plus important coffre-fort des pays industrialisés de l'Occident et qui a si longemps servi de modèle à l'ensemble de l'Asie, est frappé par un *séisme financier sans précédent*, c'est toute la planète économique qui doit s'interroger. Et opérer un étonnant retour sur images. Aujourd'hui, non seulement l'empire du Soleil-Levant n'est plus craint, mais il est accueilli à bras ouverts, ainsi qu'en témoigne la France, prête à offrir toutes les subventions pour obtenir l'implantation du constructeur automobile Toyota dans le Valenciennois. Quel changement ! Au début des années 80, les voitures nippones étaient sévèrement contingentées et, en Amérique, les salariés de General Motors n'hésitaient pas à taper – parfois physiquement – sur les voitures de leurs concurrents. C'était l'époque du *Japan bashing* (boycottage du Japon). Les excédents commerciaux nippons où l'achat de pans entiers du patrimoine new-yorkais ou parisien par des groupes japonais semblaient alors une menace.

Ces temps semblent révolus. Depuis le début des années 90, le Japon s'épuise à sortir d'un malaise économique qui perdure sur fond de scandales politico-financiers. *Pourtant, les affres actuelles de son* économie, dans une Asie par ailleurs fortement déstabilisée, sont bien plus préoccupantes. Personne n'a intérêt à se réjouir des malheurs de ce concurrent mais aussi partenaire. L'économie mondiale a impérativement besoin d'un Japon, sinon triomphant, du moins valide.

En premier lieu parce qu'il n'y aura pas de calme durable en Asie tant que le Japon restera l'« homme malade » de la région. Surtout, la défaillance financière du Japon serait aussi celle du banquier de l'économie mondiale. La tectonique des plaques financières n'épargnerait pas l'Europe, même si sa dépendance commerciale vis-à-vis de l'Asie est réduite. Quand on sait la fragilité de la reprise en France et la conjonction de circonstances nécessaires pour atteindre 3 % de *croissance en 1998, on imagine* les effets d'une intrusion de l'éléphant japonais dans notre magasin de porcelaines. Dominique Strauss-Kahn a d'ailleurs avoué être *« turlupiné »* par la situation asiatique.

Le « besoin de Japon » est palpable dans le déroulement de la crise. En matière de coopération asiatique, une évidence s'impose : le modèle et les méthodes sont à inventer.

Début 1995, l'« effet tequila » (contagion de la crise mexicaine aux autres marchés émergents) avait été enrayé par les Etats-Unis, venus très vite au secours du Mexique. La ratification de l'Accord *de libre-échange nord-américaine* (Alena) et le souvenir de la crise de la dette des années 80 étaient de puissants motifs d'intervention.

Face à la crise asiatique de ces dernier mois, les Japonais, même s'ils ont accepté de participer financièrement aux plans de sauvetage dont ont bénéficié les pays asiatiques les plus affectés par le séisme financier, n'ont pas démontré la même capacité à peser sur le cours de l'histoire.

Il faut reconnaître que le feu s'est propagé à des économies très différentes, celles des nouveaux pays industrialisés (NPI) les plus récents (Indonésie, Malaisie, Thaïlande) comme aux « prestigieux dragons » (Hongkong, Corée du Sud). Les autorités japonaises ont bien contribué à la sauvegarde du baht thaïlandais en mettant à contribution leur Banque d'export-import. Elles ont même amorcé une fronde en présentant lors de la réunion du Fonds monétaire international (FMI), en septembre 1997, le projet d'un Fonds monétaire asiatique doté de 100 milliards de dollars et censé prendre la main dans les *périodes critiques. Mais cette tentative a avorté* lors du sommet des banques centrales de l'Asie orientale en novembre à Manille.

Patrice Geoffron

Lire suite page II

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Au nom du fisc

La météo n'y est pour rien mais, la semaine dernière, la visibilité s'est bien dégagée sur l'Europe. Pendant que les yeux se tournaient vers un phénomène plus spectaculaire, le cyclone financier en Asie, deux petits événements cachés dans les plis de l'actualité n'ont guère retenu l'attention, alors qu'ils sont de nature à dissiper d'importantes incertitudes nous concernant tous. Il faut dire qu'il ne s'agissait pas d'informations nationales. L'une relève de la politique intérieure allemande, l'autre de la routine institutionnelle de l'Union européenne. La preuve qu'il faudrait s'habituer à regarder un peu plus loin que le bout de notre Hexagone.

Mercredi 3 décembre donc, le Parti social-démocrate allemand (SPD), principale formation d'opposition outre-Rhin, tenait congrès à Hanovre, capitale de la Basse-Saxe. Deux ténors se sont partagé la vedette : Oskar Lafontaine et Gerhard Schröder. Passons sur le fait que, tous deux candidats potentiels au poste de chancelier, ils aient momentanément fait taire leur rivalité pour rassembler le parti. L'essentiel, du point de vue européen, c'est que le SPD ait pris position vigoureusement en faveur de l'Union monétaire. Plus question de reporter le lancement de l'euro, comme le réclamait Gerhard Schröder il y a encore quelques mois. *« L'Europe est aujourd'hui le projet crucial d'une politique social-démocrate »*, proclame la motion adoptée par les délégués au congrès, et l'euro doit être *« l'instrument d'une politique économique et monétaire orientée vers l'emploi »*. Lionel Jospin ne dirait pas mieux. En basculant du côté de l'Union monétaire, les sociaux-démocrates viennent de lever la dernière grosse hypothèque qui pesait sur elle : que le chancelier Kohl gagne ou perde les élections de l'automne 1998, on sait maintenant qu'il y aura une majorité au Bundestag pour l'euro lors du *vote prévu avant le passage à la monnaie unique*, le 1er janvier 1999.

Mauvaise nouvelle pour les spéculateurs. Ceux que certains imaginent déjà préparant leurs munitions pour attaquer les monnaies européennes, histoire de tester la validité des parités entre les premiers pays participant à l'euro (onze, selon toute vraisemblance), ont d'autant moins de chances de réussir que l'horizon politique sera clarifié.

L'autre information propre à éclairer un peu les lanternes des Européens provient de Bruxelles. Le 1er décembre, le conseil des ministres des finances des Quinze – l'Ecofin – est convenu d'un « code de bonne conduite » en matière fiscale. De quoi s'agit-il ? Simplement de commencer à désamorcer l'une des plus sérieuses menaces de distorsion de l'espace unifié européen. Si l'impôt est élevé ici et pas ailleurs, cela comporte plusieurs risques : celui d'une délocalisation des activités – mais aussi des patrimoines et des travailleurs hautement qualifiés – au détriment du pays à fiscalité plus élevée ; celui d'un handicap concurrentiel pour les produits de ce pays, qui se retrouveront sur le marché unique à un prix en euros automatiquement supérieur ; celui enfin d'un dépérissement des commerces dans de larges zones frontalières de pays à fiscalité plus basse. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe avec la vignette en France : le département de la Marne, où l'impôt voiture est nettement plus faible qu'ailleurs, a attiré toutes les flottes de véhicules professionnels venus s'immatriculer chez lui. On appelle cela le dumping fiscal.

Les grands argentiers se sont donc engagés à éliminer à l'avenir les mesures susceptibles d'influer sur la localisation des entreprises. Ce qui ne sera pas forcément du goût de l'Irlande, par exemple, dont l'impôt sur les sociétés au taux de 10 % a beaucoup contribué à l'essor industriel. Mais de grands Etats ne répugnent pas nécessairement aux largesses fiscales pour séduire des investisseurs extérieurs, n'est-ce pas monsieur Toyota ?

Un autre engagement, bien plus important, a été pris dans la foulée. Celui de faire converger, à terme, le traitement fiscal réservé par les Quinze aux revenus de l'épargne. Il a vraiment fallu que le Luxembourg, petit paradis fiscal au coeur de l'UE, soit le président en exercice de l'Union, et donc pénétré d'un sens accru des responsabilités supérieures, pour qu'il accepte une telle perspective. L'Ecofin a fini par demander *officiellement à la Commission de Bruxelles de préparer* un projet de directive garantissant un *« minimum »* de taxation réelle des revenus de l'épargne. Pour l'instant, on ne précise pas si résidents et non-résidents seront traités de la même façon. Et puis il y a loin de la coupe aux lèvres : cela fait vingt ans que les membres de l'UE essaient d'harmoniser leurs taux de TVA, sans grand succès. Même encore symbolique, la décision du 1er décembre doit être saluée : la zone euro ne devrait pas être le règne de la sous-enchère fiscale. Ni celui de la surenchère, espérons-le.

Taux maximum et minimum

Pays	Taux maximum
ALLEMAGNE	15
BELGIQUE	20,5
DANEMARK	25
ESPAGNE	16
FRANCE	20,6
ITALIE	19
PAYS-BAS	17,5
PORTUGAL	30
ROY.-UNI	17,5

Taux de TVA en Europe

FICHE PRATIQUE du 09.12.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Pourquoi acheter un logement neuf ?

Acheter du neuf, c'est s'offrir un logement prêt à vivre. C'est aussi bénéficier de nombreux avantages : contrat de vente réglementé, qualité technique, frais de notaire réduits, sans oublier les garanties. Tour d'horizon...

Bien souvent, l'achat d'un logement neuf se fait sur plans, autrement dit sous le régime de la Vente en l'état futur d'achèvement (Véfa), un système strictement réglementé. La Véfa se réalise en *deux étapes* : un contrat préliminaire dit de réservation et un contrat définitif. A compter de la réception du contrat préliminaire, l'acquéreur dispose de sept jours pour se rétracter. Cette faculté peut être exercée sans qu'aucun motif n'ait à être donné. Un mois avant la signature finale devant notaire, l'acquéreur doit recevoir le projet d'acte de vente par lettre recommandée avec accusé de réception.

■ Qualité technique
La construction de logements neufs est encadrée par toute une série de normes. Très exigeantes, elles garantissent la qualité technique des immeubles. On citera à titre d'exemple la Nouvelle Réglementation acoustique. Autre point important, de plus en plus de programmes bénéficient de labels (Qualitel, Promotélec, Vivrélec...). S'ils sont facultatifs, ils constituent un gage supplémentaire de qualité. Signalons par ailleurs que la vente sur plans permet une personnalisation des logements.

■ Frais de notaire réduits
Acheter un bien immobilier, c'est aussi payer des frais de notaire. Dans le neuf, ils s'élèvent à 3 % environ du prix du bien, alors qu'ils dépassent les 10 % dans l'ancien.

■ Garanties et protections
En matière de vente sur plans, la loi impose au vendeur d'apporter une garantie d'achèvement et de remboursement. Ainsi, quoi qu'il advienne, l'acquéreur a la certitude de voir son appartement ou sa maison terminé (e) ou remboursé (e). Une fois le logement livré, quatre garanties prennent le relais en cas de malfaçons. La garantie des vices apparents commence à courir dans le mois qui suit la prise de possession. La garantie de parfait achèvement couvre pendant un an à compter de la réception tous les désordres. La garantie biennale protège le logement pendant deux ans contre tous les désordres qui touchent les éléments d'équipement dissociables (*chaudière, volets, etc.*). La garantie décennale couvre pendant dix ans tous les désordres qui compromettent la solidité de l'immeuble ou affectent la solidité des éléments d'équipement indissociables. Dans cette dernière hypothèse, l'acquéreur fait jouer son assurance dommages-ouvrage.

■ Avantages fiscaux
Tout propriétaire d'un logement au premier janvier de l'année est en principe redevable de la taxe foncière. Il existe cependant une exonération pour les acquéreurs de logements neufs, et ce pendant deux années à compter de l'achèvement. Enfin, sachez qu'acheter dans le neuf pour louer ouvre droit à deux types d'avantages fiscaux : l'amortissement Périssol et le dispositif Méhaignerie, ce dernier prenant fin au 31 décembre 1997.

N. G.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMONEUF**, *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*

IMMO NEUF

Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

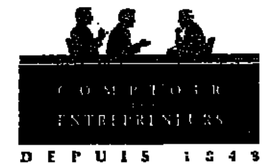
Prêt transformable

4,40 %*

à taux révisable

Le prêt transformable, spécial "Investissement locatif" s'adapte à votre situation patrimoniale et fiscale.

Pour tout connaître sur notre gamme de prêts immobiliers, contactez-nous :
Directions régionales : Bordeaux : 05 57 81 48 84 - Lyon : 04 72 84 40 06
Marseille : 04 91 16 07 07 - Paris : 01 40 20 35 55



COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
DEPUIS 1848

* Avec 40% d'apport minimum.
Ex de financement : prêt 500.000F amortissable. Durée 15 ans. Tx d'intérêt 4,40% 1ere année, puis tx révisable indexé sur TIOP 3 mois +1,50 %. Coût total 250 441 F (hors capital remboursé) TEG 5,86 % (Décembre 1997), incluant l'incidence en tx de l'assurance DIT, les frais de dossiers, à l'exclusion des frais de constitution de garantie. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. Si la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

Benjamin Coriat, professeur à Paris-XIII et directeur du Centre de recherche en économie industrielle (CRIE)

« Le pays doit faire son deuil du passé »

Le Massachusetts Institute of Technology (MIT) avait réalisé, en 1989, une étude sur les causes de la perte de compétitivité de l'économie américaine qui fut publiée sous le titre *Made in USA*. Séduit, Benjamin Coriat avait collaboré, en 1993, à un *Made in France* demandé par Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'industrie. Il prépare la traduction d'un *Made in Japan*, rédigé à l'initiative du monde industriel japonais.

« La crise qui secoue l'économie japonaise est-elle uniquement financière ?

– L'étonnant, dans l'analyse de *Made in Japan*, est qu'elle est extrêmement sévère et va bien au-delà des « bulles » immobilière et financière. Pour ses auteurs, la crise est structurelle : ce sont les ressorts traditionnels de l'exceptionnelle croissance japonaise qui ne fonctionnent plus.

– Quels étaient ces ressorts ?

– Le Japon était dans un processus de rattrapage des autres nations développées dont il a adopté avec succès les méthodes grâce à trois caractéristiques. La première est qu'il a joué la carte du long terme avec une économie formidablement équilibrée par des relations contractuelles entre les *grandes et les petites entreprises*. Cette stabilité était autorisée par un vaste marché intérieur, très protégé, pour lequel les entreprises fabriquaient tous les produits possibles par les méthodes fordiennes de production de masse. Deuxième ressort : le Japon a fait l'économie des dépenses de recherche fondamentale, en profitant du *nec plus ultra* technologique et scientifique mis au point par les autres pays. Troisièmement, le système a profité d'une force de travail jeune, bon marché et très homogène qui a été formée à grands frais.

– Quand ces ingrédients se sont-ils révélés inefficaces ?

– A la fin des années 80, lorsque le Japon a découvert qu'il ne pouvait plus tout produire chez lui et qu'il était contraint d'ouvrir ses frontières aux automobiles, aux assurances et aux circuits intégrés des autres nations. En effet, ses succès à l'export avaient provoqué des tensions avec les Etats-Unis qu'il était urgent de réduire.

» Ces mêmes succès avaient fait flamber le yen, avec pour conséquences, d'abord, de renchérir les coûts sur le marché intérieur et, ensuite, d'inciter les entreprises nippones à se délocaliser dans d'autres pays asiatiques. Ne pas investir dans la recherche fondamentale, autrefois un avantage, est devenu un handicap. Les Japonais ont compris que le retour en forme de l'Amérique s'était fait par le biais de l'innovation informatique. Il ne leur suffisait plus d'être d'excellents manufacturiers. En outre, le Japon a rejoint la cohorte de ceux qui ont déréglementé le secteur financier parce que leurs grandes sociétés ont demandé une réforme des mécanismes boursiers afin de valoriser le placement de leurs bénéfices et de leurs disponibilités. Qui dit déréglementation dit spéculation. Les Japonais se sont mis à spéculer sur l'immobilier, et notamment sur les terrains de golf ! Ils ont fabriqué des « bulles » de belle taille qui ont éclaté à partir de 1992.

– C'est donc aussi financier...

– Le modèle est épuisé. L'économie de marché à la japonaise ne fonctionnera plus jamais comme avant. Il est fini, le temps où les grandes firmes fixaient les prix à l'abri desquels les plus petites se taillaient des niches à coups de différenciation et de qualité. Il est fini aussi le temps où le système de distribution japonais pouvait être pléthorique et *inefficace, ce qui était bon pour* l'emploi et protecteur pour les produits nationaux. Les auteurs de *Made in Japan* estiment que leur pays doit faire son deuil du passé.

– Quels sont les scénarios possibles d'évolution ?

– Le premier consiste à adapter le Japon aux exigences de la mondialisation, mais en conservant ses atouts traditionnels. Notamment le système de production avec une main-d'œuvre très qualifiée et fidélisée. Notamment des rapports à long terme avec les sous-traitants et des liens non spéculatifs entre banque et industrie. Le deuxième scénario serait de jouer totalement le jeu de la déréglementation et de l'économie libérale. Il conduirait à spécialiser l'archipel dans les domaines où il est le meilleur. Les blocs régionaux et la concurrence internationale en seraient renforcés, car les accords d'autolimitation tels qu'ils sont pratiqués avec les Etats-Unis disparaîtraient.

– Que préconisent les auteurs du rapport ?

– Ils soulignent ce qu'ils appellent *« la règle des trois C »*, c'est-à-dire la coopération, la concurrence et le conflit. Afin d'éviter ce dernier – qui fait horreur aux Japonais –, ils proposent d'étendre le domaine de la coopération et de limiter la concurrence au strict nécessaire. Cela veut dire, dans leur esprit, que les grandes firmes mondiales devraient s'associer pour financer la recherche-développement liée à des besoins fondamentaux identifiés comme l'automatisation, la santé ou la nutrition, chacune de ces sociétés se débrouillant ensuite pour en tirer le meilleur parti. Ils souhaitent également que soient préservées, dans les relations commerciales internationales, des clauses de compensation lorsqu'il existe trop d'écart entre les pays compétiteurs. Pour limiter les conflits, ils préconisent des mécanismes de rattrapage.

– En fait, ils veulent éviter de pâtir de leurs handicaps !

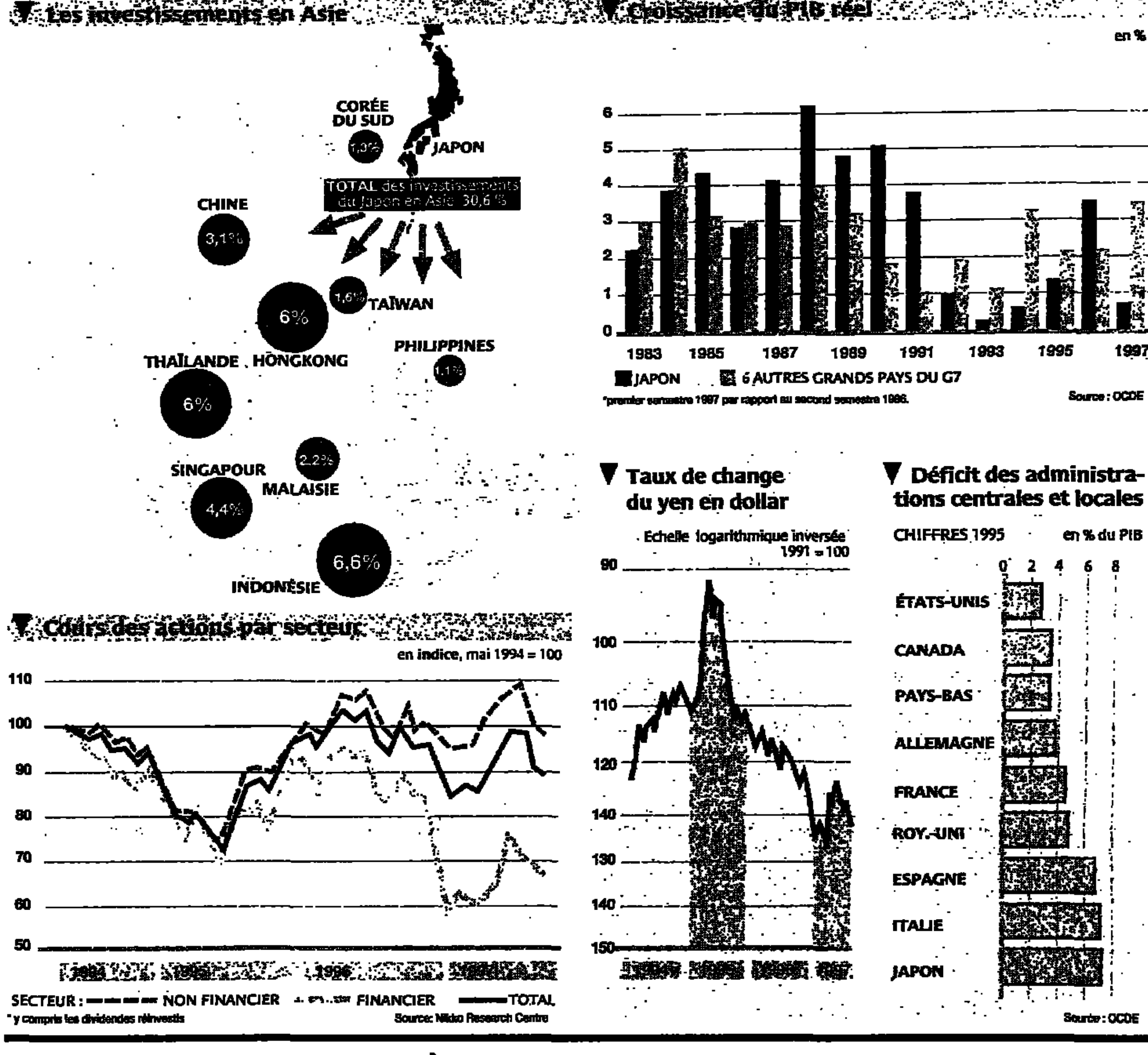
– Oui, et c'est pour cela que les Occidentaux sont perplexes devant leurs offres de coopération.

– Réussiront-ils à éviter les conflits et à conserver pour partie leurs comportements traditionnels ?

– Tout dépendra de la façon dont la crise actuelle sera résolue. Si les Japonais parviennent à assainir à leur rythme, je pense qu'on verra apparaître un Japon plus ouvert, très coopératif, mais ayant conservé ses caractéristiques. Grâce à ses capacités financières, il contribuera à l'innovation mais aussi à la stabilisation économique de la planète. Dans le cas contraire, il sera tenté par le modèle américain et il devra composer avec des turbulences inévitables. »

Propos recueillis par Alain Faujas

L'empire fragilisé



Indispensable Japon

Suite de la page I

Si la coopération des pays de la région a été renforcée à cette occasion, c'est tout de même la prééminence du Fonds monétaire international (FMI) qui en est sortie confortée. On a pu en juger depuis : Washington et Tokyo ont déclaré qu'il n'était pas question d'agir en faveur de la Corée en se passant du FMI et du train de réformes qu'il impose en pareil cas. Michel Camdessus, le directeur général de cette institution, a beau jeu, dans ce contexte, de présenter la crise asiatique comme une occasion d'entamer des réformes macroéconomiques dont les économies de la région sortiront renforcées. Quel retournement historique ! Dans les années 80, alors que les pays latino-américains passaient sous les *fourches* du FMI, le modèle d'industrialisation asiatique était la référence. Dix ans plus tard, Michel Camdessus affirme que *« les modèles économiques ne sont pas éternels »*. Certes. Derrière ce discours, l'enjeu est finalement la possibilité que subsistent, après la tempête, des Etats industrialistes non « normés FMI » dans la région. Les fortes réticences de la Corée, pourtant acculée, à signer le protocole d'accord du FMI attestent de cet enjeu.

Le Japon peine donc à s'imposer comme leader régional ou comme organisateur de solutions qui préservent certaines caractéristiques du ou des modèles asiatiques. Cet embarras n'est peut-être pas dénué d'arrière-pensées : la Corée du Sud est le premier débouché du Japon dans la région, mais également un concurrent sérieux sur les marchés extérieurs. Des réticences plus profondes sont à rechercher dans l'histoire. *La seule mention, dans des* manuels scolaires, de l'esclavage sexuel imposé à des milliers de femmes par les armées d'occupation japonaises en Asie dans les années 30 et 40 a encore fait scandale l'an dernier. Ce passé non apuré a empêché jusqu'ici l'émergence de règles de coopération entre le Japon et ses voisins. Ce n'est pas en temps de crise qu'il sera aisé de les expérimenter.

Du côté américain, on aurait bien besoin d'un Japon qui soit de nouveau un partenaire robuste. Lors des accords du Plaza, en 1985, les Etats-Unis pouvaient bousculer sans précaution des Japonais flamboyants et exiger une réévaluation du yen. Le rapport de force a basculé à tel point qu'à l'occasion de sa réélection de 1996 *« Clinton n'a pas soufflé un mot sur le Japon et que sa nouvelle équipe a un manque d'expertise concernant le pays »*, selon Yôichi Masuzoe, spécialiste de science politique et éditeur du *Japan Echo*. Les Etats-Unis sont face à un dilemme : faut-il réenclencher une guerre commerciale face à l'accroissement drastique des excédents japonais depuis le début 1997 (550 milliards de yens – 25,3 milliards de francs – en octobre) et peser sur la parité yen-dollar, au risque d'accroître les problèmes nippons ? Cette question diplomatique n'est pas mineure puisque les Japonais gardent dans leur manche l'hypothèse d'une liquidation des bons du Trésor américains détenus *en masse (ils représentent l'équivalent* de 320 milliards de dollars) par leurs banques et compagnies d'assurance. Ce scénario pernicieux serait dicté par les forces du marché et non par les autorités japonaises, cela va sans dire... La menace a été une première fois instillée par le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, en juin dernier, à l'occasion d'une conférence à l'université de Columbia à New York. *Depuis, ce scénario* reste l'épée de Damoclès. Lawrence Summers, secrétaire adjoint au Trésor, a déclaré durant une audition au Congrès que la stabilité des Etats-Unis *« n'était pas menacée de manière significative »*. A condition que les perturbations asiatiques n'affectent pas les économies sud-américaines encore très fragiles après la crise de 1994-1995, et où les engagements américains sont très importants. La faiblesse de la Bourse de Sao Paulo dans la foulée de Hongkong, début novembre, et les attaques contre le real brésilien confirment que ces pays ne sont pas hors d'atteinte.

PRESSIONS AMÉRICAINES

Les Américains n'échappent donc pas à ce « besoin de Japon », malgré la santé de leur propre économie. Les décisions du sommet de l'APEC (Association des pays de l'Asie-Pacifique) de Vancouver, fin novembre, en attestent. Dans le souci de restaurer la confiance, un discours feutré et coopératif s'est imposé. Les dirigeants de l'APEC, à commencer par Bill Clinton et Ryutaro Hashimoto, se sont empressés d'affirmer le caractère passager de la crise et de claironner leur optimisme pour l'avenir. Les Américains ont tout de même enjoint les Japonais à revitaliser leur économie et à réformer en profondeur leur système financier, point clé, selon eux, de la stabilité asiatique. L'occasion est trop belle *d'inciter le Japon à accélérer* la déréglementation de son économie. Les représentants de la Chambre de commerce américaine viennent opportunément de rappeler devant le Parlement nippon qu'il fallait faciliter l'accès des firmes étrangères au marché local.

A quelles conditions le Japon retrouvera-t-il de la vigueur ? Une première difficulté tient à l'absence de points de repère. *« La perception des performances de l'économie japonaise est largement biaisée par la tentation, d'une part, de la référence historique, qui la confronte à ses propres succès passés, et, d'autre part, de la comparaison géographique, qui la mesure à l'aune de l'insolente prospérité américaine »*, note Anne-Valérie Hermez dans la dernière lettre de conjoncture de Paribas. Il est en outre délicat de formuler une ordonnance quand la plupart des remèdes répertoriés ont déjà été expérimentés. Tandis que les gouvernements français tentaient de timides relances, les gouvernements nippons injectaient, à partir de 1992, plus de 60 000 milliards de yens, au point de mettre à mal les finances publiques (le déficit de l'administration centrale et des collectivités locales atteint 7 % du PIB). On ne fait pas plus accommodant que la Banque du Japon, qui a figé, depuis septembre 1995, son taux d'escompte à 0,5 %. Mais cette combinaison vigoureuse de politiques monétaire et budgétaire n'a rien donné, faute de mesures structurelles pour mettre fin aux dérives bancaires. *« Le ministère des finances a conduit des réformes fragmentaires et échelonnées. Le système a perdu sa cohérence antérieure sans en retrouver une nouvelle. L'opacité de la réglementation financière japonaise ne s'est pas démentie au sein même de la déréglementation ! »*, constate Michel Aglietta, professeur à l'université de Nanterre, dans un article de *La Revue d'économie financière*.

Le « big bang » financier programmé sur 1997-2001 est une tentative de mise en ordre par injection de plus de concurrence au sein des banques et des maisons de titres. L'Agence de planification économique (attachée au premier ministre) exprime l'espoir, dans un récent rapport, que la réforme *« revitalise le système financier dans son entier, crée de nouveaux emplois dans les industries financières et accroisse leur part dans le PNB »*. Quoi qu'il en soit, *« dans la perspective d'une globalisation irréversible, il n'y a pas d'autre choix »*.

APPEL AUX FONDS PUBLICS

Mais la capacité du secteur financier à supporter un « big bang » avant l'assainissement des bilans est problématique. Le ministère des finances espérait sans doute voir la concentration s'amorcer en bon ordre sous l'effet de la concurrence. La fermeture, en quelques semaines, d'établissements financiers prestigieux comme Yamaichi Securities, Sanyo Securities et Hokkaido Takushoku Bank annonce plutôt la transformation du secteur par disparition des entités les plus fragiles. Cette perspective entraîne le retour d'un tabou : l'appel aux fonds publics. Cette solution a été mise en œuvre une seule fois, en 1996, pour éponger le passif d'une kyrielle de sociétés de crédit à l'immobilier (les *jusen*).

Elle avait provoqué des réactions spectaculaires, les députés d'opposition bloquant physiquement l'accès de la commission budgétaire à ces établissements pendant des jours. Que l'actuel gouvernement hésite à engager cette « socialisation » des pertes est logique, en raison de l'entrelacs d'intérêts financiers, politiques et mafieux constaté dans certaines dérives. Pourtant, la situation est d'une telle gravité que l'ancien premier ministre Kiichi Miyazawa a demandé à Ryaturo Hashimoto de créer un système analogue à celui adopté aux Etats-Unis, entre 1989 et 1995, face à la déroute des caisses d'épargne. En attendant, *« la Banque du Japon a décidé de prendre la mesure extraordinaire d'assurer toute la liquidité nécessaire »*, a promis le gouverneur de la banque centrale.

Les enjeux ne sont pas que politiques. La cohérence de l'industrie japonaise repose en grande partie sur sa proximité avec les banques, en raison du système des participations croisées. Or les grands établissements japonais ont vendu en net pour environ 5 milliards de dollars d'actions correspondant à ces participations à long terme depuis le début de 1997. Les fleurons de l'industrie que sont les *keiretsu* risquent-ils d'être ébranlés ? Même si la comparaison a ses limites, on se souviendra que les chaebols coréens, cousins des *keiretsu* japonais par leur organisation, viennent de subir des faillites en chaîne et de révéler leur extrême fragilité.

Personne ne songe à se réjouir des difficultés du Japon. On peut aller plus loin et soutenir que le « besoin de Japon » tient à la diversité des modèles économiques. Le retour à l'avant-scène économique des Etats-Unis dans les années 90 *ne doit pas gommer les apports* du modèle industriel japonais durant la décennie précédente. De nombreuses innovations dans l'organisation industrielle viennent du modèle japonais et ont été adoptées ou adaptées par les Etats-Unis. Cette diversité a finalement été une source d'hybridation des modes de production et a parachevé la mue du taylorisme. Force est pourtant d'admettre que, si les Américains ont fait fructifier leurs emprunts au modèle nippon, les Japonais ont bien mal absorbé leur principale importation du monde anglo-saxon : la déréglementation financière. L'heure n'est pas venue de brûler l'idole japonaise. Il est dans l'intérêt du reste du monde qu'elle trouve les moyens de passer à une nouvelle étape.

P. G.



La France redécouverte par les investisseurs nippons

par Bernadette A'ndréosso-O'Callaghan

Le choix par Toyota d'un site français pour installer sa nouvelle usine en Europe est symptomatique d'un véritable changement d'image de la France comme terre d'accueil des investissements japonais, à la veille de l'unification monétaire du continent. Pour qui étudie l'investissement direct japonais dans l'Union européenne (UE), l'expérience de la France fait figure de paradoxe. En 1878, c'est Paris que choisit Mitsui-&Co, la première société de commerce japonaise à s'installer en Europe. Pourtant, la France demeurera, jusqu'aux années 80, relativement fermée aux investissements nippons. Avant 1983, on ne compte que 10 entreprises industrielles sous contrôle japonais en France, moitié moins qu'en Allemagne et guère plus qu'en Irlande.

Le souci français d'indépendance industrielle dans les secteurs clés, les politiques de filières et de reconquête du marché intérieur justifient alors le protectionnisme. Le voyage au Japon du ministre français de l'industrie, en 1983, marquera le début d'un changement d'attitude radical. A partir de cette date, se succèdent des réformes visant à attirer les investisseurs étrangers. La libéralisation graduelle de la réglementation culmine avec l'élimination complète des contrôles en 1996, exception faite de certains secteurs dits stratégiques. Les politiques d'attraction mises en place par les régions elles-mêmes et l'action de la Datar, au travers de ses agences « Invest in France », ont eu un impact considérable sur les flux d'investissement japonais dans l'Hexagone. Plus de 80 % des 114 entreprises industrielles japonaises recensées aujourd'hui en France ont été implantées après la date symbolique de 1983, dans le contexte d'une hausse mondiale des flux d'investissements directs (1,2 % du produit intérieur brut mondial en 1989, contre 0,5 % seulement en 1985). Entre 1983 et 1992, le nombre d'unités de production japonaises a été multiplié par 7 en Europe et par 10 en France.

Cependant, malgré un certain rattrapage, la France reste encore très en retrait par rapport à ses voisins européens. Si, en nombre d'entreprises japonaises implantées, elle se situe en deuxième position après le Royaume-Uni, en termes de stock total d'investissement et tous secteurs confondus, la France n'est que la quatrième destination, après le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne. Aujourd'hui encore, elle ne reçoit qu'un cinquième du montant investi par les sociétés japonaises au Royaume-Uni, et qu'un quart de celui attribué à l'Allemagne. La terre française apparaît moins hospitalière, en termes relatifs, que des petits pays comme les Pays-Bas et le Luxembourg.

La contribution, directe et indirecte, de l'investissemment japonais à l'économie française est plutôt modeste. Ayant été, pour les deux tiers, des créations *ex nihilo*, les entreprises industrielles nippones ont indubitablement créé des emplois en France. Employant 25 000 personnes – 36 000 si on y ajoute les services –, les filiales d'entreprises japonaises en France représentent cependant moins de 2 % des effectifs des firmes sous contrôle étranger (y compris communautaires), contre 30 % pour les entreprises américaines. Le chiffre d'affaires des investisseurs japonais en France représente le dixième du chiffre d'affaires réalisé par leurs homologues américains. En outre, et de par la nature de leurs réseaux de sous-traitance, les filiales d'entreprises japonaises ont été critiquées pour leur faible intégration dans le tissu industriel local. Le taux d'intégration, mesuré par le ratio valeur ajoutée/production, était de 30 % en 1992 contre 50 % pour les entreprises françaises de structure équivalente. Autre symbole d'un manque d'intégration, les sociétés japonaises expatrient plus volontiers leurs cadres que les autres multinationales. Depuis quelques années, le recours aux sous-traitants locaux augmente, ce qui devrait favoriser l'intégration des filiales d'entreprises japonaises dans le tissu local. Deux autres phénomènes y contribuent : d'une part, l'accroissement du contenu local des unités de production japonaises dans l'UE, passé de 44 % en 1985 a 60 % en 1992 ; d'autre part, la recherche de compétences technologiques dans les pays d'accueil, qui se traduit par l'implantation croissante de centres de recherche et développement dans les pays les plus avancés technologiquement de l'Union.

Malgré un certain rattrapage, la France reste encore très en retrait par rapport à ses voisins européens. Si, en nombre d'entreprises japonaises implantées, elle se situe en deuxième position après le Royaume-Uni, en termes de stock total d'investissement et tous secteurs confondus, la France n'est que la quatrième destination, après le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne

Si la réévaluation du yen après 1985 avait imprimé un essor vigoureux à l'investissement japonais, les années 90 ont, au contraire, marqué leur ralentissement au niveau global, et plus encore au niveau de l'Europe. Alors que près de 30 % des flux d'investissement industriel japonais étaient dirigés vers l'Europe en 1990, la part européenne retombe à guère plus de 10 % en 1995. Le repli sur l'Asie du Sud-Est est clair : ne recevant qu'un petit cinquième des flux industriels japonais en 1990, la part de cette région du monde double en 1995 pour atteindre 41,7 % du total. Il semble que ni la crise financière récente dans les pays d'Asie du Sud-Est, ni les nouvelles occasions d'implantation suscitées par l'élargissement de l'UE à de nouveaux pays d'Europe de l'Est ne pourront remettre substantiellement en cause le déclin relatif de l'Europe dans les investissements directs japonais. Le Japon entend désormais jouer un rôle moteur dans l'intégration économique de l'Asie.

A l'heure de cette nouvelle donne, la France, en quête d'investissements, peut s'efforcer de faire valoir ses atouts spécifiques par rapport à d'autres pays d'accueil de l'Union. L'accès au marché économiquement intégré des Quinze étant l'objectif, l'investisseur japonais n'est pas insensible aux différences intra-européennes. Bien que les économistes aiment à rappeler l'importance d'avantages traditionnels (proximité des centres urbains, coûts de transport, infrastructure, main-d'œuvre qualifiée, etc.) dans la stratégie d'implantation des firmes multinationales, il semble que pour bon nombre de projets d'investissements japonais dans l'UE (essentiellement dans l'électronique), ces avantages n'aient qu'une importance très secondaire.

Un clivage s'opère entre les pays de l'Europe du Sud, pays à bas coûts de production où l'investissement nippon se fait dans les secteurs plus traditionnels (textile au Portugal) ou dans l'aval de secteurs plus modernes (automobile en Espagne), et d'autres pays perçus comme possédant des compétences technologiques propres. Maîtrise des techniques, « *know-how* » et tradition expliquent une bonne partie des investissements japonais en France. Si le secteur français de l'électricité-électronique présente le taux de pénétration le plus élevé (21 % des entreprises sous contrôle japonais en France sont dans ce secteur, un pourcentage voisin de celui du Royaume-Uni et de l'Allemagne), l'agroalimentaire (16,5 % des entreprises) et la chimie (16,5 %) attirent également. Dans l'agroalimentaire, ce sont les entreprises viti-vinicoles qui dominent (par exemple Château-Lacaze, qui fut racheté à 100 % par Dainihon Fudosan Co.) ; dans la chimie, ce sont les sous-secteurs de la biotechnologie, pharmaceutique (Daïichi) et les cosmétiques (Pochet Inoac Inc.).

Bien que relativement nombreuses, les entreprises sous contrôle japonais dans l'agroalimentaire représentent peu d'emplois. Les plus gros employeurs se trouvent dans l'industrie du caoutchouc ; Sumitomo Rubber Industries Ltd, qui a racheté Dunlop, emploie quelques milliers de salariés. Enfin, d'après les données du Japanese External Trade Organisation, on compte aujourd'hui une quarantaine de centres de recherche en France. Les compétences technologiques certes, mais aussi une étonnante campagne de marketing en faveur de la Bretagne expliquent, par exemple, la création des premier et second centres de recherche de Canon dans cette région. Les politiques d'incitation, par le biais de la fiscalité, entre autres, jouent à cet égard un rôle clé. La stratégie japonaise du type « *learning-by-investing* », en plein essor de la part d'un pays dont l'économie montre de nouveaux signes d'essoufflement, et la stratégie de la France et de l'UE, soucieuses d'augmenter leurs capacités de production, ne peuvent que se rejoindre.

Bernadette Andréosso-O'Callaghan *est titulaire de la chaire Jean-Monnet d'économie à l'université de Limerick, Irlande.*

JAPON
Questions-réponses

1 Quel est le poids économique du Japon ?

Ce pays représente la deuxième économie mondiale après les Etats-Unis, avec un PIB de 5 000 milliards de dollars en 1996, mais arrive au premier rang du G7 pour la richesse créée par habitant. L'activité économique de l'archipel est restée soutenue par ses exportations durant la récession. Le volume des exportations a augmenté de 15 % en 1997. Ces dernières années, le Japon a davantage exporté et investi en Asie, ce qui le rend plus vulnérable à la crise des nouveaux pays industrialisés (NPI). 30 % des exportations nippones sont cependant encore destinées aux Etats-Unis. Les années récentes ont été marquées par une accélération de la délocalisation de la production des multinationales. La production à l'étranger de ces entreprises représentait l'équivalent de 28 % du PIB en 1996, contre 16 % en 1991.

2 Quel est son poids financier ?

Le Japon est le premier créancier mondial depuis 1985. La même année, les Etats-Unis passent en position de débiteurs nets. Cette configuration ne s'est pas démentie depuis. Cependant le rôle international du yen est limité, y compris pour les transactions opérées en Asie. 10 % des prêts internationaux sont libellés en yens, contre 40 % en dollars. La crise financière interne retentit sur l'activité internationale des banques nippones : leur part de marché dans les prêts internationaux était supérieure à 30 % en 1992 et tend maintenant vers 20 %. La faiblesse des taux d'intérêt au Japon a accéléré les sorties de capitaux, selon le dernier rapport de l'OCDE. Début 1997, les achats nets d'obligations étrangères ont atteint l'équivalent de 2 % du PIB japonais, tandis que les entrées de capitaux chutaient, notamment pour les achats d'actions japonaises. Même si le Japon conserve un surplus structurel d'épargne, sa compétitivité financière internationale est menacée.

3 A quand remonte la crise financière ?

Cette crise comprend deux compartiments : l'éclatement d'une bulle spéculative boursière et l'accumulation de créances irrécupérables dans les bilans bancaires. La bulle spéculative boursière s'est formée entre 1985 et 1989, dans un contexte de taux d'intérêt réduits et d'euphorie des agents économiques. La Banque du Japon a modifié sa politique de taux fin 1989, provoquant un recul brutal et prolongé de la Bourse de Tokyo. Aujourd'hui encore, l'indice Nikkei est situé aux alentours de 15 000 points, 60 % en deçà de son record historique de 1989 (dans le même temps, l'indice Dow Jones s'est apprécié de 200 %). Le dégonflement d'une autre bulle spéculative s'est déclenché en 1991 sur le marché de l'immobilier, avec la même violence que sur le marché boursier. Ces deux phénomènes combinés ont considérablement réduit la richesse nationale et amorcé une récession durable : la croissance annuelle depuis le début de la décennie est de l'ordre de 1 %-2 % par an, contre 3 %-4 % dans les années 80.

Le second compartiment touche aux bilans des banques, qui se sont détériorés a partir de 1992. Elles n'ont pas su adapter leur gestion des risques aux déréglementations financières nationale et internationale. L'estimation de leurs créances douteuses est très imprécise mais se chiffre en milliers de milliards de francs. Comme elles n'ont engagé une politique de provisionnement qu'en 1995, nombre d'entre elles sont extrêmement fragilisées. Une dizaine de faillites ont été enregistrées depuis trois ans. Une période cruciale s'ouvre : le gouvernement a programmé un « big bang » financier qui accroîtra la concurrence entre institutions financières d'ici à 2001. Les banques, maisons de titres et compagnies d'assurances sont mal préparées à affronter une concurrence d'institutions étrangères maîtrisant mieux les techniques et produits financiers créés dans les années 90.

4 Pourquoi la crise du Sud-Est asiatique s'est-elle étendue au Japon ?

Les crises financières des NPI asiatiques ont fait peser une pression supplémentaire sur le système financier japonais mais n'expliquent pas ses défaillances, par exemple la faillite de la maison de titres Yamaichi, l'une des « quatre grandes » (avec Nomura, Daiwa, Nikko). Les problèmes de Yamaichi datent de 1992, avec la décrue de ses commissions. Le coup de grâce a été l'arrestation récente de son ancien président, qui avait « financé » des racketteurs professionnels. Les plus grandes banques ont aussi révélé l'état de leur bilan en accroissant leur effort de provisionnement : 40 milliards de francs pour Sumitomo, 60 milliards pour Tokyo-Mitsubishi. La baisse de l'indice de la Bourse de Tokyo a une incidence sur les fonds propres des banques, qui intègrent une partie des plus-values boursières qui se transforment en moins-values quand le Nikkei descend.

Le Japon exporte aussi sa culture de masse

▼ Mangas, karaoké, dessins animés, Tamagotchis, etc., ont conquis le monde

Pour un enfant américain, Super Mario, le petit plombier coiffé d'une casquette rouge des jeux Nintendo, est aujourd'hui aussi connu que Mickey Mouse. Le karaoké fait, lui, partie des divertissements préférés de toute l'Asie. Les mangas, bandes dessinées japonaises, ont leurs aficionados aux quatre coins du monde et influencent de manière évidente – et souvent revendiquée – nombre d'auteurs contemporains dans les arts graphiques, la BD ou le cinéma. Leur prolongement audiovisuel, les dessins animés, a colonisé les télévisions du monde entier, avant d'être sacralisée sous une forme cinématographique par quelques maîtres du genre. Le Tamagotchi, la créature virtuelle de Bandai, a quant à lui fait 50 millions d'adeptes à travers le monde.

Toutes ces productions ont en commun d'avoir franchi les frontières de l'archipel. Elles partagent un certain nombre de caractéristiques, qu'il s'agisse des supports liés aux industries de l'électronique ou des contenus : dessins animés, mangas et jeux vidéo utilisent souvent les mêmes personnages, dont la popularité est relayée par l'industrie du jouet. Résultats d'adaptations ou d'innovations techniques, ces productions ont créé des styles différents, apporté de nouvelles idées, changé des comportements : le Japon est un des rares pays, avec les Etats-Unis, à pouvoir se vanter d'exporter une culture de masse contemporaine, reconnaissable à ces produits hybrides, miniatures, électroniques et proches de l'univers de la BD.

Sans vraiment l'avoir voulu : au départ, il s'agit essentiellement d'industries domestiques, préoccupées avant tout de profits et de volume. Les mangas forment près de 40 % du secteur de l'édition (livres et magazines) et sont produits à la chaîne par des dessinateurs sous-payés. Seule une petite minorité parvient à sortir du lot mais le phénomène occupe une place de choix dans l'imaginaire collectif nippon. Pas étonnant, donc, que les mangas aient muté vers une forme plus élaborée, le cinéma (il faut des dizaines de milliers de dessins pour un film). Les dessins animés assurent plus de la moitié du box-office nippon et leur réussite commerciale réussit à convaincre les producteurs qui survivent au marasme du cinéma de mobiliser encore des capitaux en faveur de cette industrie.

Le rachat de Nikkatsu, l'une des majors de l'industrie cinématographique et qui avait fondé les premiers studios japonais de cinéma au début du siècle, par le fabricant de jeux d'arcade Namco, est un autre signe des mutations de l'industrie. Le karaoké et les jeux vidéo sont portés par les industries de l'électronique : la télévision, les écrans, les semi-conducteurs et aujourd'hui les CD-ROM et les DVD. Les nouveaux produits sont hybrides, à l'instar de la nouvelle génération de produits virtuels, les Tamagotchis et ses dérivés, jouets porte-clés qui sont, en quelque sorte, l'équivalent culturel des calculettes dans les années 60. Nombre de succès récents dont l'étranger a beaucoup parlé, telles les idoles virtuelles, utilisent ainsi avec ingéniosité les capacités du multimédia.

Cette culture de masse japonaise bénéficie, pour l'instant, d'un rayonnement extérieur supérieur à ses exportations réelles. Sauf pour les jeux vidéo : Nintendo a réalisé les trois quarts de son chiffre d'affaires, pour le premier semestre 1997, à l'étranger.

Le Japon semble toutefois se préparer à exporter davantage. C'est le cas des fabricants de jouets, qui détiennent déjà 15 % du marché mondial et entendent bien, à l'image de Bandai, accroître leur présence à l'étranger. Avant le Tamagotchi, Bandai avait réalisé d'énormes profits aux Etats-Unis grâce aux produits dérivés de *Mighty Morphin Power Rangers*, une série japonaise dont l'adaptation américaine fit un tabac outre-Pacifique en 1993. Si les exportations de dessins animés télé restent inférieures à 10 % du chiffre d'affaires du secteur, la reconnaissance croissante, en Occident, de réalisateurs tels que Hayao Miyazaki ou Katsuhiro Otomo et leurs succès en Asie laissent penser que leurs œuvres cinématographiques ont de sérieux potentiels commerciaux. Disney a d'ailleurs racheté les droits hors Asie de *Princesse Mononoke*, le dernier film d'Hayao Miyazaki, qui a rassemblé, depuis août dernier, plus de 12 millions de spectateurs dans l'archipel.

Brice Pedroletti

Bibliographie

- **Le Japon et la nouvelle Asie**, de Karoline Postel-Vinay (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1997, 120 p., 75 F).
- **La France au miroir du Japon**, de Christian Sautter (Editions Odile Jacob, 1996, 295 p., 140 F).
- **La Crise économique du modèle japonais**, de Patrice Geoffron et Marianne Rubinstein (Economica, 1996, 190 p., 185 F).
- **Etudes économiques de l'OCDE : Japon** (éditions de l'OCDE, 1997, 210 p., 125 F, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16).
- **Le Système financier japonais**, numéro spécial de *La Revue d'économie financière* (Montchrestien, 250 p., 160 F).



Une inscription pour cinq grandes Écoles Supérieures de Commerce ■ 550 places pour les prépas ■ des épreuves écrites communes ■ des coefficients et une barre d'admissibilité identiques ■ deux entretiens seulement dans deux écoles de votre choix ■ prise en compte de la moyenne des deux oraux.



ESC DIJON Alexandrine BORNIER 03 80 72 59 21

ESC LE HAVRE Isabelle CHERFILS 02 32 92 59 99

ESC PAU Laure TARDIEU 05 59 92 64 64

ESC POITIERS Violaine BIGOT 05 49 60 58 00

ESC RENNES Marie-Paule JOUIN 02 99 54 63 63

هكذا من الاصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	octobre	octobre	octobre	septembre	août	septembre	août
Dernier mois connu	+0,7	−0,4	+1,6	−1,0	−1,0	+0,2	+0,1
Sur 12 mois	+6,0	+1,7	+5,2	+4,2	+1,3	+1,5	+4,7
Taux de chômage (en %)	octobre	octobre	octobre	octobre	juillet	octobre	octobre
Dernier mois connu	+4,7	+3,5	+11,8	+12,5	+11,7	+5,2	+9,1
Un an avant	+5,2	+3,4	+10,7	+12,5	+11,7	+7,2	+10,0
Indice des prix (en %)	octobre	octobre	octobre	octobre	novembre	octobre	septembre
Dernier mois connu	+0,3	+0,3	−0,1	+0,0	+0,3	+0,1	−0,1
Sur 12 mois	+2,1	+2,5	+1,8	+1,1	+1,6	+2,8	+1,6
Solde commercial (en milliards)	septembre	octobre	septembre	septembre	août	septembre	septembre
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,8	+1 243,4	+14,9	+19,3	+4 738,7	−1,3	+0,9
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−178.5	+9 410,5	+123,7	+156,3	+58 092,2	−10,7	+25,7
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−178.5	+79,5	+73,4	+27,3	+35,8	−17,4	+18,8
Croissance du PIB (en %)	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3	97 T3	97.T3	97.T2
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+3,3	+3,1	+3,2	+3,6	+2,9	+3,7	+4,9
Sur 12 mois	+3,9	+1,0	+2,3	+2,6	+1,9	+4,0	+3,7
Solde des paiements courants (en % du PIB) 1997 (estimations OCDE)	−2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	−0,2
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	−3,0	−3,8	−1,8	+0,5
1997 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB 1997 (estimations OCDE)	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

LA SITUATION FRANÇAISE

Ménages		Entreprises		Commerce extérieur (FAB, en mds de F)	
Consommation (en mds de F 1980)		**Investissements de l'industrie**		**Exportations**	
octobre 1997 (+ 2,2 %)	59,25	Estimation 1997	0 %	9 mois 1997	1 241
octobre 1996	57,89	Prévisions 1998	+ 3 %	9 mois 1996	1 095
Immatriculations de voitures neuves		**Créations d'emplois**		**Importations**	
octobre 1997	140 393	2ᵉ trim. 1997	+ 35 800	9 mois 1997	1 110
octobre 1996	171 944	sur un an	+ 0,3 %	9 mois 1997	1 033
Mises en chantier de logements		**Nb de créat. d'entreprises** (octobre 1997)		**Taux de couverture**	
à la fin octobre 1997	228 400	total dont reprises	22 190	9 mois 1997	111,8
1997/1996	− 1,1 %	mai 1997	21 750	9 mois 1996	106
Taux de salaire horaire		**Nb de défaillances**		**Solde agroalimentaire**	
3ᵉ trimestre 1997	+ 0,6 %	septembre 1997	4 222	9 mois 1997	+ 48
sur un an	+ 2,8 %	septembre 1996	5 318	9 mois 1996	+ 36
Pouvoir d'achat		**Invest. français à l'étranger** (en mds de F)		**Solde industriel** (hors matériel militaire)	
2ᵉ trimestre 1997	+ 0,6 %	2ᵉ trimestre 1997	+ 54,6	9 mois 1997	+ 93
sur un an	+ 0,6 %	1996	155,6	9 mois 1996	+ 31
Taux d'épargne		**Invest. étrangers en France** (en mds de F)		**Solde énergétique**	
2ᵉ trimestre 1997	13,8 %	2ᵉ trimestre 1997	+ 30,1	9 mois 1997	− 64
un an avant	12,9 %	1996	112,3	9 mois 1996	− 54

La crise asiatique va-t-elle provoquer un retour du protectionnisme ?

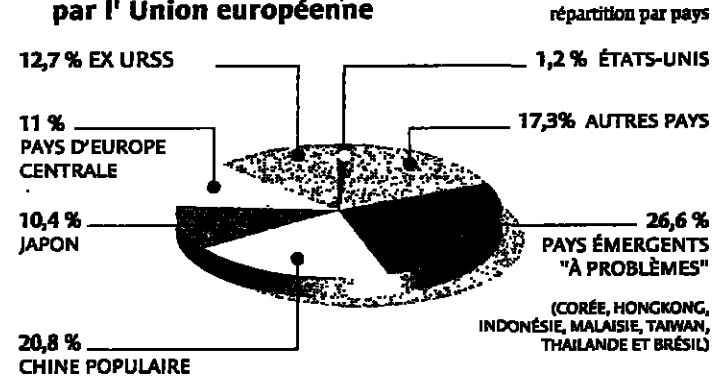
▼ Union européenne. Euro, économie anémique… Tout pousse l'UE à mettre en œuvre des procédures antidumping, autre forme de protectionnisme

Après avoir nié son existence, puis son étendue, les responsables européens doivent faire face à la crise des pays émergents. Pourtant, dès l'hiver dernier, des économistes l'avaient annoncée, observant à Bangkok ou Djakarta les mêmes signes avant-coureurs (prix de l'immobilier et cours des actions déraisonnables) que ceux visibles à Tokyo en 1991. En France, cet aveuglement a culminé quand, alors que la crise gagnait Hongkong, les instituts de conjoncture annonçaient une croissance de 3 % pour 1998 (ce qui cachait les difficultés budgétaires et celles du passage à l'euro, mais cela est une autre histoire).

A première vue, l'impact de la crise, si elle ne s'étend pas au Japon et à la Chine, paraît modeste. Les pays émergents ont beau être considérés comme une locomotive de la croissance pour les pays industrialisés, le PNB de l'Union européenne ne serait réduit que de 0,3 % à 0,4 % si les exportations en direction des pays d'Asie en crise (qui représentent 13 % des exportations totales) baissaient de 25 %.

Cette estimation a, toutefois, l'inconvénient d'ignorer quelques effets en chaîne. La crise des pays émergents réduit de 0,5 % à 0,8 % la croissance aux Etats-Unis et au Japon (deux exportateurs importants vers les pays émergents), ce qui se répercutera sur l'UE, gros exportateur vers ces deux pays. Les capacités productives des pays émergents ne sont pas anéanties par la crise, et la chute des taux de change de ces pays (jusqu'à 30 %) rendra leurs exportations plus compétitives. Enfin, la propagation de la crise, via les investissements directs et financiers, est difficile à chiffrer, mais elle n'en est pas moins très réelle. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que les pays émergents sont tombés comme des dominos alors qu'ils commercent relativement peu entre eux. Appliqué à la France, tout cela rend fort concevable un taux de croissance inférieur à 2,5 %.

Comme, dans les pays industrialisés, cette crise affaiblit les exportateurs – piliers des politiques de libéralisation – mais aussi les producteurs nationaux, concurrencés par les importations et généralement hostiles à ces politiques, il faut s'attendre à un sérieux retour de flamme protectionniste. Ce n'est ni la première ni la dernière fois, et l'important est de savoir comment ce protectionnisme va se manifester pour mieux se préparer à le maîtriser.



Un retour brutal au protectionnisme des années 30 – fortes hausses des droits de douane et restrictions quantitatives – est peu probable. On peut compter sur les règles de l'OMC et sur le fort sentiment d'interdépendance de tous les pays. La semaine dernière, le sommet de l'APEC (groupant les pays d'Asie et d'Amérique bordant le Pacifique) a donné le ton en décidant l'élimination rapide des barrières dans certains secteurs (chimie, environnement…).

Le protectionnisme, de nos jours, use d'un autre instrument : les procédures antidumping. Le dumping est le fait, pour une firme, de vendre un produit moins cher sur ses marchés à l'exportation que sur son marché domestique. L'article 6 du GATT permet à un pays qui s'estime sujet à du dumping de compenser ce dernier en imposant des droits antidumping sur les importations en jeu. Légales aux yeux du GATT, les procédures antidumping ont un autre – énorme – avantage aux yeux des protectionnistes : elles sont jugées favorablement par le grand public.

Mais, s'il est juste d'empêcher le dumping, pourquoi alors l'autoriser dans l'Union européenne ? En effet, qui n'a pas remarqué que des produits français sont vendus moins cher dans l'Union qu'en France (et vice versa) ? Si le dumping est autorisé, c'est qu'il s'agit presque toujours de favoriser une politique de prix favorable à la concurrence. Ainsi, il est raisonnable qu'une entreprise pratique un prix moins élevé sur un marché d'exportation où elle est peu connue que sur son marché d'origine, où elle est réputée.

RÉGLEMENTATIONS BIAISÉES

Du coup, les économistes ne sont prêts à accepter de possibles mesures antidumping que dans deux cas très limités : lorsque les firmes étrangères cherchent à acquérir un monopole sur le marché du pays importateur ou lorsqu'elles obtiennent des avantages concurrentiels artificiels, dus à un marché domestique protégé de la concurrence internationale. Ces cas sont-ils fréquents dans le commerce mondial ? L'histoire de l'antidumping montre que non. Ainsi, la recherche d'une position de monopole n'aurait eu lieu que dans 3 % des cas antidumping initiés par l'UE (5 % aux Etats-Unis). Et le second cas n'apparaît guère vraisemblable lorsque le pays exportateur est un petit pays par rapport à celui qui instruit le cas antidumping. Ce simple fait limite ce second cas aux seules actions antidumping entre grands pays (à peine un dixième de tous les cas antidumping initiés par l'Union européenne), mais un examen attentif de ces dernières ne permet guère de donner de la substance à cette accusation.

Tout ceci n'empêchera pas les intérêts protectionnistes d'exiger d'autant plus de cas antidumping que les réglementations sont fortement biaisées : celles-ci permettent souvent de démontrer l'existence de dumping là où, en vérité, il n'y en a pas : par exemple, on compare le prix moyen du produit dans le pays d'exportation avec le prix de chaque transaction à l'importation, mais en excluant toutes les importations dont le prix est plus élevé que le prix moyen à l'exportation ! Des règles aussi biaisées aboutissent à des droits antidumping de deux à quatre fois plus élevés que les droits de douane normaux. Il n'est donc pas étonnant que les procédures antidumping jouent, en fait, le rôle d'accords de collusion (sur les quantités ou les prix) que les firmes domestiques imposent aux firmes étrangères.

Actuellement, une cinquantaine de pays mettent en œuvre de telles procédures antidumping. L'UE est très active, avec près de 200 cas en vigueur. A l'avenir, elle risque de l'être d'autant plus qu'à la crise asiatique s'ajoutera la volonté de créer un euro crédible, donc un taux de change élevé et une économie anémique. Déjà, l'Union européenne redouble d'efforts à l'OMC pour introduire de nouvelles dispositions antidumping (dites d'anticontournement) permettant de taxer des produits fabriqués… sur le sol européen par des firmes étrangères, accentuant encore davantage la discrimination à l'encontre de celles-ci. On croit rêver.

Patrick Messerlin
professeur à l'IEP-Paris

Les pays en transition sont relativement épargnés par la crise financière

▼ Europe de l'Est. La chute des Bourses a souvent compensé, en partie, les plus fortes hausses de ces derniers mois dans certains pays, ou été plus amortie ailleurs. Tour d'horizon

Quel a été l'impact de la crise en Asie sur les économies en transition ? Ses effets de contagion risquent-ils de déstabiliser des économies encore fragiles et de compromettre ainsi les perspectives de croissance ? Un bref tour d'horizon se révèle plutôt réconfortant pour l'Europe centrale : au-delà de corrections boursières spectaculaires, le choc sur ces économies est, jusqu'à présent, limité. En revanche, en Russie, on voit qu'il pourrait avoir des effets déstabilisateurs plus graves.

La chute des Bourses a souvent compensé, en partie, les plus fortes hausses de ces derniers mois (Hongrie, Russie) et elle a été plus amortie ailleurs (République tchèque, Pologne). La petite taille de ces marchés accentue leurs fluctuations, mais limite aussi leur influence sur les consommateurs et le financement des entreprises. Il en va de même pour les privatisations, dont une petite proportion seulement passe par des mises en vente publiques, les seules exposées à des risques de marché.

Les banques d'Europe centrale paraissent nettement moins fragiles que celles d'Asie : elles sont peu endettées à l'étranger, nombre d'entre elles sont désormais adossées à de grands groupes internationaux et elles ont généralement été restructurées au cours des dernières années, ce qui devrait éviter les plus mauvaises surprises, de type thaïlandais ou coréen. Le risque majeur porte, en fait, sur les régimes de change et les politiques économiques : un retrait massif de capitaux internationaux pourrait remettre en question, dans les pays les plus fragiles, les restructurations et la reprise de la croissance.

L'Europe centrale n'a toutefois pas eu à souffrir de retraits de capitaux au cours des derniers mois : malgré une grande volatilité des cours, aucune des principales banques centrales n'est intervenue sur les marchés de change, et les taux d'intérêt à court terme sont restés stables. Cela vaut d'abord pour la Hongrie, qui apparaît comme le pays le moins exposé de la région, à défaut de présenter une croissance très forte (environ 2 % en 1997).

En République tchèque, les conséquences de la crise de change et du plan de stabilisation du printemps dernier ont aussi contribué à limiter les effets de la crise en Asie : la croissance est faible (1,5 % attendu cette année), le budget est de nouveau en équilibre, la surévaluation de la couronne est moins flagrante qu'il y a un an, et le déficit courant est désormais en baisse, après avoir atteint 10 % du PIB l'an dernier. Cette relative quiétude est plus surprenante dans le cas de la Slovaquie. Un gros déficit courant, des restructurations lentes, des pressions croissantes du gouvernement sur la Banque centrale devraient conduire à un décrochage du change, ne serait-ce que pour compenser l'impact de la dévaluation tchèque sur le commerce bilatéral (30 % des exportations slovaques). La Bulgarie et la Roumanie n'ont pas subi non plus de tensions fortes : elles sont en récession, leurs marchés de capitaux sont à peu près inexistants et l'essentiel de leur financement international est toujours assuré par les organismes d'aide multilatéraux.

ATTERRISSAGE EN DOUCEUR

La Pologne est un cas plus intéressant. La croissance très rapide (7 % prévus cette année) et un déséquilibre courant important (environ 5 % du PIB) illustrent une situation de surchauffe, qui a justifié plusieurs hausses de taux d'intérêt entre février et août. Contrairement à l'expérience des années 1995-1996, ces taux, désormais très élevés (près de 10 % en termes réels), n'ont pas entraîné un afflux de capitaux à court terme, ce qui durcit l'effet de la politique monétaire et laisse espérer un freinage du crédit, notamment en direction des ménages. En outre, la politique budgétaire devrait rapidement prendre le relais puisque le nouveau gouvernement de centre-droit a repris l'essentiel du budget 1998 préparé par l'équipe sortante, optant même pour une réduction plus forte du déficit, à 1,5 % du PIB, contre 2,2 % prévu cette année (recettes de privatisations incluses). Sauf nouvelles perturbations sur les marchés de capitaux, cela laisse envisager un « atterrissage en douceur » de l'économie polonaise : dans ce cas, la crise asiatique aurait apporté un avertissement opportun au nouveau gouvernement, tout en démontrant que des marges de manœuvre sont encore disponibles.

▼ Les cours boursiers

en indice, 1er janvier = 100

250 – 200 – 150 – 100 – 50

janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, sept., oct., nov

PRAGUE — BUDAPEST — VARSOVIE — MOSCOU

Source : IFC

Avec une dose supplémentaire de chance, on pourra éventuellement porter, à terme, un jugement comparable sur la Russie, aujourd'hui très exposée à la crise internationale. Le maillon faible n'est pas le solde courant et la compétitivité du taux de change, mais le marché des bons du Trésor en roubles, dont près de 40 % sont détenus par les investisseurs internationaux. Ces derniers ont contribué à un financement non inflationniste du déficit budgétaire et donc à la stabilisation remarquable des prix obtenue depuis 1995. Un retrait brutal de ces capitaux pourrait détruire une grande partie de cet acquis : le refus de refinancer la dette publique venant à échéance contraindrait la Banque centrale à racheter ces bons, c'est-à-dire à monétiser la dette publique.

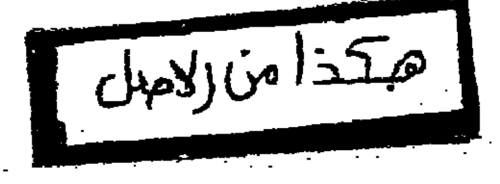
Sauf renflouement par le Fonds monétaire et le G7, un marché de capitaux très étroit et une extrême démonétisation entraîneraient une nouvelle spirale de dévaluations et d'inflation. Un autre facteur de déstabilisation tient à ce que les investisseurs étrangers ont largement couvert leur risque de change auprès des banques russes qui, en cas de dévaluation, subiraient des pertes massives : des faillites en chaîne seraient d'autant plus difficiles à contrôler que l'Etat a peu de moyens d'intervenir comme prêteur en dernier ressort. Un tel scénario explique la réaction vigoureuse des autorités monétaires qui, depuis la fin octobre, ont relevé leurs taux d'intérêt de 21 % à 36 %, tout en prévoyant d'élargir les marges de fluctuations du rouble pour accroître les risques encourus par les spéculateurs.

Ces mesures sont soumises à deux hypothèques. D'abord, les clauses réglementaires qui ont limité, en octobre, les rapatriements de capitaux internationaux vont « libérer » en décembre et janvier des fonds importants jusqu'alors « bloqués » en Russie et placés souvent en bons du Trésor venant à échéance rapidement. Cela explique les tensions actuelles et la recherche de financements internationaux complémentaires par le gouvernement russe.

RÉFORME DE LA FISCALITÉ

Au-delà de la crise actuelle, la stabilisation restera précaire tant qu'elle sera dépendante d'un flux continu de capitaux internationaux, nécessaire au financement du déficit public. Faute d'épargne interne, la Russie ne peut se permettre durablement un déficit public autre que marginal. C'est pourquoi l'objectif du nouveau ministre des finances, nommé à la fin novembre, devrait être de réussir une réforme de la fiscalité. Le fait qu'il ait présidé jusqu'à présent la commission des finances du Parlement pourrait l'aider à trouver un compromis viable, entre l'exécutif et le législatif : l'économie russe en serait renforcée.

Jérôme Sgard
Cepii





Evaluer pour gouverner autrement

par Jean Leca et Jean-Claude Thoenig

Que signifie concrètement *« réhabiliter les quartiers difficiles »* ? *« Lutter contre l'immigration clandestine »* ? Introduire des *« mécanismes de type marché dans la gestion des services publics »* ? Que veut-on dire et que fait-on au juste quand on proclame que *« supprimer un emploi public c'est créer 5 ou 10* [ou plus...] *emplois privés »* ? La crise de la « vache folle » et celle du sang contaminé relèvent-elles du même processus et engagent-elles le même type de responsabilité ? Autant de questions qui poussent à rendre les politiques publiques lisibles, enrichir le débat démocratique, moraliser l'exercice des responsabilités : autant de raisons qui poussent à une relance de l'évaluation, dont le gouvernement de Michel Rocard prit l'initiative en 1990.

Les pouvoirs publics sont plus que jamais mis au défi d'agir efficacement dans des conjonctures incertaines. Nul homme politique ne peut aujourd'hui décider en étant assuré des conséquences à moyen terme de ses choix. D'autre part, aucun Etat ne peut gouverner les affaires de la société, sans associer l'ensemble des responsables qui concourent au façonnage du destin collectif. L'arrogance technocratique et centralisatrice devient un problème parce qu'elle ne rend pas crédibles et légitimes ses actes, fussent-ils les plus intelligents sur le papier. Enfin les pouvoirs publics éprouvent de la difficulté, au lendemain de leur victoire électorale, à faire aboutir des mesures d'action spécifique, surtout quand elles touchent aux structures ou aux organisations. La crédibilité des gouvernants est ainsi érodée par un déficit de confiance grandissant qui émane d'opinions et de publics de plus en plus différenciés. Bref, le gouvernement démocratique est confronté à deux exigences fondamentales : celle de la responsabilité, c'est-à-dire des comptes à rendre à la société, celle de la légitimité, c'est-à-dire le crédit de confiance global que lui accordent les citoyens.

Une démocratie renouvelée passe par un Etat qui évalue ses propres pratiques. L'évaluation est autre chose qu'une simple technique de management. Elle peut être aussi un puissant instrument pour transformer la manière dont les pouvoirs politique et administratif conçoivent leurs rôles et agissent sur les problèmes. Elle vise une meilleure connaissance de l'action publique en actes, et de ses effets. Car il s'agit de piloter le gouvernement des politiques publiques dans un contexte où les ressources ne sont pas indéfiniment extensibles, les erreurs deviennent insupportables, le moyen terme s'avère difficilement prévisible et l'action requiert qu'une pluralité d'acteurs publics et non publics s'articulent entre eux. Le gaspillage, l'opacité et l'autoritarisme craignent l'évaluation. C'est pourquoi il est temps de lui redonner un second souffle en France.

L'évaluation des politiques publiques n'a que des avantages : elle fournit de l'information précise et objective sur la mise en œuvre et les effets de l'action publique. Son usage ne doit pas être réservé aux seuls experts et décideurs. Elle sera diffusée aux citoyens pour que ceux-ci s'impliquent dans les choix publics.

L'évaluation aide à la coordination, aujourd'hui si difficile à réaliser, entre les divers segments du pouvoir exécutif. Elle offre un vecteur concret pour renforcer la collaboration entre les assemblées délibérantes et les gouvernements. Elle assure un terrain de dialogue entre les niveaux territoriaux, ou entre les agences dotées de fonctions propres, nécessairement partenaires mais qui se coordonnent mal.

L'évaluation enfin, si elle est publique dans son usage et débattue dans son élaboration, permet de vérifier que les décideurs politiques et administratifs ont cherché à se conformer aux principes et aux objectifs au nom desquels ils ont été mandatés. La transparence des choix et la légitimité des gouvernants sont assurées à ce prix.

L'évaluation, si elle est publique et débattue, permet de vérifier que les décideurs politiques et administratifs ont cherché à se conformer aux principes et aux objectifs au nom desquels ils ont été mandatés

La modernisation de l'Etat, que la gauche a entreprise à la fin des années 80, a donné à l'évaluation un rôle institutionnel et méthodologique. On sait, aujourd'hui, faire de l'évaluation, comme le suggèrent maints exemples, tant à l'intérieur de quelques ministères que dans des collectivités régionales. Au niveau interministériel, le bilan est plus mitigé. Alors que, depuis 1990, seize évaluations ont été menées à terme, qui portent sur des questions aussi importantes que la réhabilitation du logement social ou l'insertion des jeunes en difficulté, le comité interministériel de l'évaluation, qui est placé sous l'autorité du premier ministre, n'a, depuis 1994, engagé que trois nouvelles évaluations.

L'évaluation a subi au cours des dernières années un reflux net au moment même où de grandes démocraties occidentales y ont de plus en plus recours. Son appropriation par les décideurs nationaux a été plus que réduite. Cette absence d'usage va de pair avec des attentes décalées de leur part et une confiance faible que le commanditaire politique a accordée aux travaux d'évaluation.

Aucune évaluation, si bonne soit-elle, ne prescrit « la » solution. Prétendre qu'elle déresponsabilise les gouvernants des choix qu'ils ont à faire relève de l'infantilisme ou des mauvais procès. L'évaluation offre deux avantages : elle engendre de la connaissance rigoureuse et elle incite à la discussion argumentée, à la formation des jugements. Elle oblige à mettre sur la table les résultats de l'action publique mais aussi la façon dont ces résultats ont été appréciés par les évaluateurs. Or cet usage n'a été ni encouragé ni même accepté. Les acteurs politiques d'un Etat gouverné autrement devraient soutenir une ligne opposée qui consiste à promouvoir des procédures d'évaluation qui ne restent pas remisées dans le tiroir du ministre.

L'évaluation nécessite donc de la confiance en soi. Celle-ci se traduit par la capacité à ouvrir les choix et les débats par la diffusion d'informations rigoureuses. Concrètement, une telle attitude signifie que l'Etat accepte de conduire le test de vérité et le test d'utilité, exigences souvent contradictoires mais sans lesquelles connaissance scientifique et utilité démocratique resteront incompatibles. Trop d'autonomie réduirait l'évaluation à un exercice d'experts, trop d'intégration dans la décision fait de l'évaluation un instrument du prince. L'orientation générale dont a besoin l'évaluation en France aujourd'hui est l'affirmation d'une volonté politique d'en étendre l'usage public. Car l'Etat ne s'évalue pas naturellement. Les seules évaluations qu'il connaisse sont le contrôle des procédures, la vérification de certains résultats ou encore la mise en cause de la responsabilité politique (par les élections ou les mouvements sociaux) et pénale (par les tribunaux) des gouvernants. L'évaluation a besoin que l'Etat la rende crédible, lui fasse confiance et donc s'en serve. Sans pour autant qu'elle demeure cantonnée entre les mains des seuls évaluateurs : un effort rapide doit être accompli pour former les fonctionnaires à son esprit et à ses méthodes et pour que des procédures partenariales mobilisent l'ensemble des acteurs concernés, le tout sans mettre en cause pour autant l'autonomie des instances d'évaluation elles-mêmes.

L'évaluation est un ensemble de pratiques et d'usages, non pas une doctrine réservée à un cercle. Elle sera donc une préoccupation à tous les niveaux de l'Etat, dans les ministères comme dans les services extérieurs et dans les collectivités territoriales. Deux volets délicats méritent à cet égard une réflexion forte : l'interministériel et le parlementaire. Car c'est ici que se situe l'interface la plus sensible entre l'évaluation des politiques publiques et l'évaluation politique classique. La méfiance budgétaire et la défiance parlementaire à l'égard d'une évaluation plurielle, rigoureuse et transparente paraissent aujourd'hui comme autant d'obstacles à une autre façon de gouverner. Enfin, un ancrage institutionnel de qualité doit être offert au dispositif mis en place en 1990 si l'on souhaite que l'évaluation apporte tous ses fruits à la décision publique et à la réforme de l'Etat.

Jean Leca *est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, et* **Jean-Claude Thoenig** *est directeur de recherches au CNRS.*

Réduction du temps de travail : sortir du dogmatisme

par Pierre-Noël Giraud

Pourquoi de telles divergences sur une question aussi importante et, en théorie, aussi simple que l'opportunité de la réduction de la durée légale du travail ? Pourquoi la fureur des uns devant ce qu'ils qualifient de malthusianisme absurde et la conviction militante des autres qu'il s'agit du seul moyen de réduire le chômage de masse ? La raison me semble en être que les uns comme les autres, tout en admettant bien volontiers que nous vivons désormais dans une économie globalisée, raisonnent cependant encore dans un cadre conceptuel ancien, issu des croissances autocentrées que nous avons connues pendant les « trente glorieuses », et ne parlent de l'emploi qu'en général.

C'est en faisant éclater ce cadre qu'un débat véritable pourrait s'instaurer. Il est en effet indispensable de distinguer clairement deux catégories : les emplois compétitifs et les protégés. Les compétitifs, en France, luttent avec des compétitifs situés dans d'autres territoires, pour la conquête de parts des marchés mondiaux. Les protégés, en France, peuvent être soumis à une très sévère compétition, mais uniquement entre eux. Ils luttent, entre eux, pour se partager une demande qui est une fraction donnée des revenus distribués sur le territoire français. Parmi les premiers, on trouve les employés, du patron aux ouvriers, de la quasi-totalité de l'industrie et des services soumis à la compétition internationale. Les seconds regroupent les employés du BTP, ceux de nombreux services marchands qui exigent la proximité et, bien sûr, les fonctionnaires.

Lorsqu'un compétitif perd sa compétitivité, il perd son emploi, en général au profit d'un compétitif d'un autre territoire, et le chômage augmente. Lorsqu'un protégé perd sa compétitivité, il perd son emploi au profit d'un autre protégé, et l'emploi total en France n'a pas varié. L'emploi des compétitifs n'est en aucune façon limité. Il ne dépend que de leur compétitivité relative au plan mondial. L'emploi des protégés est, lui, strictement limité : il dépend de la fraction du revenu national qui s'adresse aux biens et services protégés.

Il en résulte qu'il est, en effet, absurde de forcer les compétitifs à travailler moins. Lorsqu'il existe cent compétitifs potentiels au chômage et qu'une entreprise compétitive de 1 000 personnes réduit la durée du travail de 10 % pour les embaucher, il est clair qu'il y a beaucoup mieux à faire : que cette entreprise accroisse de 10 % ses ventes à l'exportation ou en reconquérant le marché intérieur et embauche les 100 compétitifs potentiels. Il y a encore mieux : qu'elle accroisse ses ventes de 20 %, embauche les 100, et augmente la durée du travail ainsi que les salaires de 10 %. En effet, plus les compétitifs travaillent et s'enrichissent, mieux c'est pour l'ensemble du territoire, y compris pour les protégés, puisque des compétitifs plus nombreux et plus riches leur achèteront plus de biens et services protégés.

Ne peut-on attendre de nos excellents hauts fonctionnaires qu'ils imaginent et proposent aux hommes politiques des solutions enfin adaptées à une économie désormais globale ?

Par contre, entre les protégés et ceux des chômeurs qui sont malheureusement incapables, par manque de compétences, de devenir des compétitifs, il est parfaitement légitime de poser le problème du partage du travail, car la quantité de travail offerte à ce groupe est intrinsèquement limitée. Cependant, ce partage du travail ne pourrait se faire à rémunération constante. Sinon, le coût unitaire du travail des protégés augmenterait, donc aussi le prix des biens et services protégés, donc la part du revenu national adressée à ceux-ci baisserait, ce qui limiterait, voire annulerait les créations d'emplois espérées. L'inconvénient est évidemment, dans ce cas, que seul les protégés assumeraient l'effort de solidarité aujourd'hui nécessaire pour réduire le chômage, ce qui est injuste. Il faut donc, en même temps, mettre en place des transferts monétaires issus des compétitifs pour partager l'effort. Mais ce devront être des transferts neutres, ne modifiant ni le coût du travail ni le prix relatif des biens. C'est techniquement parfaitement possible.

On voit mieux ainsi les raisons du blocage et des échanges d'invectives actuels. Tout d'abord, exempter de la loi proposée la fonction publique, nationale et territoriale, ainsi que la plupart des entreprises publiques est incompréhensible, car ce sont des emplois protégés. Ensuite, vouloir traiter tous les emplois privés de la même façon, par un cadre contraignant général, ignore la distinction essentielle entre compétitifs et protégés. Pour autant, il est clair que rien ne se fera spontanément. En effet, les protégés, y compris les fonctionnaires et les employés des entreprises publiques, n'ont aucune raison d'accepter de supporter seuls le coût de la solidarité envers les chômeurs. Même s'il peut paraître techniquement difficile de trouver une voie moyenne distinguant compétitifs et protégés et de mettre en place les transferts compensateurs nécessaires, même si l'extension des mesures aux emplois protégés publics et parapublics pose de redoutables problèmes de statut, ne peut-on cependant attendre de nos excellents hauts fonctionnaires qu'ils imaginent, et proposent aux hommes politiques, des solutions de réduction du temps de travail enfin adaptées à une économie désormais globale ?

Pierre-Noël Giraud *est professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris et à l'université Paris-Dauphine.*

LIVRES

Les gabegies de la République

par Yves Mamou

LA RÉPUBLIQUE DES VANITÉS.
Petits et grands secrets du capitalisme français
de Nazanine Ravaï.
Grasset, 1997, 350 p., 134 F.

L'argent mène le monde, au moins dans la chanson *(Money makes the world go round...)*. Mais pour Nazanine Ravaï, journaliste au *Figaro* et auteur de *La République des vanités*, seule la fatuité fait tourner le capitalisme en France. Ce livre, sous-titré *Petits et grands secrets du capitalisme français*, élève la psychologie de l'élite économique et administrative – et plus précisément les boursouflures du moi de certains de ses représentants – au rang de catégorie économique.

La thèse de Nazanine Ravaï est simple : la vanité, l'orgueil, la suffisance de la noblesse d'Etat et plus précisément de l'inspection des finances ont contribué à ruiner le contribuable. Selon l'auteur, *« l'élite française a coûté à la nation 500 milliards de francs depuis 1981 »*. Et encore, ajoute-t-elle, il ne s'agit là que d'une *« évaluation basse calculée à partir des dotations versées aux entreprises publiques déficitaires, des pertes réalisées par des entreprises privées et des engagements pris par l'Etat sur les pertes futures de certains groupes publics »*. Ce chiffre de 500 milliards n'a rien de choquant, même s'il semble très élevé. Il met en tout cas en valeur le fait que, en France, faute de sanction, ce ne sont pas les bénéfices des entreprises du secteur public qui sont valorisés, mais la capacité de ses dirigeants à gaspiller les deniers publics.

La psychologie des artisans du désastre – chefs d'entreprise ou ministres – est donc stigmatisée d'entrée de jeu. Nazanine Ravaï n'est ainsi pas tendre avec Jean-Yves Haberer, qui *« appartient à la catégorie des mégalomanes réalistes »* et qui fut l'artisan du désastre du Crédit lyonnais. Edouard Balladur, dit *« Edouard le magnifique »*, a mis en *« place une étiquette qui frise le ridicule »*, et le système des « noyaux durs », destiné à sauvegarder le siège de PDG des amis du ministre, a rendu bon nombre d'entreprises publiques incapables d'affronter la bourrasque de la mondialisation. André Rousselet, fondateur de Canal Plus, serait plutôt moins *« vaniteux »* que les autres, *« mais refuse d'admettre ses complexes de petit patron »*. Jean Peyrelevade, ambitieux et intelligent, se serait juré, selon l'auteur, de *« tirer les fils des passions et des vanités des autres. De tous les autres... »*. Bref, la galerie de portraits tourne dès les premières phrases au jeu de massacre. L'exercice devrait être jubilatoire, mais la gaieté se dissipe assez rapidement.

Ce théâtre d'irresponsabilité et d'incompétence plutôt bien étayé à l'aide d'informations parfois connues, mais le plus souvent inédites, finit pas créer un malaise. La gabegie, jamais pénalisée, jamais endiguée, toujours recommencée, suscite le même sentiment qu'après le passage d'un cyclone : un mélange de révolte et d'accablement devant la fatalité. Le Bangladesh a ses typhons périodiques, la France a ses grands corps irresponsables.

Allant plus loin encore, Nazanine Ravaï établit des équations : Jean-Yves Haberer a coûté le plus cher, selon elle, au contribuable avec une facture de 200 milliards de francs. Ce chiffre inclut le désastre du Lyonnais, dont Jean-Yves Haberer fut président (100 milliards de francs), mais aussi les 92 milliards de francs de l'emprunt Giscard remboursés en 1988 que Jean-Yves Haberer avait conçu à l'époque où il était directeur du Trésor. Gagé sur l'or, cet emprunt n'avait pas prévu que l'indexation du dollar sur le métal précieux aurait une fin. L'envolée des cours du métal précieux a enrichi plus d'un spéculateur et plus d'une compagnie d'assurances. Loin derrière, arrive un autre inspecteur des Finances, François Heilbronner, ex-président du GAN, *« qui revendique 20 milliards de francs de pertes... »*, puis Jean-Michel Bloch-Lainé (et non pas François, comme il est écrit page 345) qui mit la banque Worms en dépôt de bilan, etc.

Au sein de ce jeu de massacre, certains chapitres représentent des pauses. Car Nazanine Ravaï a ses chouchous. Même si elle ne le dit pas clairement, on sent qu'elle a du goût pour les pirates peu encombrés par leur image. Hercule contre Narcisse. Des hommes comme Bernard Arnault, PDG de LVMH, ou François Pinault, patron du groupe du même nom, ont tous deux bâti des fortunes colossales à partir de presque rien. Peu soucieux des bénéfices du moi, ils ont su, en revanche, admirablement utiliser l'Etat pour obtenir ce qu'ils souhaitaient.

Cette *République des vanités* souffre d'un manque relatif de théorisation. La quasi-absence de conclusion peut même laisser croire que le phénomène est photographié et n'a aucune raison de s'arrêter. La passion de l'auteur pour le fait vrai, le détail croustillant, l'enquête minutieuse l'emporte, et de loin, sur toute analyse prospective. On aurait pourtant aimé un peu d'espoir, savoir que ce système peut avoir une fin. L'Europe, la mondialisation de l'économie, sauveront-elles les *« taxpayers »* français de la gabegie institutionnalisée ? Nazanine Ravaï, malheureusement, ne nous le dit pas vraiment.

PARUTIONS

● POURQUOI L'IMPÔT, voyage à travers le paysage fiscal d'Annie Vallée
En cette période de contestation de l'Etat et de ses prélèvements (3 700 milliards de francs sur 8 200 milliards de francs de PIB)... rien ne peut être plus utile qu'un livre sur l'impôt. D'autant qu'en France la fiscalité est devenue un fantasme : en elle résiderait la source de tous nos maux. A travers une série de chapitres centrés sur les grands types d'impôts que nous payons (impôts sur le revenu, sur la dépense, le capital, la fiscalité locale...), Annie Vallée, professeur à Paris-XII, recadre les logiques fiscales, dissipe les idées préconçues et nous fait comprendre – entre mille autres choses et sans le justifier – pourquoi François Pinault, septième fortune de France, échappe à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). *« Toute imposition est une amputation. Elle n'est légitime que si l'utilisation qui en est faite est jugée rationnelle »*, conclut l'auteur. Et nous avec elle. (Publi Union, 1997, 220 p., 118 F).

● LE GUIDE 1998 DES ÉTATS-MAJORS DES GRANDES ENTREPRISES
Les maniaques de la nomenklatura des affaires trouveront dans cet ouvrage de quoi nourrir leurs réflexions pendant toute une année. Les trois cents premiers groupes français y sont détaillés, du conseil d'administation à la direction générale en passant par le nom de l'assistante du PDG, sans oublier les numéros de fax et de téléphone. Ce guide inclut également la biographie des 1 500 principaux dirigeants du monde des affaires de l'Hexagone ainsi qu'une analyse des mouvements qui ont affecté les états-majors. De septembre 1996 à septembre 1997, vingt-huit entreprises publiques et privées ont ainsi changé de président. Sur la totalité des entreprises mises en fiches, il apparaît également qu'un bon tiers compte à sa tête un diplômé de Polytechnique ou de l'ENA. Cette publication permet également de calculer le nombre de mandats d'administrateurs détenus par le même dirigeant : treize pour Antoine Bernheim par exemple, neuf pour Jean-Marie Messier, etc. (Etats-Majors éditions, 1997, 607 p., 750 F).

otectionnisme ?

r la crise financière



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES





BAIL D'HABITATION - Dépôt de garantie

Prévu par l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989, le versement d'un dépôt de garantie en matière de baux d'habitation est soumis à des règles strictes.

Quel peut être son montant ?

Le dépôt de garantie ne peut dépasser deux mois de loyer principal hors charges. Aucun versement de garantie ne peut être exigé si le locataire doit verser plus de deux mois de loyer d'avance.

Quelles dettes garantit-il ?

Le dépôt de garantie couvre toutes les dettes dont le locataire est tenu en vertu des obligations mises à sa charge au contrat de location (loyer, charges, droit de bail, taxe d'habitation, travaux de remise en état...).

Quel est le sort du dépôt de garantie en fin de bail ?

En fin de bail, le locataire ne peut, en aucun cas, imputer les derniers loyers sur le dépôt de garantie. Le bailleur doit, quant à lui, restituer le dépôt de garantie dans les deux mois à compter de la restitution des clés, sous déduction des sommes éventuellement dues par le locataire. En cas de restitution tardive, le bailleur devra verser des intérêts de retard aux taux légal sur les sommes qu'il aurait dû restituer.

En cas de vente du local loué, qui doit restituer le dépôt de garantie ?

Juridiquement, le vendeur reste débiteur du locataire, car son obligation de restitution naît au jour de la signature du bail, même si elle ne s'exécute qu'en fin de bail.
Il est d'usage d'insérer une clause au contrat de vente, transférant cette obligation à l'acheteur. Il faut noter qu'en cas de difficulté, cette clause n'est jamais opposable au locataire qui ne l'a pas acceptée.
Dès lors, et en cas de doute, la solution peut consister en la consignation du montant du dépôt de garantie entre les mains d'un tiers séquestre, ce qui garantira la restitution en temps utile.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

VENTE AUX ENCHÈRES
EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
LE 10 MARS 1998 À 17 HEURES
PARIS 75013
9 et 11, rue de la Santé
ANCIENNE CLINIQUE PÉAN
Ensemble de trois bâtiments libres :
– un bâtiment de quatre étages
– deux bâtiments de deux étages.
Mise à prix : 20 000 000 F. Consignation : 5 000 000 F
(par chèque de banque à l'ordre de Mᵉ Crunelle)
Visites le 11/12/97, de 10 h à 12 h,
le 07/01/98, de 14 h à 16 h.
Renseignements : 01-45-61-55-70
Y. CRUNELLE, notaire
164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.
G. PHILIPPOT, administrateur judiciaire
60, rue de Londres, 75008 Paris

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrond.

AVENUE DE L'OPÉRA
Mº Pyramides PdT,
studio 43 m², 3ᵉ ét.
Belles prestations cuis.
équipée, Sdb, WC séparé
950 000 F
Mᵐᵉ Michaut 06-07-74-89-62
ou GÉRER 01-42-65-03-03

Mº PONT-NEUF
R. des Bourdonnais
Rénovation – standing
Studio au 5 P. + surfaces
LOI PÉRISSOL
RIVAL – 01-47-04-66-66

2e arrond.

MONTORGUEIL 2 P
450 000 F
BOURSE 3 P – 1 150 000 F
R. DUSSOUBS 3 P
1 700 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

3e arrond.

DANS LE MARAIS
2 P. 38 m² 3ᵉ ét. 629 000 F
4/5 P. en duplex 2 580 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

PRÈS PL. VOSGES
PdT haussmannien
GD 5 P. 3 180 000 F
L&D – 01-44-30-45-42

RARE 2 P. EN DUPLEX
Superbe hôtel particulier
XVIIIᵉ classé, avec asc.,
A.I.M. 01-53-01-99-01

4e arrond.

2/3 P. BON MARAIS
2ᵉ ét. 50 m², soleil, calme
Exclusivité 01-42-77-27-38

MINI 2 P., travaux 230 000 F
Studio, bon état 385 000 F
2 P. + mezzanine 647 000 F
2 P., calme, volume
745 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

SUPERBES STUDIOS
TYPIQUES DU MARAIS
Imm. des XVII et XIIIᵉ
A.I.M. – 01-53-01-99-01
23, Bd Henri-IV

SULLY PdT
vue gd 6 P. serv. 5 200 000 F
MEL – 01-43-25-32-56

5e arrond.

RUE DES ÉCOLES
Ensoleillé, séj., 3 chbres
81 m² – 01-42-93-44-10

PL. DU PANTHEON 180 m²
2 récept., 4 chbres, vue
01-53-75-10-34

PORT-ROYAL récent
5ᵉ asc. 3 P. 1 470 000 F
MEL 01-43-25-32-56

PANTHÉON situation
exceptionnelle 3 P. + serv.
asc. parfait état
1 950 000 F – 01-43-25-97-16

CENSIER imm. ravalé
3 P. bon état, calme, soleil,
1 350 000 F – 01-43-25-97-16

PANTHÉON PdT
6 P. terrasse à rénover +
chbre de serv. possible
3 300 000 F – 01-43-25-97-16

LUXEMBOURG PdT
beau 3 P. + petite pce parfait
état 1 490 000 F –
01-43-25-97-16

LUXEMBOURG 2 P vue
Dégagée, parquet, calme
clair 735 000 F –
01-43-25-97-16

LUXEMBOURG PdT
excellente situation 4-5 P.
+ service à rafraîchir
2 900 000 F – 01-43-25-97-16

6e arrond.

VAVIN, PdT 2/3 P. 73 m²
excel. état, chf. indiv. gaz
soleil – 01-43-35-18-36

7e arrond.

AV. CHARLES-FLOQUET
2 P. 25 m², rdc s/cour
arborée
parfait état, soleil, idéal
pied-à-terre ou prof. lib.
685 000 F – 01-45-67-84-24

ENCHÈRE NOTAIRE
18, rue de l'Université.
3 P. duplex 121 m² (RdC)
+ P. de serv. (entresol)
Mise à prix : 1 460 000 F
Garage RdC sur cour
Mise à prix : 200 000 F
Visite 9/12 :
14 h-16 h, 11/12 : 10 h-12 h
D. Marie – 01-45-61-55-70

AVENUE BOSQUET
Havre de paix 2 P. 59 m², 2ᵉ ét.
s/jard. arboré prestations
sobres & de qualité
1 770 000 F
A VOIR... 01-45-67-84-24

STUDIO + TERRASSE
Jolie vue, calme, bel imm.,
6ᵉ ét. sans asc. 485 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

MOTTE-PIQUET rénovation
plusieurs 2 P. depuis
472 500 F
MEL – 01-43-25-32-56

ST-GERMAIN/BELLECHASSE
dans bel imm. PdT
Dble séj., 4 chbres
Env. 145 m² – 3 800 000 F
D.V.I. – 01-44-18-07-07

Rue de Lille 4/5 P.
148 m², 2 bains, 3ᵉ, asc.
balc., park. – 4 440 000 F
01-45-77-46-10

UNIVERSITÉ/BAC
Comme une maison,
132 m² de charme, trvx.
01-45-49-16-03

BAC/VARENNE
Imm. XVIIIᵉ, 1ᵉʳ ét. sur cour,
187 m², volumes, charme,
terrasse – 01-45-49-16-03

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Dble séj. s. à manger, chbre,
82 m² + 24 m² env. terrasse
Possib. park. – 2 980 000 F
D.V.I. – 01-44-18-07-07

Vue sur Champ-de-Mars
très beau 5 P. 195 m²
27 000 F + ch.- ÉTUDE
SUFFREN 01-45-67-88-88

8e arrond.

Av. Marceau, récent stand.
ét.élevé, 3 P. 91 m²,
2 bains balcons
parking – 01-43-35-18-36

ST-HONORÉ ANJOU
217 m², imm. XVIIIᵉ
calme, soleil,
Vue, park – 01-45-62-03-61

VERNET XVIIIᵉ
118 m² sur jard., original,
á rénover – 01-45-49-16-03

PRÈS AV. MONTAIGNE
5 P. bel anc. 185 m² + serv.
4ᵉ ét. parfait état cuis.
équipée 7 350 000 F
BCB – 01-47-27-89-39

9e arrond.

RUE HENNER
GD 4 P. *dégagé, charme*
PdT 1 900 000 F
X'IMMO – 01-40-25-07-05

ST-GEORGES 4 P 102 m²
4ᵉ ét. Vue dégagée
01-42-93-44-10

Mº CADET stand. 4 P. 88 m²
+ 37 m² terrasses, le tout
s/jard.,
2 park. 01-43-35-18-36

MÉTRO TRINITÉ
PdT, 4 P., 105 m²,calme
1,7 MF. SUR PLACE :
Samedi 13/12 (10-12 h ou
15 h-18 h)
01-42-85-56-70 le soir
54, rue Blanche, 2ᵉ cour
esc A, 1ᵉʳ et gauche

11e arrond.

PPTAIRE vd beaux appts.
REFAITS À NEUF
– studio 36 m² 7ᵉ ét.
530 000 F
– 2 P. 52 m² s/jd 712 000 F
– 2 P. 54 m² s/jd 772 000 F
– 2 P. 57 m², 799 000 F
– 3 P. 65 m², 943 000 F
53 AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi
de 11 à 13 h et de 14 à 19 h
SEFIMEG – 01-48-06-22-96

– 2 P. 36 m² bon plan
420 000 F
– 2 P. imm. XVIIIᵉ 479 000 F
– 2 P. 57 m² récent
935 000 F
RARE 2 P. 63 m² 1 195 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

Mº CHARONNE
NOMBREUX LOFTS
63 à 200 m² à refaire
rénovation de caractère
RIVAL – 01-47-04-66-66

12e arrond.

Mº NATION récent
studio 28 m², cave, parking,
bon état général 470 000 F
Mᵐᵉ Michaut –
06-07-74-89-62
ou GÉRER 01-42-65-03-03

PPTAIRE VEND
34 RUE CLAUDE-DECAEN
TRÈS BEAUX APPARTS
– 2 P 51 m² 670 000 F
– 3 P. 77 m² 1 000 000 F
– 4/5 P. 94 m² 1 270 000 F
– 5 P. 113 m² 1 685 000 F
Bureau de vente s/place
du lundi au samedi
11 h à 19 h.
01-43-43-89-68

Studio + mezzanine
515 000 F
– 2 P. asc. 6ᵉ ét. 568 000 F
– 3 P. asc. 5ᵉ étage
790 000 F
– 3 P. avec balcon 985 000 F
A.I.M. : 01-53-01-99-01

13e arrond.

Maison-Blanche
imm. gd. stand. gd 4 P.
ét. élevé, vue pan. s/Paris
2 bns park. 2 000 000 F.
L&D – 01-44-30-45-41

14e arrond.

AV. RENÉ-COTY
Récent – standing
Studio 535 000 F
01-45-21-04-17

VAVIN 538 000 F
2 P. 6ᵉ ét. – 01-43-20-32-71

VAVIN/OBSERVATOIRE
STUDIO 350 000 F
5ᵉ étage – 01-43-20-32-71

Mairie 14ᵉ PdT asc. ét. élevé
4/5 P. 91 m² balcon, chf. indiv.
gaz, calme 01-43-35-18-36

DENFERT anc. séjour 3 chbres
2 bains, 87 m², calme, chauf.
indiv. gaz. 01-43-35-18-36

Montparnasse 2 P. haut de
gamme. Loi Périssol & Frais
réduits – 01-55-42-18-18

15e arrond.

CHARLES MICHELS 4 P.
3 chbres s/jard. 8ᵉ ét. Sud.
2 200 000 F – 01-45-77-46-10

MOTTE
PICQUET/GRENELLE
4/5 P. 2 chbres, dernier ét.
Terrasse. Expos. sud.
3 675 000 F – 01-45-77-46-10

CONVENTION 3 P
60 m² + terrasse 9 m² Sud
980 000 F – 01-43-20-32-70

16e arrond.

JASMIN 350 m²
Hôtel part. de charme
jard. calme – 01-45-62-03-65

KENNEDY 3 P. 95 m²
Dble séjour, 1 chbre
serv. + box. – 01-43-59-14-05

Proche de l'av. V.-Hugo
LOI PÉRISSOL
Studios et 2 pièces
28 200 F/m² moyen
SEFIMA – 01-55-73-00-10

FACE BOIS 6/7 P.
sans vis-à-vis bel ancien
5 200 000 F – 01-47-27-89-39

ETUDE
LAFFITTE
Spécialiste
ventes et locations
de beaux appartements
dans quartiers de qualité
important fichier
de belles affaires.

Notre équipe se tient à
votre entière disposition
pour répondre à toutes vos
questions relatives au
marché de votre bien
185, avenue Victor-Hugo
01-53-65-69-00

ETUDE
LAFFITTE
– SUCHET –
PdT, 5ᵉ ét. asc.
6 PIÈCES – 3 CHAMBRES
Park. extérieur 5 750 000 F

IÉNA PdT
300 m² – Triplex, 4 chbres
5 m HSP – 6 900 000 F.

SPONTINI PdT
300 m² – Triple réception
5 chbres – 5 500 000 F

01-53-65-69-00



ETUDE
LAFFITTE
Exceptionnel
Dans hameau privé
maison style normand
400 m² sur 650 m² jardin
très belles prestations
4 chbres, 3 sdb
2 service à l'entresol
4 emplacts de parking
prestations intérieures
de qualité

185, avenue Victor-Hugo
01-53-65-69-00

MUETTE BEL ANCIEN
195 m² – 4 400 000 F
BCB – 01-47-27-89-39



18e arrond.

NEUF A SAISIR
Au cœur du 18ème
résidentiel
160 RUE CHAMPIONNET
2 DUPLEX D'EXCEPTION
6 PIECES 131 m²
avec terrasse 35 m²
2.950.000 F
5 PIECES 121 m²
2.650.000 F
FRAIS DE NOTAIRE REDUITS
01 42 58 59 01



19e arrondt

150 m Buttes-Chaumont
Immeuble neuf
studio au 5 pièces
22 000 F/m² moyen
SEFIMA. 01-55-73-00-10

Duplex sur But.-Chaumont
4 P., 97 m² + 3 loggias
park., cave, asc., interp.
poss. indépend. des 2 nivx
P. : 2,1 MF. 01-43-57-00-72

PARC VILLETTE
DUPLEX 90 m², 4 P. + jard. hiver
sur grand espace piétonnier
terrasse 12 m², cave, pkg, asc.
1,6 MF. Tél. : 01-40-35-00-81

VUE PANORAMIQUE
Face tour Eiffel – 14ᵉ ét.
120 m², stand., 5 P.,
2 150 000 F
L & D 01-44-30-45-42

20e arrondt

MÉNILMONTANT, loft
90 m², séjour + 1 chambre
bon état. 01-43-59-14-05

78 YVELYNES

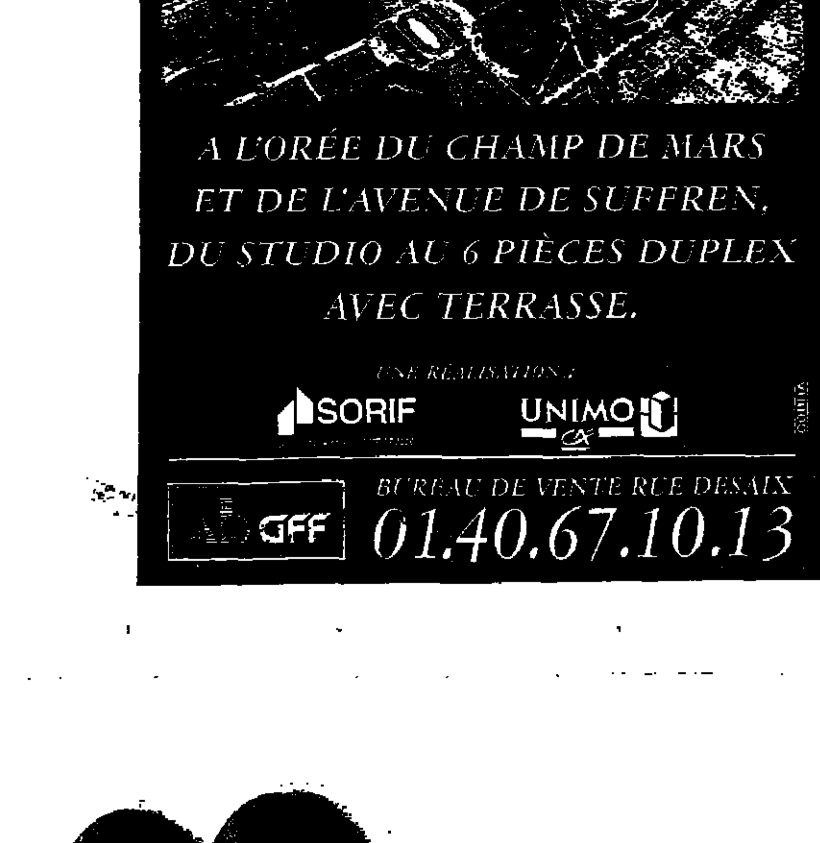
LE PECQ ST-GERMAIN
à 500 m du château
petite résidence 3/4 P.
+ terrasse 24 m² + park.
1 250 000 F, belle *affaire*
RIVAL. 01-47-04-66-66

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Mº SABLONS
6 P., 160 m², ét. élevé, asc.
p. de taille. 01-43-59-14-05

BOULOGNE
Part. vd appt parf. état
imm. 1989, 3ᵉ ét.,
Mº Jean-Jaurès,
3 ch., 2 s. de bains, cuis. éq.,
cave, park., px : 2,2 MF
Tél. : 06-11-21-07-08

LEVALLOIS
INSTITUTIONNEL VEND
appts du studio au 4 P.
gardien, asc., chf collectif
À PARTIR DE
12 700 F LE m²
AD VALOREM
01-44-51-55-55



هكذا من الاصل

IMMOBILIER

SURESNES PARC DU CHÂTEAU
APPTS RÉNOVÉS
dans résidence récente
parking, gardien, balcons
vue s/parc exceptionnelle
AD VALOREM
01-41-38-01-07

COURBEVOIE, bel imm. récent 4 P., 94 m² + balcon park. en ss-sol inclus 1 150 000 F. Mme Michaut 06-07-74-89-62 ou **GERER**. 01-42-65-03-03

LEVALLOIS Mº A.-France récent studio 23 m² + jard. privatif 20 m², s. de bains WC, faibles ch. 310 000 F Mme Michaut. 06-07-74-89-62 ou **GÉRER**. 01-42-65-03-03

NEUILLY, 3 P. stand., balc., sud park. 1 500 000 F. 01-55-42-18-18

94 Val-de-Marne

Saint-Mandé, proche bois et commerces, dans immeuble récent, très beau 4 pièces, 90 m², avec jardin privatif arboré de 230 m² + box
Prix : 2 200 000 F.
Tél. : 01-48-08-59-59

PROVINCE

CANNES-MANDELIEU studio 4 pers., tt cft park. clos, multi-prop. 15/1 au 15/2 15 000 F
Tél. : 04-78-48-07-47

Nice, promenade des Anglais part. vend 10 000 F le m² 5 P., 127 m², rez de ch., poss. professionnel
Tél./R : 04-93-44-12-73

NICE « BELLES TERRES » 4 P., gd stand., 114 m² + 2 ter. 27 m², très belle vue mer tennis, pisc., parc, vigile 1,4 MF. 04-93-52-11-51 (S)

MAISONS

ALÉSIA, maison 105 m², jardin 100 m², atelier 70 m², s-sol 60 m², J.-P. Maurin, Gobelins Immo.
01-43-37-50-25

1 heure de Paris, proche Château-Thierry maison avec 3 P., cuis. aménagée, cheminée, salle d'eau, WC, grenier aménageable, gar., dépend., cave, chauff. central gaz ter. 590 m², 480 000 F.
T. : 03-23-71-95-40

Le Lavandou, maison 3 P. à 2 étag., terrasse, résid. avec pisc., garage, meublée, comm. & plage à 5 m, 529 000 FF.
Tél. : 00-41-613-018-737

PROPRIÉTÉS

À SAISIR
58 mn Paris sud Montargis anc. couvent XVIIe siècle clos murs, 400 m² bâtis, séj. rustique, 100 m² + 7 P. sur son terrain 6 ha
Px TTC 980 000 F créd. poss.
Tél. : 02-38-96-33-96 24 h/24

60 mn PARIS SUD MONTARGIS
sur son terrain 4 ha, bordé par le canal, ancienne fermette gâtinaise, 160 m², hab. plus belles dépend.
Px TTC : 790 000 F
crédit 100 % possible
Tél. : 02-38-85-22-12 24 h/24

Arrière-pays de Cannes, en résidence privative, suite royale + 2 pisc. (ext. + inter) + 7 appartements de 4 pers. 6 950 000 F, *ou en résidence hôtelière* idem + 15 appartements 9 500 000 F
PROPR. 00-35-32-75-18-13

Chennevières 94, pptaire vd direct hôtel part, prestations luxe ; site classé vue imprenable sur Paris, parc boisé 1 500 m², 450 m² habit. possib. extens., 900 m² habit. + commerces, excellente affaire 4,5 MF. Tél. : 01-45-76-35-97

ROQUEFORT-LES-PINS
Lot. résid., tennis
2 859 m².
Proche golf club hippique
P. : 04-93-52-11-51 (soir)

A vendre, 8 km de Colmar, région vignoble anc. *mais.* de religieuses transformée en habitation rénovée, 716 m² de SHON, 440 m² hab., dont une salle s/combles de 100 m², ter. 9,33 ares pour part. 3,5 MFRS
Tél./F : 004312929761

PART. À PART. VEND villa hab. 165 m², 800 m mer, étranger, Turquie (Antalya) Px : 500 000 F
T. : 03-84-48-02-23

IMMEUBLES

BOULOGNE, imm. de rapport R + 5 460 m², rapport 545 000 F Px 5 500 000 F. Exclusivité
ÉTUDE SUFFREN
01-45-67-88-88

VIAGERS

PARIS-VITRUVE (20e) F2 (42 m²), 6e ss asc., viager libre, 2 têtes, 160 000 F + 2 950 F/mois
FRANCE VIAGER.
01-43-66-65-65

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

CH. - Lausanne, à vendre à Crissier 7 500 m², terrain commercial + bât. 8 000 m², sit. except. pour nouvelle société.
Fax 0041 – 24-445-13-17

Genève centre 1 000 m², structure bancaire,
Tél. : 00-41-22-310-05-10

BOX

MONTPARNASSE
Box double, 230 000 F
01-43-20-32-71

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. urgent 100 à 120 m², Paris. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Ile Saint-Louis
particulier rech. 70 à 100 m², commerc. professionnel ou mixte, paiement comptant.
Tél. : 03-88-56-03-74

INVESTISSEURS
Faites des économies d'impôts en achetant
UN PARKING COUVERT
250 000 F HT (en toute propriété)
EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL OPERA GARNIER (9e)
• FISCALITÉ : déduction de 70 000 F/97, 70 000 F/98 ou de la totalité sur le revenu foncier en 1997.
• RENTABILITÉ : 6% HT net de gestion. Bail de 9 ans.
Garanties de paiement de loyer pendant 3 ans
Aucun soucis de gestion
La FONCIÈRE
Tél. 01.53.45.54.74 / 02.97.46.37.16 - Fax : 01.53.45.54.55

LOCATIONS

OFFRES

MEUBLÉES

MEUDON, 92
MAISON 19e, tt conf.
280 m², gd jard., calme, prox. RER, 23 000 F/mois
Tél. : 01-45-45-94-05

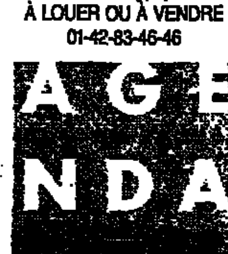
DEMANDES

Agence leader spécialisée
RECHERCHE
pour stés internationales
APPARTS MEUBLÉS
STANDING
CAPITALE IMMO
01-42-68-35-65

VIDES

MASTER GROUP
47 r. Vaneau, 75007 Paris, rech. appts vides ou meublés, *toutes surfaces, pour* cad. banques et gr. sociétés
01-42-22-98-70

INTER PROJETS RECH. s/Paris et Est parisien volumes atypiques
À LOUER OU À VENDRE
01-42-83-46-46



DIÉTÉTIQUE

CENTRE DU VERNET
MINCIR ET STABILISER
Méthode LAURAND, testée et expérimentée sous contrôle médical.
Une méthode d'amincissement performante à Saint-Maur :
NATURELLE,
SANS MÉDICAMENT
NI COSMÉTIQUE,
1er ENTRETIEN GRATUIT
SUR RENDEZ-VOUS
AU 01-42-83-20-15
LA VARENNE
22 *bis*, avenue de Chanzi
(face à la clinique Saint-Hilaire)

SALON

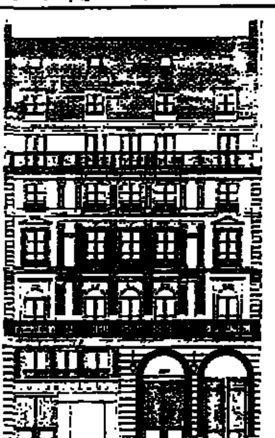
Les 13 et 14 décembre 1997 l'Association Les Mains de la création organise son 12e Salon de l'artisanat : trente artisans seront présents autour du sculpteur Dominique COUTEILLE. Entrée libre de 10 h à 19 h au gymnase de LA FERTÉ-ALAIS 91 RER D

VACANCES TOURISME LOISIRS

SKI DE FOND
JURA près (Métabief) frontière suisse,
3 h de Paris par TGV
en pleine zone nordique.
Ch. en pension ou demi-pension chez ancien sélectionné olympique, avec salle remise en forme, cours, matériel, etc.
Réservation : (03) 81-49-00-72

Esprit de tradition
Exigence du neuf





PARIS 2ème - rue de Richelieu

Au cœur du quartier des arts, privilège du neuf dans un cadre ancien. Les Pavillons Richelieu vous offrent l'alliance parfaite du cachet de la tradition et du confort le plus actuel... pour un prix moyen de 22.400 francs le mètre carré.

AUTRES RÉALISATIONS NEUVES

PARIS (75)
16ème rue Saint-Didier
Entre Victor-Hugo et Trocadéro
Prix moyen 28.700 F/m²*

19ème avenue Mathurin-Moreau à 150 m des Buttes Chaumont
Prix moyen 22.000 F/m²*
NOUVEAU

HAUTS-DE-SEINE (92)
CHÂTILLON : A 100 m du métro
Prix moyen 15.500 F/m²* - PROJET
CHÂTILLON : Au cœur du village
Prix moyen 16.000 F/m²*
VAUCRESSON : Sur un Parc de 3 ha
Prix moyen 19.000 F/m²*
PUTEAUX : Quartier de la mairie, à côté du métro, sur des jardins - Prix moyen 15.400 F/m²* - PROJET

VAL-DE-MARNE (94)
NOGENT-SUR-MARNE :
Au cœur de la ville
Prix moyen 17.800 F/m²*

01.55.73.00.10

sefima
L'immobilier depuis 1960

*Prix moyen valeur 12/97, dans la limite du stock disponible

Pacific - I.C.A

CHAQUE MERCREDI AVEC Le Monde ET les Inrockuptibles

aden : guide Arts, Divertissements et de la nuit

Attendez ... sortir !

aden

TOUS LES MERCREDIS AVEC LE MONDE* ET TOUTES LES SEMAINES AVEC LES INROCKUPTIBLES.

*DÉPARTEMENTS : 75-77-78-91-92-93-94-95

هكذا من الاصل

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat - 75010 Paris

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h



Quelques appartements disponibles :
2 et 3 pièces dans cette superbe résidence de 28 appartements seulement, avec caves et parkings en sous-sol, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses.

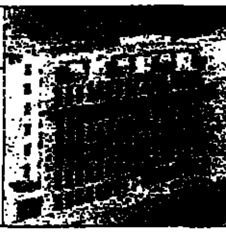
Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus

A partir de 18 500 F le m². hors parking et dans la limite du stock disponible.

11e arrondissement

11, rue René Villermé
75011 Paris

Réalisation
RIVP
4, place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous.



Dans un environnement calme et résidentiel, à deux pas des commerces et du métro Père Lachaise. La RIVP réalise un petit immeuble de standing comprenant 29 logements traversants Est-Ouest avec balcons et deux locaux d'activités. Les certifications du label QUALITEL et du label VIVRELEC sont en cours.

Prix moyen de 15 500 F le m2.
Les appartements vendus en l'état futur d'achèvement bénéficient de frais de notaire réduits et de la possibilité de faire jouer l'amortissement Périssol (réductions d'impôts).
Pour tous renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 54 ou au 01 40 51 27 20

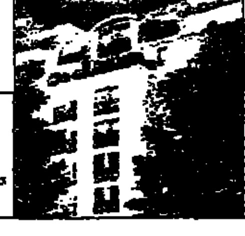
RIVP

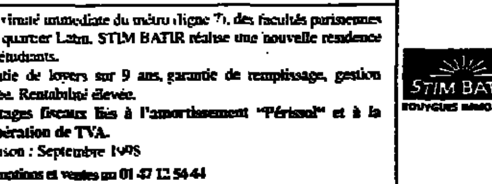


13e arrondissement

Les Académies Rive Gauche
47, avenue d'Italie
75013 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile de France Résidentiel
Bouygues Immobilier
92513 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. 01 47 12 54 44





IDÉAL INVESTISSEURS : RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS

A proximité immédiate du métro (ligne 7), des facultés parisiennes et du quartier Latin. STIM BATIR réalise une nouvelle résidence pour étudiants.
Garantie de loyers sur 9 ans, garantie de remplissage, gestion assurée. Rentabilité élevée.
Avantages fiscaux liés à l'amortissement "Périssol" et à la récupération de TVA.
Livraison : Septembre 1998
Informations et ventes au 01 47 12 54 44

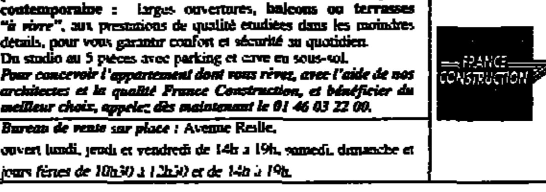
STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

14e arrondissement

Emeraude Parc
Avenue Reille 75015 Paris
Face au Parc Montsouris
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h





France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses "à vivre", aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.
Du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

Bureau de vente sur place : Avenue Reille.
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

15e arrondissement

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe - 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Prix de lancement. 21 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement : (balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité).

Bureau de vente : 8 avenue Emile Zola
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h. Samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Le Bailli de Suffren
Rue Edgar Faure
A 200 m du Champ de Mars
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation et commercialisation
SORIF et UNIMO
Commercialisation : GFF
Tél. bureau de vente
01 45 67 50 60

Du pied à terre aux appartements d'exception.
Du studio au 6 pièces duplex terrasse

A deux pas de la Tour Eiffel et du Champ de Mars, la résidence bénéficie du calme de la rue Edgar Faure et du nouveau parc Parisien de 7 500 m² de jardins face au Journal Officiel. Les prestations haut de gamme retenues sont la garantie de votre plus grand confort et d'une sécurité maximale.
Réalisation SORIF (Groupe Générale des Eaux) et UNIMO (crédit agricole). Commercialisation GFF.
Ouverture du bureau de vente situé à l'angle de la rue Desaix et G.B. Shaw, 7j/7, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 45 67 50 60



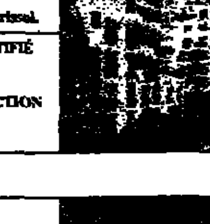


Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf.
Chez votre marchand de journaux.

15e arrondissement (suite)

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
75015 Paris
Idéal défiscalisation Périssol.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

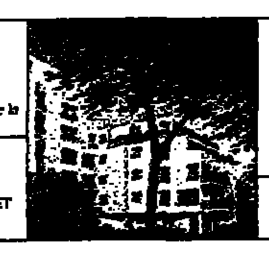


Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : quelques appartements disponibles du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien ! Livraison immédiate.

Prix à partir de 24 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert.
lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Les Terrasses de Castagnary
13, rue Castagnary. 75015 Paris
Proche de la place Falguière et de la place d'Alleray. NOUVEAU

Réalisation
SNC CASTAGNARY
COFIM SA
51, bd Carnot 78110 LE VESINET
Tél. : 01 39 76 93 20

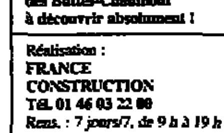


Un superbe programme en cours de construction, livraison Juin 1998.
Résidence de 40 appartements spacieux et lumineux, la plupart avec terrasse ou balcon, du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol et un jardin paysager intérieur. Prestations de haute qualité pour vous garantir confort et sécurité :
chape flottante isophonique, chauffage central au gaz individualisé VGR, équipements électriques aux normes Promotelec confort Plus, digicode à liste rouge et vidéophone, portes blindées, accès parking par émetteur d'ondes...

Prix à partir de 19 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente ouvert : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 01 45 31 47 47

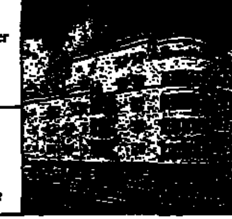
Cofim

19e arrondissement



L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h



Premier promoteur certifié qualité ISO 9001
Prix à partir de 18 800 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

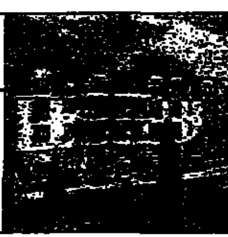
Le calme d'une petite résidence de charme à 200 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations, nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Plus que 9 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol.
Achèvement fin 1997. Idéal défiscalisation Périssol.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation : FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09



Livraison immédiate. Derniers appartements du studio au 4 P ainsi que duplex indépendant de 5 P 113 m² avec jardin 110 m². Exemple de prix : Studio 3e étage à 320 000 F au 3 P 78 m² à partir de 960 000 F.

Dans un écrin de verdure et un cadre de vie protégé, résidence à l'architecture et aux prestations de qualité : labels Promotelec et Qualitel. Nombreux balcons et grandes terrasses.

Bureau de vente et appartement modèle sur place, visite sur rendez-vous : ouvert tous les jours de 11 h à 19 h.
Tél : 01 39 57 26 10

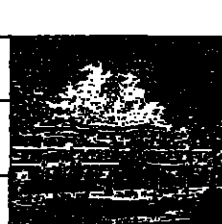
FRANIM

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
NOUVEAU Angle rue de la Marne et bd Seurat

Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

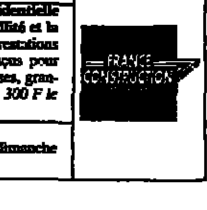
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.



38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet...). Prix à partir de 22 300 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible

Bureau de Vente sur place Bd Seurat:
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.





NOUVEAU :
Tout près des Buttes Chaumont, **STIM BATIR** réalise une belle résidence de standing. Beaux appartements avec balcons et terrasses - Prix attractifs.
Renseignements et ventes : 30 rue des Alouettes.
Bureau de vente ouvert tous les jours de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12 h et de 14h à 19h.
Téléphone : **01 42 02 53 02** ou **01 42 02 53 04**



150, rue de la Reine
92513 Boulogne cedex
01 47 12 53 53